This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Soc. 2381 d. 31
25.5

4. 28 d
11.5

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES

DU HAINAUT.

Mémoires et Publications.

II.e SÉRIE.

TOME CINQUIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

ET

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT.

ANNÉE 1856 — 1857.

MONS,
IMPRIMERIE DE MASQUILLIER ET LAMIR.

M. DCCC. LVIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.

Année académique 1856-1857.

VINGT-QUATRIÈME ANNIVERSAIRE.

Séance du 9 octobre 1857.

A trois heures de l'après-midi, la Société s'assemble dans son salon des conférences, à l'Hôtel de Ville de Mons.

Sont présents :

MM. A. Le Tellier et Hip. Rousselle, *Vice-Présidents;* Ch. Lehardy de Beaulieu, *Secrétaire-Général;* A. Toilliez, *Secrétaire;* H. Watricq, *Bibliothécaire-Archiviste;* H. Descamps, Goffint-Delrue, M. Grenier, Em. Hoyois, J. Kirsch, A. Marsigny, Michot, B. Quinet et V. Wéry, *Membres.*

Digitized by Google

M.r le Vice-Président Le Tellier occupe le fauteuil de la présidence ; il expose à l'assemblée que si la Société a dû retarder jusqu'à ce jour la séance anniversaire de sa fondation, la cause en est surtout à la longue et grave maladie dont est remis à peine M.r le Vice-Président Rousselle qui s'était chargé, cette année, du discours d'ouverture.

M.r Hippolyte Rousselle prononce ensuite ce discours dans lequel il passe en revue *les Illustrations Militaires du Hainaut.*

M.r le Secrétaire donne lecture de son rapport sur les travaux de la Société pendant l'année académique 1856-1857.

Puis M.r le Secrétaire-Général fait connaître les résultats du concours de 1857 et rappelle la décision prise par la Société de ne remettre à M.r Lecouvet la médaille qui lui a été décernée pour son mémoire sur les poëtes latins du Hainaut, que dans la séance publique du vingt-cinquième anniversaire, qui aura lieu l'an prochain.

En l'absence de M.r Lacroix, retenu chez lui par une indisposition, M.r Hippolyte Rousselle lit une note relative à l'analyse que cet honorable membre se propose de faire, au point de vue de l'Histoire du Hainaut, depuis 1409 jusqu'en 1794, des *Registres des Résolutions du conseil de ville*, dont la collection existe aux archives communales de Mons.

Digitized by Google

M.r Marsigny communique à l'assemblée une pièce de vers intitulée : *Récits d'un Touriste*, et qu'il a composée à l'occasion d'une excursion qu'il vient de faire sur les bords de la Meuse.

Enfin, M.r Marcel Grenier lit deux fables de sa composition ; l'une a pour titre : *Le Buveur et l'Écho*, l'autre, *La Fontaine et le Torrent.*

M.r le Président clôture la séance en annonçant que M.r Sarton, lauréat du concours des athénées et colléges en 1856, a reçu l'ouvrage que la Société a décidé de lui offrir, comme témoignage de sa satisfaction.

Le Vice - Président,
A. LE TELLIER.

Le Secrétaire,
ALBERT TOILLIEZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE.

LES ILLUSTRATIONS MILITAIRES DU HAINAUT.

MESSIEURS,

Dans les annales de la civilisation européenne, la Belgique figure avec honneur parmi les nations les plus dévouées au culte des arts, des lettres et des sciences. Citée comme une des premières qui se soient mises à l'œuvre pour défricher le vaste champ des connaissances humaines, elle y a laissé une large trace de son persévérant et fécond labeur. Il est peu de progrès dans le monde intellectuel auxquels elle n'ait contribué; aussi, doit-elle s'honorer de ses enfants et, embrassant d'un coup d'œil l'histoire des siècles, montrer avec un légitime orgueil ses artistes, ses historiens, ses poètes, ses savants.

Digitized by Google

Fière de son concours à l'œuvre de l'intelligence, la Belgique peut se glorifier aussi des services qu'elle a rendus à la cause de la civilisation. N'est-ce pas elle, en effet, qui donna le signal de l'émancipation sociale au moyen-âge, et n'est-ce pas chez elle qu'apparut l'aube de la liberté communale?

Avides de gloire et jaloux d'indépendance, les Belges, chaque fois qu'il leur a fallu recourir à la force, ne se sont pas moins distingués dans la carrière militaire que dans les carrières pacifiques.

De temps immémorial, à toutes les époques de leur histoire, ils ont été renommés pour leur incontestable bravoure. Sans remonter aux siècles reculés où, sous la bannière des Brennus, ils pénétraient en vainqueurs dans la Macédoine, la Thessalie, la Grèce, et où ils entraient victorieux dans Rome[1*], nous les voyons, lors de l'expédition romaine dans les Gaules, mériter d'être appelés par César les plus braves parmi les braves Gaulois. De nos jours, Napoléon I.er les qualifiait d'invincibles. Glorieux témoignages des deux plus grands capitaines des temps anciens et des temps modernes!

Si nous ne consultions que notre patriotisme, nous entreprendrions peut-être de faire passer sous vos yeux le magnifique tableau de la gloire militaire du pays tout entier; mais nous devons renfermer notre discours dans un cadre plus étroit, et nous borner à vous parler aujourd'hui des illustrations militaires du Hainaut.

A l'époque de César, les habitants de cette contrée portaient fièrement le nom de Nerviens. Si les Belges passaient à juste titre pour les plus valeureux des Gaulois, les Nerviens, par leur incomparable courage, étaient reputés les plus vaillants des Belges. Peu de nations trouveraient au livre de leur histoire une page aussi glorieuse que celle de la guerre des Gaules,

* Les notes auxquelles les chiffres renvoient se trouvent à la suite du discours.

Digitized by Google

écrite pourtant par un ennemi. Jamais l'amour de la patrie n'inspira plus d'héroïsme; jamais la défense du sol natal ne fut confiée à des hommes plus intrépides.

Cinquante-sept ans avant l'ère chrétienne, Jules César qui avait alors subjugué la plupart des peuples gaulois, pénètre dans le pays des Nerviens. Après trois jours de marches difficiles, il s'arrête, et choisit, pour asseoir son camp, une colline sur les bords escarpés de la Sambre. L'armée nervienne, qui portait déjà sur ses étendards le lion élancé qui surmonte encore la hampe du drapeau belge, s'était retranchée, sous la conduite d'un chef illustre, Boduognat, dans les bois qui couronnaient une autre éminence sur la rive gauche de la rivière. C'est là que se livre une des plus terribles batailles dont l'histoire ait conservé le souvenir; c'est là que chancelle un moment la fortune de César, et que Boduognat, après avoir désespérément disputé la victoire aux romains, périt en héros avec l'armée nervienne presque tout entière. Des soixante mille Belges qui avaient combattu, il n'en resta que cinq cents valides; des six cents capitaines qui les commandaient, trois seulement survécurent au massacre. Pour soumettre la nation nervienne, il avait fallu en exterminer toute la population virile. Il est des revers plus honorables que certains succès : Boduognat qui succombe en défendant l'indépendance de sa patrie, le Nervien qui préfère la mort à l'asservissement de son pays, nous semble plus digne d'admiration que l'heureux César et ses légions victorieuses dans une injuste agression[2].

Trois ans plus tard, ceux de la Nervie que leur âge a sauvés du carnage à la bataille de la Sambre, et qui se trouvent en état de porter les armes, se rangent sous le drapeau d'Ambiorix et vont attaquer le camp de Cicéron[3]. Celui-ci n'échappe au péril qui le menace que par l'arrivée de César et de ses soldats.

Après six années d'une guerre d'extermination, César, voulant prévenir de nouveaux soulèvements dans les Gaules, fait partir pour l'Italie les plus vaillants hommes du pays et les incorpore

Digitized by Google

dans les armées romaines. Dès lors, nos aïeux commencent à partager les destinées du peuple qui les a conquis et dont ils sont devenus les alliés.

Lucain et Florus vantent, dans leurs écrits, le courage des Nerviens, dont les cohortes contribuèrent au succès que César remporta sur Pompée aux plaines de Pharsale.

Pendant les guerres des Triumvirs, sur les champs de Philippes, dans les batailles qui se livrent sous les empereurs, les Nerviens donnent encore des preuves de leur bravoure, et ne cessent de verser leur sang pour une cause qui n'est pas la leur, que lorsqu'unis aux Francs ils secouent le joug de la domination romaine [4].

Les historiens nous ont conservé les noms de trois célèbres guerriers nerviens, Senectius, Anectius et Felix. Les deux premiers secondèrent puissamment Drusus dans son expédition contre les Germains; le troisième combattit en Afrique contre le rebelle Geldon [5].

Sous la période historique des rois francs, la vieille Nervie est le berceau du plus illustre des héros de l'époque. C'est à Tournai que voit le jour, en 446, Clovis, le vainqueur de Tolbiac, le fondateur de la monarchie française.

Au VII.e siècle le comte Madelgaire se distingue dans les expéditions de Dagobert I.er contre les Saxons, les Neustriens et les Slaves [6].

Dans le même temps, une prodigieuse fortune attend un autre belge, du nom de Samon, qui exploitait une manufacture d'armes au lieu de sa naissance, où s'éleva depuis Soignies. Ayant appris que les Huns opprimaient les Slaves et les Vénètes, il prend la résolution de porter secours à ces peuples qui manquaient de direction et de moyens de défense. Il part, au printemps de l'année 624, accompagné de plusieurs aventuriers de son pays, et emporte avec lui des munitions de guerre. Les Vénètes et les Slaves reçoivent Samon avec enthousiasme et le prennent pour chef. Ils triomphent bientôt de leurs oppresseurs, et, élevant leur libérateur sur le bouclier, ils le proclament roi.

Digitized by Google

Samon règne alors pendant trente-six ans sur d'immenses peuplades germaniques, résiste dix ans à Dagobert, lui dicte la paix, et meurt en 660, laissant à ses descendants avec sa couronne un nom glorieux et respecté.

Les habitants du Hainaut luttèrent avec succès dans les guerres des premiers temps du moyen-âge, et s'ils durent céder à l'irrésistible invasion des Francs, le mélange des deux races ne fit qu'ajouter à leur mutuelle énergie. Sous le commandement de Regnier au long col, ils s'opposèrent à l'irruption des Normands, et ces hordes barbares, qui s'emparèrent d'une partie de la France, ne parvinrent jamais à s'établir sur notre territoire.

Les Hainuyers, sous les drapeaux de l'intrépide et malheureuse Richilde, donnèrent de nouvelles preuves de leur courage aux sanglantes journées de Cassel et de Saint-Denys en Brocqueroye.

Bientôt les croisades, dont le premier chef fut un belge, vont offrir aux preux chevaliers du Hainaut l'occasion de déployer leur valeur.

A la voix d'ardents prédicateurs excitant les peuples de l'Occident à aller combattre pour la délivrance du saint sépulcre, les chrétiens, saisis d'un pieux enthousiasme, ne songent plus qu'à marcher sous les drapeaux de la Foi.

Cédant à l'entraînement général, Baudouin II, comte de Hainaut, décide la noblesse de son pays à le suivre en Palestine. Il vend sa terre de Couvin à l'évêque de Liége, pour subvenir aux frais de son expédition, et part pour l'Orient, où il trouve la mort et mérite le beau titre de Baudouin de Jérusalem.

Les chroniqueurs nous ont conservé les noms des principaux chevaliers du Hainaut qui s'illustrèrent aux croisades, et dont l'éclat rejaillit encore sur plusieurs des grandes familles du pays.

A l'époque de la première expédition, citons, comme les plus vaillants, Gérard et Lambert d'Avesnes[7] et les deux intrépides tournaisiens, Engelbert et Letholde, ces frères héroïques qui eurent la gloire d'entrer les premiers dans Jérusalem, et de planter l'étendard des chrétiens sur les murs de la ville sainte[8].

A la seconde et à la troisième croisade, Jacques I d'Avesnes[9],

Digitized by Google

le héros d'Arsur, et ses nobles compagnons d'armes, qui périrent presque tous de la mort des braves sur les champs de bataille de l'Orient, immortalisent, dans ces contrées lointaines, la réputation guerrière des chevaliers du Hainaut.

Un des princes les plus brillants et les plus accomplis de son temps, jeune, brave, chéri du soldat, célèbre depuis la journée de Neuville[10], où il fit ses premières armes sous la conduite d'un père courageux; Baudouin VI, dont vous entendiez naguère prononcer l'éloge par la voix aujourd'hui éteinte de notre dernier président; Baudouin VI prend la croix dans l'église de S.-Donat à Bruges, le 23 février 1201. Il s'occupe ensuite des préparatifs de son expédition et part deux ans après pour la terre sainte. Ses deux frères Henri et Eustache de Hainaut[11], ses barons, ses amis s'arment pour le suivre. Sa femme, Marie de Champagne, malgré sa jeunesse, malgré les périls qui l'attendent, jure à son tour de ne pas se séparer d'un époux adoré.

Parmi les champions de la croix qui s'enrôlèrent dans le Hainaut pour la cinquième expédition, l'histoire met au premier rang Jacques II d'Avesnes, fils du héros d'Arsur[12], Gautier d'Avesnes[13], Nicolas de Jenlain[14], Charles de Frasnes[15], l'intrépide André de Jurbise, qui planta l'étendard du comte de Hainaut sur les murs de Byzance[16]; Eustache et Jean de Jeumont, Baudouin de Neuville, Mathieu de Wallincourt[17], ces preux indomptables qui succombèrent à la bataille d'Andrinople en couvrant de leurs corps Baudouin VI, leur chef, au moment où ce prince, accablé par le nombre, allait être fait prisonnier par les soldats de Joanice; Renier de Trit[18] enfin, à qui sa noble conduite valut le titre de duc de Philippopolis et de Thrace.

D'autres chevaliers moins connus, mais tous impatients de gloire, grossirent les rangs de la valeureuse phalange qui aida Baudouin à faire la conquête de Constantinople et à poser sur la tête d'un comte de Hainaut la couronne de l'empire d'Orient[19].

Pendant la captivité de son frère, Henri de Hainaut gouverne l'empire, en qualité de régent, et, à la mort de Baudouin, il est nommé empereur de Constantinople. Ni les obstacles qui

Digitized by Google

l'environnent, ni l'infériorité numérique des forces dont il dispose, ne rebutent son courage; il fait tête à tous ses ennemis, et se maintient sur le trône par ses vertus civiques et ses talents militaires.

A la bataille de Bouvines, célèbre par la victoire que Philippe-Auguste remporta, en 1214, sur les Anglais et l'empereur Othon, les Hainuyers combattirent contre les Français, et ne se rendirent prisonniers qu'après avoir fait des prodiges de valeur. C'est là que Guillaume d'Avesnes assura le salut de l'empereur d'Allemagne qui allait tomber aux mains de l'ennemi. [20].

C'est encore un chevalier du Hainaut, Gautier d'Avesnes, qui commandait les Belges, en 1218, au mémorable siège de Damiette, où se distingua aussi Gautier de Ligne [21].

Pendant le XIII.e et le XIV.e siècle, sous le règne des maisons d'Avesnes et de Bavière, le Hainaut, en proie à des guerres intestines, conserva par les exploits de sa noblesse sa vieille réputation de bravoure. Les noms de Jean et Guillaume d'Avesnes [22], Gautier d'Enghien [23], Nicolas d'Espinoy [24], Jean de Donstienne [25], Jean de Hainaut [26], Jean de Jeumont [27], Michel de Ligne [28], Gautier de Mauny [29], Eustache de Ribaumont [30], Gérard de Verchin [31], et Eustache de Vertaing [32], sont inscrits en caractères ineffaçables dans les annales guerrières de la chevalerie.

En passant sous la domination de la maison de Bourgogne, le Hainaut, comme le reste de la Belgique, perdit ses destinées propres et son indépendance. A partir de cette époque, jusqu'au jour de sa délivrance, en 1830, notre pays, privé de nationalité et tour à tour gouverné par les Espagnols, les Autrichiens, les Français et les Hollandais, a vu sa gloire s'absorber dans les rayons de la gloire étrangère. Cependant plus d'un Belge s'est illustré dans les armées de ces diverses nations, et quelle que soit la bannière sous laquelle nos compatriotes aient combattu, nous avons le droit de revendiquer leurs noms trop longtemps confondus avec des noms étrangers et de les inscrire dans les fastes de la Belgique. Aussi, avons-nous cherché à réunir les titres épars des célébrités militaires du Hainaut, et nous sommes heureux de vous les rappeler.

Digitized by Google

Dans la croisade que la maison de Bourgogne entreprit contre les Turcs, en 1396, Jacques du Fay[33] et Henri d'Antoing[34] occupent le premier rang parmi les chevaliers du Hainaut qui suivirent la bannière de Jean de Nevers et combattirent les troupes de Bajazet.

Plus tard, en 1415, Jean de Verchin[35] et un grand nombre de chevaliers du Hainaut trouvent une mort glorieuse sur le champ de bataille d'Azincourt[36], où Jean de Ligne[37] et son fils aîné sont faits prisonniers, malgré des prodiges de valeur.

Sous le gouvernement de la maison de Bourgogne, le sang des valeureux soldats du Hainaut arrosa tous les champs de bataille où combattirent les armées de l'infortunée Jacqueline de Bavière, de Philippe le Bon, de Charles le Téméraire. On sait que les immortelles bandes d'ordonnance et cette cavalerie redoutée qui fit pendant longtemps la force et la gloire des armées des ducs de Bourgogne, se recrutaient principalement dans nos provinces.

Les Croy, les Lalaing, les Ligne, déjà célèbres depuis longtemps, ajoutèrent encore, à cette époque, à l'illustration de leurs noms.

Sous le règne de Charles-Quint, un chevaleresque gentilhomme du Hainaut, Charles de Lannoy[38], qui s'était élevé par son mérite jusqu'au poste éminent de vice-roi de Naples, contribua à la défaite de l'armée française à Pavie, le 24 février 1525, et reçut des mains de François I.er l'épée du royal prisonnier.

A la bataille de Saint-Quentin, le 10 août 1557, un brillant général, déjà justement renommé, et qui commandait la cavalerie espagnole composée en grande partie de Belges, assura le succès d'une journée où l'armée française fut détruite : c'était le jeune comte d'Egmond[39], le héros futur de Gravelines, la victime qu'attendait le glaive des bourreaux de Philippe II.

Durant les troubles du XVI.e siècle, les Espagnols promenèrent dans la Belgique la terreur et le carnage. Mais détournons les yeux de ces scènes d'horreur pour les arrêter un instant sur une noble et belle héroïne du Hainaut, Marie de Lalaing, princesse d'Espinoy[40], qui montre, en défendant Tournai assiégé par le prince de Parme au mois d'octobre 1581, qu'elle pouvait allier aux grâces de son sexe la vaillance d'un guerrier.

Digitized by Google

Pendant les guerres de l'invasion de Louis XIV, le territoire belge, malheureux théâtre de la lutte des puissances étrangères, ne se trouvait jamais défendu par le courage des enfants du pays. Nos régiments qui se sont illustrés sur plusieurs champs de bataille sous le titre de *régiments wallons*, une politique ombrageuse les envoyait combattre dans des contrées lointaines. C'est peut-être à cette cause qu'il faut attribuer la conquête si facile des provinces belgiques par les Français.

Ceux de nos compatriotes qu'un invincible penchant entraînait vers la carrière des armes, privés du bonheur de servir leur patrie, allaient offrir à l'étranger le bras qu'ils ne pouvaient armer pour une cause nationale.

C'est ainsi que Charles de Longueval, comte de Bucquoy[41], l'un des plus illustres guerriers du XVI.e siècle, combat tour à tour pour l'Espagne et pour l'Autriche. Commandant en chef des troupes impériales en Bohême, il rend les plus grands services à Ferdinand II, et au siége de Neuhausel, en 1621, affaibli déjà par seize blessures, il tombe frappé d'un coup mortel.

Ainsi, Jacques de Fariaux, vicomte de Maulde[42], après s'être distingué au siége de Valenciennes de 1656, à Villa-Viciosa, en Portugal, reçoit des États-généraux des Provinces-Unies la périlleuse mission de défendre Maestricht en 1673, et, pendant vingt-et-un jours de tranchée ouverte, dispute avec un courage et un talent dignes des plus grands éloges, cette importante place de guerre aux efforts de Louis XIV en personne, secondé par le génie de Vauban.

Ainsi, le général baron Henri de Pattey[43], qui fit ses premières armes au siége de Vienne, en 1683, se distingue en Hongrie, en Espagne, en Italie, et mérite par sa conduite sur vingt champs de bataille d'être rangé parmi les plus intrépides lieutenants du prince Eugène, l'un des grands capitaines des temps modernes.

Ainsi, Jean-Bonaventure-Thiéry Dumont[44], comte de Gages, chevalier de la Toison d'Or, vice-roi de Navarre, s'élève de grade en grade jusqu'au commandement en chef des armées espagnoles. A la tête de cette infanterie wallonne si justement

Digitized by Google

renommée par son inébranlable solidité, cet habile général signale sa bravoure en Espagne, en Italie, et fait surtout éclater ses talents militaires dans la célèbre retraite de Campo-Freddo dont Jean-Jacques Rousseau parle comme étant la plus belle manœuvre de guerre de son siècle.

Pendant la domination autrichienne, les régiments wallons prennent part à la mémorable guerre de Sept ans, et à leur tête ou dans leurs rangs se signalent Léopold-Philippe-Charles de Ligne, prince et duc d'Arenberg[45], Claude Lamoral, prince de Ligne[46], Joseph, comte de Murray[47], Charles François comte de Vinchant de Gontrœul[48], et tant d'autres nobles et vaillants enfants du Hainaut, dont les actions d'éclat sont restées ensevelies dans la poussière des champs de bataille.

A la même époque l'Espagne qui avait pu apprécier tant de fois l'intrépidité des gardes wallones, conservait à son service un grand nombre de Belges et comptait parmi eux un montois, Jean-Baptiste-Joseph Vanderbelem[49], qui s'éleva par son mérite aux grades les plus élevés.

La fin du règne de Marie-Thérèse fut pacifique et les dernières années du XVIII.e siècle n'offrirent à nos compatriotes que peu d'occasions de briller dans la carrière des armes.

Depuis la victoire de Jemmapes, qui ouvre les portes de la Belgique à la France, jusqu'à la journée de Marengo, les Belges vont encore s'illustrer dans des camps opposés, en combattant les uns sous le drapeau français, les autres sous les aigles autrichiennes. Parmi ces derniers, le comte de Clerfayt[50], est le plus redoutable adversaire que l'Autriche oppose aux armées républicaines. Déjà célèbre par l'habileté de sa stratégie, il dispute avec des forces inégales le triomphe à Dumouriez sur le champ de bataille de Jemmapes, et opère une admirable retraite. A la bataille de Nerwinden, et sous les murs de Louvain, il prend bientôt après une éclatante revanche, soutient sa réputation militaire en diverses rencontres, lutte vaillamment contre Pichegru et rentre en triomphateur à Vienne après la campagne d'Allemagne de 1795.

Digitized by Google

Sous les drapeaux autrichiens, nous voyons figurer parmi les officiers-généraux les plus distingués : Rodolphe-François-Michel Lelouchier[51], Louis de Wolff de la Marselle[52] et ses trois frères Élie de Wolff de Longpret, Jean de Wolff de Steenhuyzen et Eugène de Wolff de Cauderlier, Charles comte de Spangen[53], Jean-Gabriel marquis du Chasteler[54], de Mons; Charles Soudain de Niederwerth[55], d'Hyon.

Notre tâche serait trop longue si nous voulions épuiser la liste de tous les braves du Hainaut qui contribuèrent aux succès des armées françaises pendant les guerres de la république, du consulat et de l'empire.

Pour ne parler que de ceux qui ne sont plus et qui, à cette mémorable époque ou depuis parvinrent au grade de général, citons : Jean-Baptiste Lolivier[56] et Florent de Mahieu[57], d'Ath; Boussart[58], de Binche; Lamy[59], de Charleroi; Deverchin[60], d'Eugies; Vandamme[61], de Ghislenghien; La Hure[62], les deux frères Vincent[63] et Louis Duvivier[64], Clump[65], Criquillion[66], de Mons; Coitin[67], de Thuin; Deleplanque[68], Delobel[69], Sacqueleu[70], Thiery[71], de Tournai; Joseph Loix[72], de Wodecq.

Et à part ces illustrations militaires que l'empire ne nous montre qu'entourées d'une auréole de gloire, combien d'autres soldats du Hainaut, dont les noms ne sont pas venus jusqu'à nous mais qui, dans des rangs moins élevés, ont aussi prouvé que le sang des anciens Nerviens coulait dans leurs veines! Intrépides soldats dont les actions sont restées ignorées, et qui sont morts sans les voir inscrites sur une des pages glorieuses mais trop souvent ensanglantées du livre de notre histoire.

Lorsque la Belgique fut réunie à la Hollande pour constituer le royaume des Pays-Bas, nos provinces servirent encore de théâtre pour la lutte sanglante qui décida du sort de l'Europe. Nos bataillons, à peine reformés, combattirent dans les plaines de Waterloo et se trouvèrent du côté des vainqueurs.

Le règne du roi Guillaume fut pacifique, mais dans le patriotique effort qu'elle fit, en 1830, pour reconquérir sa nationalité,

Digitized by Google

la Belgique vit éclater de nouveau le courage de ses nobles enfants et les volontaires du Hainaut se dévouèrent sans hésiter à la cause de la liberté et de l'indépendance.

A l'énumération que nous venons de faire que de noms pourraient s'ajouter si un sentiment de discrétion, facile à comprendre, ne nous interdisait l'éloge des officiers supérieurs distingués que notre province est fière de compter encore dans les rangs de l'armée belge[74].

Nous venons de passer en revue de grands faits historiques, d'applaudir à de nombreux succès, d'évoquer de glorieux souvenirs; et pourtant nous n'avons fait que parcourir une page de nos annales!

Les exemples de nos aïeux doivent fortifier notre courage, nous rendre fiers du nom que nous portons, et nous unir, de plus en plus, dans l'amour de la patrie.

Aux époques des luttes guerrières, nous avons vu succéder enfin et pour jamais, nous l'espérons, l'ère des pacifiques conquêtes dans l'arène du progrès social. Cependant, libre et indépendante, la Belgique possède une armée où, sous l'égide d'un Roi cher au pays, se conservent intactes les traditions d'honneur des anciens Belges. Instrument de sage liberté et non de despotisme, cette armée ne servira jamais que la cause de l'ordre et de la civilisation, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, nos institutions ou notre indépendance étaient un jour menacées, elle saurait les défendre en marchant sous le drapeau national confié à sa valeur et à son patriotisme.

HIP. ROUSSELLE.

Digitized by Google

NOTES.

1. L'opinion qui range les Belges parmi les Gaulois qui entreprirent les expéditions contre l'Italie et la Grèce, a pour elle le témoignage de plusieurs auteurs anciens et notamment celui de Cicéron. Dans son plaidoyer pour le préteur Fonteius, accusé de concussions dans les Gaules, l'orateur romain reproche aux témoins belges, dont il met en doute la véracité, d'appartenir à une de ces nations qui ont autrefois dévasté le temple de Delphes et assiégé le Capitole. (*Cic. pro M. Fonteio XIII; — Fastes militaires de la Belgique,* ouvrage de mérite qui nous a été d'un grand secours pour notre travail, et dont nous pourrions invoquer l'autorité, pour ainsi dire à chaque page, si nous ne tenions pas à éviter les répétitions).

2. Les historiens ne sont pas d'accord sur le lieu du territoire nervien où se livra la bataille de la Sambre. Les uns, et c'est le plus grand nombre, désignent le village de Presle; les autres le village de la Buissière près de Merbes-le-Château. Il en est qui placent l'action sur l'Escaut au-dessus de Valenciennes, se fondant sur l'inadmissible hypothèse que les copistes auront écrit *Sabim* pour *Scaldim*. Le père Boucher pense que le combat a été livré dans les environs de Maubeuge. Cette dernière opinion, qui a pour elle l'autorité de Napoléon I.^{er}, est la plus plausible et la plus conforme au texte des Commentaires de César. (*Cæsar de bello gallico. lib. II. c.* 28).

3. Les opinions varient sur l'emplacement du camp de Cicéron, frère de l'orateur romain. Les uns le mettent où sont actuellement Mons, Tournai, Bavai; les autres à Waudrez près de Binche, à Velsique ou à Tervueren. La version la plus généralement adoptée aujourd'hui désigne le village d'Assche en Brabant. (Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I, p. 424).

4. La Notice des dignités de l'empire, rédigée probablement vers l'année 404 de notre ère, donne des renseignements précieux sur l'organisation militaire des romains et sur le contingent que les Nerviens fournirent aux

Digitized by Google

armées impériales. D'après la position des troupes énumérées dans ce document, il est permis de constater que le sol des principales contrées de l'empire a été arrosé par le sang du soldat nervien. Nos cohortes se distinguèrent dans la Gaule, en Italie, en Espagne, sur le Rhin, dans la Dacie, la Pannonie, l'Illyrie et la Thrace, et l'une d'elles, la brave première cohorte nervienne, a été affronter les ardeurs du soleil d'Afrique. Mais c'est principalement vers la Bretagne que les troupes auxiliaires belges ont été dirigées : nous comptons dans ce pays, à l'époque des Antonins, neuf cohortes et un régiment de cavalerie, et, sous le Bas-Empire, sept corps de troupes. La première cohorte nervienne citée plus haut faisait partie de l'armée romaine de la Bretagne. Elle avait dû se couvrir de gloire dans quelque bataille, car un décret d'Antonin de l'an 154 de notre ère lui donne l'épithète d'*augusta*, qui ne s'accordait ordinairement que pour des actes de courage. On croit que les Nerviens fournissaient un contingent dans la garde germanique des empereurs. (*Roulez, Du contingent fourni par les peuples de la Belgique aux armées de l'empire romain. Nouveaux mémoires de l'Académie royale de Belgique, tome XXVII*).

5. Dans le cent-trente-neuvième livre de ses histoires, dont il ne reste que des fragments, Tite-Live, faisant le récit de la guerre de Drusus contre les peuplades transrhénanes, parlait des faits d'armes éclatants des Nerviens *Senectius* et *Anectius*, auxquels il donnait le titre de tribuns. Ce titre ne pouvant s'entendre que des commandants de milice auxiliaire, il faut en conclure que dans l'armée de Drusus se trouvaient deux cohortes nerviennes, de 500 hommes chacune, ou une seule, de 1,000 hommes, commandées par deux chefs.

Vers l'an 398 les Nerviens combattirent en Afrique contre le rebelle Geldon. Le poète Claudien cite dans un de ses vers le Nervien *Félix* qui prit part à cette guerre et dont la fortune ne démentait pas le nom : *Nervius insequitur meritus que vocabula Felix.* (*Claudianus, de bello Geldenico, v. 441 ; — Roulez, ouvrage cité*).

6. Le comte Madelgaire, plus connu sous le nom de Saint-Vincent, naquit au village de Strépy, en Hainaut. Au retour de ses campagnes, il épousa, au château de Coursolre, la fille du comte Walbert, Waldetrude ou Waudru, la sainte patrone de Mons.

7. La terre d'Avesnes formait une des principales seigneuries du Hainaut. Gérard d'Avesnes était fils de Wederic II, dit le Barbu, seigneur d'Avesnes, de Condé et de Leuze. Captif chez les Sarrasins et exposé par eux, sur les remparts d'Arsur, aux traits de ses compagnons commandés par Godefroid de Bouillon, il émut si vivement ses bourreaux que ceux-ci brisèrent ses chaînes après la levée du siége, et l'envoyèrent à l'émir d'Ascalon qui le renvoya au roi de Jérusalem.

Digitized by Google

Lambert d'Avesnes, qu'on regarde comme proche parent de Gérard, fut exposé comme ce dernier par les assiégés d'Arsur aux coups des assaillants.

8. Raoul de Caën parle de ces deux braves chevaliers de Tournai, en désignant ceux qui escaladèrent des premiers les remparts de Jérusalem. (*Albert d'Aix, livre VII; — Michaud, histoire des croisades; — Michaux, aîné, chronologie historique des seigneurs d'Avesnes*).

9. Fils de Nicolas d'Avesnes et de Mathilde de la Roche, Jacques I d'Avesnes, acquit une grande renommée, dès son début dans la carrière des armes. Il se distingua par sa valeur et ses talents militaires dans toutes les guerres qui ensanglantèrent la Flandre, le Hainaut, le Brabant, le comté de Namur, à la fin du 12e siècle. Puis il partit pour la terre sainte, et après s'être signalé dans ces régions lointaines par un grand nombre d'exploits, il termina sa glorieuse carrière aux champs d'Arsur, ou d'Antipatride. Les détails de sa mort nous ont été transmis par les chroniqueurs anglais Bromton et Godefroid Vinisauf, qui rapportent: qu'après avoir chargé trois fois l'ennemi, Jacques d'Avesnes reçut un coup de sabre qui lui coupa une jambe. Il s'écria aussitôt: « ô Richard, venge ma mort! » et il se précipita de nouveau sur les infidèles. Mais dans la mêlée un musulman l'atteignit et lui coupa la main droite. Ainsi mutilé, il tomba de cheval et disparut au milieu des combattants. Ce fut un deuil général dans l'armée lorsque les croisés reconnurent parmi les morts un de leurs chefs les plus habiles et les plus intrépides. (*Doutreman, Constantinopolis Belgica; — Michaud, ouvrage cité; — Lebeau, précis de l'histoire d'Avesnes; — Michaux, aîné, ouvrage cité*).

10. A la célèbre bataille de Neuville, livrée en 1194, par Baudouin V *le courageux*, aux troupes réunies de Philippe-Auguste et du duc de Brabant et qui assura au comte de Hainaut la possession du comté de Flandre, le jeune Baudouin se mesura avec Henri, fils du duc de Limbourg, et porta un coup mortel à son adversaire.

11. Henri de Hainaut, seigneur d'Angre, fils de Baudouin V et de Marguerite de Flandre, naquit à Valenciennes, en 1177. Comme son frère Baudouin VI, il fit ses premières armes à la bataille de Neuville, et prit une part glorieuse à la cinquième croisade. Il fut nommé régent de l'empire d'Orient pendant la captivité de l'empereur de Constantinople, et lorsque l'on eut appris avec quelque certitude la mort de Baudouin VI, Henri de Hainaut ceignit la couronne impériale. Il fit des prodiges de valeur pour reprendre quelques-unes des villes de la Thrace tombées au pouvoir des Grecs et des Bulgares, et pendant les fêtes qui célébrèrent ses triomphes, il épousa la jeune Agnès, fille du marquis de Montferrat.

Digitized by Google

Eustache de Hainaut, son frère, pair du château de Mons, assista à la prise de Constantinople et mourut en terre sainte. (*Villehardouin, histoire de la conquête de Constantinople ; — Gislebert ; — Doutreman, Constantinopolis Belgica ; — Idem, histoire de Valenciennes ; — Michaud, ouvrage cité*).

12. Jacques II d'Avesnes, qui s'était déjà illustré dans la quatrième croisade, en combattant contre Malek-Adel, prit de nouveau la croix, à Mons, dans l'église de Sainte-Waudru, pendant le carême de l'an 1200, et partit pour la terre sainte avec Baudouin VI. Il se distingua, en 1203, à l'attaque du fort de Galata, situé sur le Bosphore, y fut blessé et n'échappa à la mort que grâce au courage d'un intrépide chevalier du Hainaut, Nicolas de Jenlain ; il séjourna quelque temps en Grèce, prit part à la conquête de l'île de Négrepont, au siége de Corinthe, et mourut en 1210. (*Michaux, aîné, ouvrage cité*).

13. Gautier d'Avesnes, qui s'était fait remarquer déjà comme un des plus braves compagnons d'armes de Baudouin VI, lors de la cinquième croisade, s'illustra surtout, en 1218, à la tête des Belges qu'il commandait au siége de Damiette. (*Michaux, aîné, ouvrage cité*).

14. Nicolas de Jenlain sauva la vie à Jacques II d'Avesnes, à l'attaque de la tour de Galata, en 1203.

15. Charles de Frasnes, né à Valenciennes, succomba, les armes à la main, à la bataille de Rusinum, en 1206, après une lutte opiniâtre contre les soldats de Joanice.

16. André de Jurbise fut tué à la bataille de Rusinum, où il commandait un corps d'armée.

17. La seigneurie de Wallincourt qui fait partie aujourd'hui de l'arrondissement de Cambrai, formait une des douze pairies du comté de Hainaut. Elle passa à la maison de Verchin, puis à celle de Melun, et en dernier lieu, le titre de pair de Wallincourt était porté par les princes de Ligne.

18. La famille de Trit tirait son nom du village et du château de ce nom près de Valenciennes.

19. Le cadre de notre discours ne nous a pas permis d'y faire entrer les noms de tous les chevaliers du comté de Hainaut et de l'ancien Tournaisis qui se sont distingués dans les guerres saintes ; mais nous en avons formé une liste générale, que nous donnons ici, et dont nous avons puisé les éléments dans : *Guillaume de Tyr ; — Robert d'Aix ; — Villehardouin ; — Gislebert ; — Jacques de Guyse* ; — *Doutreman*, ouvrages cités ; — *Meyerus, Annales flandriæ ; — Mirœi diplomatica. III, p. 72 ; — Cousin, histoire de Tournai ; — De Saint-Genois, les Pairies du Hainaut, p. XCV ; — Le Mayeur, les Belges ; — Michaud, histoire des croisades ; — Vanhassel, les Belges aux croisades ; — De Reiffenberg, histoire du*

Digitized by Google

comté de Hainaut; — Idem, Monuments pour servir à l'Histoire des provinces de Hainaut, de Namur et de Luxembourg, t. v, pp. CXXXVI et suiv.; — Trésor national, I, p. 261. — Quant à la charte d'Anchin de 1096, qui semble être un document apocryphe, nous n'avons pas cru pouvoir en invoquer l'autorité.

Liste des Chevaliers du Hainaut qui ont pris part aux Croisades.

1.re *Croisade.*

Gérard et Lambert d'Avesnes.
Gilbert d'Antoing.
Albert et Baudouin de Baillœul.
Eustache de Berlaymont.
Everard de Boussu.
Gilles de Chin.
Gérard de Chimai.
Pierre de Condé.
Anselme d'Enghien.
Gilborde de Fleurus.
Guillaume de Floyon.
Gui de Fresnes.
Antoine de la Hamaide.
Baudouin d'Havré.
Charles de Jeumont.
Gelifer de Lalaing.
Bernard de Ligne.
Baudouin de Mons.
Josserand du Quesnoy.
Charles de Robersart.
Gérard de Roisin.
Baudouin
Conon
Engelbert
Everard
Gislebert
Guicher
Guillaume
Letholde
Ludolphe
Thierri
} de Tournai.
Gérard et Gillion de Trazegnies.
Porus de Verchin.

2.e *et* 3.e *Croisades.*

Jacques I et Ives d'Avesnes.
Raoul d'Amin.
Mathieu d'Arbre et Hugues son fils.
Vautier d'Aulnoit.
Robert de Beaurain.
Henri, Chatelain de Binche.
Gilles de Chin.
Baudouin d'Erbelaincourt.
Caron et Gui d'Erbelaincourt.
Aleman de Fontaine.
Fancon et Gui de Fontaine.
Gautier et Arnoul de Gouy.
Jean de Hossel.
Raoul de Main.
Hélin de Maisnil.
Amand de Naast.
Jean et Ive d'Orc.
Richard et Thierri d'Orc.
Nicolas de Peruwelz et ses fils, Nicolas et Baudouin.
Gautier du Quesnoy.
Eustache du Rœulx.
Ive de Thumaide.
Gérard de Tournai.
Gilles de Trazegnies.
Otton de Trazegnies.
Yeuvain de Valenciennes.
Raoul de Vendegies.
Mathieu de Wallincourt.
Gautier de Wavrin.

Digitized by Google

5.e *Croisade.*

Baudouin VI, comte de Hainaut.
Jacques II d'Avesnes.
Gautier d'Avesnes.
Robert d'Ansin.
Othon d'Arbre.
Gérard de Saint-Aubert.
Guillaume d'Aulnoit.
Gilles et Nicolas de Barbençon.
Alman de Bavai.
Gislain, châtelain de Beaumont.
Druon de Beaurain.
Baudouin et Hervé de Beauvoir.
Hugues de Bellignies
Ysambart de Berlaymont.
Vautier de Bousies.
Gautier et Robert de Boussoit.
Gilles de Braine.
Allard de Chimai.
Jean de Choisy.
Jean Creton.
Baudouin et Elbrand d'Ellignies.
Gautier de Fontaine.
Charles de Frasnes.
Renaud de Fresnes.
Guillaume et Anfride de Gomegnies.
Cadés de Hain.
Eustache et Henri de Hainaut.
Ode de la Hamaide.
Wallerand de Haussy.
Hugues de Hollain.
Gui de Houdain.
Baudouin et Jean de Hove.
Gérard de Jauche.
Nicolas de Jenlain.
Eustache et Jean de Jeumont.
André de Jurbise.
Gautier de Ligne.
Baudouin de Lobbes.
Pierre de Louvegnies.
Josselain de Malehain.
Gérard de Mancicourt.
Eustache de Marquis.
Gautier de Maulde.
Renier de Mons.
Evrard de Montigny.
Hugues de Moulbais.
Baudouin de Neuville.
Gilles de Pamele.
Guillaume de la Porquerie.
Robert du Quesnoy.
Baudri de Roisin.
Baudouin de Rongies.
Eustache de Sars.
Sohier de Silly.
Raoul de Tournai.
Gilles de Trazegnies.
Jean et Renier de Trit.
Robert de Trit et Renier, son fils.
Baudouin de Valenciennes.
Guillaume de Vendegies.
Gautier de Vielis.
Alard de Ville.
Alexandre de Villers.
Mathieu de Wallincourt.
Helin de Wavrin.

20. Les chevaliers du Hainaut qui prirent part à la bataille de Bouvines sont :

Guillaume d'Avesnes.
Guillaume de Beaumont.
Jean du Biés.
Gautier de Bousies.
Arnould d'Escaillon.
Gilles de Gamerages.
Jacques de Gœgnies.
Thierry de la Hamaide.
Sohier de Hestrut.
Guillaume de Houdeng.
Fastre de Ligne.
Thierry de Ligne, son frère.

Digitized by Google

Godefroid de Longsart.
Raoul de Malogne.
Baudouin de Mons.
Gilles de Mont-Sainte-Aldegonde
Gautier de Quiévrain.
Eustache du Rœulx.
Jacques du Rœulx.
Gilles de Sart.
Hugues de Saint-Aubert.
Godefroid de Ville.
Fastre de Villers.
Hugues de Wallers.
Guillaume de Wavrechain.

21. Ce Gautier de Ligne est le même qui s'était déjà distingué en terre sainte, sous la conduite de Baudouin de Constantinople.

22. La vie de Jean II d'Avesnes, comte de Hainaut, fils de Jean I et de Alice de Hollande, se passa, pour ainsi dire, sur les champs de bataille. Son règne commencé en 1280 ne fut qu'une suite de guerres intestines causées par les prétentions rivales que faisait naître entre les princes le régime féodal. Jean II soutint contre les flamands une lutte opiniâtre pour la souveraineté de Lessines, Flobecq et autres terres voisines, et soumit Valenciennes, en 1295, après avoir battu Guy de Dampierre près de Marchiennes. Ce comte de Hainaut mourut en 1304.

Guillaume II d'Avesnes, comte de Hainaut, fils de Guillaume I et de Jeanne de Valois, mérita par sa bravoure le surnom de Guillaume *le hardi*. Il débuta dans la carrière des armes en prenant part, comme allié du roi d'Espagne, au siége de Grenade, en 1333. Politique aussi habile que guerrier intrépide, ce prince, après avoir longtemps gardé la neutralité dans la querelle entre l'Angleterre et la France, se décida à épouser le parti d'Édouard III, contre Philippe de Valois. Il s'empara de plusieurs villes du nord de la France, puis il entreprit une expédition en Prusse, et, pour prix de son courage, reçut des princes d'Allemagne l'offre de la couronne impériale, qu'il refusa par des considérations de famille. De retour de cette expédition, il alla assiéger Utrecht qui s'était soustraite par la révolte à son obéissance, et, enfin pour punir les Frisons d'avoir participé à cette révolte, il leur livra, près de Stavoren, le 27 septembre 1345, une mémorable bataille dans laquelle il fit des prodiges de valeur, tua de sa propre main le chef des Frisons, et tomba lui-même frappé d'un coup mortel.

23. Gautier d'Enghien se signala par sa bravoure parmi les chevaliers du Hainaut qui allèrent grossir les rangs de l'armée du comte de Flandre, en 1380, pour réprimer l'insurrection des Gantois. Il fut tué dans une embuscade, le 18 juillet 1381. (*Vinchant*, *Annales du Hainaut*).

24. Nicolas d'Espinoy, chevalier renommé du Hainaut, eut l'honneur de joûter contre le roi de France au tournoi qui eut lieu, en 1385, à l'occasion des fêtes du mariage de Jean, comte de Nevers avec Marguerite de

Digitized by Google

Bavière et de celui de Guillaume de Bavière et de Marguerite de Bourgogne. (*De Barante, histoire des ducs de Bourgogne*).

25. Jean de Donstiennes, autre chevalier du Hainaut, remporta le prix de la valeur au même tournoi de 1385. (*De Barante, ouvrage cité*).

26 Jean de Hainaut, sire de Beaumont, fils de Jean II d'Avesnes, et frère de Guillaume I, dit *le bon*, comte de Hainaut, fut un des plus vaillants chevaliers de son temps. Il avait épousé Marguerite comtesse héritière de Soissons et dame de Chimai. Il débuta dans la carrière des armes par un trait de hardiesse, capable seul d'immortaliser son nom: ce fut de reconduire en Angleterre Isabelle de Hainaut, sa nièce, femme d'Édouard II, que les intrigues des Spencers avaient forcée d'en sortir, accompagnée du jeune Édouard, son fils, et de quelques seigneurs anglais. Cette princesse infortunée, qui n'avait pas même trouvé auprès de Charles-le-bel, son beau-frère, l'appui qu'elle devait naturellement en attendre, s'était réfugiée, en 1326, dans les états du comte de Hainaut. Le sire de Beaumont, plus généreux que le roi de France, résolut de reconduire sa nièce en Angleterre, à la tête d'une armée. Il rassembla une troupe d'élite dont faisaient partie Henri d'Antoing, les sires de Bousies, de Boussoit, Wautier d'Enghien, les sires de Ghistelles, de Gomegnies, de Hénin, Michel de Ligne, les sires de Sars et de Semeries, débarqua à Sandwik et s'avança fièrement vers Londres dont il s'empara. Isabelle devenue maîtresse de la situation fit déposer son mari et couronner son fils Édouard III. Jean de Hainaut repassa la mer après cette glorieuse expédition. Peu de temps après, il revint en Angleterre pour secourir le jeune monarque contre le roi d'Écosse qui lui avait déclaré la guerre. Parmi les chevaliers du Hainaut qui suivirent le sire de Beaumont dans cette seconde entreprise, on remarquait Robert et Guillaume de Baillœul, les sires de Briffœul, de Faignolles, de Floyon, le seigneur d'Havré, chatelain de Mons, le sire de Montigny, Fastre du Rœulx. Après avoir fait briller sa valeur dans d'autres circonstances et avoir sauvé les jours du roi de France, qu'il retira de la mêlée à la sanglante bataille de Crécy, Jean de Hainaut mourut, le 11 mars 1356, et fut inhumé dans l'église des cordeliers de Valenciennes, auprès des comtes de sa maison. (*Chroniques de Froissart;—Hossart, histoire du Hainaut;—Le Mayeur, les Belges;— La Curne de Sainte-Palaye, mémoires sur l'ancienne chevalerie*).

27. Jean de Jeumont, seigneur de Marchiennes-au-Pont, grand bailli du Hainaut, conseiller et chambellan de Jean-sans-peur, duc de Bourgogne, se distingua dans la guerre contre les Frisons, que Guillaume de Bavière, comte d'Ostrevant, entreprit, en 1396, pour venger la mort de son grand-oncle, Guillaume II, tué à la bataille de Stavoren, en 1345. (*Vinchant, Annales du Hainaut; — De Barante, ouvrage cité*).

Digitized by Google

28. Michel de Ligne, deuxième de nom, fit partie de l'expédition que Jean, sire de Beaumont, conduisit en Angleterre, au secours d'Isabelle de Hainaut, épouse du roi Édouard II. Il est cité dans les Chroniques de Froissart et de Meyer, parmi les chevaliers dont la vaillance contribua le plus au succès de cette entreprise. En 1328, il assista à la bataille du Mont-Cassel, où il fut blessé en combattant près de son père Fastre II de Ligne, qui sauva dans cette affaire la vie au roi de France, Philippe de Valois, en lui faisant un rempart de son corps. Michel de Ligne fut tué en Hollande, le 24 septembre 1345, en combattant contre les Frisons, sous le drapeau de Guillaume, comte de Hainaut. (*Notice historique sur la maison de Ligne*).

29. Gautier de Mauny, l'un des personnages qui assistèrent au *vœu du Héron*, fut un des plus braves chevaliers du 14.e siècle. Ses talents militaires et politiques excitèrent l'admiration de ses contemporains et, dans la lutte fameuse d'Édouard III d'Angleterre contre Philippe de Valois pour la couronne de France, il se distingua, rapporte Froissart, par « de beaux faits d'armes et de belles prouesses. » De la Curne de Sainte-Palaye a inséré dans ses mémoires sur l'ancienne chevalerie une notice intéressante sur la vie de cet illustre chevalier du Hainaut.

30. Eustache de Ribaumont, né à Tournai, se fit remarquer au siége de cette ville, en 1340, et signala sa bravoure dans un combat singulier qu'il eut avec Édouard, roi d'Angleterre, près de Calais. Ce prince, combattant comme un simple chevalier, sous la bannière de Mauny, son général, s'attache à un guerrier qui ne le connaissait pas. C'était Eustache de Ribaumont. Celui-ci frappe sans ménagement son adversaire : deux fois le monarque anglais tombe sur ses genoux et deux fois il ne doit la vie qu'à la solidité de son armure. Pendant la durée de ce duel les français furent défaits et dispersés. Ribaumont se voyant isolé des siens, recule de quelques pas et se rend prisonnier du roi qu'il reconnait alors. Froissart fait un grand éloge de la bravoure de ce chevalier.

31. Gérard de Verchin, sénéchal du Hainaut, se distingua au siége de Cambrai de 1337, où il commandait un corps de troupes dans l'armée de Jean de Hainaut. Il mourut des suites d'une blessure qu'il reçut dans un tournoi à Mons en 1340. (*Vinchant, Annales du Hainaut; — Hossart, histoire du Hainaut*).

32. Eustache de Vertaing, surnommé le *fier-à-bras*, se fit remarquer par son courage dans l'expédition de Guillaume comte d'Ostrevant en Frise, en 1376. La terre de Vertaing était une Seigneurie du Hainaut.

33. Jacques du Fay, chevalier du Tournaisis, prit part à la croisade contre Bajazet; il fut fait prisonnier à la désastreuse bataille de Nicopolis, et n'échappa à la mort que par la protection des chefs tartares avec lesquels

Digitized by Google

il avait antérieurement combattu dans les armées du fameux Tamerlan. (*De Barante, ouvrage cité*).

34. Henri d'Antoing, fait prisonnier à la bataille de Nicopolis, fut massacré avec d'autres chevaliers du Hainaut par l'ordre du barbare Bajazet.

35. Jean de Verchin, sénéchal du Hainaut, ne signala pas seulement sa bravoure sur les champs de bataille; il fut dans les tournois un des plus brillants chevaliers de son époque. Il défia tous chevaliers, écuyers et gentilshommes de nom et d'armes au tournoi qui devait avoir lieu au château de Coucy, en 1402, en présence et sous l'autorité du duc d'Orléans. Il se distingua à la bataille d'Azincourt, où il trouva un trépas glorieux, le 25 octobre 1415. (*Vinchant, Annales du Hainaut; — De Barante, ouvrage cité*).

36. Liste des Chevaliers du Hainaut morts en combattant a Azincourt.

Arnould d'Audregnies.
Le sire de Chin.
Michel Du Chasteler.
Jean II de Croy et son fils Archambaut.
Englebert et Jacques d'Enghien.
Aleman des Ecaussines.
Jean et Philippe de Fontaine.
Jean de Grez.
Le sire de la Hamaide.
Simon d'Havré.
Thiery de Heetvelde.
Le sire de Jeumont.
Aubert de Merbes.
Robert et Charles de Montigny.
Jean, Pierre et Lancelot de Noyelles.
Le sire de Pottes.
Le sire du Quesnoy.
Le sire de Quiévrain.
Lancelot de Rubempré.
Le sire de Solre.
Louis de Vertaing.
Guillaume de Waudripont.
Jean de Werchin.

37. Jean de Ligne, deuxième du nom, baron de Ligne, maréchal du Hainaut, accompagna en Afrique le duc de Bourbon dans une expédition contre les infidèles, en 1390. Les chevaliers du Hainaut s'y distinguèrent selon leur coutume. En 1376, Jean de Ligne commanda, avec les seigneurs de Jeumont et de Werchin, l'avant-garde des troupes du Hainaut dans la guerre contre les Frisons révoltés. En 1405, il défendit la ville d'Ardes contre les Anglais. A la sanglante bataille que Jean, duc de Bourgogne, et Jean de Bavière livrèrent aux habitants de Liége, près de leur ville, le 23 septembre de l'an 1408, Jean de Ligne, à la tête de ses troupes, chargea deux fois les Liégeois, les rompit et décida leur défaite. Fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, Jean de Ligne fut emmené en Angleterre et dut

Digitized by Google

payer. pour sa rançon et celle de son fils, une somme de 14,400 écus. Il se signala encore sous Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, contre l'armée du Dauphin, en 1421, et mourut étant capitaine-général du Hainaut. (*Chroniques de Monstrelet et Saint-Remy; — De Barante, ouvrage cité; — Notice historique sur la maison de Ligne*).

38. Charles de Lannoy, fils de Jean de Lannoy et de Philippine de Lalaing naquit à Valenciennes en 1487. Prince de Sulmone, comte d'Ast et de la Roche, chevalier de la Toison-d'Or, grand écuyer et bailli des bois en Hainaut, gouverneur de Tournai, vice-roi de Naples, il mourut à Averse, le 6 novembre 1527. (*Doutreman, histoire de Valenciennes; — Le Mayeur, les Belges; — Nobiliaire des Pays-Bas*).

39. Lamoral, comte d'Egmont, prince de Gavre, baron de Fiennes et de Gaesbeck, chevalier de la Toison-d'Or, etc., naquit en 1522, au château de la Hamaide en Hainaut, dans l'ancienne châtellenie d'Ath. Il suivit Charles-Quint, en qualité de volontaire, dans l'expédition d'Afrique. Trois ans après, il succéda à René de Nassau, prince d'Orange, dans la charge de capitaine des lances et commanda au siége de Saint-Dizier. En 1546 il fit la campagne contre les princes allemands, sous les ordres de Charles-Quint, à la tête de l'une des cinq bandes d'ordonnances de grosse cavalerie, dont deux étaient destinées à la garde de l'empereur. Nommé capitaine-général de tous les chevau-légers levés aux Pays-Bas, il assura par sa bravoure le succès de la journée de Saint-Quentin, le 10 août 1557. L'année suivante, il remporta une victoire non moins éclatante près de Gravelines sur le maréchal de Termes qu'il fit prisonnier. Condamné par le conseil des troubles présidé par le duc d'Albe, il périt sur l'échafaud à Bruxelles, le 4 juin 1568.

40. Marie-Christine de Lalaing avait épousé Pierre de Melun, prince d'Espinoy, baron d'Antoing, sénéchal du Hainaut et gouverneur de Tournai.

41. Charles-Bonaventure de Longueval, comte de Bucquoy et de Gratzen, baron de Veaux et de Rosemberg, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, grand-bailli et gouverneur du comté de Hainaut; membre du conseil d'État de Sa Majesté catholique aux Pays-Bas et du conseil de guerre; général d'artillerie, commandeur de la Cambra de l'ordre de Calatrava, conseiller intime, chambellan et maréchal de camp, général des armées de l'empereur, naquit en 1571, et fut tué près de Neuhausel en Hongrie, le 3 juillet 1621, atteint de seize blessures dans la même affaire; il fut inhumé dans l'église des Cordeliers à Vienne, où on lui éleva un superbe mausolée. Le comte Charles de Bucquoy fut l'un des généraux le plus estimés de son temps. Il était fils de Maximilien de Longueval, premier comte de Bucquoy, tué au siége de Tournai en 1581, et de Marguerite de Lille, dame de

Digitized by Google

Fresnes, etc. Son fils Charles-Albert de Longueval, comte de Bucquoy, grand-bailli du Hainaut, chevalier de la Toison-d'Or, mort le 29 mars 1663, fut aussi capitaine d'une bande d'ordonnances. Il était général de cavalerie aux Pays-Bas. (*Le Mayeur, les Belges ; — Guillaume, lettre sur les bandes d'ordonnances; — Ch. Rahl, les Belges en Bohême*).

42. Jacques de Fariaux, vicomte de Maulde, fils de Antoine et de Jacqueline François, né à Mons le 8 janvier 1627, mourut à Ath le 26 avril 1695. Cet intrépide militaire assista à cinq siéges et à dix-neuf batailles. Le roi Charles II, qui l'avait nommé membre du conseil de guerre, érigea pour perpétuer le souvenir de ses nombreux services sa terre de Maulde en vicomté en 1679. Il avait été successivement grand-bailli du Hainaut par intérim, capitaine-général et gouverneur de la ville d'Ath. Feu M. le baron de Stassart a consacré à ce général distingué une notice biographique qui se trouve reproduite dans l'*Iconographie Montoise*.

43. Henri-Jacques baron de Pattey, naquit à Mons, le 22 août 1657, et mourut en cette ville le 18 avril 1722. Il parvint, de grade en grade, jusqu'au poste éminent de général de cavalerie et obtint, à la fin de sa carrière, le gouvernement militaire de Charleroi. (*Iconographie Montoise*).

44. Jean-Bonaventure-Thiéry Dumont, comte de Gages, est né à Mons le 27 décembre 1682 et mort à Pampelume le 31 janvier 1753. La vie de ce brillant homme de guerre, écrite par feu M. le baron de Stassart, est rapportée dans l'*Iconographie Montoise*.

45. Léopold-Philippe-Charles de Ligne, prince et duc d'Aremberg, duc d'Arschot et de Croy, prince de Porcéan, chevalier de la Toison-d'Or, feld-maréchal, gouverneur et grand-bailli du Hainaut, capitaine des gardes de l'empereur, né le 14 octobre 1690, était fils de Philippe-Charles-François, lieutenant-général des armées impériales, mort des blessures qu'il avait reçues à la sanglante bataille de Salankement contre les Turcs en 1691. Le prince Léopold d'Aremberg, entré de bonne heure dans l'armée Autrichienne, avait été nommé gouverneur de Mons après la bataille de Malplaquet. L'année suivante, il obtint le grade de feld-maréchal et devint généralissime des troupes impériales aux Pays-Bas; il conserva ce commandement jusqu'à sa mort, arrivée le 4 mars 1754 au château d'Héverlé, près de Louvain. De magnifiques funérailles lui furent faites à Mons en l'église de Sainte-Waudru. Léopold d'Aremberg aima et protégea les lettres. Voltaire le visita avec Madame du Châtelet en 1739, et ce qui l'honore particulièrement dans le monde littéraire, c'est sa générosité envers J.-B.te Rousseau, qu'il accueillit dans son exil à Bruxelles, et auquel il continua de servir une pension même après que le poète se fut montré ingrat. (*Vigneron, La Belgique militaire ; — Guillaume, histoire des régiments nationaux belges pendant la guerre de sept ans*).

Digitized by Google

46. Claude Lamoral, deuxième du nom, prince *de Ligne*, du Saint-Empire et d'Amblise, seigneur de Fagnoles, grand d'Espagne héréditaire de première classe, premier beer de Flandre, premier pair, sénéchal et maréchal du Hainaut, se distingua avec le prince Ferdinand son frère au siége de Belgrade, et reçut, l'année suivante, le grade de général-major au service impérial, en même temps que le titre de conseiller d'État d'épée honoraire du gouvernement des Pays-Bas. Chevalier de la Toison-d'Or, depuis 1721, feld-maréchal des armées de l'empereur Charles VI et de Marie-Thérèse, à partir de 1724, il fut nommé conseiller honoraire au nouveau conseil d'État des Pays-Bas, le 23 février 1725, et obtint la propriété du régiment wallon *Claude de Ligne*. Il était fils de Henri-Louis-Ernest, prince de Ligne, gouverneur et capitaine-général du duché de Limbourg, et de Jeanne d'Aragon et Benevides. Il mourut en 1766. (*Guillaume, histoire des régiments nationaux belges pendant la guerre de sept ans; — Notice historique sur la maison de Ligne*).

47. Joseph, comte de *Murray de Melgun*, chambellan de LL. MM. II., feld-maréchal des armées impériales, inspecteur-général de l'artillerie, conseiller aulique de l'empereur, colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie wallone, naquit à Tournai, le 6 août 1718. Ce régiment qui portait le nom de régiment d'*Arberg*, avait été donné en propriété, en 1768, au général Jean-Jacques de Murray de Melgun, qui s'était couvert de gloire pendant les guerres contre Frédéric II, lorsqu'il commandait le régiment de *Los Rios*. Joseph, comte de Murray eut en 1758, le gouvernement de Gand, puis celui d'Ostende. Commandant-général des troupes aux Pays-Bas, de 1781 à 1787, et gouverneur intérimaire du 19 juillet au 27 octobre 1787, il fut créé baron, le 16 septembre 1760, comte, le 25 octobre 1760. Il est mort à Vienne, en 1803. (*Guillaume, histoire des régiments nationaux belges pendant les guerres de la révolution française*).

48. Charles-François-Jean-Augustin, comte *de Vinchant de Gontrœul*, fils de Charles-Antoine-Joseph de Vinchant et de Marie-Madeleine-Joséphine Robert, dame héritière de Gontrœul, naquit à Mons, le 10 mai 1724. Il fournit une brillante carrière militaire et parvint, de grade en grade, dans l'armée autrichienne, au commandement du régiment d'*Arberg*, et au titre de général-major. Son fils Charles-Philippe-Joseph-Agathon, comte de Vinchant de Gontrœul, né à Mons, le 5 juillet 1755, se distingua aussi au service de l'Autriche et s'éleva par son mérite et son courage jusqu'au grade de colonel du régiment de Wurtemberg. Il se fit remarquer surtout pendant les guerres contre la république française, et mourut à Vienne, le 15 juillet 1798. (*Guillaume, histoire des régiments nationaux belges pendant la guerre de sept ans; — idem, idem, pendant les guerres de la révolution française*).

Digitized by Google

49. Jean-Baptiste-Joseph *Vanderbelem*, lieutenant-général (*Teniente-general*) dans les armées espagnoles, naquit à Mons, le 12 mai 1707, et mourut à Madrid au commencement du 19.e siècle. Entré au service de l'Espagne, il prit part à plusieurs expéditions, se fit remarquer par ses talents militaires et s'éleva, de grade en grade, jusqu'au premier rang parmi ses compagnons d'armes.

50. François-Sébastien-Charles-Joseph *de Croix*, comte *de Clerfayt*, feld-maréchal des armées autrichiennes, naquit au château de Bruille, commune de Waudrez, près de Binche, le 14 octobre 1733. Habile autant que brave, le comte de Clerfayt se distingua aux batailles de Prague, de Hochkirchen et de Lignitz, pendant la guerre de sept ans; fit avec succès les campagnes de 1788 et 1789 contre les Turcs et prit, en 1792, le commandement de l'armée autrichienne qui opérait contre la France. Après avoir, en 1795, attaqué successivement les trois armées françaises qui menaçaient l'indépendance de l'Allemagne, forcé toutes leurs positions, il couronna sa glorieuse carrière en faisant lever le siége de Mayence. Appelé à faire partie du conseil de guerre aulique, il mourut à Vienne, le 18 juillet 1798. (*Guillaume, histoire des régiments nationaux belges pendant les guerres de la révolution française; — Vigneron, la Belgique militaire*).

51. Rodolphe-François-Michel *Lelouchier*, général-major au service autrichien, naquit à Mons, le 29 septembre 1728. Il était fils de Nicolas-Joseph Lelouchier, conseiller au conseil souverain de Hainaut, et de Florence-Joséphine de Malengreau. Entré, comme volontaire, dans le régiment des dragons d'Arberg, en 1750, il s'éleva, de grade en grade, jusqu'à celui de colonel du régiment de Murray, qu'il obtint, en 1782, et à celui de général-major, qui lui fut accordé, en 1789. Il prit part à la guerre de sept ans contre la Prusse, se distingua à la bataille de Landthuitz, le 23 juin 1760, à celle de Lignitz, où il fut blessé grièvement, et contint, en 1787, l'insurrection namuroise. Il est décédé à Baudour, le 1.er nivôse an XIV, (22 décembre 1805), et il a été inhumé dans l'église de cette commune, où on lit, gravée sur une pierre tombale, une inscription rappelant les services de ce brave officier.

52. Louis-Dominique-Joseph-Regis *de Wolff de la Marselle*, fils de Jean-Alexandre de Wolff, écuyer, seigneur d'Ergy et de Saval, etc., naquit à Mons, le 13 mars 1747. Entré au service impérial à l'âge de 14 ans, il fit ses premières armes dans la guerre de sept ans, et parvint, en 1799, au grade de général-major. Toujours fidèle à la cause de l'Autriche qu'il servit avec autant de loyauté que de bravoure, il s'est couvert de gloire à la journée de Marengo. Le général de la Marselle, ayant pris sa retraite après la paix de Luneville, vint mourir dans sa ville natale, le 14 octobre 1804. Trois frères de cet intrépide officier, montois comme lui, Élie de Wolff de Longpret, Jean de Wolff de Steenhuyzen et Eugène de Wolff de Cauderlier

Digitized by Google

se sont aussi distingués, pendant les guerres de la république et de l'empire, au service de la maison d'Autriche. (*Guillaume, même ouvrage; — Iconographie montoise*).

53. Charles-Joseph, comte *de Spangen*, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, chambellan de l'empereur d'Autriche, fils de Charles-François-Pierre, baron et comte de Spangen et d'Uytternesse, membre de l'état noble du Hainaut et de Anne-Marie-Joséphine de Croix, sœur du général Clerfayt, naquit à Mons, le 5 août 1763, et mourut le 1.er avril 1824. Il devint colonel du régiment de *Clerfayt* et fut promu plus tard au grade de général-major. Il obtint une mention flatteuse dans le rapport du général Kray, pour la conduite brillante qu'il tint à Marchiennes-au-Pont, le 30 octobre 1793, dans l'attaque dirigée contre les Français. (*Guillaume, même ouvrage*).

54. Jean-Gabriel-Albert, marquis *du Chasteler*, né à Mons, le 22 janvier 1763, et non à Moulbaix, comme le disent certains biographes, était fils de François-Gabriel-Joseph du Chasteler, qui s'est fait connaître par ses travaux historiques et littéraires ; sa mère était une comtesse de Thurheim, de la ligne collatérale des ducs de Lorraine. Il fut l'un des meilleurs généraux que l'Autriche opposa à la France pendant les guerres de la révolution. Il est mort à Venise, le 10 mars 1825. (*Guillaume, même ouvrage; — Vigneron, ouvrage cité; — Iconographie montoise*).

55. Charles *Soudain de Niederwerth* naquit à Hyon, près de Mons, le 6 juin 1743. Il se destinait au barreau, mais après avoir obtenu à l'université de Louvain le grade de bachelier en droit, il entra au service autrichien, en 1765, en qualité de cadet dans le régiment wallon de Wurtemberg. Il fit sa première campagne en Flandre, dans la division commandée par le général Clerfayt, et mérita par sa belle conduite, pendant les guerres de 1792 à 1800, d'être promu successivement au grade de major, de lieutenant-colonel et de colonel. A la formation du régiment wallon, *Archiduc-Joseph*, le colonel Soudain fut appelé à l'honneur de le commander et se couvrit de gloire à la bataille de Marengo. Après le traité de Lunéville, il revint en Belgique goûter quelque repos au sein de sa famille, mais à la reprise des hostilités, en 1805, il reçut avec le grade de général le commandement d'une brigade chargée de la défense de Caldiero. Il déploya alors tant d'habileté et d'énergie qu'il tint en échec les troupes de Masséna, jusqu'à la retraite de l'archiduc Jean en Hongrie. A la suite des désastres qui frappèrent l'armée autrichienne, profondément découragé et blessé de n'avoir pas obtenu la justice qu'il méritait dans la relation officielle des affaires de Vérone et de Caldiero, il sollicita sa retraite et se retira à Bruxelles, où il mourut, le 3 février 1831. Le titre nobiliaire de Niederwerth lui fut accordé en récompense de la bravoure qu'il avait déployée, en s'emparant, en 1795, de l'île de Niederwerth, à la tête de

Digitized by Google

deux divisions du régiment de Wurtemberg. (*Guillaume, même ouvrage; — Iconographie montoise*).

56. Jean-Baptiste-Joseph *Lolivier* naquit à Ath, le 19 novembre 1749. Il servit d'abord dans le régiment wallon de *Clerfayt*, et, devenu aide-de-camp du général d'Alton, il suivit la mauvaise fortune de son chef en partageant volontairement sa captivité, quand celui-ci fut enfermé dans la forteresse de Luxembourg pour avoir laissé prendre Namur dont le commandement lui était confié. En 1792, Lolivier passa dans l'armée française et fit la campagne de Hollande en qualité d'adjudant-général du général Du Monceau. Puis il entra au service de ce pays, où il obtint le grade de général. Ayant été pensionné, il vint résider à Bruxelles; mais en 1803, Napoléon le rappela à l'activité et le chargea d'organiser le 112.e régiment de ligne dont il lui donna le commandement. Placé de nouveau dans les cadres de retraite en 1807, Lolivier mourut à Bruxelles en 1819. Cet officier distingué eut deux fils, Nicolas et Henri; l'aîné Nicolas fut un des plus braves généraux de l'armée belge; il est mort à Liége en 1854, étant lieutenant-général et commandeur des ordres de Léopold, de la Branche-Ernestine et de la Légion d'honneur; Henri, le cadet, est mort en 1832, étant colonel du 11.e régiment de ligne. Jean-Baptiste-Joseph Lolivier eut un frère aîné Louis-François-Joseph Lolivier, né à Ath, le 23 janvier 1748, qui servit aussi dans le régiment de *Clerfayt* et qui, après la bataille de la Trebbia, où il se distingua, obtint le grade de lieutenant-colonel et le titre de baron de la Trebbia. Ce dernier mourut prématurément à Vienne en 1804, ne laissant pour héritier de son nom qu'un fils, François-Louis-Florent Lolivier, né à Ath, le 14 octobre 1794, qui mourut en 1841 chez M.r De Gorge-Legrand, à Hornu, où il avait été envoyé, comme major du 1.er régiment de chasseurs à cheval, pour réprimer des troubles au borinage. (*Guillaume, même ouvrage*).

57. Florent-Joseph *de Mahieu de Diesveld*, général-major, né à Ath, le 28 mars 1778, mort à Ixelles, le 16 août 1853. Entré dans les chasseurs *Le Loup*, en qualité de cadet, le 20 mai 1793, il fit avec ce corps les campagnes de 1793 et 1794 à l'armée du Rhin et celles de 1795 à 1800 aux armées du Tyrol et d'Italie. Blessé plusieurs fois pendant ces guerres, il fut décoré de la médaille d'honneur, lors du licenciement du régiment des chasseurs *Le Loup*, le 1.er octobre 1802. Il passa plus tard au service de la France et devint chef de bataillon. Rentré dans sa patrie, à la chûte de l'empire, il fit partie de l'armée des Pays-Bas avec le grade de lieutenant-colonel commandant le 37.e bataillon de milice. Successivement commandant de place de Naerden, en 1821, et d'Ypres, en 1823, il fut promu au grade de colonel, en 1829. Après les événements de 1830, il obtint le grade de général-major avec le commandement militaire de la Flandre-Occidentale. Il a été pensionné, le 14 novembre 1834. (*Guillaume, même ouvrage*).

Digitized by Google

58. André-Joseph *Boussart*, baron de l'empire, général de division, commandeur de la légion d'honneur, chevalier de la couronne de fer, né à Binche, le 13 novembre 1758. Enrôlé, en 1776, en qualité de cadet dans le régiment wallon de *Vierset*, il prend part, trois mois après, à la guerre de Bavière, et obtient le grade de lieutenant porte-enseigne. En 1787, il donne sa démission; mais, en 1789, ses instincts militaires le portent à reprendre du service, et il entre avec le grade de capitaine dans l'armée des patriotes commandée par Van der Mersch. A la restauration du pouvoir autrichien en Belgique, il passe en France, où il est admis avec le grade de lieutenant dans l'armée du Nord, le 28 juillet 1791. A partir de cette époque, Boussart ne cesse pas de servir dans les armées françaises, et il se rend digne d'être cité parmi les plus braves officiers de la république, du consulat et de l'empire. Nommé capitaine, puis commandant d'une compagnie de dragons du Hainaut, il se distingue à la bataille de Jemmapes et reçoit, bientôt après, le grade de lieutenant-colonel. Il assiste ensuite à toutes les actions importantes de l'armée de Sambre et Meuse, passe en Italie, fait des prodiges de valeur à Mondovi, où il reçoit trois coups de sabre, au passage de l'Adda, à Lodi, à Castiglione et à Rivoli. Nommé chef de brigade, il se bat vaillamment à Mantoue, Bologne, Faensa, Ancône et Rome. Il suit le général Bonaparte en Égypte, et se signale dans toutes les rencontres; il enfonce les Mamelucks, à Chebreyss, culbute les janissaires aux Pyramides, et reçoit trois coups de feu à la bataille d'Aboukir. Général de brigade, le 9 vendémiaire an IX (23 septembre 1801), il rentre en France et s'occupe de l'organisation de différents corps. Nommé commandant de la légion d'honneur, le 15 juin 1804, il obtient, en 1806, le commandement de la 3.e brigade de la 2.e division de dragons de la grande armée envoyée en Prusse. Il prend une part glorieuse au succès de cette guerre, où il est de nouveau blessé. Au mois de décembre 1807, il est envoyé en Espagne, et gagne par sa valeur et au prix de son sang dans cette mémorable lutte, en 1808, le titre de baron avec un majorat, en 1809, la croix de chevalier de la couronne de fer et le commandement du 5.e corps de cavalerie, enfin, le 15 mars 1812, le grade de général de division. Les nombreuses blessures dont il était couvert ne lui permettant plus de reprendre la vie des camps, il s'occupe à Valence de l'organisation de diverses colonnes françaises. Au mois de juin 1813, deux de ses blessures se rouvrent, et le général Boussart, qu'on avait surnommé le *brave wallon*, se rend à Bagnères, où il meurt, le 10 août 1813. (*Vigneron, ouvrage cité; — Revue de Liége, t. I, pp. 45 et suiv.*).

59. *Lamy*, général de brigade du génie, né à Charleroi dans la seconde moitié du 18.e siècle, mort dans la même ville vers 1813. Il marche d'abord sous les drapeaux autrichiens et se distingue dans plus d'une circonstance; puis, après la seconde invasion de la Belgique par les armées républicaines,

Digitized by Google

en 1794, il entre au service de la France et parvient au grade d'officier général. (*Annuaire du Département de Jemmapes pour l'an* XII, *p.* 218).

60. François-Joseph *Deverchin*, adjudant-général, né à Eugies, le 25 avril 1746, mort à Frameries, le 24 juin 1807. Nommé lieutenant dans la 9.e compagnie franche, et, dix jours après, capitaine dans la 10.e compagnie, il assiste à la bataille de Jemmapes dans les rangs de l'armée républicaine, et est promu au grade de chef de bataillon, le 20 août 1793. Général de brigade dans l'armée des Ardennes, le 25 novembre suivant, il est appelé au poste d'adjudant-général, le 7 décembre 1798. Dans leur naïf et pittoresque langage, ses compatriotes du Borinage l'avaient surnommé le général *Gaillette*.

61. Nicolas-Joseph *Vandam*, général-major, commandeur de l'ordre de Léopold, chevalier de la légion d'honneur, né à Ghislenghien, le 1.er janvier 1786, mort en cette commune, le 23 janvier 1856. Appelé comme conscrit, en 1806, sous les drapeaux de l'empire, il est incorporé dans le 2.e régiment de l'artillerie de marine et fait partie des troupes qui furent envoyées au camp volant de Quelerme. Embarqué à bord de la *Néréide*, au mois de décembre 1810, et quelque temps après, à bord de la *Revanche*, il gagne le grade de fourrier, le 10 juillet 1811. Il passe dans les rangs de la grande armée, à l'ouverture de la campagne de Saxe, en 1813, et se fait remarquer par sa bravoure aux journées de Lutzen, de Bautzen, de Dresde, de Leipsig et à celle d'Hanau, où il mérite le brevet de sous-lieutenant. Dans la mémorable campagne de 1814, il assiste aux batailles de Montmirail, de Château-Thierry, et se signale par son intrépidité à l'affaire de Vaux- Champs. Après avoir obtenu sa démission du service de France, le 30 septembre 1814, il rentre dans sa patrie et prend part, comme premier lieutenant d'artillerie, à la bataille de Waterloo. Nommé capitaine le 15 janvier 1826, il reste dans l'armée des Pays-Bas jusqu'à la révolution de 1830, époque où, démissionné du service de la Hollande, il est admis dans l'armée belge comme major d'artillerie. Lieutenant-colonel, le 11 juin 1831, il commande l'artillerie de l'armée de la Meuse pendant la campagne du mois d'août de cette année. Aux événements de Hasselt, il établit son artillerie près de Prinshagen et arrête les colonnes hollandaises. A la tête du 3.e bataillon belge d'artillerie de siége et attaché à l'état-major du lieutenant-général Neigre qui commandait l'artillerie de l'armée du Nord, lors de l'arrivée du maréchal Gérard sous les murs d'Anvers, en 1832, il donne de nouvelles preuves de son intelligence et de son activité. Nommé colonel du 3.e régiment d'artillerie, le 5 mars 1836, et général-major, le 20 juillet 1842, il est admis à la retraite, sur sa demande, le 12 juin 1845, et revient, entouré de l'estime générale, mourir aux lieux qui l'ont vu naître. (*Vigneron, ouvrage cité*).

62. Louis-Joseph *La Hure*, baron de l'empire, lieutenant-général, grand-

Digitized by Google

officier de la légion d'honneur et de l'ordre de Léopold, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, né à Mons, le 29 décembre 1767, mort à Wavrechain (France), le 26 octobre 1853. Il achevait ses études à l'université de Louvain lorsque la révolution belgique éclata. En 1788, il s'enrôle dans l'armée des patriotes et entre avec le grade de fourrier dans le régiment du Hainaut (infanterie). Nommé sous-lieutenant, en 1789, il fait la campagne de 1790 contre les troupes autrichiennes, et se retire en France après le triomphe de l'armée impériale. Admis comme lieutenant dans la légion belge organisée à Lille, La Hure combat dans les rangs de l'armée de Luckner et prend une part honorable aux engagements qui eurent lieu sur la frontière. Il assiste au bombardement de Lille, à la prise de la citadelle d'Anvers, aux batailles de Neerwinden, d'Hondschot, et à presque toutes les affaires de la campagne. Promu au grade de chef de bataillon, en 1793, il fait la guerre de Hollande, à la tête d'un bataillon de chasseurs-tirailleurs belges. Il se distingue aux prises d'Utrecht, d'Amsterdam, de Harlem et se couvre de gloire à Alkmaer, en s'emparant de la flotte hollandaise prise dans les glaces du Texel. A la tête de la 15.e demi-brigade d'infanterie légère, composée exclusivement d'anciens volontaires belges, La Hure passe d'abord à l'armée de Sambre-et-Meuse et prend part aux travaux de cette armée sur le Rhin et en Allemagne. Puis il se rend en Italie avec la division du général Bernadotte, donne des preuves de la plus grande intrépidité aux passages du Tagliamento, de l'Izonzo, et mérite, à la prise de Gradisca, d'être cité par le général Bonaparte dans le bulletin officiel. Après la paix de Campo-Formio, le colonel La Hure, à la reprise des hostilités, rend d'importants services à l'affaire de Civita-Castellana et reçoit du Directoire une lettre de félicitation et un sabre d'honneur pour sa belle conduite. Il contribue ensuite à la prise de Naples, se distingue à la bataille de la Trebbia, où il est grièvement blessé, et obtient le grade de général de brigade. Forcé par ses blessures à renoncer au service actif, il est envoyé, en 1801, au corps législatif par le département de Jemmapes qui lui continue son mandat jusqu'à l'abdication de Napoléon. Lors de l'institution de l'ordre de la Légion d'honneur, La Hure reçoit la croix de commandant. Chargé successivement par l'empereur de plusieurs fonctions importantes, entre autres de celles de major-général de la 5.e légion de réserve de l'intérieur, et de commandant du département du Nord, en 1809, il marche vers l'Escaut avec tout ce qu'il peut réunir de troupes et de gardes nationaux pour arrêter les anglais qui viennent de paraître devant Flessingue. En 1813, il est créé baron de l'empire avec une riche dotation qu'il ne toucha jamais; l'année suivante il déploie une courageuse énergie lors de l'invasion du territoire français par les alliés. Après les événements de 1814 il obtient en France des lettres de naturalisation, la croix de S.t-Louis, et demande sa retraite sous la restauration; mais en 1830 il reprend du service et est appelé par Louis-Philippe au

Digitized by Google

commandement du département du Nord. (*H. Delmotte, Notice sur le général La Hure; — A. Leroy, Les hommes et les choses du nord de la France et du midi de la Belgique; — Vigneron, ouvrage cité; — Iconographie montoise*).

63. Vincent-Marie-Constantin *Duvivier*, lieutenant-général, officier de la légion d'honneur et de l'ordre de Léopold, chevalier de l'ordre militaire de Guillaume, né à Mons, le 12 décembre 1774, mort dans la même ville, le 3 novembre 1851. Entré au service comme volontaire aux hussards de Jemmapes, le 18 janvier 1793, il prend part comme sous-lieutenant dans les rangs de l'armée de Sambre et Meuse, à toutes les actions importantes qui signalèrent les années 1793 et 1794. Plus tard, il donne des preuves éclatantes de sa bravoure sur les champs de bataille de l'Italie et de l'Égypte, et surtout au combat d'Aboukir, où il est dangereusement blessé. Le 22 ventôse an VIII, le général Menou propose au premier consul d'accorder un sabre d'honneur au capitaine Vincent Duvivier. Rentré en France après l'expédition d'Égypte, ce brave officier obtient le brevet de chef d'escadron du 21.e régiment de dragons et fait, en cette qualité, partie du camp de Boulogne Dans les rangs de la grande armée, il se distingue ensuite dans les sanglantes journées d'Austerlitz, d'Iéna et d'Eylau. Les fatigues de ses campagnes, jointes à ses blessures, le forcent à prendre sa retraite, le 2 juillet 1807, et il revient dans sa ville natale. Mais en 1809, lors de la descente des Anglais dans l'île de Walcheren, il est nommé chef d'une cohorte de la garde nationale du département de Jemmapes, et, en 1813, appelé à faire partie du conseil d'administration de cette garde, il remplit avec autant de zèle que de distinction les fonctions d'adjudant-major de la légion commandée par le comte Maurice de Caraman de Boussu. A la chûte de l'empire, il reçoit du gouvernement des Pays-Bas, le 16 décembre 1814, le commandement de la place de Mons, qui lui reste confié sous le gouvernement belge, depuis 1830 jusqu'au 16 janvier 1841, époque où Duvivier fut admis à la retraite avec le grade de lieutenant-général. Le conseil communal de cette ville, interprète des sentiments de regrets qu'inspirait cette retraite, offrit alors un sabre d'honneur à ce militaire distingué. (*Vigneron, ouvrage cité; — Le Nécrologe universel du XIX.e siècle*).

64. Le baron Ignace-Louis *Duvivier*, frère du précédent, lieutenant-général, grand officier de l'ordre de Léopold, commandeur de la légion d'honneur, chevalier de l'ordre militaire de Guillaume, né à Mons, le 16 mars 1777. A peine âgé de seize ans, il s'engage, comme volontaire, le 15 juillet 1793, au 5.e régiment de hussards. Dirigé avec ce corps vers l'armée de Hollande, il assiste aux batailles de Bois-le-Duc, de Nimègue et à celle de Benthem, où il est blessé. Le 25 décembre 1795, il entre au 3.e régiment de dragons et se fait remarquer, par son intrépide

Digitized by Google

audace, en Italie, aux journées de Caldiero, de Montenotte et de Rivoli. Il gagne rapidement ses premiers grades, reçoit, le 15 avril 1800, l'épaulette de sous-lieutenant de dragons, et passe, le 26 octobre suivant, dans la garde à cheval des consuls. A la bataille de Marengo, il montre sa bravoure dans les rangs de la garde consulaire conduite par Kellerman. Rentré en France avec le premier consul, le jeune Duvivier est promu au grade de lieutenant et envoyé au camp de Boulogne avec son régiment. Admis, en conservant son grade, dans les grenadiers à cheval de la garde impériale, il assiste, à partir de cette époque, à toutes les batailles de la sanglante épopée qui se termina à Waterloo. Il se bat vaillamment à Austerlitz, à Iéna, et obtient, le 6 avril 1807, le grade de capitaine-adjudant-major dans la garde, pour prix de sa brillante conduite dans la fameuse charge de cavalerie de la bataille d'Eylau, où il reçoit deux blessures. Lors de la nouvelle guerre d'Allemagne, en 1809, le capitaine Duvivier se distingue aux journées d'Abensberg, d'Essling, de Wagram, de Lobau, où il est encore blessé et gagne sur le champ de bataille, la croix d'officier de la légion d'honneur. Il passe ensuite à l'armée d'Espagne et prend part aux actions les plus mémorables qui eurent lieu dans la Péninsule pendant les dernières années de l'occupation française; il y gagne son brevet de chevalier de l'empire et la constitution d'un majorat. Au mois de février 1811, il est nommé major au 4.e régiment de chasseurs à cheval, pour sa belle conduite à Somo-Sierra, et c'est en cette qualité qu'il se joint à l'immense armée destinée à périr, presque tout entière, sous les neiges de la Russie. Échappé à ce grand désastre, le major Duvivier reçoit l'ordre de rentrer en Saxe, et prend part à tous les épisodes de la nouvelle campagne commencée en 1813. Il se distingue à Lutzen, et mérite par sa fermeté à Bautzen, non seulement d'être cité à l'ordre du jour de l'armée, mais encore d'être promu au grade de colonel-commandant le 2.e régiment de cuirassiers Quatre coups de sabre, trois coups de lance, quatre chevaux tués sous lui, attestent l'éclatante bravoure que déploya le colonel Duvivier, à la tête du 16.e régiment de chasseurs à cheval, dans les dernières affaires qui précédèrent la chute de l'empire. De retour dans sa patrie, il est admis, le 14 décembre 1814, dans l'armée belge, avec le grade de colonel, et, en cette qualité, il commande, à Waterloo, le 8.e régiment de hussards. Nommé général-major, le 2 décembre 1816, et investi, le 14 mars 1820, du commandement du Hainaut et de la cavalerie de la 6.e division militaire, il est créé baron, le 15 mars 1823, par un arrêté du roi Guillaume, qui n'est, pour ainsi dire, qu'un acte de confirmation d'un titre promis au brave Duvivier dans les derniers jours de l'empire. Le 5 octobre 1830, le baron Duvivier est élevé par le gouvernement provisoire de la Belgique au grade de général de division, et, après avoir rendu comme inspecteur de la cavalerie, des services signalés à l'organisation de cette arme, il prend

Digitized by Google

sa retraite, le 17 mai 1842. Il est mort, dans sa ville natale, le 5 mars 1853, emportant l'estime et les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. (*Le Constitutionnel de Mons, année* 1853, *N.° 54; — Vigneron, ouvrage cité*).

65. Ignace-Joseph-Martin *Clump*, lieutenant-général, commandeur de la légion d'honneur et de l'ordre de Léopold, né à Mons, le 12 novembre 1781, mort à Gand, le 20 septembre 1855. A l'âge de seize ans, le 19 juin 1798, il entre comme simple soldat dans la 24.e demi-brigade d'infanterie légère des armées de la république française et fait la campagne de 1799 sur les côtes du Nord. Il passe à l'armée d'Italie et reçoit sa première blessure sur le champ de bataille de Marengo. Atteint une seconde fois d'un coup de feu à la jambe droite, au passage du Mincio, Clump rentre en France, et, bientôt après, dirigé vers Bordeaux, il fait partie de ces colonnes intrépides commandées par le général Gouvion-Saint-Cyr, et qui prirent le nom d'armée des côtes de l'Océan. Après la levée du camp de Boulogne, où il se trouve avec son régiment, Clump assiste à la victoire d'Austerlitz et plus tard, en 1806, il prend part aux journées d'Iéna, d'Eylau, à celle de Friedland, où il sauve de la mêlée son colonel grièvement blessé, et reçoit lui-même une nouvelle blessure. La croix de la légion d'honneur, qui lui fut remise sur le champ de bataille par le maréchal Ney, fut la récompense de la belle conduite du brave montois dans cette sanglante affaire. Pendant la campagne de Saxe, en 1809, il arrive au grade d'adjudant-major des grenadiers et des voltigeurs réunis d'Oudinot, pour la bravoure qu'il montre à Ratisbonne, à Aspern, à Essling, où il est blessé d'un coup de feu dans le ventre, puis à Wagram. Après avoir franchi le Rusbach, Clump est encore atteint de deux coups de feu dans la brillante attaque où le centre de l'armée de l'archiduc Charles fut enfoncé. Guéri de ses blessures, il vole à de nouveaux dangers, part, en 1810, pour l'armée de Portugal et assiste aux journées de Burgos et de Madrid. Promu au grade de capitaine-adjudant-major, le 4 janvier 1811, il fait en cette qualité la campagne de Russie, où il se distingue dans plusieurs rencontres, à Valentino, à Borodino, et reste prisonnier de guerre à la capitulation de Dantzig. De retour dans sa patrie, il est admis, en 1815, dans l'armée des Pays-Bas, avec son grade de capitaine; mais victime d'une injustice, il n'obtient qu'en 1828 le grade de major. Après la révolution de 1830, Clump parvient successivement aux grades de lieutenant-colonel, de colonel, et, à la tête de son régiment, il déjoue, en 1841, le complot de Van der Smissen, à Anvers. Élevé alors au grade de général de brigade, il reçoit un sabre d'honneur de ses anciens compagnons d'armes, en témoignage de sa noble conduite. Bientôt après, il se distingue à Louvain, en protégeant la retraite de l'armée belge et entend de la bouche du roi Léopold ces justes et flatteuses paroles: « Mon bon général Clump, vous nous avez tous sauvés. » Appelé, le 14 octobre 1834, au commandement militaire de la Flandre-Orientale, il est

Digitized by Google

promu, cinq ans après, au grade de lieutenant-général. Mis à la retraite, le 11 août 1847, il accepte, le 16 septembre 1848, le commandement de la garde civique de Gand qu'il conserve jusqu'à sa mort. (*Vigneron, ouvrage cité; — Félix Hachez, notice sur le général Clump; — Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut,* II.e *série, t.* IV; *— Iconographie Montoise*).

66. Maximilien-Joseph *Criquillion,* général-major, chevalier de la légion d'honneur et de l'ordre de Léopold, né à Mons, le 24 janvier 1785, s'engage, le 28 février 1806, aux escadrons de guerre de la garde impériale. Il fait ses premières armes dans la campagne de cette année, est blessé d'un coup de sabre à Eylau, le 8 février 1807; il prend part, en qualité de sous-lieutenant dans le 8.e régiment de dragons, aux guerres de 1808 et 1809, en Prusse et en Pologne, à celles de 1810 et 1811, en Espagne et en Portugal, puis, comme lieutenant du 3.e régiment de lanciers, à la désastreuse expédition de Russie; il reçoit deux coups de feu à Polotsk, le 11 septembre 1812, combat en Saxe, en 1813, gagne l'épaulette de capitaine, et défend le territoire français, en 1814, contre l'invasion étrangère. Démissionné sur sa demande, le 25 janvier 1815, il prend du service dans l'armée des Pays-Bas, entre comme capitaine au 2.e régiment de carabiniers, assiste à la bataille de Waterloo, est nommé major le 2 septembre 1815, passe au régiment de lanciers, n.o 10, le 19 février 1819, et au régiment de cuirassiers, n.o 1, le 20 décembre 1826, avec le grade de lieutenant-colonel. Libéré du service de la Hollande, le 12 décembre 1830, il est nommé par le gouvernement belge commandant de la province de Brabant, le 19 octobre 1831, conseiller à la haute cour militaire, le 7 janvier 1835, et général-major, le 21 juillet 1845. Admis à la retraite, le 7 septembre 1848, le général Criquillion est mort, à Bruxelles, le 13 août 1854.

67. Charles-Alexandre *Coitin*, général-major honoraire, chevalier de la légion d'honneur et de l'ordre de Léopold, né à Thuin, le 23 février 1784, mort le 29 juin 1847. Entré au service comme simple soldat au 5.e régiment d'infanterie légère, le 3 avril 1805, il prend part à la campagne de Prusse, et, dans la guerre contre la Suède, il assiste aux affaires de Griswaldt, de Grimm et au siége de Stralsund. Dans la campagne d'Allemagne, en 1809, il se conduit avec bravoure aux journées d'Eversberg, d'Essling, de Raab et à celle de Wagram, où il est grièvement blessé. Aussitôt rétabli, Coitin passe en Espagne, se bat à Lérida, à Mequinenca, à Bonsaco et entre un des premiers dans la forteresse de Tarragone enlevée d'assaut, le 28 juin 1811. Nommé sous-lieutenant, le 13 mars 1812, il se trouve à la bataille de Vittoria. Blessé, le 30 juillet 1813, sous les murs de Pampelune, il est nommé lieutenant, le 7 octobre suivant, et capitaine, le 5 février 1814. Il se distingue surtout à la fameuse bataille de Toulouse, où, chargé de commander son bataillon après la mort de ses chefs et blessé lui-

Digitized by Google

même, il défend avec une intrépidité remarquable l'une des cinq redoutes que le maréchal Soult avait fait élever sur les collines qui couvrent la ville. Coitin continue à servir dans les armées françaises après 1814 et combat dans ses rangs à Waterloo. Rentré dans sa patrie peu de temps après, il n'est rappelé à l'activité de service, avec son grade de capitaine, que le 12 février 1817. Nommé major, puis lieutenant-colonel du 1.er régiment de ligne, au mois d'octobre 1830, il reçoit la mission de réorganiser ce régiment, et, lorsque ses blessures et les fatigues de ses nombreuses campagnes le forcent de solliciter sa retraite, il l'obtient avec le titre de général-major honoraire. (*Vigneron, ouvrage cité*).

68. Jean-Baptiste-Louis-Joseph *Deleplanque*, général-major, officier de la légion d'honneur et chevalier de l'ordre de Léopold, né à Tournai, le 16 août 1787, mort à Gand, le 23 février 1847. Entré au service comme simple soldat dans le 2.e régiment de chasseurs à cheval, le 1.er avril 1805, il fait ses premières campagnes en Allemagne, pendant les années 1806 et 1807. Dirigé sur l'Espagne, à la fin de 1808, il assiste, le 23 novembre, à la bataille de Tudela et prend part au mémorable siége de Sarragosse. Rentré en France pour se rétablir de deux blessures graves reçues à ce siége, il fait partie, en 1812, de la grande armée expédiée en Russie. Il est nommé sous-lieutenant pendant cette terrible guerre, et lieutenant, dans les premiers jours de 1813. A la chute de l'empire, Deleplanque reste au service de la France, comme officier-instructeur, et mérite l'épaulette de capitaine-adjudant-major dans les chasseurs du roi, au mois d'octobre 1814. Aide-de-camp du général Pajol dans le courant de la même année, il combat à Waterloo, dans les rangs de l'armée française et obtient sa pension en décembre 1815. Rentré dans sa patrie, en 1816, il ne prend point de service sous le gouvernement des Pays-Bas, mais il offre son bras à la Belgique indépendante. Nommé commandant de place à Tournai, le 16 octobre 1830, avec le grade de lieutenant-colonel, il organise dans cette ville plusieurs légions de volontaires Promu dans la même année au grade de colonel, il est élevé à celui de général-major, le 1.er août 1853. Investi, le 19 juillet 1845, des fonctions de gouverneur-militaire de la Flandre-Orientale, il les conserve jusqu'au jour de sa mort. (*Vigneron, ouvrage cité*).

69. Simon-Jean-Baptiste-Joseph *Delobel*, né à Tournai, le 24 juin 1781, général-major, officier de l'ordre de Léopold, chevalier de la légion d'honneur, décoré de la croix de fer, chevalier de 4.e classe de l'ordre militaire de Guillaume. Entré comme volontaire au 27.e régiment de chasseurs à cheval, le 22 mars 1807, Delobel passe par tous les grades de sous-officier, est nommé sous-lieutenant, le 8 janvier 1814, et quitte le service de la France, le 26 août de la même année. Il fait les campagnes de 1807, dans la Poméranie-Suédoise; celles de 1808, 1809, 1810, 1811, 1812 et 1813,

Digitized by Google

en Espagne ; celles de 1814, en Allemagne et en France. Pendant ces guerres il reçoit cinq blessures graves, la première dans l'affaire contre l'Empecinado espagnol, la seconde, à la bataille de Vuelta, la troisième, à la journée de Vittoria, où il eut son cheval tué sous lui, la quatrième, dans une charge de cavalerie à Naumbourg, et la cinquième à Vitry-le-Français. Rentré dans sa patrie, en 1814, Delobel sert dans le régiment de chevau-légers belges, et dans celui de cuirassiers, n.° 2. Il assiste en qualité de lieutenant de ce régiment à la bataille de Waterloo, où il est encore blessé d'un coup de sabre au front. Parvenu au grade de capitaine-commandant au régiment de cuirassiers, n.° 9, il obtient du gouvernement hollandais sa démission sur sa demande, le 15 octobre 1830. Quelques jours après il entre dans l'armée belge comme major de cavalerie et est élevé, le 9 novembre suivant, au grade de lieutenant-colonel du régiment de cuirassiers. Il se distingue dans la campagne de 1831, et particulièrement à l'affaire de Cortessem, où, avec deux escadrons du régiment qu'il commande, il arrête la marche d'une colonne hollandaise pendant trois heures, en avant du village, ce qui donne le temps à l'armée de la Meuse de prendre position. Appelé au commandement du 2.e régiment de cuirassiers, le 1.er juillet 1836, et élevé au grade de colonel, le 26 mai 1837, il devient commandant de la province de Luxembourg, le 17 novembre 1842, et général-major, le 26 février 1847. Admis à la retraite, le 15 août 1847, Delobel est décédé à Saint-Josse-ten-Noode, le 30 novembre 1856. (*Vigneron, ouvrage cité; — Annuaire militaire pour* 1857).

70. Charles *Sacqueleu*, adjudant-général et chef d'état-major de la division Watrin, né à Tournai, le 23 janvier 1769, s'engage comme volontaire, en 1793, dans un corps franc de l'armée, où il est admis d'emblée avec le grade de capitaine; attaché, bientôt après, à l'état-major du général Watrin, dont il fut longtemps l'aide-de-camp et l'ami, il sert avec distinction dans les armées du Nord, du Rhin, de la Vendée, d'Italie; puis il fait partie de l'expédition d'Irlande, et, au mois de février 1798, de la première expédition de Saint-Domingue, sous les ordres du général Hédouville. Plus tard, il se distingue aux batailles de la Trebbia, de Novi, de Reggio, de Modène, de Castellamare, de Gênes, et on lui confie à cette époque, en récompense de ses services, le poste distingué d'adjudant-général; il défend ensuite avec autant de talent que d'énergie Porto-Ferrajo assiégé par les Anglais, et nous le retrouvons, au mois de mars 1801, à la tête de l'état-major de l'armée d'observation du Midi. Enfin, en février 1802, il s'embarque de nouveau pour Saint-Domingue, avec la deuxième expédition commandée en chef par le général Leclerc, beau-frère du premier consul. Cet officier plein d'avenir, qui avait affronté le trépas sur vingt champs de bataille, succombe dans ces contrées lointaines aux atteintes de la fièvre jaune, le 11 mai 1803, à peine âgé de 35 ans. Il était, à l'époque

Digitized by Google

de sa mort, gouverneur militaire de Cayes, ville et port d'Haïti. (*Annuaire du département de Jemmapes, de l'an XIII, pp. 186; — Renseignements de la famille*).

71. André-Joseph *Thiery*, général-major, officier de l'ordre de Léopold, chevalier de la légion d'honneur, né à Tournai, le 23 juillet 1791, entre au service de la France, le 15 septembre 1811, comme sous-lieutenant au 1.er bataillon de la cohorte de l'Escaut. Il fait les campagnes de 1811 et de 1812 sur les côtes du Nord (France), et, le 21 janvier 1813, il est démissionné sur sa demande. Incorporé dans le 1.er régiment des gardes d'honneur, le 29 juin 1813, il fait la campagne d'Allemagne, reçoit un coup de feu à la jambe droite au-delà de Dresde, le 14 septembre 1813, et prend part à la lutte des armées impériales défendant le territoire français contre l'invasion étrangère, en 1814. Il passe ensuite aux gardes du corps du roi, le 15 juin 1814, et est licencié quelque temps après. De retour en Belgique, il entre comme lieutenant au régiment des hussards, n.° 8, dans l'armée des Pays-Bas, le 13 décembre 1814, et assiste à la bataille de Waterloo, le 18 juin 1815. Il continue à servir dans l'armée hollandaise jusqu'en 1830, époque où il passe au service de la Belgique. Nommé major au 1.er régiment de lanciers, le 13 novembre 1830, il arrive successivement aux grades de colonel du 2.e régiment de lanciers, le 26 mai 1837, de commandant de place de 1.re classe à Anvers, le 21 juillet 1842, et de général-major chargé du commandement de la province de Namur, le 23 août 1847. Pensionné le 25 janvier 1849, le général Thiery est mort à Ixelles, le 2 août 1853.

72. Désiré-Joseph *Loix*, général-major, officier de l'ordre de Léopold et de la légion d'honneur, né à Wodecq, le 1.er septembre 1784, mort à Mons, le 14 décembre 1852. Entré au service comme simple soldat, le 10 octobre 1805, ce brave militaire fait dans les rangs de l'armée française les campagnes de l'Ouest, les premières guerres d'Espagne et toutes celles de Portugal. Au blocus de Bayonne, il est blessé quatre fois. Nommé capitaine, en 1813, il parvient, de grade en grade, jusqu'à celui de général-major, et remplace le général Vincent Duvivier dans le commandement de la place de Mons, le 9 avril 1841.

74. Liste des Officiers-Généraux de l'armée belge, nés dans le Hainaut, actuellement en retraite ou en activité de service.

En retraite :

Duval de Beaulieu, (le comte Edouard-Hubert,) lieutenant-général, commandeur de la légion d'honneur et de l'ordre de Léopold, né à Mons, le 17 mars 1789, pensionné le 4 avril 1843.

Digitized by Google

Goblet d'Alviella, (le comte Albert-Joseph,) lieutenant-général, grand'croix de l'ordre de la branche Ernestine de la maison de Saxe, de l'ordre du duc Frédéric-Louis d'Oldenbourg, de l'ordre militaire de Saint-Benoît d'Avis de Portugal, de l'ordre de S.t-Michel de Bavière; commandeur grand'croix de l'ordre de l'Étoile polaire de Suède; commandeur de l'ordre de Léopold et de la légion d'honneur; chevalier de 1.re classe de l'ordre de l'Aigle rouge de Prusse, de 2.e classe de l'ordre de S.te-Anne de Russie, et de 3.e classe de l'ordre de Guillaume, né à Tournai, le 26 mai 1790, pensionné le 14 mars 1854.

Dorez, (Jean-Charles-Joseph,) général-major honoraire, officier de l'ordre de Léopold, chevalier de la légion d'honneur, né à Tournai, le 24 juin 1785, pensionné le 5 juin 1847.

Ducorron, (Louis,) général-major, commandeur de l'ordre de Léopold, décoré de la croix commémorative, né à Ath, le 8 mai 1794, pensionné le 19 juin 1857.

Dumortier, (Paul-François-Joseph,) général-major honoraire, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix commémorative, né à Tournai, le 7 septembre 1796, pensionné le 23 avril 1857.

Ruzette, (Emmanuel,) général-major honoraire, chevalier de l'ordre de Léopold et de la légion d'honneur, né à Mons, le 27 juillet 1793, pensionné le 15 mai 1846.

Van Rode, (le baron Adèle-Rosalie-Charles-Joseph,) général-major honoraire, officier de l'ordre de Léopold, chevalier de 4.e classe de l'ordre de Guillaume, né à Tournai, le 8 décembre 1796, pensionné le 24 juillet 1853.

Winsinger, (François-Léopold-Joseph,) général-major, officier de l'ordre de Léopold, chevalier de la légion d'honneur et de 4.e classe de l'ordre de Guillaume, né à Saint-Ghislain, le 6 avril 1795, pensionné le 4 janvier 1853.

En activité de service:

Capiaumont, (Alexis-Adolphe,) lieutenant-général, commandeur de l'ordre de Léopold, officier de l'ordre de la Tour et de l'Epée de Portugal, chevalier de 1.re classe de l'ordre impérial de S.t-Stanislas de Russie, chevalier de l'ordre de la branche Ernestine de la maison de Saxe, décoré de la croix commémorative, né à Mons, le 14 novembre 1798.

Du Roy, (Camille-Louis-Amédée,) lieutenant-général, commandeur de l'ordre de Léopold, chevalier de 2.e classe (grand-officier) de l'ordre de l'Aigle rouge de Prusse, décoré de la croix commémorative, né à Ath, le 18 mars 1799.

Digitized by Google

Ablay, (Omer-André-Charles,) général-major, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix commémorative, né à Mons, le 16 février 1801.

Ablay, (Jules-Gustave,) général-major, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix commémorative, né à Mons, le 5 juillet 1803.

Ablay, (Narcisse-Auguste,) général-major, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix commémorative, né à Mons, le 26 février 1806.

Delannoy, (Jean-Edouard-Joseph,) général-major, commandeur de l'ordre de Léopold, commandeur de 1.re classe de l'ordre de la branche Ernestine de la maison de Saxe, et de l'ordre d'Albert-le-Valeureux de Saxe, de l'ordre des SS. Maurice et Lazare de Sardaigne, de l'ordre de Léopold d'Autriche, officier de la légion d'honneur, chevalier de 2.e classe de l'ordre de l'Aigle rouge de Prusse, décoré de la croix commémorative, né à Tournai, le 24 décembre 1797.

George d'Espinois, (Charles-François,) général-major, officier de l'ordre de Léopold, chevalier de 4.e classe de l'ordre de Guillaume, décoré de la croix commémorative, né à Espinois, le 4 octobre 1796.

Frison, (Emile-Joseph,) général-major, officier de l'ordre de Léopold, chevalier de la légion d'honneur, de l'ordre de la Tour et de l'Epée de Portugal, décoré de la croix commémorative, né à Lodelinsart, le 20 juillet 1803.

Lecocq, (Charles-Adolphe-Joseph), général-major, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix de fer et de la croix commémorative, né à Tournai, le 14 juin 1806.

Lefebvre, (Louis,) général-major, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix de fer et de la croix commémorative, né à Leuze, le 28 juillet 1804.

Renard, (Bruno-Jean-Baptiste-Joseph,) général-major, commandeur de 1.re classe de l'ordre du Faucon-blanc de Saxe-Weimar, de l'ordre d'Albert-le-Valeureux de Saxe; commandeur de l'ordre de Léopold d'Autriche, de l'ordre royal de l'Epée de Suède, de l'ordre royal du Christ de Portugal; officier de l'ordre de Léopold; chevalier de la légion d'honneur; chevalier de 2.e classe de l'ordre de l'aigle rouge de Prusse et de l'ordre de la couronne de fer d'Autriche; décoré de la croix de fer et de la croix commémorative, né à Tournai, le 15 avril 1804.

Sapin, (Charles-Alberti,) général-major, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix de fer et de la croix commémorative, né à Jemmapes, le 14 juin 1806.

Van Castel, (Charles,) général-major, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix commémorative, né à Tournai, le 17 septembre 1800.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ,

PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1856-1857.

MESSIEURS,

Appelé pour la première fois à vous exposer l'ensemble de vos travaux, je dois vous prier de m'accorder toute votre indulgence; j'ai d'autant plus lieu de la réclamer que vous avez été habitués à la manière brillante et au style élégant de mon honorable prédécesseur.

En commençant son rapport académique de 1855-1856, votre précédent secrétaire vous invitait à vous féliciter de ce que dans votre séance anniversaire du 24 mars, vous vous trouviez réunis sans qu'aucune absence vint troubler votre joie, sans que la mort eût éclairci nos rangs. Hélas! je n'ai pas le même bonheur cette

Digitized by Google

fois, car nous avons perdu deux membres qui avaient rendu de grands services à la Société, d'abord notre regrettable président M. Camille Wins, et ensuite M. Eugène Ermel qui avait été secrétaire de notre compagnie de 1837 à 1839 et qui avait, pendant longtemps, rempli les fonctions de bibliothécaire-archiviste. Nos pertes parmi nos correspondants ont aussi été très nombreuses et bien sensibles, car j'ai à vous citer les noms de M. Félix Du Puis, enlevé bien jeune encore à la magistrature française et dont nous avions pu apprécier l'éloquence dans la séance solennelle du 28 septembre 1851 ; de M. Émile Gachet qui joignait à la plus grande érudition un caractère excellent ; de M. André-Hubert Dumont, dont les beaux travaux sont la gloire de notre pays dans la science de la géologie ; enfin de MM. Charles Messinnes et Chèvremont, qui étaient entrés dans la Société dès sa fondation et que leur changement de résidence avait fait vos correspondants.

Si je dois vous parler de ceux que nous avons à regretter, j'ai aussi à vous rappeler les nouveaux membres que vous vous êtes adjoints. Les noms les plus honorables pour la Société, ceux de MM. Alphonse de Lamartine, de Godefroy Menilglaise, Cuypers de Velthoven, le général Renard, le colonel Guillaume, Duvivier de Streel, sont venus enrichir encore la liste de vos correspondants. Vous avez appelé parmi vous M. Charles Hamal, ingénieur des mines, à Mons, qui vous avait fait hommage de son savant travail sur l'aérage des mines, et accueilli de nouveau avec le plus grand plaisir, M. Étienne Waucquier, directeur de l'académie de peinture de Mons.

Après vous avoir entretenus des modifications survenues, pendant la dernière année académique, dans la composition de la Société, je vais essayer de vous présenter un résumé rapide de vos travaux.

Toujours désireux d'apporter votre coopération et votre concours à tout ce qui peut servir aux progrès de la civilisation et au bien-être du pays, vous avez chargé deux députations d'assister aux congrès internationaux de bienfaisance et des réformes doua-

Digitized by Google

nières, qui se sont tenus à Bruxelles, au mois de septembre 1856. Les rapports qui vous ont été faits par MM. Wery et Le Hardy de Beaulieu au nom de ces députations, vous ont offert le plus grand intérêt.

Un de nos honorables correspondants, M. Félix Hachez, auquel notre ville doit déjà tant d'études d'histoire locale, vous a adressé une notice biographique sur un de nos compatriotes, le général Clump.

Vous avez entendu aussi la lecture des notices nécrologiques où MM. Le Tellier et de Beaulieu vous ont rappelé tous les motifs que nous avions de déplorer la mort de M. Camille Wins et de M. Eugène Ermel.

M. de Beaulieu, dans une savante dissertation sur l'influence que le système de la balance du commerce a exercée sur la civilisation, vous a montré combien de maux pouvaient sortir d'une erreur économique et pendant quelle longue suite d'années l'humanité a eu et a encore peut-être à souffrir de ses conséquences.

La poésie est venue, comme les années précédentes, jeter son charme sur plusieurs de nos séances et son contingent se compose, cette fois, des pièces suivantes : *la Muse du pauvre* et *le Retour*, par M. Daufresne; *les Sabots neufs, le Lilas de ma cour, la Prière en commun*, par M. Clesse; *les petits Savoyards*, par M. de Joannès; une traduction du *Mérite des Femmes*, poème de Schiller en réponse à la satire de Boileau, par M. Kirsch; enfin une pièce intitulée : *Sur l'image du Christ écrasant le mal*, par M. Marsigny.

La plupart des morceaux et des écrits que nous venons de mentionner ont déjà été livrés par vous à la publicité et l'on a pu en apprécier tout le mérite.

M. Rousselle, l'un de vos honorables vice-présidents, a continué ses curieuses et intéressantes études sur la *Bibliographie montoise*.

Enfin votre secrétaire vous a offert une *Notice géologique et statistique sur les carrières du Hainaut*.

Digitized by Google

Vos concours ont continué à exciter l'émulation et quatre réponses vous sont parvenues cette année. M. le secrétaire-général, sur le rapport duquel je ne veux pas anticiper, fera tantôt connaître les décisions que vous avez prises relativement à trois d'entre elles, savoir : un *mémoire sur le mérite littéraire des poètes latins du Hainaut*, un *éloge de Jean Froissart* et un *mémoire traitant de l'influence de la charité publique et des institutions de prévoyance sur le taux des salaires*. Le quatrième travail répondait à une question qui n'était plus au concours, celle de l'étymologie des noms de lieux du Hainaut, et vous avez dû, sans succès jusqu'ici, inviter l'auteur, par la voix des journaux, à retirer son œuvre ou à faire connaître s'il consentait à ce quelle fût examinée par une commission nommée par vous.

Les morceaux de concours n'ont pas été les seuls que vous aient communiqués des personnes étrangères à la Société. Un des jeunes gens studieux de notre ville, M. Jules Desoignies, vous a adressé sur l'indigénat et les conditions requises pour conserver ou acquérir la qualité de Belge, un travail assez étendu qu'il a ensuite retiré pour le compléter, et vous avez reçu de M. J. Delecourt, une notice biographique sur le comte Joseph de Saint-Genois.

Je terminerai, Messieurs, en vous parlant des nouvelles relations que vous avez nouées avec d'autres Sociétés savantes par l'échange réciproque de vos publications ; ces sociétés sont : à Mons même, le Cercle archéologique, récemment institué dans notre ville ; en France, la société flamande de Dunkerque ; en Allemagne, l'institut géologique de Vienne, et la société des sciences de la Haute-Lusace ; aux États-Unis, la société des sciences naturelles de Wagner, à Philadelphie.

Vous le voyez, Messieurs, vos travaux sont recherchés et se répandent au loin. L'estime qu'on en fait est un motif, non seulement pour persévérer dans les voies que nous suivons, mais aussi pour y progresser de plus en plus. Travaillons donc, Messieurs ! que le zèle un peu attiédi de quelques membres se réveille ! que nos réunions plus nombreuses et plus fréquentées soient animées par

Digitized by Google

des communications ayant trait surtout aux intérêts de notre belle province! C'est ainsi que notre Société, verra l'estime dont elle jouit croître avec les services qu'elle a entrepris de rendre, aux sciences, aux lettres et aux arts.

Le Secrétaire,

ALBERT TOILLIEZ.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES CONCOURS.

MESSIEURS,

Vers le milieu et la fin de l'année dernière, six mémoires vous ont été envoyés en réponse aux questions posées par la Société dans son programme pour l'année académique 1856-1857.

Les trois premiers répondaient à la première question « POÉSIE. Célébrer dans une pièce de 200 vers, le 25.e anniversaire de l'inauguration du Roi. »

M.r le Ministre de l'Intérieur ayant, de son côté, mis au concours une question semblable, vous avez jugé qu'il serait plus avantageux pour les concurrents d'envoyer leurs œuvres à ce grand concours national; en conséquence, cette question ayant été rayée de votre programme, les trois pièces de vers qui vous étaient parvenues ont été envoyées en temps utile à M.r le Ministre de l'Intérieur et

Digitized by Google

soumises au jury spécial désigné par lui pour le jugement de ce concours. Nous n'avons donc pas eu à nous occuper autrement de ces travaux.

Un mémoire vous a été adressé en réponse à la deuxième question ainsi conçue :

« Indiquer le mérite des poètes latins nés dans le Hainaut. »

La commission nommée par vous pour apprécier ce volumineux travail, se composait de Messieurs Henri Descamps, Marcel Grenier et Marsigny, rapporteur.

Elle a trouvé que l'auteur avait dû consulter, pour la rédaction de son travail, un grand nombre d'écrivains, et qu'il citait avec soin les sources d'où il avait tiré ses renseignements; qu'il rendait par là, un grand service à tous ceux qui s'intéressent aux souvenirs littéraires de l'ancien Hainaut. Il donne sur chacun des auteurs latins, dont il étudie les œuvres, des détails biographiques souvent fort étendus, suivis d'une analyse des ouvrages qu'ils ont laissés et d'une appréciation du mérite littéraire de ceux-ci, appréciation généralement équitable et suffisamment motivée, quoiqu'elle ait semblé à la commission empreinte d'une certaine partialité envers quelques écrivains et de trop de sévérité à l'égard d'un certain nombre d'autres.

En résumé, votre commission a trouvé que ce mémoire était le fruit de longues et consciencieuses recherches, qu'il offrait, dans beaucoup de ses parties, un mérite réel, et que les observations auxquelles il avait donné lieu n'étaient pas d'une importance telle qu'on dût hésiter à lui décerner une récompense. Elle vous a, en conséquence, proposé de décider que le mémoire serait couronné. Quant à l'impression de ce travail, la commission a pensé que sa très-grande étendue n'était pas en rapport avec l'espace dont la la Société peut disposer et qu'il convenait de ne le publier qu'avec certains changements, dans le sens de ses observations, et surtout, qu'après avoir été sensiblement réduit par le retranchement de beaucoup de détails qui ne rentrent qu'indirectement dans le cadre de la question posée.

Votre compagnie, approuvant de tous points les conclusions de

Digitized by Google

ce rapport, a vôté la médaille d'or à l'auteur du mémoire qui en faisait l'objet, et le billet cacheté ayant été ouvert, a indiqué le nom de M.r Lecouvet, professeur à l'Athénée de Gand.

Le second mémoire qui vous a été adressé répond à la 3.e question : « Faire l'éloge de Froissart. » La commission chargée d'apprécier ce travail et qui était composée de MM. Letellier, Daufresne, De Puydt et Benoit Quinet, rapporteur, estime que l'auteur a traité son sujet d'un style fort inégal; l'introduction et les détails biographiques sont empreints d'une certaine lourdeur, de recherche et d'emphase, tandis que le reste de l'œuvre offre, au contraire, une certaine rapidité de style qui s'allie souvent à l'aisance, à la simplicité et à la clarté. La commission reproche aussi à l'auteur plusieurs contradictions et l'exagération de certaines idées. Elle résume son jugement en disant que le mémoire paraissant être le résultat de nombreuses recherches et offrant, parfois, des qualités de style assez sérieuses, elle aurait été heureuse de voir accorder à l'auteur une mention honorable, mais qu'elle a cru que ce serait lui ouvrir la voie vers un plus beau succès que de maintenir le concours et de lui donner ainsi le temps de revoir son œuvre.

Votre Société, Messieurs, n'a adopté les conclusions de la commission qu'en ce qui concerne la récompense à accorder à l'auteur. En conséquence la question n'a pas été remise au concours.

La question d'économie politique « quelle est l'influence de la » charité publique et des institutions de prévoyance sur le taux » des salaires » a été traitée dans un troisième mémoire soumis par vous à l'examen d'une commission formée de MM. Le Tellier, Gonot, Toilliez, Devillez, Wery et moi.

Ce travail a paru à votre commission défectueux tant sous le rapport du style, en général peu correct et empreint d'une recherche qu'un sujet aussi sérieux ne comportait pas, que du côté des idées, presque toujours fausses ou exagérées. Ainsi, l'auteur part communément de ce principe erroné qu'il est au pouvoir de l'autorité de modifier le taux des salaires par une loi ou une disposition administrative, ce qui impliquerait le droit, pour l'autorité publique, de disposer à son gré du capital des particuliers.

Digitized by Google

La définition extrêmement large, donnée par l'auteur, de l'expression « bienfaisance publique » le fait aussi sortir constamment du sens véritable de la question, pour lui en subtituer un autre de son choix, dans lequel son imagination trouve un champ plus vaste et d'une plus facile exploration.

Les défauts graves qu'elle a remarqués dans ce travail ont engagé votre commission a déclarer que son avis était de n'accorder à l'auteur aucune récompense. Cet avis a été partagé par votre compagnie.

Dans votre séance du 7 août dernier, vous avez adopté le programme suivant pour les questions à mettre au concours, pendant l'année académique 1857-1858.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

POÉSIE. — Célébrer dans une pièce de 400 vers au moins les femmes illustres du Hainaut.

II.

ÉTUDES HISTORIQUES. — Écrire l'histoire des agrandissements successifs de la ville de Mons et celle des monuments qui y ont existé ou qui subsistent encore, avec la nomenclature descriptive de leurs objets d'art.

III.

» Une dissertation sur les juridictions des Terres franches, des Enclaves et des Terres dites *de Débat*, qui faisaient partie du Hainaut tel qu'il était composé avant 1794.

Digitized by Google

IV.

ÉTUDES HISTORIQUES. — Faire l'historique de la législation ancienne sur le jugement de Dieu et le combat judiciaire, en Hainaut.

V.

ARCHÉOLOGIE. — Faire connaître l'origine, la situation topographique et la destination des établissements gallo-romains et francs ayant existé ou dont on retrouve encore les traces dans le Hainaut actuel.

L'auteur devra indiquer les sources où il aura puisé pour la composition de son travail.

VI.

LÉGISLATION. — Quelles sont les améliorations à introduire dans la législation sur la police rurale en Belgique ?

VII.

SCIENCES NATURELLES. — Fournir un mémoire anatomique des mollusques terrestres et fluviatiles de la province de Hainaut, en indiquant leurs mœurs et leurs diverses stations.

VIII.

» De l'influence de la culture sur la végétation.

IX.

» Fournir un travail sur les inondations au point de vue géologique et agricole.

Digitized by Google

X.

Hygiène publique. — Rechercher et indiquer les moyens les plus économiques et les plus efficaces à la fois pour amener et distribuer, dans la ville de Mons, l'eau nécessaire aux usages domestiques et à l'assainissement de ses différents quartiers.

XI.

Technologie. — Une étude sur l'art céramique en Hainaut dans les temps anciens et modernes.

XII.

Mines. — Décrire et comparer sous le point de vue économique, les divers modes suivis pour l'exploitation proprement dite, dans les différents centres houillers de la Belgique.

XIII.

Sculpture. — Un modèle de statue équestre, avec piédestal, de Baudouin de Constantinople.

SECONDE PARTIE.

QUESTIONS PROPOSÉES :

A. Par le Gouvernement.

XIV.

Réunir et discuter les matériaux anciens et modernes propres à établir la climatologie du Hainaut.

Digitized by Google

XV.

Faire connaître le gisement, l'âge et le mode de formation des gîtes métallifères de la province de Hainaut, et indiquer les méthodes d'exploitation et de traitement les plus avantageuses pour en retirer les substances utiles qu'ils contiennent.

XVI.

Faire un choix raisonné entre les divers moyens indiqués par l'art du mineur pour atteindre par un puits cuvelé, un terrain houiller recouvert d'une épaisseur considérable de morts-terrains aquifères.

XVII.

Discuter à fond la question du traitement en grand du minerai de fer en Belgique, au moyen de la houille crue.

B. Par la Députation permanente du Conseil provincial.

XVIII.

Rechercher et établir par des faits, les causes de la présence du gaz hydrogène protocarboné ou grisou; décrire les circonstances de gisement et du dégagement de ce gaz, dans les mines de houille.

Ainsi arrêté en séance, à Mons, le 7 août 1857.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

CH. LEHARDY DE BEAULIEU.

Digitized by Google

AVIS SUR LES CONCOURS.

Le prix de chacun de ces sujets est une médaille.

— Les Mémoires doivent être remis franco, avant le 1.er juin 1858, chez M.r le secrétaire-général de la Société.

Les concurrents ne signent pas leurs ouvrages ; ils y mettent une devise, qu'ils répètent sur un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse.

Sont exclus du concours, ceux qui se font connaître de quelque manière que ce soit ou qui envoient des mémoires après le terme fixé, ou des œuvres déjà communiquées à d'autres académies.

La Société devient propriétaire des manuscrits qui lui sont adressés, cependant les auteurs qui justifient de leur qualité, peuvent en faire prendre des copies à leurs frais.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES

DU HAINAUT,

au 31 juillet 1858.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ

DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES

DU HAINAUT.

Président honoraire à vie : M. CHARLES LIEDTS.
Vice-Présidents honoraires à vie : M. FRANÇOIS FÉTIS;
M. L.-ADOLPHE QUETELET;
M. . . . . .

FONCTIONNAIRES AU 31 JUILLET 1858.

Président : M. HIPPOLYTE ROUSSELLE.
Vice-Présidents : M. AUGUSTIN LACROIX;
M. ÉMILE DE PUYDT.
Secrétaire-général : M. CHARLES LE HARDY DE BEAULIEU.
Secrétaire : M. ALBERT TOILLIEZ.
Bibliothécaire-Archiviste : M. HENRI WATRICQ.
Trésorier : M. VINCENT WERY.
Questeurs : M. ANTOINE CLESSE;
M. THÉOPHILE GUIBAL;
M. EDOUARD NÈVE;
M. BENOIT QUINET.

Digitized by Google

MEMBRES EFFECTIFS.

MESSIEURS :

BOTY, ALEXANDRE, Directeur de charbonnage, à *Jemmapes*.
BOUILLOT, FRANÇOIS, Avocat, à *Mons*.
BROUEZ, JULES, Notaire, à *Wasmes*.
CAMBIER, JEAN-BAPTISTE, Président de la Commission médicale, à *Lens*.
CARION, HENRI, Notaire à *Saint-Ghislain*.
CHARLÉ DE TYBERCHAMPS, M.-F., Archéologue, à *Seneffe*.
CHOTIN, A.-G., Docteur en droit, à *Tournai*.
CLESSE, ANTOINE, Littérateur, à *Mons*.
CUERENS, PAUL, Docteur en médecine, à *Enghien*.
CULIS, ALEXANDRE, Secrétaire de la Commission médicale, à *Mons*.
DAUFRESNE DE LA CHEVALERIE, AUGUSTE, Littérateur, à *Mons*.
DEFRISE, CAMILLE, Docteur en médecine, à *Dour*.
DE JOANNÈS, ÉDOUARD, Littérateur, à *Cuesmes*.
DE LIGNE, (le prince EUGÈNE LAMORAL), Président du Sénat, à *Belœil*.
DEMORIAMÉ, J.-B.-J., Avocat, Membre de la Députation permanente du Conseil provincial, à *Mons*.
DEMOULIN, GASPARD, Naturaliste, Membre du Conseil communal, à *Mons*.
DEPREZ, MAXIMILIEN, Avocat, à *Mons*.
DE PUYDT, ÉMILE, Secrétaire de la Société d'Horticulture, *à Mons*.
DESCAMPS, HENRI, Professeur à l'Athénée, Inspecteur cantonal des écoles, à *Mons*.
DEVILLERS, LÉOPOLD, Attaché à la Bibliothèque communale et aux Archives de l'État, Membre de l'Académie d'archéologie de Belgique, etc., à *Mons*.
DEVILLEZ, ADOLPHE, Professeur à l'École des Mines, à *Mons*.
GOFFINT-DELRUE, JEAN-FRANÇOIS, Avocat, à *Mons*.
GONOT, JEAN, Ingénieur en chef des Mines, à *Mons*.
GRENIER, MARCEL, Conseiller provincial, à *Mons*.
GUIBAL, THÉOPHILE, Professeur à l'École des Mines, à *Mons*.
HALBRECQ, CHARLES, Avocat, à *Mons*.
HAMAL, CHARLES, , Ingénieur des Mines, à *Mons*.
HOYOIS, EMMANUEL, Imprimeur, à *Mons*.
ISAAC, FÉLIX, Avocat, à *Charleroi*.
KIRSCH, JOSEPH, Professeur à l'Athénée royal, à *Mons*.

Digitized by Google

MESSIEURS :

LACROIX, AUGUSTIN, Archiviste de l'État, de la Province et de la Ville, Trésorier de la Société des Bibliophiles belges, à *Mons*.
LAMBERT, GUILLAUME, Directeur des Établissements de Kéramis, à *Saint-Vaast*.
LEFEVRE, J.-F., Architecte et Géomètre, à *Mons*.
LEFEVRE, LÉOPOLD, Architecte provincial, à *Mons*.
LE HARDY DE BEAULIEU, CHARLES, Professeur à l'École des Mines, à *Mons*.
LEJEUNE, THÉOPHILE, Instituteur communal et géomètre, Membre de l'Académie d'archéologie de Belgique, à *Estinnes-au-Val*.
LEROY, H.-E.-J., Docteur en Médecine, à *Soignies*.
LE TELLIER, ADRIEN-LÉOPOLD-AUGUSTE, Avocat, Vice-Président de la Société des Bibliophiles belges, à *Mons*.
MANFROY, ANTOINE, Avocat, Membre de la Députation permanente du Conseil provincial, à *Mons*.
MARSIGNY, AGATHON, Préfet des études de l'Athénée royal, à *Mons*.
MICHOT, NORBERT-LOUIS, (l'Abbé), Botaniste, à *Mons*.
MONTÉGNIE, ILDEPHONSE, Docteur en médecine, à *Mons*.
NÈVE, ÉDOUARD, Docteur en médecine, à *Mons*.
PAULET, LÉON, Littérateur, à *Mons*.
PLUMAT, EMMANUEL, Directeur de Charbonnage et Bourgmestre, à *Cuesmes*.
QUINET, BENOIT, Littérateur, à *Mons*.
RAINBEAUX, ÉMILE, Propriétaire des Établissements du *Grand-Hornu*.
RAINGO, BENOIT, Notaire, à *Dour*.
ROUSSELLE, HIPPOLYTE, Avocat, Membre du Conseil provincial et de la Société des Bibliophiles belges, à *Mons*.
STIÉVENART, FRANÇOIS, Chirurgien-Oculiste, à *Mons*.
TOILLIEZ, ALBERT, Ingénieur des Mines, Président du Cercle archéologique, à *Mons*.
TROYE, LOUIS, Gouverneur du Hainaut, à *Mons*.
VAN DER ELST, P.-CONSTANT, Négociant, à *Roux*.
VAN DER ELST, VALENTIN, Ingénieur civil, à *Cuesmes*.
WATRICQ, HENRI, Avocat, Conservateur de la Bibliothèque communale, à *Mons*.
WAUQUIÈRE, ÉTIENNE, Directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à *Mons*.
WÉRY, VINCENT, Avocat, Membre du Bureau de Bienfaisance, à *Mons*.

Digitized by Google

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MESSIEURS :

ABRASSART, JULES, Littérateur, à *Louvain*.
AGASSIZ, LOUIS, Professeur de Zoologie à l'Université Harvard, à *Cambridge*, (Massachusetts).
ALADANE DE LALIBARDE, Docteur en médecine, à *Paris*.
ARRIVABÈNE, (le Comte), JEAN, Économiste, Vice-Président de la Commission de Statistique, à *Bruxelles*.
AUBERT, Chanoine de la Cathédrale, à *Poitiers*.
BAIRD, F.-SPENCER, Directeur des Musées de la Société Smithsonienne, à *Washington*.
BALLAT, ALPHONSE, Correspondant de l'Académie, Architecte, à *Namur*.
BARON, AUGUSTE-ALEXIS, Membre de l'Académie royale de Belgique, Professeur à l'Université de *Liége*.
BÉCART, ANTOINE-JOSEPH, Professeur agrégé à l'Université de *Liége*.
BENDER, Chef de la musique du Roi, à *Bruxelles*.
BIVORT, JEAN-BAPTISTE, Directeur au Ministère de l'Intérieur, à *Bruxelles*.
BLARGNIES, CHARLES, ancien Conseiller à la Cour d'Appel, à *Bruxelles*.
BORGNET, ADOLPHE, Membre de l'Académie, Professeur à l'Université de *Liége*.
BORGNET, JULES, Secrétaire de la Société archéologique, à *Namur*.
BOSSUET, Peintre, à *Bruxelles*.
BOUCHER DE CRÉVECŒUR DE PERTHES, Archéologue et Économiste, à *Abbeville*.
BOUHY, VICTOR, ancien Ingénieur des Mines, Directeur de Houillères, à *Tilleur*, (près de Liége).
BOUTHORS, ALEXANDRE, Greffier en chef de la Cour d'Appel, à *Amiens*.
BRAEMT, JEAN-BAPTISTE, Graveur en chef de la Monnaie, à *Bruxelles*.
BRETON, ERNEST, Archéologue, à *Paris*.
BROCHART, Médecin de l'Hôtel-Dieu, à *Nogent-le-Rotrou*.
CHALON, RÉNIER, Correspondant de l'Académie, Président de la Société de Numismatique et de la Société des Bibliophiles belges, à *Bruxelles*.
CHAUDRUC DE CRAZANNE, (le Baron), JEAN, Membre de l'Institut de France, à *Castel-Sarrazin*..

Digitized by Google

MESSIEURS :

CHICORA, L.-CH.-A., Avocat, Chef de division au Ministère des Travaux publics, à *Bruxelles*.
CORBLET, JULES, (l'Abbé), Archéologue, à *Paris*.
CORNU, Capitaine du Génie, pensionné, à *Menin*.
CROCQ, JEAN, Professeur de médecine à l'Université libre, Membre de l'Académie de médecine, à *Bruxelles*.
CROMMELINCK, Docteur en médecine, à *Bruxelles*.
CUYPERS DE VELTHOVEN, PROSPER, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à *Ginechem*, (près de Breda).
DAINEZ, PIERRE-JOSEPH, Professeur, à *Rouen*.
DAVREUX, CHARLES-JOSEPH, Professeur à *Liége*.
DE BEAUFORT, (le Comte), AMÉDÉE, Inspecteur-général des Beaux-Arts de Belgique, à *Bruxelles*.
DEBURBURE, LÉON-PHILIPPE-MARIE, Compositeur de Musique, à *Anvers*.
DEBUSSCHER, ÉD., Secrétaire de la Société des Beaux-Arts, à *Gand*.
DE GAGNY, PAUL, Chanoine honoraire de la cathédrale d'Amiens, à *Ansiemain*.
DE GODEFROY MENILGLAISE, (le Marquis), Littérateur, à *Paris*.
DE KERCKHOVE-VARENT, (le Vicomte), JOSEPH-ROMAIN-LOUIS, ancien Médecin en chef aux armées, Président de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à *Anvers*.
DEKEYZER, NICAISE, Peintre d'histoire, Membre de l'Académie, à *Anvers*.
DEKONINCK, LOUIS, Professeur de chimie et de paléontologie à l'Université de *Liége*.
DE LA FONS DE MELICOCQ, (le Baron), Archéologue, à *Lille*.
DE LAMARTINE, ALPHONSE, Membre de l'Académie française, à *Paris*.
DE LEBIDART, (le Chevalier), premier Substitut du Procureur du Roi, à *Liége*.
DELEPIERRE, JOSEPH-OCTAVE, Consul-général de Belgique. à *Londres*.
DELMOTTE, HENRI, Commissaire d'arrondissement, à *Nivelles*.
DEMEYER, J., Docteur en médecine, à *Bruges*.
DEPRET, A, Professeur de chimie, à *Paris*.
DEREUME, AUGUSTE, Capitaine à l'État-Major des Places, à *Bruxelles*.
DERIVE, BENOIT, Directeur des Hauts-Fourneaux du Nord, à *Haumont*.
DERIVE, THÉODORE, Professeur, à *Spa*.
DE ROISIN, (le Baron), FERDINAND, Littérateur, à *Lille*.
DE RYCKHOLT (le Baron), P., Lieutenant-Colonel d'artillerie, à *Gand*.
DE SAINT-GÉNOIS, (le Baron), JULES, Membre de l'Academie, Professeur, et Bibliothécaire à l'Université de *Gand*.
DE SELYS-LONGCHAMPS, (le Baron), EDMOND, Membre de l'Académie Naturaliste, à *Liége*.

Digitized by Google

MESSIEURS :

DESHAYES, GÉRARD, Géologue, à *Paris*.
D'HERICOURT, (le Comte), ACHMET, ancien Président de la Société Littéraire, à *Angers*.
DIEGERICK, J., Professeur à l'Athénée de *Bruges*.
DINAUX, ARTHUR, Associé de l'Academie de Belgique, Membre de la Société des Bibliophiles belges, à *Valenciennes*.
DOLEZ, HUBERT, Avocat à la Cour de Cassation, à *Bruxelles*.
D'OTREPPE DE BOUVETTE, ALBERT, Conseiller honoraire à la Cour de Liége, Président de l'Institut Archéologique Liégeois, à *Liége*.
DU CHASTEL, (le Comte), FERDINAND, Naturaliste, à *Bruxelles*.
DUCPETIAUX, ÉD., Inspecteur-général des prisons et des établissements de Bienfaisance de Belgique, Correspondant de l'Académie, à *Bruxelles*.
DUFOUR, CHARLES, Conservateur du Musée d'Antiquités, à *Amiens*.
DUPONT, Naturaliste, à *Paris*.
DURAND, LÉOPOLD, Médecin de régiment, à *Bruxelles*.
DUSEVEL, H., Inspecteur des monuments historiques du département de la Somme, à *Amiens*.
DUVIVIER DE STREEL, Littérateur, à *Liége*.
FÉTIS, FR.-JOS., Membre de l'Académie, Directeur du Conservatoire royal de musique, à *Bruxelles*.
FOUCART, E.-V., Doyen de la Faculté de Droit, à *Poitiers*.
FOURMOIS, THÉODORE, Peintre paysagiste, à *Bruxelles*.
FRAIKIN, C.-A., Statuaire, Membre de l'Académie, à *Bruxelles*.
FRANÇOIS, VICTOR, Docteur en médecine, Membre de l'Académie de médecine, Professeur à l'Université de *Louvain*.
FRISON, BARTHÉLEMY, Statuaire, à *Paris*.
GACHARD, LOUIS-PROSPER, Archiviste-général du royaume, Membre de l'Académie, à *Bruxelles*.
GARNIER, CH.-J., Conservateur de la Bibliothèque, à *Amiens*.
GEEFS, GUILLAUME, Statuaire, Membre de l'Académie, à *Bruxelles*.
GENDEBIEN, ALEXANDRE, Avocat et ancien Représentant, à *Bruxelles*.
GENDEBIEN, JULES, Avocat, à *Bruxelles*.
GÉRARD, PIERRE-AUGUSTE-FLORENT, Substitut de l'Auditeur-général, près la Haute-Cour militaire, à *Bruxelles*.
GOETHALS, FÉLIX-VICTOR, Littérateur, à *Bruxelles*.
GRAUX, Docteur en médecine, Professeur, à *Bruxelles*.
GRELLOIS, EUGÈNE, Secrétaire de l'Académie impériale de *Metz*.
GROUVELLE, PH., Ingénieur civil, à *Paris*.
GUERIN, JULES, Docteur en médecine, Membre de l'Académie de médecine de Belgique, à *Paris*.

Digitized by Google

MESSIEURS :

GUILLAUME, GUSTAVE, Colonel, Chef du personnel au Ministère de la Guerre, à *Bruxelles*.
GUILLERY, CHARLES-FRANÇOIS, Professeur à l'Université de *Bruxelles*.
GUILLORY, aîné, Président de la Société littéraire, à *Angers*.
HACHEZ, FÉLIX, Avocat, Vice-Président du Cercle archéologique de Mons, à *Ixelles-lez-Bruxelles*.
HANCART, VICTOR, Professeur, à *Bruxelles*.
HENNE, ALEX., Chef de Bureau au département de la Guerre, à *Bruxelles*.
HENRI, JOSEPH, Secrétaire de la Société Smithsonienne, à *Washington*.
HÉRÉ, Littérateur, Président de la Société académique des Sciences, Arts, Lettres et Agriculture, à *Saint-Quentin*.
HEUSCHLING, XAV., Directeur au Ministère de l'Intérieur, Secrétaire de la Commission centrale de Statistique, à *Bruxelles*.
HOUZEAU, JEAN-CHARLES, Membre de l'Académie, à *Bruxelles*.
JOLY, Conseiller à la Cour de Cassation, à *Bruxelles*.
JOLY, ÉDOUARD, Antiquaire, à *Renaix*.
JUBINAL, ACHILLE, Secrétaire-général de l'Institut historique de France, Membre du Corps législatif, à *Paris*.
JUSTE, THÉODORE, Littérateur, à *Bruxelles*.
KICKX, JEAN, Membre de l'Académie, Professeur d'Histoire naturelle, à *Gand*.
KRÉMER, PIERRE, Peintre, à *Anvers*.
LACOMBLÉ, ADOLPHE, Peintre et Littérateur, à *Bruxelles*.
LAURENT, FRANÇOIS, Professeur à l'Université de *Gand*.
LE BRUN, FIRMIN, Littérateur, à *Bruxelles*.
LE GLAY, Archiviste-général du département du Nord, Associé de l'Académie de Belgique, à *Lille*.
LEGRAND, ÉDOUARD, Littérateur, à *Bruxelles*.
LEHON, H., Peintre de marines et Professeur à l'École militaire, à *Bruxelles*.
LEIDY, JOSEPH, Professeur à l'Université de *Pensylvanie*.
LELEWEL, JOACHIM, ancien Professeur d'histoire à l'Université de Varsovie, à *Bruxelles*.
LELIÈVRE, XAVIER, Avocat, Membre de la Chambre des Représentants, à *Namur*.
LEYS, HENRI, Peintre, à *Anvers*.
LIEDTS, CHARLES, Ministre d'État, Gouverneur de la province de Brabant, à *Bruxelles*.
MATHIEU, ADOLPHE, Conservateur de la Bibliothèque de Bourgogne, Correspondant de l'Académie royale de Belgique, à *Bruxelles*.
MATHIEU, LAMBERT-JOSEPH, Peintre d'histoire, Membre de l'Académie, Directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à *Louvain*.

Digitized by Google

MESSIEURS :

MAURY, F., Directeur de l'Observatoire, à *Washington*.
MEISSER, F.-J., Docteur et Professeur à l'Université de *Bruxelles*.
MENARD, Proviseur honoraire du Lycée, à *Poitiers*.
MEUGY, Ingénieur des Mines, à *Paris*.
MISSON, VICTOR, Conseiller à la Cour des Comptes, à *Bruxelles*.
MOURONVAL, Docteur en médecine, à *Bapaume*.
NAVEZ, Peintre, Membre de l'Académie, Directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à *Bruxelles*.
NÈVE, FÉLIX, Professeur à l'Université de *Louvain*.
NEWBERRY, J.-J., Géologue, à *Cleveland*, (État de l'Ohio).
NYPELS, J.-S.-GUILLAUME, Professeur à l'Université de *Liége*.
PAYEN, A., Chimiste, Membre de l'Institut, à *Paris*.
PETIAU, BENOIT, Docteur en médecine, à *Saint-Amand*.
PETIT, LOUIS, ancien Préfet des Études, à l'Athénée de *Bruxelles*.
PIÉRART, JOACHIM, Littérateur, à *Paris*.
PINCHART, ALEXANDRE, Commis aux Archives générales du Royaume, à *Bruxelles*.
POLAIN, M.-L., Membre de l'Académie, Archiviste, à *Liége*.
PONSON, A.-P., Ingénieur, à *Liége*.
PORTAELS, JEAN, Peintre d'Histoire, Membre de l'Académie, à *Bruxelles*.
PRAT, G.-F., Membre de la Société d'Archéologie, à *Arlon*.
QUETELET, LAMBERT-ADOLPHE-JACQUES, Directeur de l'Observatoire, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à *Bruxelles*.
RAINGO, GERMAIN, Directeur de l'École d'agriculture, à *Habay-la-Vieille*.
REDET, Archiviste du département de la Vienne, à *Poitiers*.
RENARD, B., Général d'état-major, aide-de-camp du Roi, à *Bruxelles*.
RENZI, ANGE, Administrateur de l'Institut historique de France, à *Paris*.
ROBBE, LOUIS, Peintre et Avocat, à *Bruxelles*.
ROGIER, CHARLES, Ministre de l'Intérieur, à *Bruxelles*.
ROLAND-MARCHOT, FRANÇOIS, Littérateur, à *Tubize*.
SCHAYES, A., Directeur du Musée d'antiquités, Membre de l'Académie, à *Bruxelles*.
SCHELER, AUGUSTE, Conservateur de la Bibliothèque de S. M. le Roi, à *Bruxelles*.
SERRURE, CONSTANTIN-PHILIPPE, Professeur, Correspondant de l'Académie, à *Gand*.
SEUTIN, LOUIS, (le Baron), Médecin en chef de l'armée, Membre de l'Académie de Médecine, à *Bruxelles*.
SIMONIS, EUGÈNE, Statuaire, Membre de l'Académie, à *Bruxelles*.
SIRET, ADOLPHE, Correspondant de l'Académie, Chef de division au Gouvernement provincial, à *Namur*.

Digitized by Google

MESSIEURS :

SMITH, LAURENCE, Professeur de Chimie à l'Université de Virginie, à *Richmond*.
SOVET, AUGUSTE. Docteur en médecine, à *Beauraing*.
STROOBANT, CORNEILLE, (l'Abbé), Archéologue, à *Anvers*.
TEICHMAN, Gouverneur de la province d'Anvers, Inspecteur-général des Ponts et Chaussées, à *Anvers*.
VAN BEMMEL, EUGÈNE, Professeur à l'Université de *Bruxelles*.
VAN BERCHEM, H., Président de la Société de Médecine pratique d'Anvers, à *Willebroeck*.
VAN DEN BROECK, VICTOR, de l'Académie de médecine, Docteur en médecine et Chimiste, attaché à la Monnaie, à *Bruxelles*.
VANDENCORPUT, ÉD., Chimiste, à *Bruxelles*.
VANDERBELEN, EUGÈNE-MARIE-JEAN-GHISLAIN, Directeur des Arts et des Lettres au Ministère de l'Intérieur, à *Bruxelles*.
VANDERMAELEN, PHILIPPE, Directeur de l'Établissement géographique, à *Bruxelles*.
VAN DE WEYER, SYLVAIN, Ambassadeur belge, à *Londres*.
VAN DUYSE, PRUDENT, Littérateur, Secrétaire de la Société des Beaux-Arts, à *Gand*.
VAN HASSELT, ANDRÉ-HENRI-CONST., Littérateur, Membre de l'Académie, à *Bruxelles*.
VAN HULST, Professeur agrégé à l'Université de *Liége*.
VAN MALDEGHEM, EUGÈNE, Directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à *Bruges*.
VAN MALDEGHEM, ÉVARISTE, Compositeur de Musique, à *Bruxelles*.
VAN THIELEN, J.-C, de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à *Anvers*.
VAN YSENDYCK, ANTOINE, Peintre, à *Bruxelles*.
VARLET, Docteur en médecine, à *Bruxelles*.
VINÇOTTE, S.-H., Inspecteur de l'enseignement moyen, à *Bruxelles*.
WAPPERS, GUSTAVE, (le Baron), Peintre d'histoire, Membre de l'Académie, à *Bruxelles*.
WAUTERS, ALPHONSE, Archiviste de la ville, à *Bruxelles*.
WESTENDORP, GÉRARD. Médecin de Bataillon, à *Termonde*.
WIENER, LÉOPOLD, Graveur des monnaies, à *Bruxelles*.

Digitized by Google

MEMBRES DÉCÉDÉS.

MESSIEURS :

DE BRY, JEAN, Ancien administrateur, à *Paris* (1833).
HABERLÉ, FRANÇOIS, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à *Mons* (1833).
DELMOTTE, HENRI, Conservateur de la Bibliothèque, à *Mons* (1836).
LAISNÉ, CÉLESTIN-ALBERT-JOSEPH, Docteur en médecine, à *Bruxelles* (1837).
MARCQ. P.-D., Docteur en médecine, à *Charleroi* (1838).
POLLARIS, Architecte provincial, à *Mons* (1838).
VANESSCHEN, P.-J., Docteur en médecine, Professeur, à *Louvain* (1838).
VERMEREN, FRÉDÉRIC, Calligraphe, à *Mons* (1838).
ACCARAIN, ANTOINE, Docteur en médecine, à *Mons* (1839).
DELECOURT, CHARLES, Avocat, à *Mons* (1839).
VAN BREE. MATH., Directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à *Anvers* (1839).
BURCKHARD-ÉLE, Docteur en médecine, à *Vienne* (1839).
LANGLOIS, HYACINTHE, Membre de l'Académie de *Rouen* (1839).
HALLEZ, GERMAIN, Directeur de l'Académie de dessin et de peinture, à *Mons* (1840).
COURREUX, HENRI, Artiste vétérinaire, à *Mons* (1840).
TOEPKEN, Médecin, à *Brême* (1841).
CAVENAILLE, FRANÇOIS, Docteur en médecine, à *Boussu* (1842).
LAPORTE, LÉOPOLD, Architecte-voyer, à *Enghien* (1842).
L'HOEST, ISIDORE, Botaniste, à *Péruwelz* (1842).
PLAPIED, JOSEPH, Amateur des Beaux-Arts, à Mons (1842).
CAUCHY, PHILIPPE-FRANÇOIS, Ingénieur en chef des Mines, à *Namur* (1842).
VOISIN, AUGUSTE, Bibliothécaire de l'Université, à *Gand* (1843).
FORTIA D'URBAN (le Marquis DE) Littérateur, à *Paris*, *décédé Président honoraire à vie de la Société* (1844).
CAMPION, PIERRE-LOUIS, Instituteur, à *Mons* (1844).
NODIER, CHARLES, Littérateur à *Paris* (1844).
SIMONS, Ingénieur en chef des chemins de fer, à *Bruxelles* (1845).
MALBRENNE, MAXIMILIEN, Professeur de Mathématiques, à *Mons* (1845).
THAUVOYE, JEAN-BAPTISTE, Docteur en médecine, à *Pâturages* (1845).
DE PUYDT, RÉMY, Colonel du Génie, à *Bruxelles* (1845).
VISART, GUSTAVE, (le Comte), Propriétaire, à *Thieu* (1846).
SAUVEUR, père, Docteur en médecine, à *Bruxelles*.
VANDENCORPUT, Pharmacien, à *Bruxelles*.

Digitized by Google

MESSIEURS :

WILLEMS, JEAN-FRANÇOIS, Membre de l'Académie, à *Gand* (1847).
LABRIQUE, NESTOR, Avocat, à *Haine-Saint-Paul* (1847).
THAUVOYE, EMMANUEL, Pharmacien, à *Wasmes* (1847).
DUCORRON, Peintre paysagiste, Directeur de l'Académie de dessin, à *Ath* (1847).
HENRARD, PAUL, Directeur des hauts-fourneaux, à *Couillet* (1847).
JULIA DE FONTENELLE, Secrétaire de la Société des Sciences physiques et chimiques de France, à *Paris* (1848).
RAOUL, LOUIS-VINCENT, Professeur émérite à l'Université de *Gand* (1848).
FABRÉ-PALAPRAT, Président de la Société des Sciences physiques et chimiques de France, à *Paris* (1848).
LEROY, AIMÉ-NICOLAS, Littérateur, à *Valenciennes* (1848).
PEIGNOT, GABRIEL, Membre de la Société des Bibliophiles belges et de l'Académie de *Dijon* (1849).
GUILLERY, HIPPOLYTE, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à *Liége* (1849).
HUART-CHAPEL, Chimiste, à *Charleroi* (1850).
DE REIFFENBERG, FRÉDÉRIC-AUGUSTE-FERDINAND-THOMAS, (le Baron), Conservateur de la Bibliothèque royale, *décédé Vice-Président honoraire à vie de la Société*, à *Bruxelles* (1850).
SURMONT DE VOLSBERGHE, Amateur des Beaux-Arts, à *Gand* (1850).
THIRY, CH., Ancien Président du Conseil des Monnaies, à *Bruxelles* (1850).
KERCHOVE D'EXAERDE, FRANÇOIS-ANTOINE-MAXIMILIEN, (le Comte), Littérateur, à *Anvers* (1851).
BROGNIEZ, Professeur, à *Bruxelles*.
BOGAERTS, FÉLIX, Littérateur, Professeur d'Histoire, à *Anvers* (1851).
MAUROY, LOUIS, Notaire, à *Houdeng-Gœgnies* (1852).
BAUD, JEAN-MARIE, Docteur en médecine, Professeur, à *Louvain* (1852).
TOILLIEZ, DÉSIRÉ, Aspirant-Ingénieur des Mines, à *Jemmapes* (1852).
DE CUYPER, JEAN-BAPTISTE, Sculpteur, à *Anvers* (1852).
CUNIER, FLORENT, Médecin oculiste, à *Bruxelles* (1853).
GRART, ADOLPHE, Major pensionné, à *Bruxelles* (1853).
DELECOURT, VICTOR, Président du Tribunal de 1.re instance, à *Bruxelles* (1853)
SMITS, ÉDOUARD, Littérateur, à *Bruxelles*.
DE PEYRONNET (le Comte), ancien Ministre, Littérateur, à *Mont-Ferrant*, près de Bordeaux (1854).
PLÉTAIN, ARMAND, Notaire, à *Mons* (1854).
FUMIÈRE, L., ancien Chef de Division au gouvernement provincial, à *Mons* (1854).
DELNEUFCOUR, PIERRE, Ingénieur des Mines de 1.re classe, Président de la Chambre de Commerce, à *Mons* (1854).

Digitized by Google

MESSIEURS :

EVERAERT, XAVIER, Docteur en médecine, à *Frameries* (1854).
DE STASSART, GOSWIN-JOSEPH-AUGUSTIN, (le Baron), Membre de l'Académie, *décédé Vice-Président honoraire à vie de la Société*, à *Bruxelles* (1854).
LESBROUSSART, JEAN-BAPTISTE-PHILIPPE, Membre de l'Académie, Professeur à l'Université de *Liége* (1855).
RIGOLLOT, Président de la Société des Antiquaires de Picardie, à *Amiens* (1855).
VIELLEVOYE, BARTHÉLEMY, Directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à *Liége* (1855).
CHEVREMONT, LAMBERT, Ingénieur en chef des Mines, pensionné, à *Bruxelles* (1856).
DUPUIS, FÉLIX, Avocat-général près la Cour d'Appel de *Poitiers* (1856).
WINS, CAMILLE, Avocat, *décédé Président de la Société*, à *Mons* (1856).
ERMEL, EUGÈNE, ancien Secrétaire, ancien Bibliothécaire-Archiviste de la Société, à *Houdeng-Gœgnies* (1857).
GACHET, ÉMILE, Littérateur, à *Bruxelles* (1857).
DUMONT, ANDRÉ-HUBERT, membre de l'Académie, Géologue et Professeur à l'Université de *Liége* (1857).
MESSINE, CHARLES, Conseiller à la Cour d'Appel de *Bruxelles* (1857).
VAN DEN BROECK, JEAN-BAPTISTE, ancien Médecin principal de l'armée, à *Mons* (1858).

Mons, le 31 juillet 1858.

Le Secrétaire-général,

CH. LE HARDY DE BEAULIEU.

Digitized by Google

COMPAGNIES SAVANTES

AVEC LESQUELLES

LA SOCIÉTÉ EST EN RELATION.

BELGIQUE.

L'Académie royale des Sciences, des Arts et des Lettres de Belgique.
L'Académie royale de Médecine de Belgique.

Anvers.	— Académie d'Archéologie de Belgique.
»	— Société de Médecine.
»	— Société de Pharmacie.
Arlon.	— Société pour la conservation des Monuments historiques et des œuvres d'art de la province de Luxembourg.
Bruges.	— Société d'Émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre.
»	— Société médico-chirurgicale.
Bruxelles.	— Société des Sciences médicales et naturelles.
Gand.	— Société royale des Beaux-Arts et de littérature.
»	— Société de médecine.
Liége.	— Institut Archéologique.
»	— Société d'Émulation.
»	— Société de Médecine.
Mons.	— Société des Bibliophiles belges.

Digitized by Google

MONS. — Cercle Archéologique.
NAMUR. — Société Archéologique.
TONGRES. — Société scientifique et Littéraire du Limbourg.
TOURNAI. — Société historique et littéraire.
WILLEBROECK. — Société de Médecine pratique de la province d'Anvers.

PAYS ÉTRANGERS.

ALLEMAGNE.

GORLITZ. — Société des Sciences de la Haute-Lusace.
VIENNE. — Institut impérial géologique.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

PHILADELPHIE. — Académie des Sciences naturelles.
WASHINGTON. — Société Smithsonienne.

FRANCE.

ABBEVILLE. — Société d'Émulation.
AMIENS. — Société des Antiquaires de Picardie.
ANGERS. — Société industrielle du départ. de Maine et Loire.
BOULOGNE. — Société d'Agriculture, de Commerce, des Sciences et des Arts du Pas-de-Calais.
CLERMONT-FERRAND. — Académie du Puy de Dôme.
LILLE. — Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.
LIMOGES. — Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Vienne.

Digitized by Google

Lyon.	— Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Metz.	— Académie nationale.
Mulhouse.	— Société industrielle du Haut-Rhin.
Nancy.	— Académie de Stanislas.
Paris.	— Académie nationale, Agricole, Manufacturière et Commerciale.
»	— Institut historique de France.
»	— Société nationale.
Poitiers.	— Société des Antiquaires de l'Ouest.
Saint-Omer.	— Société des Antiquaires de la Morinie.
Saint-Quentin.	— Société académique des Sciences et des Lettres.
Strasbourg.	— Académie d'Histoire naturelle du Bas-Rhin.
»	— Société du Muséum d'Histoire naturelle du Bas-Rhin.

HOLLANDE.

Maestricht. — Société Historique et Archéologique.

JOURNAUX LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

qui échangent leurs publications :

Annales d'oculistique de Bruxelles.
Annales médicales de la Flandre-Occidentale.
Archives belges de Médecine militaire.
Bulletin du Bibliophile belge.
Journal d'Agriculture pratique de Bruxelles.
Journal d'Agriculture pratique, d'économie forestière, d'économie rurale et d'éducation des animaux domestiques du royaume de Belgique.
Journal historique et littéraire de Liége.
Messager des Sciences historiques, des Arts et de la Bibliographie de Belgique.
Moniteur de l'Enseignement.
Presse médicale.

Digitized by Google

Répertoire de Médecine vétérinaire.
Revue de Numismatique belge.
Santé (la), Journal d'Hygiène publique et privée.
Scalpel (le), Organe des garanties médicales du peuple.

Mons, le 31 juillet 1858.

Le Secrétaire-général,

CH. LE HARDY DE BEAULIEU.

Nota. — M.rs les Sociétaires sont priés de donner connaissance au Secrétaire-général des erreurs qui pourraient s'être glissées dans l'orthographe de leurs noms, ou dans l'indication de leurs professions et qualités, ainsi que des changements survenus dans leur résidence.

Digitized by Google

MÉMOIRES

ET

PUBLICATIONS.

Digitized by Google

La Société, en imprimant un ouvrage qui lui est soumis, ne fait pas siennes les opinions qu'il contient; l'auteur en conserve toute la responsabilité.

(Art. 31 du règlement.)

Digitized by Google

PHILOSOPHIE DE L'HORTICULTURE.

UNE PRÉFACE.

J'ai eu, depuis longues années, le projet d'écrire un livre. Je l'aurais intitulé : Philosophie de l'Horticulture. C'est là, on ne peut le contester, un sujet neuf et que beaucoup de gens ne sauraient traiter avec succès, les uns, parce qu'ils ne sont pas jardiniers, les autres, parce qu'ils ne sont pas philosophes, et, le plus grand nombre, faute de savoir écrire.

Quel beau livre, cependant! Que d'observations piquantes ou profondes, que de rapprochements inattendus et combien surtout de leçons précieuses on pouvait dissimuler sous les fleurs! J'avais de mon sujet une trop haute idée; quand j'essayais d'en embrasser l'étendue, le sentiment de mon impuissance paralysait ma plume.

Digitized by Google

Il faut dire aussi que si l'horticulture (nous entendons par là le jardinage élevé à la dignité de science), mène droit à la philosophie, c'est à une philosophie contemplative, qui se suffit à elle-même, qui n'est point bavarde ni, surtout, écrivassière. Ceci achève d'expliquer pourquoi, depuis bientôt trente ans que je cultive, que j'observe, que je compare et que je réfléchis, j'en suis encore à méditer mon premier livre.

Il ne faut pas, cependant, prendre trop à la lettre cette dernière expression; j'en ai bien, de loin en loin, essayé timidement une page, un peu au hasard, sans plan ni méthode, au gré de l'inspiration, et quand les affaires que l'on a la bonté d'appeler *sérieuses* me laissaient la faculté de penser et le loisir d'écrire. J'aurais voulu aborder plus résolument mon sujet et surtout mettre un peu d'ordre dans ces feuillets sans suite, leur donner une certaine cohésion et une meilleure forme, et ne les point éparpiller ainsi, à demi vêtus, au vent orageux de la publicité; mais que résoudre? Je me fais vieux, et il ne serait point sage à moi de compter sur trente années nouvelles pour compléter cette ébauche. — « Renoncez-y donc, » dira un homme grave, « jettez au feu ces lambeaux sans valeur. » — Hélas! Monsieur, vous ne savez donc pas ce qu'il y a de tendresse dans le cœur d'un père pour le plus chétif de ses enfants, et dans le cœur du poëte ou du philosophe pour le moindre avorton de sa plume? Le sacrifice d'Abraham était-il, à votre sens, si facile?

Digitized by Google

I.

Rêve et Réalité.

O fortunatos nimium! Sui si bona nôrint....

J'ai trouvé dans ma serre chaude, *mea paupera regna*, un petit coin tout juste suffisant pour y installer une chaise, une lampe, un gros livre qui me sert de pupitre et mon écritoire. Que viens-je faire, la plume à la main, dans ce lieu consacré à des travaux d'un autre ordre? Eh! le sais-je? bon Dieu! j'ai senti tout-à-l'heure un frisson qui passait dans tous mes nerfs; mon cœur se dilatait au spectacle d'un noble arbuste de l'Inde qui venait d'épanouir ses calices d'or et de pourpre sous le ciel nébuleux de ma froide patrie, et il m'a semblé qu'un hymne d'admiration et de reconnaissance allait prendre forme dans ma pensée et s'épandre en beaux vers sur cette feuille blanche. Pauvre et impuissante créature que je suis! combien de tentatives semblables me faudra-

Digitized by Google

t-il voir échouer, avant d'avoir compris qu'il ne suffit pas de rêver et de sentir pour être capable de traduire en langage humain ce qui se passe dans mon intelligence et dans mon cœur ?

Et cependant, quel moment et quel lieu plus favorables me seront jamais donnés ! La nuit descend lentement, et sur son voile sombre, le couchant dessine à peine une légère bande orangée dont les teintes pâlissent de minute en minute ; et tandis qu'au dehors j'entends gémir la bise et tomber la dernière feuille, une chaleur douce et moite me pénètre insensiblement comme dans une riante journée d'avril, aux premiers souffles du printemps. Autour de moi, j'ai mes fleurs préférées, douces exilées d'un ciel sans frimas, dont la verdure éternelle sourit à mes soins, et qui semblent grelotter en regardant, à travers le vitrage, nos arbres dépouillés et notre terre nue.

Je suis presque à l'extrémité de la serre et mon regard en parcourt la longueur, mais la lune n'est pas encore levée et ma lampe éclaire bien peu. J'ai, tout près de moi, un beau *miltonia* qui m'envoie le parfum de ses corolles blanches et violacées ; au-dessus de ma tête une fougère arborescente dessine sa légère et gracieuse silhouette, mais au-delà, la vue est de plus en plus confuse et il devient impossible de discerner les formes des plantes jusqu'aux confins de cet horizon de cinq mètres. Là où nos sens restent impuissants, l'imagination prend la place et règne en souveraine. L'obscurité, le silence, la solitude ont établi son empire ; je me sens comme détaché de la terre et mollement bercé sur les ailes chatoyantes de l'illusion. Oh ! que ne peut-on ainsi passer sa vie, entre le ciel radieux et ce triste globe, dans cet état qui n'est ni la veille ni le sommeil, ni la réalité ni le rêve ! ! !

Mon regard erre au hasard sur ces formes indécises ; est-ce la nuit qui leur prête des dimensions inusitées ? Ce fouillis de plantes, ces masses confuses de verdure où ma vue s'égare, n'est-ce point quelque réduit silencieux et solitaire au fond d'une forêt tropicale ? Là, bien loin, j'entrevois un dragonnier qui élève sa tige grêle, splendidement couronnée de longues feuilles brunes et roses, et tout à côté, un grand aralia domine le voisi-

Digitized by Google

nage qu'il protège de son noble feuillage; puis encore plus loin, aussi loin que l'œil peut pénétrer, les longues frondes d'un palmier retombent en courbes gracieuses, entremêlées avec les rameaux fleuris d'une liane qui se tord comme un serpent autour de son stype. Ecoutez ! ne vous semble-t-il pas entendre, sous l'herbe et dans l'air, le bourdonnement des insectes nocturnes, et ce cri rauque et intermittent qu'apporte la brise, n'est-ce pas le hurlement lointain de l'alouate ou le glapissement funèbre du jaguar qui s'élance sur sa proie ?... L'air est pénétré de parfums étranges et énivrants; je crois y reconnaître celui d'un *stanhopea* suspendu, sans doute, à quelque branche invisible. Tout à l'heure, attirés par ces émanations puissantes, des colibris aux ailes de saphir, d'émeraude et d'or, viendront bourdonner autour de ces fleurs et en sucer le nectar.... Quelle sauvage et imposante grandeur dans cette nature équatoriale et que ses détails ont de grâce et de charme!!!

Mais quel est ce bruit qui grandit tout autour de moi et vient me rappeler tristement au sentiment de la réalité ? Hélas ! c'est la neige qui tombe à gros flocons sur les vitres de ma serre. La première neige de l'hiver ! Adieu mon beau rêve! La vérité, qui étale toute nue ses charmes problématiques, vaudra-t-elle ton décevant mirage ? C'est novembre qui nous arrive avec son mélancolique cortège; plus de radieuses journées, plus de jardins ni de vertes campagnes, plus de frais paysages, ni de fleurs suaves, ni de fruits dorés; plus d'oiseaux qui gazouillent ni d'eaux qui murmurent; six mois d'hiver, de frimas, de jours sombres et d'âpres froidures; la nature engourdie, morne, désolée, ensevelie sous un linceuil de neige! Un soleil sans rayons et des nuits sans fin!!!

Eh bien non ! mon rêve de tout à l'heure n'était pas un mensonge, il n'y a de changés que les lieux et les proportions. J'ai bien, dans mon étroit domaine, et l'éternelle verdure et les fleurs toujours renaissantes et la température d'un beau printemps. Je puis faire dix pas en long et quatre en large dans ma serre chaude, sans parler de la serre froide qui est bien plus grande

Digitized by Google

encore, mais aussi bien froide. N'est-ce point assez d'espace pour enfermer une heure de bonheur ? J'ai là, sous les yeux, des spécimens choisis de la flore de toutes les contrées du globe. Que le monde est grand, mon Dieu ! et qu'elle inépuisable variété, quelle splendeur infinie dans ton œuvre ; quel sujet de profonde méditation et d'admiration continuelle !

Heureux celui qui est né avec la passion des fleurs, si, du moins, il a quelque loisirs pour la satisfaire ; mais heureux surtout celui qui sait y joindre le goût de l'étude, ce besoin de savoir et d'approfondir toujours, cette noble curiosité qui, de l'infiniment petit, remonte, par l'observation et la méditation, jusqu'à la notion de l'infiniment grand, et tente de *connaître la raison des choses*, ce but éternel de la philosophie.

A chacun suivant ses forces ; je ne tenterai pas de m'élever jusqu'à cette hauteur, où ma pauvre tête ne gagnerait que le vertige. Je vais seulement tâcher de saisir, à ma portée, un détail négligé du grand problème et méditer sur la philosophie de l'horticulture. Le sujet est bien encore assez vaste et je ne suis nullement sûr de ne point m'y perdre. N'importe ! *audaces fortuna juvat !* Si je réussis, me voilà sur le grand chemin de la renommée. Il y a des gens qui s'embarquent à cette destination avec un bagage encore plus mince, et je crois, ma foi ! qu'ils arrivent.

Digitized by Google

II.

Les Fleurs du Bon Dieu.

Ab Jove principium.

Il n'est personne de nous qui n'ait éprouvé, une fois au moins dans sa vie, ce sentiment d'intérêt profond et respectueux qu'inspire la vue d'un document historique, échappé par quelque miracle à l'action corrosive du temps, ou celle d'une ruine antique, d'une inscription, d'une simple médaille, témoins souvent inintelligibles, mais contemporains, à coup sûr, des grands événements dont le bruit est venu jusqu'à nous à travers les siècles.

Il y a quelque chose de plus émouvant encore que ce contact matériel avec le passé glorieux des générations éteintes, c'est de contempler, avec l'œil de la science, ces grands débris des époques rudimentaires de notre planète, ruines géologiques plus vieilles mille fois que l'histoire, dont l'apparent désordre cache un ordre

Digitized by Google

si constant et si sûr, et dont l'esprit humain n'a déchiffré le sens et scruté l'antiquité qu'en tremblant lui-même devant l'audace inouïe de ses investigations.

Eh bien, la moindre fleur sauvage peut parler à l'intelligence un langage moins éclatant, sans doute, mais qui a aussi sa grandeur et sa hardiesse. Cette pauvre petite fleur des champs, c'est l'œuvre immédiate du créateur, œuvre vivante, celle-là, qui s'est conservée sans altération depuis les temps primitifs. Regardez-la, touchez-la du doigt, la main divine y est encore empreinte.

Combien de sensations profondes et d'émotions délicieuses sont perdues pour les esprits légers et superficiels, qui se contentent de l'apparence et s'arrêtent à la surface des choses, sans nul souci de leur sens philosophique! Pour ceux-là, les fleurs du bon Dieu ne sont que de petites tâches bleues, rouges, jaunes, jetées en désordre sur le sol, et qui accusent la négligence du cultivateur. Hélas! le cultivateur ne s'acquitte que trop bien de sa tâche. On peut prévoir, dès à présent, le jour où la victoire lui restera tout entière, où les moissons, de plus en plus abondantes, auront extirpé la dernière fleur sauvage. Hâtons-nous, il en est temps encore, la proscription et la charrue n'ont pas tout détruit. Voyez celles qu'on nous a laissées, dans les bois, dans les prés, dans les champs, aux flancs des coteaux, au sein des eaux dormantes; voyez les courir, ramper, grimper, s'étaler ou se tordre de mille façons, humant l'air et la rosée et les chauds rayons du soleil! Celles-ci, décorant innocemment quelques coins arides, des marécages, des rochers ou des ruines; celles-là, luttant de toutes les forces reproductives dont la nature les a douées, contre le travail obstiné de l'homme, reculant un jour, en apparence vaincues, et reconquérant le terrain perdu dès que la houe fatiguée cesse de le leur disputer. Vous les connaissez aussi bien que moi; c'est le bleuet des champs et son compagnon obligé le pavot écarlate, et la délicieuse campanule qui fleurit sous les blés mûrs; c'est la renoncule jaune d'or de nos prairies et le colchique aux riches teintes violacées, beautés trompeuses qui portent le poison

Digitized by Google

dans leur sein; c'est la gentiane azurée de nos bruyères, le gracieux liseron des haies, le genêt odorant des bois; c'est le nénuphar qui flotte endormi sur les eaux stagnantes; c'est tout ce qui végète et fleurit et mûrit ses fruits sous l'œil du créateur, sans que l'homme y ait mis la main et l'ait marqué du sceau de son génie.

Que de richesses et quelle vie répandue partout à profusion! Laissez un morceau de terre sans culture, il va se couvrir en peu de temps de toutes les plantes qui lui sont propres. Comment les germes s'en trouvent-ils, à point nommé, partout où les circonstances sont favorables à leur éclosion? Remuez profondément le sol et ramenez à la surface les couches inférieures; bientôt vous verrez poindre et grandir, sur ce terrain qui n'a plus vu le jour depuis des siècles, une foule d'espèces, non pas nouvelles, sans doute, mais dont une partie ne croissait ni en cet endroit ni tout auprès. La terre végétale est-elle donc comme imprégnée, à toute profondeur, de toutes sortes de semences, qui peuvent indéfiniment attendre, pour éclore, la somme d'air, de chaleur et d'humidité qui leur est nécessaire? Il est donc vrai, en ce sens, que la nature a horreur du vide.

Mais voici bien autre chose :

Des savants entièrement dignes de foi, des observateurs attentifs et consciencieux, affirment avoir découvert tout à coup, dans des lieux incultes qu'ils avaient soigneusement explorés à plusieurs reprises et qu'ils devaient connaître parfaitement, des plantes qui ne s'y étaient jamais rencontrées précédemment, qui y croissaient pour la première fois, en dehors de toute intervention possible de l'homme. Je sais bien que l'on explique ces sortes de phénomènes par les vents, par les oiseaux, par des hypothèses fort ingénieuses, mais attendons. Il s'agit, par exemple, d'un petit plateau bien isolé et bien nu, au sommet glacé d'une des plus hautes chaines du centre de la France; la plante en question n'existe nulle part ailleurs dans ces montagnes, bien moins encore dans les vallées environnantes, dont le climat lui serait mortel. Pour la retrouver, il faut aller à six cents lieues de là, dans les déserts de la Laponie, sous une latitude dont la chaleur moyenne correspond à celle du

Digitized by Google

plateau élevé où elle vient d'apparaître. Une puissance inconnue a-t-elle transporté les graines de cette plante à d'aussi énormes distances, sans en semer sur aucun point intermédiaire de sa route, ou faut-il admettre que l'état favorable du sol, l'analogie des circonstances atmosphériques et climatériques, ont fait naître spontanément en France cette plante, jusques-là reléguée aux confins de l'extrême nord? Si l'on adopte cette dernière explication, voilà qu'une des plus hautes questions de la philosophie a trouvé sa solution. La création végétale n'a point, dès lors, procédé par unités ou par couples, comme on l'a généralement admis; toutes les plantes de la même espèce ne sont pas sorties d'une plante unique; il a dû en naître de semblables en divers lieux et successivement, suivant que s'y réunissaient les conditions nécessaires à la production des germes. La création n'est donc point finie, pas même pour la période à laquelle nous appartenons; elle se continue de nos jours, presque sous nos regards, par un travail dont l'imperceptible lenteur convient à CELUI qui dispose de l'éternité.

Je m'arrête, il en est plus que temps. N'ai-je point déjà, dans mes divagations, coudoyé la science officielle et heurté le dogme en passant? Après tout, je n'affirme rien, j'interroge et c'est bien mon droit. En revanche, je vois poindre une question sérieuse, que l'on se dispose de tous côtés de m'adresser : — « Qu'ont de commun avec l'horticulture et sa philosophie ces fleurs sauvages qui soulèvent de si formidables problèmes? »

Ma réponse est toute prête et toute prosaïque : les fleurs du bon Dieu sont à l'horticulture ce que la matière première est à l'industrie.

Mais autour de nous, et jusque bien loin hors de notre Europe, il n'y plus rien ou presque rien ; la matière première est épuisée, l'horticulture en a fait tout ce que, pour le moment, du moins, elle pouvait faire. Peut être un jour reprendra-t-elle, avec des moyens nouveaux, cette tâche maintenant abandonnée, mais de notre temps, il s'agit de bien autre chose.

Une phalange d'explorateurs s'éparpille sans cesse sur ces régions fortunées où le ciel n'a point de rigueurs, où une lumière

Digitized by Google

éblouissante inonde de ses rayons une terre vierge et y stimule cette végétation exhubérante qu'entretiennent des pluies tièdes et périodiques. C'est là, dans les plaines célèbres de l'Inde ou sur les premiers plateaux de l'hymalaya, dans les grandes îles Malaises, dans cet étrange continent d'Australie et surtout dans ce monde nouveau d'Amérique, que règnent dans toute leur splendeur ces fleurs du bon Dieu, parure incomparable des déserts. C'est là, au sein de solitudes si profondes et si impénétrables qu'il faut s'y ouvrir passage la hache à la main, et qu'on est toujours fondé à se croire le premier dont les pas aient troublé leur silence, c'est là, que l'œil peut s'arrêter, dans une religieuse contemplation, en face d'espèces entièrement nouvelles, d'œuvres inédites de la puissance créatrice. Jouissance ineffable et dont on ne se lasse pas, qui énivre et qui tue! Combien de ces nobles cœurs, partis de toutes les contrées de l'Europe, pleins d'espoir, de jeunesse et de santé, pour ce pieux pèlerinage de la science, les Douglas, les Cunningham, les Drummond, les Gardner, les Commerson, les Dombey, les Heudelot, les Michaux, les Vogel, les Loëffling, les Forskahl et vingt autres dont les noms m'échappent, la plupart atteints de maladies endémiques de ces climats, quelques-uns victimes des privations, des bêtes féroces ou des brigands, sont tombés pour ne plus se relever dans ces déserts dont ils avaient osé violer les secrets. Combien d'autres, de retour dans leur patrie, y ont rapporté une santé délabrée et de cruelles infirmités. Noble légion, dont le monde n'apprécie pas assez le dévouement et dans laquelle notre Belgique devrait être plus fière de compter tant de ses enfants, les Galeotti, les Linden, les Ghiesbreght, les Vanhoutte, les Libon, et bien d'autres encore, pionniers glorieux ou obscurs, mais dont chacun a apporté son contingent à la science et contribué suivant ses forces à élever l'horticulture belge à la place éminente qu'elle occupe.

Pauvre Henri Galeotti! j'allais fermer ce chapitre lorsque je reçois la nouvelle de sa mort. Mon cœur se serre; j'étais presque son ami, et qui ne l'était pas un peu, de ceux qui avaient pu le connaître? Quelle belle intelligence et quelle simplicité du cœur!

Digitized by Google

Quel savoir varié, profond, inépuisable, toujours caché sous la plus rare modestie ! Il avait passé les plus belles années de sa jeunesse à fouiller, en géologue et en botaniste, les provinces les moins explorées du Mexique, vivant de peu, souffrant du chaud et du froid, exposé à mille privations et à mille dangers, mais fier et heureux de contempler de près les splendeurs de la nature tropicale et de fouler les deux versants de ces Andes gigantesques aux sommets couronnés de feux et de neiges. C'était là, sans doute, sur les âpres plateaux de la *Tierra Fria* qu'il avait contracté le germe de sa longue et implacable maladie, et cependant sa pensée se reportait toujours vers ce ciel splendide et ces merveilleux paysages qu'il eut voulu revoir, vers cette grandiose nature au sein de laquelle il regrettait de ne pouvoir finir les jours qui lui étaient comptés avec tant de parcimonie.

Ce qu'il faut de dévouement et de saint enthousiasme, de courage, d'ardeur infatigable, de force d'âme et de corps, pour mener à bonne fin ces longues explorations scientifiques; ce qu'il y a d'abnégation et d'obscurs sacrifices cachés au fond de ces calices parfumés, sous ces fleurs du bon Dieu conquises à l'horticulture européenne, nul ne saurait le dire. Où donc est la récompense ? Je vais vous l'apprendre : dans quelques rares collections d'orchidées, perdue parmi les brillants et innombrables représentants de cette tribu cosmopolite, il existe une petite plante, modeste d'aspect, mais gagnant à être vue de près et répandant un doux parfum autour d'elle; on dirait qu'on l'a choisie tout exprès pour emblème. C'est la Galeottia, un genre nouveau dédié par Achille Richard à notre savant belge. Laisser son nom à une espèce nouvelle, que dis-je ! à un genre tout entier, n'est-ce pas une suffisante rémunération de tant de sacrifices ? On a consacré à l'étude ses jours et ses nuits, on a enduré mille maux, on a plié sous le faix, et l'on meurt à quarante ans, on meurt plein de vie, emportant dans la tombe le trésor de connaissances si chèrement achetées; mais on a donné son nom a une petite plante, de quoi pourrait-on se plaindre ? Hélas ! la botanique et les flots sont changeants ! Demain, peut-être, un savant contestera

Digitized by Google

la légitimité du genre *Galeottia* et imposera un autre nom aux trois espèces dont il se compose. Pauvre Henri Galeotti! qu'est-ce la vie?.. Qu'est-ce que la renommée?.. Un souffle, une fumée.... Rien!..

Digitized by Google

III.

Les Fleurs perfectionnées.

Le progrès est la loi du monde.

—

Le mieux est souvent l'ennemi du bien.

Nous nous sommes arrêtés un instant à contempler de loin les splendeurs de la nature vierge; ce n'était point temps perdu et nous ne pouvions autrement aborder notre sujet. Maintenant, il nous sera permis de resserrer notre cadre et de chercher ce que l'homme, la créature intelligente et progressive, a fait des fleurs du Bon Dieu, de cette *matière première* offerte à son activité; comment il l'a modifiée, transformée, appropriée à ses besoins ou à ses goûts, et peut-être trouverons-nous, dans ce cercle moins vaste mais plus intime et plus familier, d'autres motifs d'étonnement et d'admiration.

Il nous faut, pour cela, enjamber hardiment pardessus les siècles. Avant de rien améliorer autour de lui, l'homme a dû se perfec-

Digitized by Google

tionner lui-même. Réduit bien longtemps à chercher dans les produits spontanés de la terre la satisfaction imparfaite de ses plus impérieux besoins, l'homme de la nature ne diffère guères de la brute, qui chasse comme lui, cueille comme lui des fruits, se construit une retraite souvent plus achevée que la hutte du sauvage et qui s'associe aussi par familles et par tribus, suivant que ses instincts l'y portent. Mais tandis que la brute reste enfermée dans un cercle infranchissable, l'homme progresse. Dès que les idées commencent à revêtir un corps — le langage — l'épargne intellectuelle se fonde, les notions du monde moral se dégagent. Avec les premières lueurs de la civilisation naît la prévoyance; il ne suffit plus, en effet, de s'occuper du besoin présent, le lendemain a pris place dans les préoccupations. Il fallait, jusques là, recueillir à la ronde, en les disputant à d'autres bouches non moins affamées, les racines comestibles et les fruits sauvages, travail long, ingrat, et chaque jour plus insuffisant. Quand un canton était duement dépouillé, force était d'émigrer vers un autre, abandonnant les demeures construites et portant sur les bras la famille naissante. A la longue, cette pénible ressource vint à manquer, l'espèce se propageait rapidement, la terre n'avait plus assez de fruits murs pour tant de besoins. Mais la nécessité, cette rude conseillère, allait stimuler l'industrie. Ces végétaux nourriciers après lesquels on courait vainement, ne pourrait-on pas s'en entourer, en favoriser la réproduction et la multiplication, et en obtenir ainsi une quantité suffisante? Une fois le problème posé, la solution ne devait pas se faire attendre. Rapprocher le produit du consommateur, mettre la production au niveau des besoins, supprimer le gaspillage du temps et l'incertitude du lendemain, quel progrès immense, quel inappréciable bienfait! Ce progrès, c'était *l'horticulture.*

Nous confondons à dessein agriculture et horticulture. L'agriculture, la grande culture comme l'on dit encore, n'est autre chose que le jardinage pratiqué en grand et par des procédés sommaires.

Jusqu'ici, ce n'est encore que le jardinage, sous la forme la plus simple. Les produits spontanés de la terre en font tous les frais, et c'est dans le cercle le plus étroit qu'on les a recueillis; mais la

Digitized by Google

fécondité de la nature est inépuisable, chaque contrée a des espèces ou des races qui lui sont propres. Avec le temps, la culture s'enrichit, elle s'exerça sur un plus grand nombre de plantes et pût choisir les meilleures et les plus fécondes. Bientôt les procédés se perfectionnent et le goût s'épure. On cultive mieux et, avec moins de travail, on récolte davantage; c'est du bien-être et du loisir assurés, et le loisir, c'est la réflexion, c'est l'observation, c'est le progrès intellectuel et moral!

A la longue les satisfactions de l'appétit ne suffisent plus, d'autres sens se développent et réclament de nouvelles jouissances. Il en faut pour les yeux, pour l'odorat, pour des besoins indéfinissables qui se font jour à mesure que l'intelligence et le cœur tiennent plus de place dans la vie. On aime dès lors à reposer ses regards sur quelques fleurs semées autour d'une habitation moins dénuée; on les recherche pour en parer une amante ou une compagne, pour décorer l'humble autel où le sentiment religieux essaie de se manifester. L'horticulture a fait un pas de plus, son domaine s'est agrandi, le champ qu'elle exploite est immense; elle n'en est, cependant qu'à sa première phâse.

Combien de temps l'art du cultivateur a-t-il mis à franchir cette limite, jusqu'au jour où l'homme s'est aperçu qu'il pouvait non seulement s'approprier les végétaux, mais les modifier, en changer la forme et le goût et en augmenter presque indéfiniment le produit? On ne saurait le dire et, en vérité, la date importe peu. Il n'est guères douteux que les premiers faits de ce genre n'aient procédé tout simplement des lois naturelles, sans que le cultivateur les eût aucunement cherchés ni prévus. Bien du temps a dû se passer avant qu'on eût réuni assez d'observations et suffisamment appris à en peser la valeur, pour pouvoir en déduire l'existence d'une grande loi de la nature.

Il est certain que dès les temps antiques, aux premiers bégaiements de la poésie et de l'histoire, on peut constater l'usage habituel de certains produits agricoles et horticoles qui ne sont pas sortis tout prêts pour la consommation des mains de la nature. L'humanité, dans ces temps primitifs, était du moins reconnais-

Digitized by Google

sante. Elle sentait tout le prix du bienfait et, en échange, elle décernait les honneurs divins aux créateurs de l'art nourricier par excellence. Toutes les théogonies antiques n'ont-elles pas, sous une forme ou sous une autre, leur Cérès, leur Bacchus, leur Flore et leur Pomone?

Franchissons encore une fois un immense intervalle et, de l'antiquité, arrivons de plein saut aux temps modernes! Quittons en même temps les climats favorisés du ciel où, cependant, il restait tant à faire à l'industrie humaine, et abordons nos froides contrées du nord. De quoi vivaient nos ancêtres dans leurs sombres forêts de la Germanie et de la Gaule? Quelles ressources, après la chasse et la pêche, leur venaient de ce sol avare que n'avait pas fécondé l'agriculture? Maintenant, regardons autour de nous, notre climat n'est pas plus clément, nos hivers ne sont guères moins rudes ni nos étés moins capricieux que jadis, et cependant notre terre se couvre de moissons abondantes et variées, les fruits font plier sous leur poids des arbres inconnus de nos ayeux, nos potagers voient se succéder mille espèces empruntées à toutes les régions du globe et des fleurs à profusion émaillent nos jardins, depuis le jour où la neige coule en ruisseaux sous le souffle des premiers zéphirs jusqu'au retour de l'âpre hiver. Allons un peu plus loin, et l'hiver lui-même est vaincu; dans les demeures des heureux de la terre, ne voyons-nous pas des arbustes toujours verts et toujours fleuris narguer, dans des palais de verre, la bise et la gelée? Les fruits du printemps et de l'été n'y mûrissent-ils pas, en dépit des saisons, avant même que le sol ait secoué son manteau de givre? Nous voilà loin, n'est-ce pas, de nos forêts primitives, des glands amers, des ronces et des baies de myrtille.

Il ne manque pas encore de gens disposés à croire que la nature a produit spontanément quelque part, tels que nous les cultivons ou à peu près, les blés, les fruits et les légumes. Ceux-là, nous le comprenons, ne rendent pas à l'horticulture l'hommage qui lui est dû; ils jouissent du bien-être sans s'enquérir de la main qui l'apporte, et peu s'en faut qu'ils ne lui prodiguent un superbe mépris. Sans revendiquer les honneurs divins pour les continua-

Digitized by Google

teurs de Bacchus et de Pomone, on peut demander aux contemporains moins d'indifférence et moins d'ignorance des merveilles qui s'accomplissent sous leurs yeux.

Je dis sous leurs yeux, et n'ai rien à en rabattre. Il y a un siècle à peine que la pomme de terre est sortie de nos jardins pour prendre place dans la grande culture ; elle était originaire des Andes, du Pérou, dit-on. Les transformations qu'elle a subies, dans ce court intervalle, on peut les faire apprécier par un seul fait : les botanistes modernes ont cherché longtemps et cherchent peut-être encore, parmi les solanées de la grande Cordillère, laquelle est le vrai type de ce précieux légume, dont les champs couvrent l'Europe : on ne la reconnait plus.

Combien faut-il donc de temps pour métamorphoser en un légume savoureux une herbe sauvage et sans valeur ? Connaissant la loi naturelle qui régit ces perfectionnements, pourrait-on, dans la courte durée d'une vie d'homme, renouveler et mener à bonne fin l'expérience d'une de ces transformations, qui ont couté des siècles à l'humanité naissante? Une expérience directe et décisive faite de nos jours par M. Vilmorin, peut servir de réponse. Cet intelligent et savant cultivateur a recueilli des graines de la carotte sauvage, ombellifère indigène sans importance, qui donne une petite racine blanche, fibreuse, ramifiée et immangeable. Dès la troisième génération, c'est-à-dire après cinq années de culture, les racines avaient déjà toutes les couleurs que l'on trouve dans les carottes cultivées, et peu d'années après, M. Vilmorin obtenait de ses semis toute une série de variétés aussi belles et aussi bonnes que celles de nos potagers.

Comment s'y était-il donc pris ? Nous allons le voir par un autre exemple où nous suivrons pas à pas le progrès. La loi est partout la même, elle est vraie pour le règne animal comme pour le règne végétal ; il n'y a dans l'application, que des nuances faciles à saisir.

Choisissons une petite fleur indigène, bien modeste, bien vulgaire, que l'on foule aux pieds sans y prendre garde : la paquerette, par exemple. Un jardinier s'avise un jour de la vouloir

Digitized by Google

tirer de son obscurité et de l'appeler aux honneurs du parterre. Comment faire pour qu'elle y tienne dignement sa place? Rien de plus simple : Il en recueille les graines, les sème avec soin, en bonne saison et dans un terrain bien préparé, puis il attend. Les plantes lèvent, croissent, sont soumises à une culture régulière et fleurissent. Chose étrange, cette paquerette de nos prés, toujours la même ou peu s'en faut, dans les mains de la nature, varie dès que l'homme s'est emparé d'elle. Les fleurs ont grandi, et au lieu d'un cercle ou deux de rayons blancs teintés de rose, les voilà qui en présentent quatre, cinq et davantage. Ailleurs, la nuance s'est sensiblement modifiée ; elle a passé à l'incarnat, au rose, voire même au poupre. Le premier pas est fait, il ne s'agit plus que de persévérer. On arrache les fleurs simples et l'on recueille soigneusement les graines de celles qui se sont le plus et le mieux distinguées du type. L'année suivante, ces nouvelles graines donneront des variétés plus distinctes, mieux caractérisées, les unes tendant à devenir tout-à-fait pleines, les autres à se peindre de nuances nouvelles. En peu d'années la métamorphose est complète, l'humble fleur des champs est devenue une belle dame coquettement parée, dont on va se disputer la possession et dont la progéniture se vendra à prix d'or.

Faîtes la contre-épreuve, reportez-la, toute fière de son luxe d'emprunt, dans la prairie d'où elle était originaire ; en moins de temps qu'il n'en a fallu pour la dénaturer, vous la verrez redevenir ce qu'elle était d'abord, aussi simple, aussi candide, et parfaitement oublieuse de ses honneurs perdus.

Certes, les choses ne se passent ni toujours ni souvent avec la facilité que nous venons de dire. S'il y a des fleurs que l'on fait varier à coup sur, des espèces et des genres que l'on hybride entre eux avec la certitude d'en obtenir les produits intermédiaires que l'on désire, il en est d'autres, en très grand nombre, qui ne se plient à nos fantaisies qu'après un temps fort long et des efforts mille fois réitérés et d'autres, plus rebelles encore, qui ont refusé jusqu'ici de rien changer à leurs formes ou à leurs couleurs primitives. On a observé que plusieurs genres, qui se

Digitized by Google

reproduisent identiquement dans leur pays natal, donnent des variétés quand on les transporte au loin. Pauvres étrangers dont l'exil a brisé l'indomptable énergie et qui cessent d'être eux-mêmes sous un ciel qui n'est plus celui de la patrie.

Le semis n'est pas le seul moyen de faire plier le règne végétal à nos fantaisies ; voici une autre série de phénomènes non moins curieux.

Le feuillage des arbres et des plantes est vert, à peu d'exceptions près. Cette uniformité de teinte ne suffisait pas à notre besoin de variété. Il arrivait bien, de loin en loin, qu'une branche malade, privée de sucs nourriciers, atteinte de chlorose, nuançat ses feuilles de blanc, de rose ou de jaune ou les contournât d'une façon anormale. Le temps aidant, le rameau malade mourait ou reprenait avec la santé sa verdure primitive. Mais un jour l'idée vint de greffer, sur un sujet sain, ces ramilles souffreteuses. La greffe leur rendit la santé, mais formes et couleurs demeurèrent ce que la maladie les avait faites. On avait trouvé le moyen de fixer et de perpétuer toutes les bizarreries accidentelles, toutes les monstruosités maladives de la végétation. On posséda, dès lors, des arbres à feuilles panachées, bordées, striées de diverses nuances ; découpées frangées de cent façons ; à branches pyramidales, horizontales, s'inclinant même de haut en bas et végétant à rebours. Le arbres les plus vulgaires revêtirent les masques les plus extravagants.

Cherchez donc, à travers tant de transfigurations successives, ces fleurs du bon Dieu dont nous parlions tantôt ! Nous en voilà bien loin. Mais nous abusons de tout, c'est une des infirmités de notre nature. nous perfectionnons tant, que le simple et le naturel ne trouvent plus leur place. On sème, on resème, chacun veut avoir *sa* variété et se donner les honneurs d'un baptême. Il y a, comme cela, bientôt dix mille roses, dont chacune a la prétention de différer des 9999 autres. Chaque année, il se vend par vingtaines de ces nouveautés problématiques que les croyants fidèles achètent à des prix fabuleux. On collectionne et on catalogue sans fin ces vieilleries, affublées de noms nouveaux et pré-

Digitized by Google

tentieux, parmi lesquelles n'apparaissent qu'à de longs intervalles, *rarœ nantes*, quelques variétés dignes de ce nom. C'est bien la peine, en vérité, de livrer à l'abandon et à l'oubli tant de fleurs spontanées, dont la grâce sauvage répandrait sur nos jardins un intérêt et une variété qui leur manquent presque toujours. Petites faiblesses, petites ambitions, et plût à Dieu qu'il n'y en eut pas de moins innocentes !

Le ciel me garde de me brouiller avec personne ! Que chacun *perfectionne* suivant ses goûts, ses besoins ou sa fantaisie, les produits de la nature, rien de plus légitime ; je me borne à réclamer un peu de place pour les fleurs du bon Dieu, lesquelles, soit dit sans offenser *le roi de la création*, ont bien aussi leur mérite.

On ne doit pas oublier que nous ne parlons point métier mais philosophie. A notre point de vue, ces variétés que le jardinage enfante à la journée, n'ont pas plus d'intérêt l'une que l'autre ; elles satisfont le goût, je le veux bien, elles ont cessé de parler à l'intelligence. Cette œuvre de l'homme, merveilleuse au premier abord, s'achève dans un cercle trop étroit ; elle perd, à se répéter toujours, ce qu'elle avait d'abord d'attrait philosophique. Au contraire, le champ de la nature est illimité. Avec des procédés dont l'extrême simplicité n'est pas le côté le moins prodigieux, elle multiplie à l'infini les types les plus ravissants, les formes les plus fantasques et les plus imprévues.

Qu'importe, en définitive, un peu d'engouement et d'exagération, faiblesses individuelles qui se perdent dans le grand courant du progrès ? L'horticulture, en dépit des charlatans et des simples, n'en est pas moins cet art sublime qui nourrit et qui console, qui fait penser et croire, et qui poursuit modestement sa tâche, glorieuse de compléter l'œuvre divine et de créer après Dieu.

P.-E. DE PUYDT.

Vice-Président de la Société.

Digitized by Google

Promenade du Matin.

*Musique d'*Antoine Clesse.

L'herbe était blanche de gelée;
Un long brouillard à l'horizon
Cachait le fond de la vallée;
Le coq finissait sa chanson;
Le soleil perçait le nuage,
C'était le matin d'un beau jour;
Et, sur l'arbre encor sans feuillage,
Déjà l'oiseau chantait l'amour.

Le ciel sur la plaine éclaircie
Rayonne, et rend les prés fumants;
Le givre fond, et la prairie
Est couverte de diamants.
La rivière longe, profonde,
Le chemin au pied du côteau;
Et, fier de saluer le monde,
Le soleil se mirait dans l'eau.

Dans tout je lisais le présage,
Du doux printemps que nous aimons;
Un vent frais frappait mon visage :
J'aspirais l'air à pleins poumons!
Faible et chétive créature,
Au loin mon âme s'envolait.....
Dans le calme de la nature
C'était Dieu même qui parlait !

Antoine CLESSE.

Digitized by Google

NOTICE

géologique et statistique

SUR LES

CARRIÈRES DU HAINAUT.

Personne n'ignore que le Hainaut, si remarquable par la fertilité de son sol, est, en même temps, un des pays les plus heureusement doués sous le rapport des richesses minérales ; il doit sa réputation à cet égard, principalement, à ses belles mines de houille, à l'énorme quantité de combustible qu'elles fournissent chaque année à l'industrie et, aussi, au développement qu'a reçu la fabrication de la fonte et du fer ; si ses carrières sont moins connues au dehors, c'est que la nature même de leurs produits les fait, en grande partie, employer ou consommer sur place et à une faible distance de leur origine : on ignore donc, en général, même chez nous, combien ils sont importants et variés et quelle est la position géologique des gîtes d'où on les extrait. Nous essayons, dans ce travail, de faire connaître notre belle province au point

Digitized by Google

de vue de ce genre d'exploitations, en profitant pour l'indication des quantités produites, des renseignements statistiques que nos fonctions nous ont amené à recueillir dans les arrondissements judiciaires de Mons et de Tournai, et des données semblables que notre collègue M. Jochams a eu l'obligeance de nous communiquer pour l'arrondissement de Charleroy.

Des matériaux qui servent aux mêmes usages se trouvant fréquemment dans des étages différents, nous donnerons d'abord, pour éviter des définitions ou des descriptions répétées, une esquisse générale de la constitution géognostique du Hainaut, en nous servant tant de nos études particulières que des indications fournies par la carte géologique et la carte du sous-sol de la Belgique, dressées par feu le regrettable professeur Dumont. Pour cette esquisse nous suivrons la classification des terrains, établie par M. Alcide d'Orbigny, mais nous donnerons la synonymie des divisions adoptées par M. Dumont, renvoyant du reste, pour la signification des termes, au *Cours élémentaire de paléontologie et de géologie stratigraphique* du premier de ces auteurs et aux rapports sur les travaux de la carte géologique de la Belgique, publiés par le second, dans les Bulletins de l'Académie royale.

I. Le Hainaut est formé de terrains paléozoïques se rapportant aux étages *devonien* et *carbonifèrien*, recouverts, pour la plus grande partie par des dépôts crétacés et tertiaires. Pour mieux faire comprendre la disposition de ces terrains, nous commencerons par nous occuper de l'étage *carbonifèrien* quoique le plus récent.

La partie supérieure de l'étage *carbonifèrien*, connue sous le nom de *terrain houiller*, forme, comme on sait, une bande large de 13 kilomètres en moyenne, qui traverse toute la province de l'est à l'ouest, depuis Wanfersée, Lambusart, Farciennes et Aiseau, jusqu'à Bernissart, Hensies, Quiévrain et Baisieux, et qui se continue, d'un côté, dans la province de Namur et, de l'autre, dans le département du Nord. Les roches qui composent le terrain houiller sont, avec la houille, des schistes argileux et des grès ;

Digitized by Google

ces derniers peuvent seuls fournir des matériaux de construction et ont été exploités en divers points ; on en faisait principalement des seuils et des linteaux de fenêtres ou de portes ; une variété a été extraite à Houdeng pour les ouvrages de hauts-fourneaux et la construction des fours à pudler ; mais la schistosité que ces grès possèdent et le délitement qui en était la suite, leur ont fait préférer le calcaire dans les constructions ; on l'a aussi abandonné comme pierre réfractaire, en présence de la supériorité de certains poudingues appartenant à l'étage devonien et de l'économie résultant de l'emploi de matériaux réfractaires fabriqués de toutes pièces.

Au nord et au midi de la bande houillère, les terrains qui lui sont inférieurs viennent successivement se montrer à jour et former ainsi deux régions distinctes. Nous allons étudier en premier lieu celle du nord.

On voit apparaître d'abord la partie inférieure de l'étage carbonifèrien (*Système condrusien calcareux*, Dumont), composée de calcaire compacte ou lamellaire et de dolomie ; la bande qu'elle forme, atteint, au méridien de Tournai, une largeur de plus de 14 kilomètres, qui se maintient jusqu'à celui d'Ath, mais qui diminue ensuite, la limite septentrionale se rapprochant de celle du sud ou du terrain houiller, de telle sorte qu'au méridien de Soignies, la bande est déjà réduite à moins de 9 kilomètres et qu'à sa sortie de la province à Ligny, elle n'a plus que 3 kilomètres et demi. C'est cette bande calcaire qui fournit les belles pierres de taille d'Ath, de Maffles, de Soignies, des Ecaussines et de Felui, ainsi que la chaux grasse et hydraulique de Tournai, de Basècles, de Viesville et de Thiméon.

Immédiatement au nord du calcaire carbonifèrien, nous avons la partie supérieure de l'étage devonien, composée de psammites ou grès de couleur grisâtre (*Système condrusien quartzo-schisteux*, Dumont), et de calcaire compacte (*Système eifelien calcareux*, Dumont) ; chacune de ces roches forme une bande dont la largeur est estimée à un kilomètre environ ; on peut les suivre depuis les environs d'Ath, où elles sortent de dessous

Digitized by Google

les terrains tertiaires, jusqu'à la limite du Brabant au nord d'Arquennes.

Une bande parallèle, à peu près de même largeur, nous montre ensuite la partie moyenne du même étage (*Système eifelien quartzo-schisteux*, DUMONT), composé de schistes et de psamnites.

Le reste de la province au nord de cette bande est formée de la partie inférieure de l'étage devonien (*Système rhenan*, DUMONT), composée de schistes d'un gris-bleuâtre, passant parfois au grès. Au milieu de ce massif se trouve intercalé un *dyke* porphyrique qui se montre à Lessinnes, à Marcq près d'Enghien et à Quenaast, et dont l'éjaculation a occasionné le plissement des couches des terrains carbonifériens et devonien, accident dont on voit de si beaux exemples dans le terrain houiller.

Si la description des terrains paléozoïques de la région septentrionale du Hainaut a été facile par suite de leur disposition en bandes parallèles entre elles, il n'en est pas de même pour la région méridionale, les couches y étant pliées et dérangées par la cause que nous venons d'indiquer. Ainsi nous ne voyons apparaître le calcaire carbonifériens, immédiatement au midi du terrain houiller, qu'en une bande étroite depuis la limite de la province de Namur jusqu'à Jamioulx et en une autre bande un peu plus large depuis Fontaine-l'Évêque jusqu'au midi de Mont-sur-Marchiennes, où elle pénètre dans la bande houillère en formant une pointe ou espèce de cap.

Après avoir mentionné deux petites bandes de terrain devonien supérieur (partie quartzo-schisteuse) parallèles à celles dont il vient d'être question, mais ne les suivant pas dans toute leur longueur, nous reprendrons un ordre différent de celui que nous avions suivi pour le nord, les formations anciennes étant disposées en sens inverse relativement au terrain houiller, sur lequel les inférieures sont renversées en stratification discordante. Nous nous occuperons d'abord du terrain devonien inférieur qu'on retrouve en deux endroits, d'abord, formant une bande large de plus d'un kilomètre, immédiatement au midi du terrain houiller, depuis Wihéries, où elle sort de dessous l'étage *cénomanien* des

Digitized by Google

terrains crétacés, jusqu'à Bougnies, où elle disparait sous la craie blanche et ensuite à Sart-Eustache, vers la limite de la province de Namur, où se trouve le commencement d'une longue bande qui va finir au-delà de Huy.

Au sud du terrain houiller et des divers lambeaux de terrains paléozoïques énumérés ci-dessus, la partie moyenne de l'étage devonien, composée de poudingues quartzeux, de grès et de schistes rouges, forme un massif qu'on peut suivre depuis Angres jusqu'à la limite de la province vers Namur où sa largeur n'est plus que de deux kilomètres environ, tandis qu'au méridien de Binche, elle atteint 12 kilomètres.

On trouve ensuite, en marchant au sud, la partie supérieure du même étage jusqu'au-delà de Chimay, mais les couches faisant des ondulations successives, il s'en suit que les inférieures sont ramenées plusieurs fois au jour, et comme elles sont calcaires tandis que les autres sont formées de schistes grisâtres et de grès, on observe une succession de bandes continues ou interrompues, alternativement calcaires et quartzo-schisteuses. Il suffira de mentionner les premières, les intervalles qui les séparent étant occupés par les autres. Une première bande calcaire qui n'a pas moins de 4 kilomètres de largeur en certains endroits, longe le massif inférieur dont nous avons parlé ci dessus et sort de la province entre Gougnies et Biesmes, après de nombreuses sinuosités; la seconde bande, très-petite relativement à celle-ci, commence à Bersillies et, après s'être bifurquée dans l'enclave française qui s'avance entre ce village et celui de Thirimont, vient finir à l'est de la route de Mons à Beaumont, en trahissant sa continuation par un très-petit lambeau sur lequel est assis le village de Thirimont; la troisième bande commence par deux branches à Chaudeville et à Leugnies et se termine un peu à l'est de Bossut-lez-Walcourt; deux petites bandes, en continuation l'une de l'autre, passent à Grandrieu et à Renlies; enfin trois petites bandes, très-voisines et sinueuses traversent tout le canton de Chimay de l'est à l'ouest, à la hauteur de cette ville, en se continuant, d'une part, en France et, de l'autre, dans la province de Namur.

Digitized by Google

Au midi du terrain devonien supérieur des cantons de Beaumont et de Chimay, nous retrouvons les parties moyenne et inférieure de ce terrain, formant des bandes ayant respectivement en largeur un kilomètre et demi, et quatre kilomètres en moyenne; elles s'appuient sur le massif schisteux silurien de Rocroy, dans la petite portion de ce massif qui constitue la partie la plus méridionale de la province.

Nous ne devons pas oublier de mentionner comme appartenant à l'étage devonien supérieur, le calcaire d'Autreppe dépendant d'une bande analogue à celles énumérées plus haut, et qui, de France, pénètre en Belgique dans la partie saillante du territoire de notre province, qui se termine à Roisin.

Le plissement des couches des terrains paléozoïques et en particulier du terrain houiller n'a pu se produire, sans être accompagné de ruptures et même d'intercalations de massifs de roches les uns dans les autres : aussi ne doit-on pas être étonné de voir surgir des roches devoniennes au milieu de la bande houillère, à Boussu et à Thulin; elles ne se montrent au jour qu'en un point dans le vallon du Bois de Boussu, mais les travaux des mines ont fait constater leur présence sur plusieurs autres ; aux puits n.os 5 et 10 de la société du bois de Boussu et au puits de Thulin de la société de Belle-Vue, les travaux ont fait reconnaître que ces roches sont non seulement en stratification discordante avec le terrain houiller, mais encore renversées sur celui-ci, de sorte qu'on rencontre d'abord les inférieures ; au puits de Thulin où leur série a été trouvée la plus complète, on a d'abord traversé des schistes appartenant à la partie inférieure, puis les poudingues si caractérisés de la partie moyenne, ensuite des schistes et des psammites calcareux se rapportant à la même partie et on est entré dans les calcaires de la partie supérieure. Le calcaire a été aussi touché à la profondeur de 187 mètres par un sondage pratiqué, en 1838 et 1839, à l'est de Quiévrain. Si l'existence de ce massif devonien est constatée, ses bornes et son étendue ne sont pas encore connues et on ne saurait dire jusqu'ici s'il forme un îlot au milieu du terrain houiller, ou si, se détachant du massif principal du midi, en un point situé vers

Digitized by Google

Marchipont ou Quiévrechin, il vient, par un accident analogue à celui qui a été signalé au sud de Mont-sur-Marchiennes, former une presqu'île qui s'étend jusqu'à l'est de Boussu.

Les terrains paléozoïques sont, comme nous l'avons dit, recouverts, en grande partie, par des formations relativement beaucoup plus récentes; dans toute la portion de la province qui est au nord de la Sambre, on n'aperçoit même les roches anciennes qu'en un petit nombre de points situés généralement dans le fond des vallées, et ce n'est souvent que par induction qu'on est arrivé à y reconnaître la disposition relative de leurs divers systèmes. C'est de la même manière et en s'aidant des travaux de l'homme, tels que les sondages et les puits des mines, qu'on a du établir la composition et les limites des terrains crétacés et tertiaires.

Les terrains triasiques et jurassiques manquent complètement dans le Hainaut et durant la longue suite de siècles qu'il leur a fallu pour se déposer ailleurs, nos roches paléozoïques étaient émergées et exposées à tous les ravages des météores atmosphériques. Leur surface ravinée, le nivellement des rides du terrain devonien par l'enlèvement des couches de schiste condrusien et même de calcaire, qui formaient le sommet des plis, la disparition de la partie dressée ou pliée de beaucoup de couches de houille avec celles de schiste et de grès qui les enveloppaient, montrent assez quelle a été l'importance de ces ravages.

Une profonde vallée a notamment été creusée alors dans la bande houillère dont l'érosion avait, sans doute, été déterminée par le relèvement des bords de cette bande et par celui des terrains plus anciens qui leur sont parallèles; elle commençait à l'endroit où sont maintenant Morlanwelz et Carnières et se dirigeait vers l'est, sur une longueur de 10 kilomètres environ, après sa rencontre avec une vallée latérale large d'environ 5 kilomètres et venant des points qui correspondent à Givry et à Harveng. Cette vallée est maintenant comblée par les terrains crétacés et tertiaires et ce sont les premiers qui, par la quantité d'eau qu'ils recèlent et la nature extrêmement meuble de certaines de leurs parties, occasionnent tant de difficultés à nos mineurs dans le percement des puits, en nécessitant le travail dit *passage du niveau*.

Digitized by Google

Un énorme dépôt d'eau douce, formé des détritus des roches anciennes et composé de masses considérables d'argile grise[1] et de sables siliceux souvent tout-à-fait purs, mélangés de nombreux galets de quartz blanc, occupe la partie la plus profonde de cette vallée. Il était regardé par M. Dumont comme de la même époque que celui qu'il a appelé *aachenien* du nom allemand de la ville d'Aix-la-Chapelle, aux environs de laquelle on l'observe. Comme il n'est pas possible, dans l'état actuel des choses, et vu l'absence complète de fossiles dans le dépôt qui nous occupe, de dire auquel des trois étages crétacés, inférieurs à l'étage *cénomanien*, on pourrait le rapporter exactement, mais que, d'un autre côté, il a des analogies de composition avec la formation *wealdienne* de l'Angleterre, nous le rangerons, avec doute cependant, dans l'étage *néocomien* auquel cette formation appartient[2]. Nous avons dit plus haut qu'il remplit la partie la plus profonde de la vallée dont nous avons signalé l'existence à la surface du terrain houiller; il s'élève cependant sur la surface nord de cette vallée et vient affleurer au jour en un petit nombre de points, à Beaume, et au nord de Houdeng, de Maisières, de Baudour et d'Hautrages; on peut estimer à 4 kilomètres la largeur de la zône qu'il forme dans la vallée, depuis un point situé vers Haine-S.t-Pierre jusqu'à la frontière française.

[1] On en a traversé 65 mètres à un sondage fait près de l'église d'Hautrages.

[2] Si l'on s'en rapportait à la liste de fossiles, publiée par M. Debey et reproduite par M. D'Omalius d'Halloy dans la *Géologie de la Belgique* qui fait partie de l'*Encyclopédie populaire*, on devrait ranger le système *aachenien* d'Aix-la-Chapelle dans l'étage *sénonien* et alors, on ne pourrait plus le considérer comme parallèle au dépôt que M. Dumont a désigné par le même nom dans le Hainaut, et qui est inférieur, non seulement à cet étage, mais encore à l'étage *cénomanien*. Comme on ne peut guère admettre qu'un observateur aussi expérimenté que M. Dumont se soit trompé, il faut que M. Debey ait fait erreur dans la détermination de ces fossiles ou que ceux-ci proviennent de couches autres que celles auxquelles le savant professeur avait donné le nom d'*aachenienes*.

Digitized by Google

Au-dessus de ce dépôt, nous avons l'étage *cénomanien* : la partie inférieure (*Système hervien*, Dumont) moins étendue en surface que l'étage précédent est formée de grès calcarifères, de couleur verdâtre ou tout-à-fait silicieux et glauconifères, auxquels les mineurs de Vieux-Condé et de Bernissart ont donné le nom de *meule;* elle s'est déposée dans le nord de la vallée souterraine en une bande dont les limites n'ont pu encore être établies par les travaux des mines; elle a été reconnue par des puits et des sondages à Bracquegnies, à Ghlin, à Hautrages, à Ville-lez-Pommerœul et à Bernissart; son épaisseur, très-variable, atteint 112 mètres à un sondage fait au nord-est de l'église de Bernissart. La partie supérieure (*Système nervien*, Dumont) couvre les dépôts crétacés antérieurs et s'étend aussi dans tout le reste de la vallée, elle est composée d'une couche de quelques mètres de marne très-glauconifère avec cailloux roulés de silex et de phtanite noir, appelée par les mineurs d'Anzin *le tourtia* et par ceux du Couchant de Mons, *les verts;* d'une couche épaisse d'argile verdâtre et grisâtre, appelée par eux les *dièves* et de marnes plus ou moins glauconifères et argileuses, de couleurs variées qu'ils désignent par le nom de *fortes-toises*. Les dernières couches de ces marnes contiennent des rognons irréguliers de silex gris et noirs, et sont surmontées par plusieurs assises exclusivement composées de cette roche et auxquelles nos charbonniers ont donné le nom de *rabot;* ces silex viennent affleurer à la surface dans le bois de Ghlin, à Maisières, à S.t-Denis et sont ou ont été exploités pour la confection des pavés et des meules à broyer les matières premières dans les faïenceries.

Dans notre opinion, la base du *système nervien* de M. Dumont (tourtia ou verts) et son *système hervien* sont chez nous la même formation qui diffère dans le nord de ce qu'elle est dans le midi, par une épaisseur beaucoup plus grande; cette formation en y comprenant les *dièves*, représente pour nous le véritable *étage cénomanien* de M. d'Orbigny ou le *grès vert supérieur* (upper-greensand) des Anglais. La présence des fossiles suivants ne peut laisser la-dessus aucun doute :

Digitized by Google

MEULE.

Ammonites Rothomagensis Lamarck.	Puits de la mine de Bernissart, *Collection de M. G. Lambert.*
Cardium Hillanum. Sowerby.	Sondage à Ville-lez-Pommerœul, *Coll. du Grand-Hornu.*

MEULE ET TOURTIA.

Nautilus elegans, Sowerby.	Bernissart, *Coll. de M. G. Lambert et du Musée de Mons ;* Quiévrechin. *Coll. du Musée de Mons.*
Pecten asper. Lamarck.	Bernissart, Élouges.
Ostrea columba. Deshayes.	Bernissart, Ghlin.

DIÈVES.

Terebratula biplicata. Defrance.	Frameries, Autreppe [1].

Les *fortes-toises* et les silex qui les surmontent représentent, aux environs de Mons, l'*étage turonien* de M. d'Orbigny, comme l'indiquent le *Dentalium difforme*, la *Terebratulina gracilis*, si abondants dans les marnes d'Autreppe, et les *Hippurites* trouvées dans cette localité ainsi qu'à Bernissart et dont M. G. Lambert possède un magnifique échantillon. Il n'y a plus ainsi de vide entre l'*étage cénomanien* et l'*étage sénonien* et l'on voit qu'il est arrivé dans notre pays pour les terrains crétacés ce qui s'était déjà passé pour les terrains paléozoïques à partir de l'*étage devonien* inférieur, c'est-à-dire qu'ils se sont déposés régulièrement, sans interruption et en stratification concordante, ce qui explique pourquoi il est si difficile d'établir les limites de sections correspondant à celles que les mouvements du sol ont déterminées plus nette-

[1] Le nombre restreint de ces fossiles s'explique par le peu d'étendue, en surface, des endroits où ils ont été trouvés, qui ne sont autres que les puits et aussi par le peu d'attention qu'y donnent les agents de ces mines et leurs ouvriers.

Digitized by Google

ment ailleurs et comment un certain nombre de fossiles des fortes-toises, tels que la *Terebratulina gracilis* et l'*Ostrea canaliculata*, s'élèvent jusqu'à la base, et même jusqu'à la partie supérieure de la craie blanche.

La formation *turonienne* est recouverte par l'*étage sénonien* ou la craie proprement dite (*Système sénonien*, DUMONT), dont la base, de couleur grise, ordinairement sur quelques mètres de hauteur, constitue ce que les mineurs appellent *les gris;* la craie blanche prend dans notre pays une épaisseur considérable, car on en a constaté, par des sondages, 189 mètres à Villers-S.t-Ghislain, 174 mètres à Obourg, près de la chapelle de S.t-Macaire et plus encore à Nimy, près de l'auberge du Grenadier, le trou ayant été abandonné à cette dernière profondeur avant d'être arrivé à la fin; un forage récent fait à Ghlin, à l'endroit dit le Petit Marais, a été commencé dans la craie même et n'en est sorti qu'à 220 mètres environ; enfin un sondage pratiqué sur le territoire de Mons, au sud de la ferme de Wartons n'a atteint le terrain houiller qu'à l'énorme profondeur de 355 mètres, dans laquelle la craie blanche entre pour 326 mètres. On exploite cette craie pour la transformer en chaux et les rognons de silex noirs qui y forment, à diverses hauteurs, des bancs interrompus, pour les employer dans la fabrication de la faïence.

Les terrains crétacés de la vallée de la Haine se terminent par un dépôt d'une faible étendue, qu'on n'observe que sur les communes de Ciply et partie de celles de Spiennes, de Nouvelles, de Mesvin, d'Hyon et de Cuesmes, mais qu'on retrouve souterrainement à Quaregnon et à Hornu; il se rapporte au *système maestrichtien* de M. DUMONT et se compose de craie sableuse grise se durcissant dans ses assises supérieures, de craie grossière de couleur jaune, tout-à-fait semblable au *tuffeau* de Maestricht et, sur une très petite surface, de calcaire compacte, souvent caverneux et perforé, qui me parait devoir se rapporter à l'*étage danien* de M. d'Orbigny. Le tuffeau seul fournit matière à exploitation; il a été extrait en grand, lors de la construction des fortifications actuelles de la ville de Mons, où on l'a placé à l'intérieur des murs,

Digitized by Google

mais il ne sert plus maintenant que dans la bâtisse de quelques maisons de paysans.

Les terrains crétacés de la vallée souterraine que nous avons signalée, ne sont qu'une dépendance du vaste dépôt de la même époque qui couvre le nord de la France et cette vallée n'était qu'un petit golfe de la mer dans laquelle ce dépôt s'est formé ; quelques lambeaux des étages cénomaniens, turoniens et sénoniens, dans les environs de Tournay, et des deux premiers, près de Montignies-sur-Roc, se rattachent au même dépôt, mais ils n'ont aucune importance au point de vue qui nous occupe et nous ne les mentionnons que pour mémoire.

Nous ne pouvons, comme nous l'avons fait pour les terrains paléozoïques et crétacés, indiquer la disposition et l'étendue des terrains tertiaires, car cela nous entrainerait dans trop de détails et n'aurait guère d'utilité pour la question qui fait l'objet de ce travail. Nous nous bornerons donc aux renseignements qui vont suivre [1].

Les terrains tertiaires du Hainaut se rapportent aux étages *suessonien*, *parisien*, *subapennin*.

L'étage *suessonien* comprend les systèmes *landenien* et *ypresien* de M. Dumont, qui sont formés, l'un de sables plus ou moins argileux et glauconifères, l'autre, d'argile et de sables glauconifères; le premier occupe, en grande partie, l'espace compris entre l'Escaut et la frontière française et toute la vallée de la Haine, au-dessus de la craie [2]; il couronne de plus les hauteurs qui la bornent au nord et celles qui la séparent du bassin de la Sambre, depuis la limite vers Grand-Reng jusqu'au nord-est de

[1] Voir dans le tome XIV des *Annales des travaux publics de Belgique*, la traduction du mémoire de M. Ch. Lyell, sur les terrains tertiaires de la Belgique et de la Flandre française, par MM. Ch. Le Hardy de Beaulieu et Alb. Toilliez.

[2] Un sondage pratiqué par la société de l'Espérance, près du pavé de Baudour à Quaregnon et un peu au nord de la Haine, a fait reconnaître au terrain suessonien une épaisseur de près de 80 mètres ; à S.-Ghislain, par autre sondage exécuté au côté nord du canal de Mons à Condé, cette épaisseur a été trouvée d'environ 50 mètres.

Digitized by Google

Binche. Le système *ypresien* est très développé en surface et occupe les cantons de Celles, de Leuze, d'Ath et de Lessinnes, la moitié occidentale de celui de Frasnes et une partie de celui de Seneffe vers l'ouest; il forme en outre une tache dont la ville du Rœulx est le centre, ainsi que la colline sur laquelle s'élève la ville de Mons. L'argile du système *ypresien* est assez employée pour la fabrication des tuiles et des carreaux et donne lieu à de nombreuses petites exploitations.

L'étage *parisien* comprend les systèmes *paniselien*, *bruxellien* et *laekenien* de M. Dumont, mais les deux premiers seulement se trouvent dans le Hainaut; il se compose de psammites, de sables plus ou moins argileux et glauconifères et de sables purs ou calcarifères passant à des grès de même nature ; il constitue les collines qui occupent la partie orientale du canton de Frasnes et presque tout celui d'Ellezelles, et se retrouve dans la majeure partie des cantons de Seneffe, de Fontaine-L'Évêque et de Gosselies, où est le prolongement du bassin tertiaire des environs de Bruxelles ; il forme aussi quelques taches dans la partie est du canton de Thuin et celle qui comprend les deux collines dites le le Bois de Mons et le Mont-Panisel.

L'étage *subapennin* composé à sa base de cailloux roulés et plus haut de sables et d'argile plus ou moins sableuse (*Limon hesbayen*, Dumont), recouvre en général non seulement les deux autres étages, mais encore tous les terrains plus anciens, dans la partie de la province qui est située au nord de la Sambre. C'est le *limon hesbayen* qui fournit la matière à cette immense quantité de briques, qui se font chaque année dans notre province, et que l'industrie emploie, pour une si grande part, dans ses constructions.

Enfin comme dernier dépôt de sédiment, nous avons l'étage *contemporain* (*Système moderne*, Dumont), composé des alluvions sableuses ou argileuses et des tourbes qui occupent le fond des vallées superficielles de l'Escaut, de la Dendre, de la Sambre et de la Haine ; il a dans la dernière une largeur de plus de 3 kilomètres. Les argiles alluviennes sont parfois extraites pour la

Digitized by Google

confection des briques, mais l'abondance de la houille fait négliger tout-à-fait la tourbe comme combustible; cette dernière recèle ici, comme en Flandre et dans la vallée de la Somme, des monuments de l'industrie humaine à ses premiers âges, tels que des armes en os et en pierre [1] et des restes de mammifères dont les uns appartiennent à des espèces existant encore dans notre pays, comme le chien domestique, le cheval, le cerf ordinaire, tandis que les autres se rapportent à des espèces qui ont disparu de ces contrées, comme le castor et un grand bœuf, probablement l'aurochs. Nous possédons des ossements provenant de tous ces animaux et plusieurs sont des pièces très remarquables [2].

Il nous reste à mentionner des dépôts dont le mode de formation a été complètement différent de celui que la nature a employé pour ceux qui nous ont occupé jusqu'ici, c'est-à-dire de la sédimentation ; ces dépôts, pour lesquels M. Dumont à si heureusement créé le nom de *geyzeriens*, indiquant l'intervention de sources probablement chaudes, remplissent de larges crevasses qui se sont produites dans les terrains paléozoïques, le plus souvent au contact de deux systèmes de roches différentes, lors du plissement des couches de ces terrains. Ce sont ces dépôts qui fournissent les minerais de fer de l'Entre-Sambre et Meuse, mais il arrive que les argiles et les sables mêlés à ces minerais sont prédominants ou ont, à eux seuls, comblé les crevasses ; on a alors,

[1] Celles de ces armes qui font partie de notre collection seront décrites ailleurs, mais nous pouvons mentionner ici une pointe de flèche en os, de 16 centimètres de longueur, trouvée à Pommerœul, lors de la construction des hauts-fourneaux, deux marteaux d'arme en corne de cerf et trois haches en pierre, mis à jour à Mons, à la porte du Parc, lors de la construction du chemin de fer de Manage.

[2] Nous avons notamment, du castor, un crâne presqu'entier et un os maxillaire inférieur, rencontrés à Pommerœul avec la pointe de flèche, mentionnée ci-dessus, et de l'aurochs, les noyaux osseux des deux cornes, des fragments de crâne, des dents, des vertèbres, des côtes et un fémur qui mesure 10 centimètres de plus que celui du bœuf ordinaire, le tout trouvé ensemble près du moulin de Nimy.

Digitized by Google

au lieu de minières, des carrières d'argile ou de sable qui fournissent ces matières à la partie méridionale de la province, privée, comme nous l'avons déjà dit, des terrains crétacés et tertiaires.

II. Nous pouvons maintenant traiter la partie statistique de notre travail. Nous nous occuperons successivement des pierres de taille ou de construction et des pierres à chaux que leur exploitation souvent simultanée ne nous permet pas de séparer; des pierres à paver les routes; des diverses argiles et des autres matières employées par l'industrie.

Nous indiquerons, pour chacune de ces catégories de matériaux ou de substances, les localités et les étages géologiques qui les fournissent, en donnant par groupes d'exploitations le nombre d'ouvriers employés, la valeur des produits et l'indication des machines dont on se sert pour leur extraction, pour les modifications à faire subir à quelques-uns d'entre eux et pour l'épuisement des eaux.

A. Pierres de taille et pierre a chaux.

1.° Etage devonien inférieur (*Terrain rhenan*, *Système coblentzien*, Dumont).

Les roches de cette partie de l'étage *devonien* ne fournissent que bien peu de matériaux de construction, par suite de leur nature généralement schisteuse. Les recherches d'ardoises ont été infructueuses dans la bande du nord et n'ont eu que peu de succès dans celle du midi, où elles sont abandonnées depuis longtemps. On a exploité jusqu'en 1854, à *Steenkerque* et à *Braine-le-Comte*, un phyllade gris-bleuâtre dont on faisait des seuils et des montants de fenêtres, des bacs et surtout des dalles; on avait même monté, pour l'épuisement des eaux sur la carrière de la première de ces communes, une petite machine à vapeur de la force de 3 chevaux, qui a été transportée sur celle de la seconde, mais l'exploitation n'avait que peu d'activité, on n'employait

Digitized by Google

que 12 ouvriers pendant une partie de l'année et la valeur des produits ne s'élevait qu'à 6,300 francs.

2.° Étage devonien supérieur.

a. Calcaire (*Système eifelien calcareux,* DUMONT).

La bande calcaire devonienne du nord de la province n'est exploitée qu'en deux points et par 2 carrières, l'une à *Horrues*, l'autre, dite du Coquibut, à *Felui*. La pierre y est taillée pour les constructions ou convertie en chaux; une machine de 5 chevaux est employée à l'épuisement des eaux de la seconde. Ces carrières occupent 116 ouvriers et leurs produits s'élèvent à la valeur de 109,000 francs.

Parmi les nombreuses exploitations établies sur les bandes calcaires du sud, nous citerons d'abord celles de *Roisin* et d'*Angre*, dites d'Autreppe et qui forment un petit groupe séparé. Elles sont au nombre de 3, employant 54 ouvriers et produisant, en pierre de taille, et en marbre, pour une valeur de 52,500 francs, cette pierre est un calcaire compacte noir, tacheté de blanc, qui a malheureusement le défaut d'être sensible à la gelée.

Le groupe de *La Buissière* composé des carrières ouvertes à *Solre-sur-Sambre*, *Merbes-le-Château*, *La Buissière*, *Hantes-Wihéries*, *Fontaine-Valmont* et *Montignies-S.-Christophe*, et auxquelles se rattachent celles de *Ragnée* et de *Thuillies*, comprend 14 carrières en activité, occupant 265 ouvriers et fournissant en marbre et en pierre de taille principalement, des produits pour une valeur de plus de 215,000 francs, dans laquelle les produits de 3 carrières de *La Buissière* entrent pour plus de 150,000 fr. Elles sont, en général, au-dessus du niveau de la Sambre et une seule, à la Buissière, emploie une machine à vapeur de 10 chevaux pour l'épuisement des eaux; les affluents de cette rivière fournissent d'ailleurs la force motrice nécessaire pour le sciage des pierres.

La petite bande de Barbançon ne nous offre que quatre carrières peu importantes situées à *Barbançon*, *Solre-Saint-Géry* et *Bossut-*

Digitized by Google

lez-Walcourt; il n'y a que 15 ouvriers et leurs produits ne dépassent pas 16,500 francs.

Deux carrières sont en activité dans chacune des petites bandes incomplètes qui passent à *Renlies* et à *Rance*; 15 ouvriers y sont occupés et produisent pour une valeur de 17,000 francs en marbre rouge, pierres de taille et chaux.

La bande de Chimay est attaquée dans 18 carrières situées sur les communes de *Momignies*, *Monceau-Imbrechies*, *Macon*, *Bailièvre*, *Salles*, *Villers-la-Tour*, *S.t-Remy*, *Chimay*, *Virelles*, *Vaux*, *Longpret* et *Baileux*, mais elles n'ont que peu d'importance et 34 ouvriers seulement y travaillent; le prix des quantités extraites, en pierres à bâtir, moëllons et chaux, arrive à peine à 38,500 francs.

Enfin nous avons encore à signaler dans le calcaire devonien six petites carrières fournissant, comme les précédentes, à la consommation locale des pierres de construction ou de la chaux; elles sont ouvertes à *Bouffioulx*, à *Presles*, à *Acoz* et à *Villers-Poterie;* 33 ouvriers y sont employés et les matériaux qu'ils extraient annuellement ont une valeur de 30,000 francs.

b. Grès ou psammite (*Système condrusien quartzo-schisteux*, DUMONT).

Les roches quarzeuzes de la partie supérieure de l'étage devonien de la province ne sont exploitées, pour les constructions, que dans les communes d'*Ecaussines-d'Enghien* et d'*Ecaussines-Lalaing;* sur la première, des grès schistoïdes sont extraits dans trois carrières pour être transformés en dalles; plus à l'est, dans une carrière située au bois d'Auru et sur le territoire d'*Ecaussines-Lalaing*, on exploite un beau grès ou psammite à grains fins, de couleur gris-bleuâtre, dont on ne faisait d'abord que des dalles et des meules à aiguiser, mais qui a été trouvé ensuite susceptible de fournir de très-beaux blocs [1] et d'être taillé en moulures

[1] Nos données se rapportent, comme nous l'avons déjà dit, à l'année 1856; depuis, une autre carrière importante a été ouverte à Ecaussines-d'Enghien.

Digitized by Google

de toute espèce. Les produits de ces quatre carrières sont estimés à la valeur de 34,000 francs et résultent du travail de 34 ouvriers.

3.° Étage carbonifèrien.

a. Calcaire (*Système condrusien calcareux*, DUMONT).

Les exploitations que nous avons examinées jusqu'ici n'ont, à peu d'exceptions près, qu'une importance médiocre; celles qui sont ouvertes dans le calcaire carbonifèrien, le long de la large bande qu'il forme au nord, vont nous offrir, au contraire, un développement qu'on pourrait souvent qualifier de gigantesque et qui est dû à l'excellence des matériaux qu'elles fournissent, à leur situation sur de bonnes voies de transport et à leur plus grand rapprochement de contrées, telles que la Flandre et le Brabant, qui manquent à peu près complètement de pierres de taille et de pierre à chaux.

Nous avons d'abord le groupe de *Tournay* qui comprend les carrières ouvertes dans la banlieue de cette ville et dans les communes de *Chercq*, *Bruyelles*, *Vaulx*, *Gourain-Ramecroix*, *Antoing*, *Calonne* et *Péronnes-lez-Antoing*. 36 de ces carrières sont en activité; le travail de 2,118 ouvriers y fournit une valeur de 2,795,000 francs de pierres de taille, de moëllons et surtout de chaux grasse ou hydraulique. L'épuisement des eaux y est fait par 16 machines à vapeur d'une force totale de 381 chevaux; une machine de 10 chevaux est employée à l'extraction.

En allant vers l'est, nous rencontrons le groupe de *Basècles*, composé, avec les nombreuses carrières ouvertes dans cette commune, de celles de *Quevaucamps*, *Blaton* et *Peruwelz*. Le nombre total de ces exploitations est de 23; elles occupent 757 ouvriers et leurs produits, qui consistent en dalles de marbre noir, en pierre de taille et en chaux hydraulique, ont une valeur de 759,000 francs. 7 machines à vapeur, dont 6 montées à *Basècles* et une établie sur le territoire de *Peruwelz*, y servent à l'épuisement des eaux; leur force totale est de 76 chevaux.

Les calcaires des environs de *Tournay* et de *Basècles* ont, en

Digitized by Google

général, une texture compacte et sont, pour cette raison, moins résistants et plus susceptibles d'être détériorés par la gelée que ceux à texture cristalline ; ceux de *Maffles*, de *Soignies*, des *Ecaussines* et de *Felui*, qui offrent au contraire cette dernière texture, fournissent des pierres de taille magnifiques, auxquelles on peut donner les plus grandes dimensions et qu'on peut débiter, par le sciage, en tables de marbre dit *petit-granite* d'une grandeur vraiment extraordinaire. Les carrières où l'on exploite cette belle pierre, forment quatre groupes dont nous avons cité plus haut l'emplacement principal.

Le groupe de *Maffles*, auquel on doit rattacher quelques petites exploitations ouvertes à *Lens* et à *Montignies-lez-Lens*, en présente de très importantes dans la dite commune, à *Ath*, à *Mévergnies* et à *Chièvres*. Ce groupe, comprenant ainsi 11 carrières, occupe 647 ouvriers et produit pour une valeur de 673,000 francs en pierres de construction, marbre et chaux grasse ou hydraulique. 6 machines à vapeur de la force totale de 118 chevaux vapeur montées à *Ath*, *Maffles*, *Mévergnies* et *Lens*, sont employées à l'assèchement des travaux et au sciage des pierres; une machine de 12 chevaux sert à l'extraction des produits de l'une des carrières de *Maffles*.

Le groupe de *Soignies* et des *Ecaussines* compte 16 carrières en activité; ce sont certainement les plus riches de toute la province, car elles n'occupent pas moins de 1,540 ouvriers et la valeur de leurs produits va jusqu'à 1,401,000 francs. On y compte 21 machines à vapeur d'une force totale de 361 chevaux, servant à l'épuisement des eaux, à l'extraction et au sciage des pierres.

Le groupe de Felui et d'Arquennes qu'on trouve ensuite à l'est a en activité 8 exploitations où travaillent 495 ouvriers et dont les produits ont une valeur de 538,000 francs. 4 machines à vapeur ayant ensemble la force de 23 chevaux sont consacrées à l'assèchement des travaux.

Dans la bande carbonifèrienne du nord se trouvent aussi les carrières de pierre à chaux hydraulique de *Viesville* et de *Thimeon*, au nombre de 11 ; si l'on y ajoute 3 carrières semblables ouvertes à

Digitized by Google

Heppignies et à *Mellet*, et une carrière de pierre de taille à *Saint-Amand*, on aura un groupe de 15 carrières, où travaillent 145 ouvriers et dont les produits ont une valeur de 147,500 francs.

Les bandes carbonifériennes du sud nous offrent deux petits groupes; le premier composé des carrières de *Fontaine-l'Évêque*, *Leernes*, *Landelies*, *Monceau-sur Sambre*, *Mont-sur-Marchiennes* et *Montignies-le-Tilleul*, au nombre de 18[1] et le second, comprenant une exploitation importante établie à *Bouffioulx*, au lieu dit la Blanche-borne, et 8 petites, situées à *Couillet*, *Loverval*, *Châtelet* et *Aiseau*. Le nombre d'ouvriers s'élève respectivement pour chacun de ces groupes à 144 et à 68 et la valeur de leurs produits est de 123,000 et 88,800 francs.

b. Grès (*Système houiller*, DUMONT).

Les grès du terrain houiller bien qu'ayant, en général, le défaut d'être fissiles et de se déliter par la gelée, ont été, employés dans quelques endroits comme matériaux de construction ou comme pierres refractaires dans les hauts-fourneaux à fer et les fours à reverbère. Une carrière est encore ouverte à *La Hestre* pour l'extraction de cette sorte de pierres, mais les travaux qui étaient peu développés, y ont cessé en 1855.

4.° Étage sénonien (*Système sénonien*, DUMONT).

La craie blanche est exploitée sur un grand nombre de points pour être transformée en chaux. Les carrières, au nombre de 42 dont 19 souterraines, sont établies dans les communes suivantes : *Elouges*, *Boussu*, *Hornu*, *Wasmes*, *Quaregnon*, *Baudour*, *Ghlin*, *Jemmapes*, *Frameries*, *Quévy-le-Petit*, *Quévy-le-Grand*, *Givry*, *Harmignies*, *Obourg*, *Ville-sur-Haine*, *Thieu*, *Strépy*, *Trivières*, *Saint-Vaast*, *Péronnes* et *Battignies*. 160 ouvriers travaillent dans

[1] Comme il ne s'agit ici que des exploitations fournissant des pierres de construction et des pierres à chaux, celles qui ont pour objet le calcaire blanc pour verreries et la castine, ne sont pas comprises dans ce nombre et nous y reviendrons plus loin.

Digitized by Google

ces exploitations dont les produits s'élèvent à la somme de 171,000 francs.

5.° Étage suessonien, partie (*Système landenien*, DUMONT).

Les sables landeniens inférieurs qui couronnent les hauteurs du versant nord de la vallée de la Haine, passent à des grès plus ou moins colorés en jaune et en rouge par le fer hydraté ; ils sont employés souvent en moëllons, mais ils peuvent être cependant travaillés en pierre de construction. Cinq carrières ouvertes dans ces grès sur le territoire des communes de *Grandglise*, *Stambruges* et *Harchies*, sont en activité et la valeur des matériaux qu'y extraient 32 ouvriers, est de 26,200.

B. PIERRES A PAVER.

1.° Étage devonien inférieur (*Terrain rhenan, Système coblentzien*, DUMONT).

a. Grès.

La bande *coblentzienne* qui longe au midi le terrain houiller de Wihéries à Bougnies, offre un grès gris-rougeâtre excellent pour la confection des pavés. On l'exploite depuis longtemps dans ce but à *Wihéries*, à *Audregnies* et au sud d'*Élouges*. Le nombre des carrières est actuellement de quatre ; celui des ouvriers qui y travaillent de 32 et la valeur des produits extraits annuellement de 31,000 francs.

b. Porphyre.

Le typhon porphyrique qui est venu s'intercaler dans la bande septentrionale du terrain devonien inférieur, nous offre une pierre que sa cassure droite, sa cohésion et sa résistance au frottement, rendent excellente pour le pavage ; aussi est-elle exploitée sur la plus grande échelle à *Lessinnes* et à *Quenaast*. Nous n'avons à nous occuper que de la première de ces localités, la seconde n'étant pas située dans le Hainaut, et nous dirons

Digitized by Google

que les six carrières qui y sont en activité utilisent le travail de 492 ouvriers, et fournissent des pavés pour une somme qui va jusqu'à 516,500 francs. 5 machines à vapeur dont la force totale est de 73 chevaux, sont employées à l'extraction des pierres et à l'assèchement des travaux.

2.° Étage devonien moyen (*Système eifelien quartzo-schisteux*, DUMONT).

Les grès et les poudingues à petits grains, généralement de couleur rougeâtre, de l'étage *devonien* moyen, donnent aussi de très bons pavés ; on doit même s'étonner de ce que ces roches ne sont pas exploitées avec plus d'activité et dans un plus nombre d'endroits. Nous y trouvons deux petits groupes : l'un de cinq carrières ouvertes à *Givry*, où travaillent 18 ouvriers, l'autre de neuf en activité à *Thirimont*, *Sars-la-Buissière*, *Lobbes*, *Thuin*, *Gozée* et *Marcinelle*, qui occupent 25 ouvriers ; les produits des premières sont estimés à 19,000 francs ; ceux des autres à 20,500 francs.

3.° Étage devonien supérieur (*Système condrusien quartzo-schisteux*, DUMONT).

Nous avons déjà eu occasion de signaler dans la bande quartzo-schisteuse qui longe au nord la grande bande calcaire carbonifférienne du milieu de la province, les beaux grès du Bois d'Auru, commune d'Ecaussines-d'Enghien, qu'on taille pour la construction et la décoration extérieure des bâtiments ; nous retrouvons à *Attres* et à *Mévergnies* des grès analogues, mais un peu plus grossiers, exploités pour la confection de pavés qui procurent un roulage très doux, mais qui ont l'inconvénient d'être assez fissiles et de se fendre sous une charge un peu forte. Les quatre carrières qu'on y trouve emploient 95 ouvriers et deux machines à vapeur ayant ensemble la force de 18 chevaux, y servent à l'assèchement. Les produits s'élèvent à une somme de 49,000 francs.

Digitized by Google

4.° Étage carboniférien.

Grès (*Système houiller*, DUMONT).

Bien que les pavés en grès houiller aient, même à un plus haut degré, le défaut signalé dans les précédents, on en confectionne dans deux carrières, ouvertes à *Gosselies* et à *Montignies-sur-Sambre*; elles ont toutefois peu d'importance, car leurs ouvriers ne sont qu'au nombre de 9 et leurs produits ne s'élèvent qu'à 12,000 francs.

5.° Étage turonien (*Système nervien*, DUMONT).

Les silex qui terminent l'étage turonien se présentent en divers endroits en bancs épais et qui dépassent même un mètre; ils deviennent alors susceptibles de fournir des matériaux pour les routes, mais la manière imparfaite dont on taillait autrefois les pavés et la dureté de la matière qui les faisait durer toujours avec leurs défauts, les ont fait rejeter par l'administration des ponts et chaussées. On les travaille maintenant avec beaucoup plus de soin et on est parvenu à leur donner une forme régulière comme à rendre à peu près plane leur face supérieure; néanmoins leur mauvaise réputation est cause qu'on ne les emploie plus que dans les routes secondaires, comme celles de commune à commune. Aussi deux carrières seulement sont encore en activité l'une à *Maisières*, l'autre près du village de S.t-Denis, mais sur le territoire d'*Obourg*; elles occupent 12 ouvriers et leurs produits qui consistent, avec les pavés, en bordures pour routes et en quelques meules à broyer les matières dures dans les faïenceries, ne se montent qu'à 16,500 francs.

6.° Étage suessonnien (*Système landenien*, DUMONT).

Les grès tertiaires qui donnent lieu aux exploitations pour pierres de taille, que nous avons signalées à Grandglise et à Harchies, sont exploités pour pavés dans leur prolongement vers *Blaton*; les carrières qui y sont ouvertes au nombre de 3, sont

Digitized by Google

même assez importantes, car 150 ouvriers y travaillent et la somme des produits s'y élève à 84,000 francs.

Les grands rognons de grès blanc, disposés en bancs interrompus dans les sables landeniens supérieurs et qui, extraits autrefois en divers lieux tels que Havay, Bray, Péronnes, Obourg, etc., ont fourni les pavés de la majeure partie des rues de la ville de Mons, sont maintenant en grande partie épuisés et nous n'avons plus à citer que deux petites exploitations de ce grès, établies à *Maurage* et où une dizaine d'ouvriers travaillent une partie de l'année, confectionnent quelques miliers de pavés d'une valeur de 2,200 francs.

C. Argiles.

Nous nous bornerons à donner quelques détails sur les argiles fournies par le *système aachenien* de M. Dumont et par les dépôts qu'il a appelés *geyzeriens*. Des extractions importantes ont lieu pour les premières à *Hautrages*, *Villerot* et *Baudour;* le nombre des puits par lesquels on l'extrait d'ordinaire y est de 22 et celui des ouvriers de 96 ; leurs produits, destinés à la fabrication des poteries et des briques refractaires, ont une valeur de 52,400 francs.

Des dépôts *geyzeriens* sont exploités pour argile à *Macon*, *Baileux, Bourlers, Forges*, *Châtelet* et *Nalinnes*, le nombre de siéges d'extraction est de 23, dont 14 pour Châtelet seulement; celui des ouvriers est de 43 et la valeur des produits, de 28,700 francs.

Nous ne connaissons qu'une seule exploitation de l'argile de la partie supérieure de l'étage *cénomanien :* elle se fait à *Blaregnies*, pour la fabrication des tuiles, des carreaux et des tuyaux de drainage ; celle de la partie supérieure de l'étage *suessonnien*, (*Système ypresien*, Dumont), a le même emploi. Comme on peut en général les extraire à ciel ouvert et à une profondeur de quelques mètres seulement ; que, d'un autre côté, chaque fabricant tire exactement les quantités dont il a lui-même besoin et qu'il lui suffit pour celà de deux ou trois ouvriers travaillant une partie de

Digitized by Google

l'année, ces argiles n'ont qu'une faible valeur en elles-mêmes. C'est ainsi qu'une soixantaine d'exploitations ne donnent, avec 215 ouvriers, que des produits estimés à 64,000 francs. Nous ne ferons donc que mentionner les communes où on les extrait; ce sont : *Marquain, Tournai, Froidmont, Rongy, Havines, Beclers , Gaurain-Ramecroix , Vezon , Maubray , Moustier , Frasnes-lez-Buissenal , Anvaing , Montrœul-au-Bois , Cordes , Anserœul , Pipaix , Thumaide , Leuze , Sirault , Mons et Leval-Trahegnies.*

Nous aurions désiré donner quelques renseignements sur les extractions de *limon hesbayen* pour la fabrication des briques, mais ces extractions étant essentiellement temporaires et superficielles, ne peuvent, à vrai dire, être considérées comme des carrières et il serait impossible d'en suivre les travaux pour se procurer quelques données à leur égard. On ne saurait pas non plus arriver à une estimation des quantités de terre extraite et du nombre des briques confectionnées, car les évaluations seraient trop vagues, en présence de l'énorme différence qui doit exister entre les grandes et populeuses communes industrielles et les villages exclusivement agricoles.

D. Sable.

On peut faire, au sujet des exploitations de sables dans les terrains tertiaires, des remarques analogues à celles qui concernent les argiles ypresiennes ; nous mentionnerons, cependant, 38 de ces carrières établies dans le système landenien, à *Pecq, Esquelmes, Blandain, Kain, Tournai, Hollain, Bury, Boussu, Mons, Hyon, Carnières* et *Erquelinnes ;* dans le système ypresien, à *Leuze ;* dans le système bruxellien, à *Ellezelle, Flobecq, Everbecq, Monceau-sur-Sambre, Leernes, Lobbes* et *Jumetz;* enfin, dans des parties sableuses du limon hebayen, probablement, à *Brugelette* et à *Waudré ;* 94 ouvriers employés temporairement dans ces carrières extraient pour une valeur de 61,000 francs de sable. Cette matière étant plus rare dans la

Digitized by Google

partie de la province, qui est dépourvue de terrains tertiaires, les carrières placées dans les dépôts *geyzeriens* offrent un certain intérêt; ce sont celles des communes de *Mont-sur-Marchiennes*, *Marcinelle*, *Couillet*, *Gozée*, *Thirimont*, *Sivry*, *Grandrieu* et *Rièzes*, où 33 ouvriers extraient pour une valeur de 18,500 francs environ.

E. Matières diverses.

Nous rangeons, parmi les matières diverses, le calcaire employé comme castine ou fondant dans les hauts-fourneaux, le calcaire blanc qui entre dans la composition du verre à vitres et le silex destiné à être ajouté aux argiles dans la fabrication des faïences.

On compte 10 carrières consacrées exclusivement à produire de a castine; elles sont ouvertes à *Bouffioulx*, *Landelies*, *Châtelet* et *Loverval;* celles de la première de ces communes, au nombre de 4, se trouvent dans le calcaire devonien; les autres sont dans le calcaire carbonifèrien; elles occupent toutes ensemble 17 ouvriers et leurs produits sont évalués à 58,000 francs.

Certaines carrières de *Leernes*, *Landelies* et *Mont-sur-Marchiennes* fournissent la variété blanche de calcaire carbonifèrien, recherchée par les verreries et à laquelle cette circonstance donne une valeur particulière. Il y en avait 4 en activité en dernier lieu et la roche extraite par 18 ouvriers seulement avait produit la somme de 34,500 francs.

Les silex noirs utilisés par les faïenceries sont extraits de la craie blanche sénonienne dans 4 carrières souterraines, situées à *Ciply* et à *Spiennes*. 13 ouvriers sont employés à l'exploitation de ce produit spécial et en amènent au jour pour une valeur de 12,900 francs.

III. Les détails locaux dans lesquels nous sommes entré, ne permettent pas de se faire une idée d'ensemble de l'importance de

Digitized by Google

l'industrie des carrières dans le Hainaut. On pourra, au contraire, apprécier toute cette importance, en jetant les yeux sur le petit tableau ci-après, par lequel nous terminerons notre travail.

Arrondissements judiciaires.	Nombre de carrières.	Nombre d'ouvriers employés	Machines à Vapeur.		Valeur des produits.
			Nombre.	Force en chevaux.	
Mons	152	2 904	24	363	2 722 000
Tournay . . .	131	3 689	26	532	4 287 000
Charleroy. . .	180	1 454	9	91	1 496 000
Totaux pour la Province. .	463	8 047	59	986	8 505 000

Mars 1857.

Albert TOILLIEZ.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX

DU

CONGRÈS INTERNATIONAL DE BIENFAISANCE DE 1856.

La Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut m'a fait l'honneur de me comprendre au nombre des membres délégués pour la représenter aux congrès internationaux de bienfaisance et des réformes douanières, qui viennent d'avoir lieu à Bruxelles. La plume de collègues plus compétents vous décrira les travaux de cette dernière assemblée ; je vais, Messieurs et chers collègues, essayer de rendre un compte succinct des séances de la première.

Les discussions des séances générales et plusieurs rapports des sections ont été publiés par le Moniteur Belge ; ils recevront ultérieurement une publicité plus étendue. Je n'ai pas besoin de faire observer cependant combien des discours imprimés donnent une faible idée de l'importance d'une assemblée. Le congrès

Digitized by Google

international de bienfaisance peut être cité pour le nombre considérable de notabilités de la science et de personnes occupant les fonctions les plus élevées dans les divers états de l'Europe, qui se sont empressées d'adhérer à son programme. La liste des adhérents comprend : Messieurs Harvey, W. Cowper, Henri Roberts, lord Stanley, O. Ward, John Stuart Mill, William Ewart, pour l'Angleterre ; Dr Hahn, le célèbre et savant professeur Mittermaïer, Dr Varrentrapp, Cte Cieszkowski, Dr Huber, Dr Ernest Engel, baron de Reden, Dr Schubert, Dr De Stubenrauch, Dr Neumann, pour l'Allemagne ; C. David, Dr Faye, Dr Graehs, Dr Huss, pour les pays septentrionaux ; Vte De Melun, Cochin, Dutrône, Vte De Cormenin, Wolowski, Jules Duval, Michel Chevalier, Vte De Caumond, etc., pour la France ; Dr Bertini, Ramon de la Sagra, pour l'Italie ; W. N. Suringar, Ackersdyck, Jolles, baron Van Breugel, Rochussen, Sarphati, pour la Hollande ; Dr Gosse, Cherbuliez, pour la Suisse. A ces noms devraient en être joints bien d'autres qui méritent de figurer au premier rang.

Sans doute, et il faut le regretter vivement, quelques-uns de ces membres adhérents n'ont pu prendre part aux travaux du congrès ; mais ce fut l'exception, et les distances à franchir n'ont pas fait reculer. Une suédoise, douée du cœur le plus généreux, et profondément dévouée à l'amélioration du sort des classes souffrantes, Mlle Frederika Bremer, a même réclamé l'honneur de faire partie du congrès ; sa présence y a provoqué les marques de la plus vive sympathie, et l'assemblée a tenu à lui prouver son admiration ; elle s'est associée avec empressement aux nobles inspirations de cette dame qui est venue si éloquemment réclamer l'amélioration morale et matérielle des femmes. Enfin, Monsieur T. T' Winning de Twickenham, auteur du système de construction de demeures pour les ouvriers, a voulu, malgré ses infirmités, se faire transporter à Bruxelles pour assister au congrès.

Pour la Belgique, si, parmi les membres de nos Chambres législatives et les fonctionnaires de l'État, très peu ont pris part à ces travaux, la haute marque de sympathie que le congrès a reçue de Sa Majesté le Roi et de Monseigneur le Duc de Brabant,

Digitized by Google

qui ont assisté à la séance du 18 septembre, l'assiduité de Monsieur le Ministre de l'Intérieur à presque toutes les séances, et le concours le plus actif d'hommes aussi haut placés dans l'opinion et dans l'État que Messieurs, Charles Rogier, Charles Faider, Liedts, Ducpétiaux, Cogels, etc., ont donné aux nations de l'Europe une preuve éclatante de la sollicitude éclairée dont les malheureux sont l'objet dans notre pays et une opinion plus avantageuse encore, si c'est possible, de nos hommes d'État et de nos institutions politiques.

L'importance capitale de la session du congrès de bienfaisance était surtout dans la gravité des questions soumises à ses études et à ses délibérations.

Le programme arrêté par le comité d'organisation énumérait avec un talent incontestable tous les points rentrant dans le cercle qu'il avait tracé. Il ne s'agissait pas, en effet, d'examiner et de résoudre, dans une réunion de six jours, toutes les questions qui se rattachent à l'amélioration morale et matérielle des indigents; on ne pouvait se contenter de tout effleurer et de n'aboutir qu'à des solutions vagues et sans application pratique, après des débats pour lesquels aucune voie n'eût pu être tracée à raison de la grandeur même du sujet; c'eût été prononcer à l'avance l'inutilité du congrès. Il fallait commencer par faire un choix ou plutôt décider dans quel ordre il conviendrait d'aborder ces questions nombreuses et complexes qui résument la science sociale tout entière, et ce, sous peine de confusion et d'avortement, comme l'a si éloquemment exprimé Monsieur Charles Rogier dans son remarquable discours d'ouverture. Le comité organisateur pensa qu'il y avait de graves motifs pour s'occuper d'abord de la question des subsistances; c'est à l'examen et à la discussion de tout ce qui s'y rattache qu'il limita le programme de cette session, et il y fut déterminé par des considérations d'actualité, d'urgence dont la valeur ne peut être méconnue. C'est donc à étudier cette question sous ses diverses faces que fut restreint le programme de la session du congrès de bienfaisance de 1856.

Le programme s'exprimait ainsi : « L'insuffisance ou le prix élevé

Digitized by Google

des denrées, la disproportion de ce prix avec le taux ordinaire des salaires, l'exiguité et le mauvais état des logements, la privation des conditions essentielles à la santé et à la vie, sont des maux presque universels et qui affligent d'une manière plus ou moins intense les classes ouvrières dans tous les pays. S'il est hors du pouvoir de l'homme de supprimer ces maux d'une manière absolue, il peut, du moins, les alléger dans une certaine mesure, en combattre les causes, ou en neutraliser les conséquences.

Les moyens à mettre en œuvre à cet effet rentrent respectivement dans la sphère de l'agriculture, de l'économie politique et charitable et des procédés scientifiques et industriels. »

Cette classification des moyens à mettre en pratique fut la base de la division en trois sections des travaux du congrès ; la première avait pour objet : les subsistances dans leurs rapports avec l'agriculture ; la seconde : les subsistances dans leurs rapports avec l'économie politique et charitable ; la troisième enfin : les subsistances dans leurs rapports avec les procédés scientifiques et industriels. Accessoirement le programme rattachait à cette section les moyens de faciliter et de perfectionner le travail manuel, d'assainir les professions, de prévenir les accidents, d'améliorer le logement, l'ameublement et l'habillement des ouvriers.

Chacun des membres du congrès désignait, en se faisant inscrire pour recevoir la carte d'admission, la section aux travaux de laquelle il désirait plus spécialement prendre part selon ses goûts, ses études ou ses connaissances pratiques.

Le congrès, dès l'installation du bureau, fit un appel aux délégués des gouvernements et des associations particulières, pour obtenir un exposé des mesures prises dans les divers pays pour l'amélioration de la situation de la classe ouvrière. Messieurs O. Ward, Roberts et Ewart, pour l'Angleterre ; Wolowski, Scrive, Penot et Duval, pour la France ; Schubert, Neumann et Huber, pour la Prusse ; Miaskowski, pour la Pologne ; de Stubenrauch, pour l'Autriche ; Hahn, pour le Wurtemberg ; De Baumhauer, Jolles et Suringar, pour la Hollande ; De Meyer, Cherbuliez,

Digitized by Google

Nakwaski et De Grums, pour la Suisse ; Mittermaïer, du Grand Duché de Bade; le Dr Engel, de Saxe ; le Dr Graehs et M. Ackersdyck, pour la Suède; Dr Faye, de Norwège; M. David, pour le Danemarck; Bertini, pour le Piémont; Da Mota, pour le Brésil; Suzami, pour la Lombardie, et Wichmann de Hambourg ont successivement fait passer sous les yeux du congrès le tableau des diverses institutions de Bienfaisance et de Prévoyance dont sont dotés leurs pays respectifs.

Ces communications offrent un immense intérêt; elles soumettent à l'appréciation des hommes compétents les efforts faits de toute part pour atteindre le but commun , le soulagement des misères humaines; elles suggèrent des idées neuves, des combinaisons ingénieuses qui joignent au mérite de leur utilité intrinsèque et pratique, celui d'être présentées avec une éloquente simplicité et la plus irréprochable exactitude. C'est la statistique dégagée de son aridité ordinaire qui éloigne, attirant au contraire d'autant plus l'attention que des hommes éminents font ressortir les résultats pratiques et les avantageuses conséquences des faits qu'ils exposent.

Les sections s'assemblaient chaque matin et elles élaboraient les diverses questions qui leur étaient déférées suivant la division du programme. Chaque section élisait un rapporteur dont la mission était de rendre compte à la séance générale des discussions qui avaient eu lieu dans les séances particulières qu'elle avait tenues; les sections se subdivisèrent à leur tour, et, vu l'importance de certaines questions, des rapporteurs spéciaux furent chargés de soumettre à l'assemblée les conclusions proposées à ce sujet.

Le congrès entendit successivement le rapport de Monsieur Van den Broeck sur les mesures propres à accroître la production alimentaire, à prévenir la disette ou à en atténuer les résultats, et se rattachant à la sphère agricole, et spécialement : celles qui ont pour effet de prévenir la concentration ou le morcellement excessif des propriétés rurales ou des exploitations agricoles; le maintien du rapport nécessaire entre le nombre des travailleurs agricoles et les besoins de la culture et de la production alimen-

Digitized by Google

taire; la prolongation du terme des baux, et la stipulation d'indemnités à payer du chef d'engrais et d'amendements par le fermier entrant au fermier sortant : enfin l'extension et le perfectionnement des assurances contre la grêle, les inondations, la mortalité des bestiaux, etc.; un second rapport de M. Van den Broeck sur l'enseignement agricole élémentaire; une proposition de rédaction faite, au nom de la première section, par M. le comte Arrivabene sur les résolutions à prendre quant à l'allégement des charges qui pèsent sur l'agriculture, à l'extension du principe de l'association aux exploitations rurales, à l'aménagement des rivières et cours d'eau, au reboisement des hautes pentes, au défrichement et à la mise en culture des terres incultes dont l'exploitation présente des chances suffisantes de rénumération, et le rapport de M. Haeck sur l'organisation du crédit foncier et du crédit agricole.

Les résolutions adoptées dans la deuxième section furent soumises à la séance générale par M. Egeling, sur la question des boissons fortes; par M. Wolowski, pour la question des subsistances dans ses rapports avec l'économie politique et charitable; par M. Victor Faider en ce qui concerne les établissements d'économie alimentaire et les institutions de prévoyance; et par M. Jules Duval sur l'émigration.

La troisième section choisit pour rapporteurs, M. Perrot, pour les perfectionnements à apporter à la mouture et à la panification; M. Stas, pour la substitution de la betterave aux grains dans la distillation, pour la préparation et la conservation des aliments; M. Mittermaïer, pour les mesures à prendre à l'effet de prévenir et de réprimer les fraudes et les falsifications dans la fabrication et dans la vente des substances alimentaires; M. Visschers, pour ce qui concerne les améliorations qu'il est possible d'apporter à l'alimentation, aux instruments de travail, au logement et à l'hygiène des ouvriers; M. Penot, sur les améliorations à apporter à la condition des ouvriers, des femmes et des enfants dans les fabriques et ateliers, et M. Emile Müller sur l'amélioration et l'hygiène des habitations des ouvriers.

Digitized by Google

Tous ces rapports méritent de fixer l'attention des hommes qui s'intéressent au sort des classes ouvrières ; ils sont la preuve incontestable que toutes les questions du programme ont été mûrement étudiées, discutées et résolues dans les sections. Malheureusement les débats en séance générale durent être courts, le temps manquait, et le congrès dut même, faute de temps, ajourner la discussion du rapport de la deuxième section sur la question des boissons fortes. Diverses propositions importantes furent faites au congrès, qui eut le regret de ne pouvoir les examiner pour le même motif.

Un caractère général présida à toutes les discussions, tant des sections que des séances du congrès ; il fait le plus grand honneur à tous les hommes éminents qui y prirent part : c'est que toute couleur politique, toutes les opinions s'effacèrent devant le désir ardent qui animait tous les adhérents de rechercher en commun les mesures propres à venir en aide à l'humanité souffrante ; qu'on relise toutes les discussions, qu'on consulte les procès-verbaux, et l'on aura la preuve que l'on ne s'écarta pas un seul instant de la poursuite consciencieuse de ce but philanthropique.

L'unité du but captivait tous les esprits et tous les cœurs. En second lieu, sur toutes les questions, la liberté fut reconnue et proclamée le principe essentiel de tout développement physique, moral et intellectuel des classes nécessiteuses, et la base de tout système économique, j'ajouterai même de tout système social en rapport avec la dignité de l'homme, avec la condition de son existence heureuse au sein de la société civilisée. Dans cette liberté fut comprise celle de l'association, et à cet égard le congrès formula plusieurs résolutions pour reconnaître et proclamer l'utilité et l'opportunité des associations libres, surtout en ce qui concerne les institutions de prévoyance. Chose assez étrange ; ce principe de liberté fut cependant combattu, au sujet de la généralisation des assurances, par Messieurs Pascal Duprat et Victor Faider ; à cette occasion, ces orateurs vantèrent l'intervention de l'État dans l'organisation des associations pour quelques intérêts sociaux ; mais ce fut une tentative qui n'aboutit pas. Il en fut de même lorsque M. Victor Faider émit dans les préambules de son rapport des

Digitized by Google

considérations sur le joug et les entraves des capitaux à l'égard des travailleurs. Des réclamations s'élevèrent immédiatement et le rapporteur se déclara prêt à modifier les termes de son rapport en tant qu'il pût contenir quelqu'expression trop vive qui blessât tout le monde, comme l'avait observé l'honorable membre qui présidait la séance. M. Faider avait du reste déclaré en commençant son rapport que la sous-commission, dont il était l'organe, n'avait de solidarité réelle que pour les résolutions qu'il soumettait, son travail n'ayant pu être communiqué; et, quelques lignes plus bas, en posant la question de savoir si les établissements d'économie alimentaire, les œuvres et institutions de prévoyance doivent être créés avec ou sans l'intervention de l'autorité, qu'on l'appelle commune, province ou état, l'honorable rapporteur dit : « en thèse générale, la sous-commission chargée de la résoudre s'est montrée non interventioniste, » et il ajoute en terminant : que la commission dont il était l'organe s'est constamment préoccupée de prévenir par quelque mesure que ce soit, l'oppression de la volonté, la suppression du premier des biens, la liberté.

Enfin, appelé à formuler son opinion sur une proposition émanée de M. Huber, de Berlin, au sujet de l'association coopérative des classes ouvrières, un comité spécial dont j'eus l'honneur de faire partie, vit ses conclusions admises par l'assemblée. Il adopta la partie relative aux associations coopératives de consommation, estimant qu'il y avait lieu de prendre en très sérieuse considération les moyens et les principes de l'honorable auteur de la proposition pour leur organisation; mais quant à la partie relative à la production, le comité a cru y voir la traduction socialiste du droit au travail et de l'association pour la répartition des produits, principes auxquels il ne pouvait se rallier; et l'impossibilité d'engager à ce sujet une discussion approfondie et de porter à cet égard un jugement raisonné sur les thèses de M. Huber, lui a fait proposer d'en ajourner l'examen, ce qui fut adopté. Nous sommes donc fondés à dire que les principes de la liberté économique et de la liberté d'association ont reçu du congrès de bienfaisance l'adhésion la plus formelle, et nul doute que cette

Digitized by Google

imposante proclamation, appuyée d'arguments et de faits, ne soit de nature à éclairer bien des esprits encore incertains, et à les faire sortir du doute qui les assiège. Espérons qu'elle ramènera aux vrais principes qu'elle défend avec éloquence les hommes d'État et les savants encore disposés à admettre les restrictions économiques ou les règlementations par l'État des transactions particulières. A ce point de vue encore le congrès de bienfaisance de 1856 marquera dans les annales de la science.

Nous donnerions une idée incomplète des rapports si fraternels et d'une cordialité si intime qui n'ont cessé d'exister entre tous les membres du congrès, si nous omettions de mentionner le banquet qui les a réunis après la clôture des travaux. Ce fut un échange des sentiments de l'estime réciproque, d'une véritable sympathie mutuelle qui avaient évidemment leur source principale dans la haute et noble pensée d'humanité qui amenait tant d'hommes éminents de tous les pays civilisés. Pour nous belges, il y eut un sujet tout spécial de bonheur et de bien légitime orgueil, ce fut, dans les toasts qui y furent portés, l'explosion des sentiments unanimes de profonde vénération pour l'Auguste Monarque qui nous gouverne, de la plus haute estime pour la Belgique et pour ses institutions libres, ainsi que de la plus vive gratitude pour l'hospitalité si noblement exercée envers tant d'illustres étrangers.

De telles réunions honorent un peuple et lui confèrent le premier rang parmi toutes les nations civilisées. C'est certes la plus belle récompense qu'il puisse recueillir de son esprit d'ordre, de son amour pour le travail et de l'usage prudent et éclairé qu'il a toujours su faire des libertés qu'il a conquises.

Mons, octobre 1856.

V. WERY.

Digitized by Google

Le Buveur et l'Echo.

FABLE.

—

Au moment où déjà s'endort le genre humain,
Un buveur bien lesté regagnait sa demeure,
Discourant, pérorant, le long de son chemin,
Se croyant seul sur pied à pareille heure.
C'était peut-être un député
Qui, plein de son sujet, préparant sa harangue,
S'essayait dès la veille à délier sa langue
Pour parler de la charité!.....
Il avait parcouru les trois quarts de sa route
Et croyait l'achever sans obstacle sans doute,
Lorsque l'écho, fidèle imitateur,
Du même son de voix que l'on venait d'entendre,
Répéta, sans se faire attendre,
Les paroles de l'orateur.
Quel est, dit celui-ci, l'insigne et mauvais drôle
Qui se permet de m'insulter ?
Il se repentirait aussitôt de son rôle,
S'il osait à deux pas de moi se présenter.
Frapper dans l'ombre est le propre d'un lâche!.....
Plus l'offensé s'aigrit, plus notre écho se fâche,

Digitized by Google

Et Dieu sait à quel point eût été leur fureur,
Quoiqu'à peu près chacun se l'imagine,
Si l'homme de sa folle erreur,
N'eût bientôt découvert l'innocente origine.

Ce soir l'écho m'apprend, dit-il alors plus bas,
Que le plus sûr moyen et le plus salutaire
Pour mettre un terme à d'importuns débats,
C'est de savoir à temps se taire.

M. GRENIER.

Digitized by Google

LA CHANSON DU BERCEAU.

(Air : *Echos des bois errants dans ces vallons.*)

Sur ton berceau le refrain d'un ami
Voltigera, dit ta mère qui veille.
Comme un oiseau sur la branche endormi,
Pour te chanter ma muse se réveille.

C'est un ami, cher petit nourrisson,
Qui te dira ta première chanson.

Autour de toi tout semble s'égayer
Sous le regard d'une mère ravie :
Sa douce voix t'apprend à bégayer
Des mots touchants qui charmeront ta vie.

C'est un ami, cher petit nourrisson,
Qui te dira, ta première chanson.

Ta mère est là prompte à sécher tes pleurs :
Pour réjouir son âme qui rayonne,
Que ton printemps, comme un arbuste en fleurs,
Donne à rêver aux beaux fruits de l'automne.

C'est un ami, cher petit nourrisson,
Qui te dira ta première chanson.

Digitized by Google

Dieu veuille alors que l'ange du berceau,
Qui verse en nous des trésors d'harmonie,
De ton cœur pur, ainsi qu'un frais ruisseau,
Fasse jaillir la source du génie.

C'est un ami, cher petit nourrisson,
Qui te dira ta première chanson.

Dans le chemin s'il te faut un appui,
Pour te guider vers l'avenir prospère,
J'en connais un, tu peux compter sur lui :
C'est le savoir et l'amour de ton père.

C'est un ami, cher petit nourrisson,
Qui te dira ta première chanson.

Faible d'abord, un monde bienveillant
Va t'accueillir sur la grand'route humaine;
Fort, tu verras dénigrer ton talent :
L'envie un jour a fait naître la haine.

C'est un ami, cher petit nourrisson,
Qui te dira ta première chanson.

Si Dieu te fit pour un destin si beau,
Dans le combat, comme après la victoire,
Les ailes d'or de l'ange du berceau
S'élargiront pour abriter ta gloire.

C'est un ami, cher petit nourrisson,
Qui t'aura dit ta première chanson.

ANTOINE CLESSE.

Digitized by Google

MÉMOIRE

sur l'étymologie historique et l'orthographe

DES NOMS DES VILLES, BOURGS, VILLAGES ET HAMEAUX

de la province de Hainaut. (suite) [1]

IV.

Arrondissement de Soignies.

Les Acren, *Acrinia.*

Acrene, 1186. *A. B. Akerne*, 1248. *Acrinie*, 1285.

Ce mot tant en tudesque qu'en roman signifie *terres cultivées* et *arables.* Ce grand village se trouvait autrefois au milieu des bois et des marais. Primitivement ce n'était qu'un village, plus tard, vu son étendue, il se divisa en Acren-St-Gerion, et Acren-St-Martin. Ce qui motive la dénomination des *Deux-Acren.* Il est arrosé par la Marcq et la Dendre.

Hameaux.

Bois d'Acren, Chapelle St-Pierre, Haye de Viane (village

[1] Voir les mémoires et publications de la Société, t. IV, p. 273.

Digitized by Google

flamand contigu) hameau de l'Eau, rue de Viane, Remincourt, *Remi-Court*, Bourang, Fréra, Glassenée et Wangrosse sont des noms de ferme.

BASSILLI, 1148. D.

Baissilli en 1186. *A. B. Basilchi en* 1040. *Bassilgi en* 1048.

La charte d'Eugène, pape, qui confirme la possession des biens de l'abbaye d'Eenham, en fait mention à l'an 1048. Voy. pour son étymologie l'art. Silli ci-après. Ce village n'a point de hameau.

BIÉVÈNE, *Bevena.*

Bieverne, 1186. *A. B.*

Ce nom est tout tudesque, il signifie : endroit, terre pleine de marais à joncs. Il a pour radicaux *biese*, juncus et *venne*, palus. Voy. Kil. à ces mots.

HAMEAUX.

Blomentade, Blomendael et Bloemendael. Ce dernier seul est bien orthographié et signifie en flamand, *vallon aux fleurs.* Bosschstraete, *rue du Bois.* Broeck, *marais.* Burg, *le bourg.* Camstraete, *rue des Peignes.* Commyn, *Comines.* Eeckhout, *bois de chênes.* Fontaine, Haie de Viane, Kerkhove, *cimetière.* Muydt, *muid.* Potembeek, Puits-Remond, Torrezel, *salle de la tour.*

BOIS-DE-LESSINES.

L'étymologie de ce nom et celle des hameaux du village sont des plus claires. Ce sont : Montgareau, Mont de la Chapelle, Petit Bruxelles, Bois-de-Lessines.

Digitized by Google

Boussoit, 968, 1110. *D.*

Boussoi, 1186. *A. B.*

Ce village est nommé Bussud dans la chronique de Balderic. Il signifie, comme Boussu, un endroit où vient le buis. Robert et Reignier, comtes de Hainaut, en fortifièrent le château.

Ce village n'a point de dépendance.

Brai.

Ce mot signifie *fange, boue.* V. Duc. et Roq. Point de hameau.

Casteau.

Castel et Castiel juxtà Thieusies, 1186. *A. B.*

Hameaux.

La Grande et la Petite Bruyère, et Langrenée dont la valeur ne m'est point connue. C'est probablement le nom de quelque grande ferme.

Écaussines-d'Enghien *et* Écaussines-Lalaing, 1081.

Scassines, 1186. *A. B.*

Sur la Sennette. Feu le savant de Reiffenberg dit que ce nom est venu à ces villages des pierres calcaires qu'on y exploite. Mais il ne donne point l'étymologie du mot Écaussines.

La fabrication de la chaux est très-ancienne en Belgique. Elle est antérieure à la découverte du charbon fossile, laquelle ne remonte qu'au XIII^e^ siècle. La pierre se cuisait au bois avant cette époque.

Les cuves ou fours où l'on cuisait la chaux s'appelaient en latin *calcis officinæ.*

Digitized by Google

La chaux s'appelait en roman *caus* et *cauch*. Voy. Roq. Ce mot comme une foule d'autres, s'est conservé dans le langage populaire. Selon les diverses localités, ici on dit *del cauch*, là, *del caus*, pour *de la chaux*. Dans tous les environs de Tournai, et à Tournai même ce produit se nomme *cauche*, *caus*. Or, de même que de *salis officinæ*, on a fait saline; de *coqui officinæ*, cuisine; de même, de *calcis officinæ*, on a fait caussines (scassines).

Quoique l'on trouve ces deux mots romans cauch et caus, ce dernier a du prévaloir au moins dans notre pays sur cauch, par l'habitude où était le peuple de supprimer le *ch* et *l'h* dans le langage. Il a mieux aimé dire et énoncer *caus*, *caudron*, *capiau*, *quevau*, *camp*, *quanger*, que de dire cauch, chaudron, chapeau, chevau, champ, changer.

Quant à la voyelle E qui précède et qui s'est identifiée avec le mot Caussines, c'est tout simplement l'article *à les*.

Nous avons vu que *à zes*, pour *à les* (aux) est une locution romane qui s'est conservée jusqu'à nos jours dans le langage populaire. On dit *courrir à zes ducasses*, pour courir, fréquenter ces fêtes; *parler à zes gins capiau jus*, c'est parler aux gens chapeau bas. On allait donc chercher de la chaux à zes caussines, on allait travailler à zes caussines, à zes scassines, et ce ne peut être que de là que nous est venu le nom d'Écaussines.

Or, si l'on interroge le sol de la localité, on trouve qu'il est des plus riche en pierres de taille et en pierres calcaires.

Hameaux.

Bois d'Haurues, Belle-tête, Majeurmont, Thiarmont, Restaumont, Watiamont, Poirier, Hubert-Sart, Wauguenée signifierait vallée marécageuse. Triboureau et Triherée paraissent indiquer des trieux.

Estinnes-au-Val, 744, 1186.

Havard écrit Estinne. Voyez pour l'étymologie de ce mot Estinnes-au-Mont. L'almanach provincial ne donne point de hameau à cette commune.

Digitized by Google

Ghoi.

Goy, Mir. *Goi*, 1184, Delw. *Goy*, 1186. *A. B.*

Ce mot celtique signifie *forêt, bois.* C'est le type des mots romans *Gau, Gaud, Gault, Gaudinne.*

Hameaux.

Arboulet, *arcbalêtre.* Aismez, champs où l'on moissonne bien. Voyez les prol. et l'art. *Anvaing.* Cense Delhaye, champ Goscovaux ou de Gohovaux. Champ du Cerisier, Cloître. Robertsart, *Essart de Robert.* Stoquoi et Petite-Hollande. Solbreucq, *sur le marais.* Long-Pont. Entre quatre vents, le Village, Hautuin, *endroit entouré de bois*, Pont d'Ancre, Aubecq pour Au beek, *au ruisseau.* Vert-Fuyot, *vert-hêtre.* Hombreucq, altéré pour Holbreucq, *bas marais.*

Gottignies.

Gotegnies, 1186. *A. B.*

C'est-à-dire *village des Goths.* Ce nom lui est resté du séjour des barbares dans nos contrées. Notre province n'est pas la seule qui doive à ces peuples des noms de village. Dans le Luxembourg Germanique le village de Dahnen doit son nom à une colonie de Danois, et Sassenheim était connu dans les temps très-reculés sous la dénomination latine de *Colonia Saxonum.*

Gottigni, près de Paris, signifie aussi, selon Hurtaut, village des Goths. Voyez les prolégomènes.

Si cependant ce nom n'était qu'une romanisation des mots teutoniques *Goot hem*, ce qui n'est pas impossible ni sans exemple, il signifierait tout simplement : *village sur la rivière.* Il aurait dans ce cas pour radical *Goot*, ruisseau et *egnies.* Or, la wance arrose cet endroit.

Robert le Frison, comte de Flandre, y défit les Hennuyers en 1072, après un combat des plus opiniâtre. La perte des Wallons fut si grande, que le champ de bataille fut depuis nommé les *mortes-hayes* et *bonniers sanglants.*

Digitized by Google

HAMEAU.

Les Trieux.

HAINE-SAINT-PAUL.

Ce village est ainsi nommé à cause de sa situation sur la Haine, et la dédicace de son église à Saint-Paul.

HAMEAUX.

Beaume, Boulgé et Redemont, *roide mont?*

HENNUYÈRES, *Hannuariæ*, 879.

Hanuariæ, *Heinnennires*, 1136.

Un diplôme de Suendebold, roi de Lotharingie, de l'an 879, en faveur de l'église de Nivelles, fait mention de ce village sous le nom de *vicus hannoniæ;* c'est-à-dire *le village Hennuyer.* Il doit sans doute cette dénomination à sa situation sur les confins du Brabant. Il avait autrefois un château-fort très-remarquable.

HAMEAUX.

Flamand, c'est-à-dire le hameau flamand. Aunois, les Ardennes, *les forêts.* Warchaix, Haute-Rue, Chinois et rue d'Ascotte, probablement pour Arschot, ville du Brabant. Ronchy, *ronceroi*, planois, endroit planté de *planes* ou *platanes.*

HENRIPONT.

Hierierpont, 1140, *Herimpont*, 1186. *A. B.*

Ce village est situé sur un petit ruisseau qui se jette dans la Samme, à Ronquières. Un passage construit sur ce courant par un seigneur du nom de Henri ou Herin, lui aura donné son nom. Il n'a point de hameau.

Digitized by Google

Horrues, 1017.

Le nom de ce village signifie *magasins de vivres, de subsistances*, en latin *horrea*. Ces magasins appartenaient aux fournisseurs romains appelés *Frumentarii*, *veredarii*. Ils étaient toujours établis sur la voie consulaire comme la mutation ou le relai. Or, la voie romaine, qui allait de Bavai dans le Brabant, traversait cette commune.

Hameaux.

L'Air ou l'Aire, *la place*. Beau repaire, belle-croix, Boussemont, *mont aux broussailles*. Corroi, *détour*. Croiseau, *croisette*. Croix de pierre. Froide fontaine. Petit et grand Hubaumel. Large pire. Un pire est un puisoir. Remarquez que la Sennette passe à Horrues. Long-pont. Mazy, *petite habitation*. Neusart, *nouvel essart*. Secret et Trahison sont deux noms de fantaisie. Quant au mot Loge, il indique encore un édifice de l'époque romaine *logia*, c'est-à-dire un *andron* ou portique couvert. Voy. à ce sujet l'art. *Audregnies*. Il existe encore au village de Bruyelles, à une lieue de Tournai, sur l'ancienne voie romaine, une ferme dite *de Loge*, où l'on découvre chaque jour des débris de construction romaine. Il y avait aussi là un andron ou logium.

Houdeng-Aimeries *et* Houdeng-Goegnies.

Houdaing, *Houdain*, 1186. *A. B.*

On prononce Houdé. Houdaing n'est que la francisation du mot tudesque *houthem*, village dans le bois. On ne connaissait, jusqu'en 1300, qu'un Houdeng et un Gœgnies. Pour distinguer ce dernier de Gœgnies-Chaussée, on l'a appelé Gœgnies-Houdeng. Peu à peu le nom accessoire a prévalu sur le principal et l'on a dit Houdeng-Gœgnies.

En 1203, Gœgnies s'écrivait Goegnies, Goignies. Ce nom a

Digitized by Google

pour radicaux le mot celtique *guen*, marais et *egnies*, village. Les marais sont devenus aujourd'hui des prairies.

Quant au hameau de Aimeries, qui est situé dans un bas-fond et sur un ruisseau, il signifie littéralement *fermes dans l'eau*. Il a pour radicaux *ai*, eau et méries, *métairies*.

HAMEAUX.

Bois, Trieu, Bois-du-Luc. Bosquet-Ville. Coron de grand'peine et de Lieben, déjà expliqués. Croquet, *bâton armé d'un croc*. Pain-blanc, Perceau. La Barette. Coron de là-haut. Couturelle. Cripiau, *attrape*. Ferme de Tout y faut, Lait beurré, Salle tout y faut, sont des noms donnés à plaisir à ces localités.

HOVES, 1314. *Mir.*

Hove, 1401.

Nous avons dit aux prolégomènes que ce mot teutonique signifie une métairie, une ferme; *hof*, *hove* s'est dit en latin *hoba*, *howa*, *hova*. Les noms des hameaux de ce village sont également empruntés à la vieille langue flamande.

HAMEAUX.

Beekhoek, *coin du ruisseau*. Boskant qu'il convient d'orthographier Boschkant signifie *côté du bois*. Bonne haie. Bourlotte ou Bourlette signifie *massue*. Veldkant, *côté des champs*. Noordzyde, *nord*. Rocmont, *mont-à-pierres*.

MARCHE-LEZ-ÉCAUSSINES.

Marke et Marcke, 1186. *A. B.*

Marche, en roman, Marck, en tudesque signifie *frontière*, *limite*, *bornes*. *Fines regionum*, *districtus*, *ditionis*, dit Kilian, dans son dictionnaire teutonico-latinum. Si l'on examine la forme

Digitized by Google

la plus vieille, ce nom appartient à la classe des noms teutoniniques. Voy. au surplus l'art. *Merbe-le-Château.*

HAMEAUX.

Patrouilles-straet, *rue des Patrouilles.* Bouland, pour Bouwland, *terre labourable.* Patar, Courrière-Laville. Delval, *le vallon.* Douaire.

MARCQ, 1095.

Marcque, 1171. *Delw.*

Ce nom est encore un nom flamand qu'il faut orthographier Marck. Il signifie comme Marche, *frontière, limite.*

HAMEAUX.

Cortenbeek, *court-ruisseau.* Humbeek ou Lembeek, *ruisseau d'argile.* Kwaede straete, *méchante rue.* Quesnoi. Bamdriesch, mot altéré dont le dernier radical signifie trieu.

MAURAGE.

Marages en 1186. *A. B. Maraige*, 1197.

Sur la Haine et le Lin.

Nous avons encore devant nous un de ces mots flamands adoptés sinon par la langue romane, au moins par le peuple wallon avec toute sa signification primitive. Maurage signifie et se dit encore pour marécage. Il vient du tudesque *marasch, mœrasch, palus, lacus,* dit le dictionnaire teutonico-latinum de Kilian. Maraige signifie aussi littéralement en roman, *mauvaise terre.*

MIGNAULT, *Megnapia.*

Mignaux, 1120. *D. Mignau, Mingnau, Maignault et Mignaut*, 1186. *A. B.*

Le nom de ce village ne peut signifier que village au milieu des

Digitized by Google

eaux. Il aurait pour radicaux mign, mien, *medius*, et eau. Il n'a point de hameau. Voy. l'art. Mainvault.

Naast, 1197, *Nasta*.

Une charte de 1197 rapportée par Mireus fait mention de cet endroit sous le nom latin de Nasta. Nasta ou Nassa paraît avoir signifié anciennement un petit alleu, un très-petit fisc. Voy. Duc. à ce dernier mot.

Hameaux.

Bosquetiau, *petit bois*. Carlerie, ce mot désigne sans doute un endroit où il y avait des *carliers*, charrons. Flandre, Gratimont, Haute-folie, de *foliata*, *folais*, *feuille*, *feuillage*. La Coulbraie, ou Coulbrai, qui est aussi un hameau de Soignies, signifie la terre inondée. On voit un étang en cet endroit. Il vient de deux mots romans : *coulis* et *brai* ou *brie*. Voy. Roq.

OEudeghien.

OEudenghien et Eidenghien, 1186. *A. B.*

Ce nom est évidemment tudesque. Il conviendrait d'écrire Heidenghem. Orthographié de la sorte, il peut avoir deux significations : 1° village aux bruyères, 2° village des payens. *Ghem* signifiant village, et *heiden*, bruyère et payen tout à la fois. On trouve dans le Luxembourg germanique les villages de Heidengarden et Heidenfeld qui signifient jardin et champs des payens, c'est-à-dire des romains. Or, la voie romaine passait à Heidenghem. Nous penchons pour la dernière étymologie.

Hameaux.

Beausoir, Bois dérodé, Bois de Rotteleur (ce dernier nom paraît un nom propre), Buisson, Chêne, Le cornet, c'est-à-dire le bout du village, Croix-Grisar et la Chaussée (romaine).

Digitized by Google

Ogi, *Hogium*, 1007. *C. C. de F.*

Hoog en tudesque, hoge, hogue en roman signifie *élévation*, *colline*, *hauteur*. Hog-gy, O-chy veut donc dire village sur la colline. Voy. au surplus l'art. Bliqui et Silli.

Hameaux.

La Blanche, Balhuyère paraît être un nom de famille. Caqueux, c'étaient des hommes qui étaient regardés comme juifs. Le mot caqueux signifie mauvais. Il se trouve des localités en Belgique où l'on donne aussi ce nom à de mauvais foins, à Laplaigne notamment. La Chapelle, Haute-Rue, Remonpont, Rivière, La folie, Longue saule, La Haie, Les pommiers et Wastine, *lande déserte*.

Ollignies.

Oulignien, 1186. *A. B. Hollenien*, 1211.

Il est évident que Hollenien est pour Hollenhem ; or, ce dernier signifie *village des cavités*, en tudesque. On y voit encore un grand étang. Il paraît que ce n'était autrefois qu'un marais. Un de ses hameaux en a retenu son nom : *Grand marais*. Les autres hameaux sont : Le Pont, l'Eglise, En haut, Floberg, Mazingue, c'est le nom que le vulgaire donne à la mésange.

Papignies.

Papignien en 1186. *A. B. Papenghem*, 1200.

Papignies et Papignien ne sont que la francisation de Papenghem. Ce nom signifie en tudesque, *village des prêtres*. Un hermitage, un petit couvent, une petite communauté religieuse a pu fort bien motiver cette dénomination. Les radicaux sont *papen*, prêtres, et *ghem*, village.

Digitized by Google

HAMEAUX.

Bailles, *barrières*, Couturelle, Église et Foire.

PÉRONNES-LEZ-BINCHE, *Perona*, 968. *D.*

Ce mot roman signifie la partie de la charrue à laquelle on attache les chevaux. Cette étymologie ne peut nous sourire. *Pirons*, *perons* sont des oies en roman. Peut-être qu'en cet endroit on les élevait plus que dans le voisinage, et notamment dans les prairies de Péronnes, arrosées par la petite rivière La Princesse. Péronne sur l'Escaut a la même étymologie et signifie *prairie aux oies*.

PETIT-ENGHIEN, *Parvus-Enghien*, 1114.

Voyez Enghien.

HAMEAUX.

Steenkup, Stinkup, *fosse à pierres*. Tilleul-au-Bois. Six-censes. Coqueliane. Le premier nom est probablement mal orthographié, Steenklip est un *rocher*.

PETIT-ROEULX-LEZ-BRAINE.

Voyez, pour l'étymologie, l'art. Rœulx.

HAMEAUX.

Mer, Farvaques, Mont-le-Maire ou Lemaire, qui s'expliquent ou ont déjà été expliqués.

RONQUIÈRES.

Ronkières en 1186. *A. B. Runkirs*, 1197.

Ce mot Ronquières est encore très-usité parmi le peuple et signifie un ronceroi, un champ inculte, *roncaria* en bas latin.

Digitized by Google

Hameaux.

Bois d'Haurues, Charli des bois, *chemin des charriots*. Voyez Roq. Chênu, *chênaie*. Point du jour, Ruelle des morts.

St-Denis, 1081.

Ce fut l'an 1081 que Richilde, comtesse de Hainaut, fonda avec son fils Baudouin, l'abbaye de ce nom de l'ordre des Bénédictins, en cet endroit appelé alors *sylva major*, *le grand bois*.

C'est cette célèbre abbaye qu'on nomma plus tard l'abbaye de St-Denis en *Broqueroie*, c'est-à-dire dans le bois (de Bosquoi, Brockeroie). Voy. Roq.

En 1310, elle était surnommée *le Court-des-Dames*.

Guillaume, prince d'Orange, y gagna une bataille sur les français, le 14 août 1678.

Saint-Pierre-Capelle, 1097.

Ce nom étant flamand, il conviendrait de lui rendre l'onomastie flamande : Sint-Pieter-Kapel.

Hameaux.

Eysbroeck, altéré pour Isbroek, *marais plein d'eau*. Handkerselaere, *chandelier*. Smeyersmarckt ou S' maeyersmarckt, *marché des moissonneurs*. Maanhaege, Rasbeck.

St-Vaast, 1019.

Cet endroit est ainsi nommé de ce saint apôtre du VIe siècle, qui y fonda un oratoire, vers l'an 530.

Hameaux.

Bois de St-Vaast, Flache, *endroit humide*. Bouvy, terre où vont pâturer les bœufs. Fonds-Gaillards, *fonds gras*. Hocquet,

Digitized by Google

La Louvière. Milieu des champs et Kéramis, dont la valeur m'est inconnue.

Silli, 1148, 1186.

C'est ce village que Bénézech de S^t^-Honoré donne sous le nom de Haussilli, dans le document de 1186. Car nous ne connaissons plus aujourd'hui une commune de ce nom.

Silli et Haussilli sont donc pour nous un seul et même village.

A une lieue de Silli se trouve Basilli (Bais-Silli dans Bénézech), nommé ainsi par opposition à Silli, Haussilli.

Tout porte à croire qu'anciennement ces deux villages, distincts aujourd'hui, n'en ont fait qu'un seul, car il ne se trouve aucune commune entre l'un et l'autre. Seulement, à raison de la situation topographique, une partie du territoire a été nommée Silli, l'autre Bassilli. C'est ainsi que beaucoup de villes sont divisées en partie haute et en partie basse. Nous n'avons donc qu'à chercher l'étymologie de Silli et nous aurons trouvé celle de Bassilli.

Or, une petite rivière, appelée la Sille, prend sa source dans le bois de Silli. Elle passe ensuite à Bassilli, Hellebeck et Ghislenghien et va se jeter dans la Dendre à Isières.

D'un autre côté, dans la charte du pape Eugène de l'an 1040, qui confirme la possession des biens de l'abbaye d'Eenham, voyez Mir., Bassilli est nommé Bassilgi. En 1048, il est nommé Bassilchi.

Nous voilà donc encore en présence d'un mot connu *chi*, *gi*, signifiant habitation, demeure, par extension village. Sil-li, Sil-gi, Sil-chi signifie donc village sur la Sille; et Bassilli, que Bénézech nomme, en 1186, Bais-Silli, Baisilgi, Bais-Silchi, est le village en aval ou plus bas que Silli.

Hameaux de Silli.

Carmois, *endroit planté de charmes*. Mared, *marais*. Mauvinage, *mauvais voisinage*. S^t^-Marcourt et Gombermont.

Digitized by Google

HAMEAUX DE BASSILLI.

La Place, Thabor, mot emprunté à la géographie. Cavée, *chemin creux*. Petit-Bruxelles, Houtaing et Bourlon qui ont été expliqués.

STEENKERQUE, *Stenkerka*, 1132.

Estenkerke, 1186, *A. B.*

Ce village est aussi appelé en latin *Stankercha* dans la charte de fondation de l'abbaye de S^t^-Ghislain, en 1132. Voy. Mir.

Pour rendre l'onomastie flamande à ce mot, il faudrait écrire Steenkerke, qui signifie *église de pierres*. Ce fut dans ce village que le 3 août 1693, le maréchal de Luxembourg et Boufflers triomphèrent des alliés et procurèrent la victoire aux Français.

HAMEAUX.

Aunois. Biésart ou Beausart. Bois du Couplet, *du Mariage*. Bois de Steenkerke. Bucq, probablement pour Bugh ou Bughe, mot roman qui signifie *pacage*. L'Hôtel, Haut-Bosquet, Fayt, Horlebecq (c'est le nom d'un ruisseau), Stamman, probablement un nom de famille.

STREPI, 1020, 1125. *Stirpeia*. *Mir*.

Cet endroit est nommé Stirpeia dans les annales de l'abbaye de S^t^-Ghislain. Il était connu au IX^e^ siècle. *Stirpeia* est synonime de *silva stirpata* et des substantifs *stirpaticum*, *stirpetum*. C'est évidemment de là que vient Strépi. C'est donc un nom de basse latinité que l'on a plus tard romanisé. Il signifie *essart*.

HAMEAUX.

Bracquegnies qui veut dire hameau de la terre en friche, *Braecht*. Coron de Thieu, *coin de Thieu*. Lièvre-courant.

Digitized by Google

THIEU, 646.

Thier, *Thieux*, 1186. *A. B.*

Thier, Thiou, est, en celtique, le pluriel du mot *ti*, *maison*, *œdes*. Abat-ti, dont vient abbatia, est la maison d'un abbé. Monac'h-ti, Léon-ti est la maison des moines, monas*tère*, mous*tier*. Voy. le Dict. de Le Poulletier au mot ti. Thieu signifie donc : *les manages, les demeures.*

HAMEAUX.

La Commune. Coron de Thieu, c'est-à-dire Coin de Thieu.

THORICOURT, 1186. *A. B.*

Troncourt, 1179. *Mir.*

C'est-à-dire *manse, domaine de trudon*, par syncope *tron*, de même que de S^t^-Trudon on a fait S^t^-Tron.

HAMEAU.

Froidmont.

TRIVIÈRES, 1080.

Sur la Haine, la Binchenne et un ruisseau. *Triviaire* en roman est un endroit où trois chemins, trois voies (tres viæ) aboutissent : *trivium*. Voy. Roq. Ici, cette dénomination est motivée par la présence de trois rivières sur le même lieu. Trivières signifie donc *trois rivières.*

HAMEAU.

La Chapelle.

Digitized by Google

VELLEREILLE-LE-SEC.

Vellerellum, 1064. *Mir. Vellerella*, 1127. *Villerelle*, 1118.

Le nom de cette commune a pour radicaux *veile*, *velle*, qui en roman signifie vieux, et *reille*, traduction du mot bas latin *recula*, *recella*, *reicula* qui signifie *essart*. C'est de ce mot qu'est provenu le verbe roman *reiller*, labourer. Voy. Roq. et Ducange à ces deux mots.

La charte de l'abbaye de Bonne-Espérance de l'an 1127 appelle cet endroit *Vellerella*.

On l'a surnommé *le sec* à cause de sa position sur une éminence et de la grande difficulté de s'y procurer de l'eau. Les puits très-profonds sont souvent à sec en été. Voyez au surplus l'art. de Vellereille-le-Brayeux, son corrélatif.

VILLERS-SAINT-GHISLAIN.

Nous avons donné l'étymologie de Villers à l'article de Villers-Perwin et de Villers-Poterie. Voyez ces noms. Quant à l'adjonction de Saint-Ghislain, cela provient de ce que cet endroit appartenait à l'abbaye de ce nom, et l'on a joint à Villers le surnom de Saint-Ghislain pour le distinguer d'un autre Villers qui a pour patron Saint-Amand.

VILLE-SUR-HAINE, 1171. *D.*

Cette étymologie est connue.

WANNEBECQ, 897.

Wannezebecque, 1186. *A. B.*

Il convient de restituer à ce nom son onomastie flamande, et écrire Wannebeek. La forme présentée par Bénézech nous donne la clef de l'étymologie de ce nom. *Wannezebecque*, est, à notre

Digitized by Google

avis, une corruption de *Wanschebeek*. Or, *Wansch*, en teuton, signifie riant, joli, gracieux, *Lepidus*, *venustus*, *alacris*, dit Kilian à ce mot. D'où il suit que Wanschebeek signifie *riant ruisseau*, *Lepidus rivus*.

Dans le diplôme de Suendebold, roi de Lotharingie, de l'an 897, ce village est appelé *Wanbace*.

Cette finale *bace* qui, aux yeux de bien des personnes, pourrait paraître et signifier tout autre chose que la finale *beek*, est cependant le même mot, et signifie, comme beek, un ruisseau. Une remarque qui n'a point, jusqu'ici, été faite par les étymologistes, c'est qu'aux VIII^e^ et IX^e^ siècles, la finale dans les noms de lieu terminés en *bach*, *beek*, *beque*, est remplacée pour l'euphonie sans doute, par la finale *bace*, plus douce, plus liquide que la finale gutturale bach, beek.

Dans la partie française du Brabant, la finale *beek* est restée transformée en *bais*, comme Corbais, Thorembais.

Hameaux.

Arbre à Limont, Chapelle, Franquien signifie probablement franc chien, Haute Rue, Planquière (planche servant de pont), Marais, Moulin, Ponchaut, pour Ponceau, Sart, Les Trieux, Tenaque pour *ten ak*, l'eau.

Digitized by Google

V.

Arrondissement de Thuin.

Anderlues.

Andrelu, 1177. *D. Andrelues*, 1186. *A. B.*

Cet endroit est sur la Haine. Son nom signifie littéralement *hameau du bord* (de la rivière), il a pour radicaux *auder*, oord, *bord*, et lue, liu, *lieu*, *habitation*.

Hameaux.

Polre, *marais desséché*. Vanneriau, *petit van*. Anruelle, Boucherie, Bruyères, Culot des bois, *coin des bois*. Trieux, Goegnies, *marais*, Talus et Marais.

Baileux.

Baisleu, 1186. *A. B.*

Ce village est sur un point culminant. Une petite rivière, l'Eau-Noire, en baigne la partie basse. Son nom signifie *beaulieu*. Il a pour premier radical *bals*, *bailé*, gai, bellus; et pour deuxième radical le mot *leu*, *liu* qui signifie, comme plus haut, lieu, endroit. On prononce Baileu. Voy. Roq. à ces deux mots romans.

Hameaux.

La Bruyère. Bourlan, c'est-à-dire bruyère aux toits de berger, de deux mots celtiques *bour* et *lann*. Boutonville. Les Escaillères,

Digitized by Google

maisons de couvreur. Forge des haies. Le pré brûlard. Le pré Jean Petit. Haute-grange. Lisbonne. Maroilles, c'est-à-dire vignobles.

Bailièvre.

Belièvre, 1186. *D.*

Cette commune est située sur une des sources de la Grande Eppe. Son nom signifie *belle eau, belle source*. Quant au second radical, *effe, eve*, voyez aux prolégomènes ses nombreuses variantes.

Barbanson, 1028.

Barbanchon, 1005, 1200. *D. Braibanchon*, *Mir.*

Le seigneur de Barbanson était un des douze pairs du Hainaut. Il y avait très-anciennement un château fort remarquable en ce village. Le nom de cette commune pourrait lui être venu de cette défense muraille que l'on appelait autrefois barbacane.

Hameaux.

Couture. La Corbeillerie, endroit où l'on travaille l'osier. Le point du jour. Four à verre. Fayt, *hêtre*, la ferme de Jette-feuille.

Battignies, 1121.

Bategnies, 1284.

Cet appellatif a pour radicaux batti, battis, *gazon*, *pré*, et egnies, *village*. On l'appelait encore en 1246, non pas *villa de Batengis*, mais *pratum de Batengis*. Il signifie donc village aux pâturages.

Hameaux.

Bas de l'enfer. Prisches et Samme, dont la valeur est connue.

Digitized by Google

Beauwelz, 1310. *D.*

Le nom de cette commune signifie *beau champ*, *belle plaine*; *Welz*, ainsi que nous l'avons dit à l'art. Morlanwelz et Irchonwelz, est le mot tudesque *veld* qui s'est romanisé sous cette forme. On le trouve quelquefois traduit par valdis en bas latin, le plus souvent par vallis. Voy. Ducange au mot arrogiana.

Hameaux.

Dame-au-Lit. Masure Frédéric. Fortelle, *petit château.*

Bersillies-l'Abbaye.

Ce village est sur la Trente. Son nom signifie *petit berceau*, *treillis*. Il vient du roman bersilliot, en bas latin *bersa.*

Bienne-le-Happart.

Bevenne-le-Happart, 1186. *A. B.*

Ce nom signifie en roman une *borne.* Voy. pour l'explication du mot borne, limite, l'art. Merbe-le-Château. Le Happart veut dire *la potence*, en latin *happardum.*

Ce village n'a qu'un hameau : Verte rue.

Biercée, 1071.

Bier est le nom que portait autrefois la forêt de Fontainebleau. Bier, bière est une abréviation du mot bièvre qui veut dire loutre, castor. On a vu que *cée* vient de *cea*, *casa* et signifie gîte. Biercée veut donc dire un endroit où il y avait des loutres. Voy. Roq. aux mots cités. Cet endroit est baigné par la Sambre. Les bièvres ou castors étaient autrefois fort communs sur les bords de nos rivières.

Digitized by Google

HAMEAU.

Bois de Villers. Ce dernier est le nom d'un village contigu.

BIESMES.

Cet endroit a reçu son nom de la petite rivière de ce nom qui l'arrose.

Néanmoins ce nom est susceptible de décomposition et signifie *le manse du ruisseau*. Il a pour radicaux *bies*, *biez* et *mas*, *mez* dont nous avons parlé aux prolégomènes.

Cette commune n'a point de hameau.

BOSSUS-LEZ-WALCOURT, 1129.

Situé sur l'eau d'Heure. Ce village a pour principale industrie les marbres, les forges et le bois. Son étymologie est la même que celle de Boussu et Boussoit. Voy. ces art. Quant à Walcourt, en latin *walcurtis*, il signifie ferme ou métairie de Walter.

HAMEAUX.

Ferme de sept ans, Forge de Féronval.

BOURLERS, 1217.

Ce village est situé sur la Blanche, petite rivière. Le premier radical peut signifier trois choses différentes : 1° creux, trou, profondeur; 2° le vuide; 3° canne, cannard. Quant à *lers*, nous avons vu à l'art. Leernes qu'il signifie *plaine*. C'est le même mot que *leris*, *larris*, et le même que le tudesque *laeren*. Nous estimons donc que le nom de cette commune signifie *vallée profonde* ou *plaine aux canards*.

HAMEAUX.

Les Boines, *les bornes*. Les Bouvries. Haute-grange. Pauleaupré. Vivier Jean Scot, et Scourmont, nom de ferme qu'Havard écrit Scourmouth.

Digitized by Google

Buvrinnes.

C'est-à-dire *plaine* ou *ferme à bœufs*. Dans le premier cas, il a pour second radical la finale *rinnes* dont nous avons parlé aux prolégomènes et qui signifie plaine. Dans le second, il a pour radicaux *bu*, *bué*, bœuf et *bria*, ferme, deux mots celtiques. Il ne s'exerce dans cette commune aucune industrie particulière, c'est encore un endroit exclusivement agricole. On prononce *Buvrenne*.

Hameaux.

Angre, Village d'Angre. Bois Hoyaux. Bulteau. Chenois, les cinq Bonniers. Fontignies est un endroit où il se trouve des sources. Luce et Menubois, *petit bois*.

Carnières, 929, *Carnetum*.

Sur la Haine. Le nom de ce village signifie *cimetière*, *charnier*. Il n'y a pas encore un siècle que le cimetière des innocents, à Paris, se nommait le charnier des innocents. Comme la voie romaine traversait ce village, cette dénomination a pu lui venir de quelque ustrina des Romains.

Il se donna à Carnières une bataille sanglante, en 1170, entre Henri l'aveugle, comte de Namur, et le comte de Hainaut.

Hameaux.

Collarmont, Église, Fond des Trieux, Gade, *chèvre*. Grands trieux, Houssu, *bois de houx*. Waressaix, Place, Hairimont ou Hermont. Ce dernier signifie montagne aride. Parois et Ravez sont vraisemblablement des noms de ferme, à moins que le premier, que Havard écrit pairois, ne soit pour pierrois.

Digitized by Google

COUR-SUR-HEURE, 1028.

Les mots romans *cour*, *court*, *courtieus*, signifient une petite cour, un jardin avec son habitation; un manse en un mot. Voy. aux prolégomènes. Cour-sur-Heure signifie donc *village sur le ruisseau d'Heure.*

HAMEAUX.

Hurlugeoi ou Hurlujoie, *joie des hurlus.* Istordoir, Stordoir et Tordoire qui désignent tous la même section, indiquent un retordoire, c'est un moulin où l'on presse la graine oléagineuse.

CROIX-LEZ-ROUVROI, 1175. *D.*

Croix-lez-Rovroit, 1190.

Ce mot désignait au moyen-âge une borne, une limite, parce que les bornes que plantait le pouvoir ecclésiastique étaient surmontées d'une petite croix. Une croix ou calvaire érigé en cet endroit a pu aussi motiver cette dénomination. On a vu que Rouvroi, Rouveroi vient de *Roboretum*, et signifie une chênaie.

HAMEAUX.

La Joncquière, c'est un endroit où il ne pousse que des joncs. Breux, Hauts-Breux et grands Hauts-Breux, c'est-à-dire *buisson*, *grands buissons.* Voy. Roq. *Breu*, dit-il, est un bois taillis dans lequel les animaux ont coutume de se retirer.

DONSTIENNES, 1180.

Ce nom peut avoir plusieurs étymologies également admissibles. Il peut signifier court, manse, domaine d'Etienne. *Dominium Stephani.* Voy. l'art. Dampremi. Il peut aussi signifier château sur une élévation : Dun-steen, ou enfin plaine à pierres, gissements de pierre. Nous estimons la première étymologie la plus probable.

Digitized by Google

ESPINOIS, *Spinetum*, 1129. *Mir.*

Le nom de ce village indique un endroit couvert de ronces, d'épines et de broussailles.

HAMEAU.

L'Hermitage Sainte-Apolline.

ERPION.

Espinon, 1125. *Mir.*

Il est fait mention de ce village à l'an 1125, sous le nom d'Espinon. Il a donc la même étymologie que le précédent.

ERQUELINES, 980. *D.*

Ce village est sur la Sambre. C'est vraisemblablement d'une *ara* ou d'un petit temple d'Hercule que cet endroit tient son nom, comme Herculanum a donné le sien à Erquelens, dans le duché du Bas-Rhin. Ce lieu aurait donc été consacré à Hercule sous la domination romaine. Ce qui nous porte à admettre cette conjecture, c'est que ce mot ne signifie absolument rien ni en roman ni en tudesque. Cette commune n'a point de hameau. On prononce *Erquelenne*.

ESTINES-AU-MONT *et* ESTINES-AU-VAL.

Lestines in Monte, Lestines in Valle, 1186. *A. B. Lephstinæ*, 691. *Listinæ et Liftinæ*, 744. *Leptines*, 744.

Avant la division de ces deux communes dont l'origine, comme on le voit, remonte fort haut, ce village avait nom *les Estinnes*.

Estines-au-Val est situé au nord d'Estines-au-Mont. Les deux Estines longent le ruisseau du Grand Trieux, coulant dans la

Digitized by Google

direction du sud au nord. Une montagne assez élevée et d'une longueur d'environ mille mètres forme la gauche du vallon à la hauteur d'Estines-au-Mont. Les deux Estines sont séparés par un hameau nommé la Chapelle. La voie consulaire les traversait en cet endroit. Là encore un petit temple chrétien s'est élevé à la place d'un autel payen.

Le village de *Stines*, dit Bénézech de St-Honoré signifie *pierre*. Ce mot a, en effet, cette signification. Mais il s'applique aussi en teuton, en allemand et dans tous les idiômes issus de la langue germanique, aux châteaux ou maisons fortifiées. En effet, *Steen*, dit Kilian, *est ædificium lapideum, arx, sedes, Castellum*. Ceci est tellement vrai que le château des comtes à Gand, construit postérieurement au palais des Estines, a retenu jusqu'à ce jour le nom de *'S Graevensteen*.

On sait que les Belges ont conservé plus longtemps que les autres gaulois leur langue propre ou naturelle et que cette langue, qui était la langue teutonique, fut celle des premiers rois. De leur temps un palais se disait donc *Steen*. Plus tard, en adoptant ce mot dans cette acception, la langue romane y préposa l'article *li* (le, les) et en a fait *Li Stines, les palais, Listinæ*, par où l'on voit que *Leptines* est une altération évidente de *Li Stines* et *Liftinæ* une altération de *Listinæ*.

Pertz, dans ses *Monumenta Germaniæ*, vol. III, p. 18, rapporte les capitulaires d'un concile tenu par le roi Pepin en 743 dans cet endroit qui était un fisc royal. Il y avait un palais, une résidence royale puisqu'on lit dans ce concile : *Datum Lestiniis in palatio nostro*. Il est donc évident que le mot *Steen, Estines*, ne signifie pas autre chose que *palais, résidence royale* et que le nom du monument est resté au village. *Quod nomen* (Listinæ) *olim palatii et villæ regiæ fuit*, dit Baluze, t. II, p. 750. Plus loin, il dit encore : *Carolus Leptinas uxorem suam sibi obviam venire jussit*. Carloman ordonna à la reine, sa femme, de venir le joindre au palais (aux Estines). Ceci avait lieu en 870.

Il ne faut donc plus s'étonner de trouver au centre de la province du Hainaut et même dans les autres provinces wallonnes,

Digitized by Google

tant de noms de localité appartenant à l'idiome germanique. Cette langue fut, jusqu'au IXe siècle, parlée par la majeure partie du peuple.

Du palais des Estines jusqu'à Lobbes s'étendait un vaste parc dont le vrai nom en teuton est *Brogel*. Il y avait également un Brogel au palais d'Attigni en Champagne, et la forêt de Compiègne, qui était déjà une chasse royale à cette époque, s'appelait *Brogel de Compiegne*. Il y avait aussi un parc dans le Limbourg, dont le village de Brogel a retenu son nom. C'est aussi à un Brogel que la capitale de la Belgique doit le sien, ainsi que nous le prouverons dans nos études sur le Brabant.

Nous venons de dire que les rois de la première race parlaient le teuton, dérivé du celtique, comme on sait. Rien de plus significatif que les noms de ces Princes.

Les Estines étaient donc au VIIe siècle une *villa regia* où les rois d'Austrasie tenaient leur cour et aimaient à séjourner *loci deliciarum et venationis causâ*. Y avait-il un ou deux palais? La forme pluriel du nom *Listinæ* pourrait faire croire qu'il s'en trouvait deux, si l'on ne savait point que les *villæ* royales étaient divisées en deux habitations pour éviter le trop grand rassemblement en une seule demeure et pour séparer les Princes d'avec les sujets. L'une d'elles était à Estines-au-Mont; l'autre, le palais proprement dit, occupait Estines-au-Val exclusivement. Là, en effet, près d'un endroit appelé *la Ruelle du roi Pepin*, on voit encore des débris de construction qui passent pour être les ruines d'un palais habité par les Rois Francs. Là aussi une ferme a conservé jusqu'à nos jours le nom de *Court* ou *Cour de Pepin*, et il s'y trouvait encore au dernier siècle un puits qui portait le nom de *Puits de Pepin*. Enfin de vastes galeries souterraines, murées depuis peu d'années, prenant leur origine dans cette ferme, se dirigeaient vers la ville de Binche.

Quant à l'époque de la construction du palais des Estines, aucun document authentique ne l'établit. Le nom du roi Pepin conservé à différentes parties de la villa royale semble désigner pour fondateur Pepin de Herstal, mort en 714.

Digitized by Google

FAUROEULX.

Faulz-Ruez, 1186. *A. B.*

Ce nom a pour radicaux deux mots romans. *Faulde*, cavité, fosse, étang et *riu*, ruisseau. Il signifie donc ruisseau de l'étang, étymologie que confirme la situation primitive du lieu.

HAMEAUX.

Beau-Regard, Lisserœul, dont la valeur m'est inconnue.

FONTAINE-VALMONT, 1127.

Cet endroit est sur la Sambre. Son nom signifie *fontaine du bas du mont.* Il en est fait mention dans le cartulaire de Namur à l'an 1127.

HAMEAUX.

Culot des Bois, *coin des bois.* Fontaine Basse, Fontaine Haute, Loge, Va-sans-Peine, Rochelle, *petite roche.* Sattalar, nous estimons qu'il faut lire Sart-Allard.

FORGES.

Cet endroit est situé sur la Blanche. Il ne paraît pas très-ancien. Son étymologie est claire.

HAMEAUX.

Le Bas du Village, Poterie.

FROID-CHAPELLE, 1196. *D.*

Froit-Capièle, 1293. *Cart. du Hainaut.*

L'étymologie de ce nom est claire.

Digitized by Google

HAMEAUX.

Bosquet, Cense des Fossés, Champ-Colin, Champ de la Truie, Pieraille, Queue de Lorre, *de loir*. Ronce, *ronceroi*. Champ du Four, Champ de Rancé, c'est le nom d'un village contigu. Gratière, c'est le nom d'un outil pour sarcler.

GOZÉE, 1185.

Cet endroit est sur la Sambre. Son nom signifie en tudesque *belle rive : Viridis gramine ripa*. Voy. Kilian au mot gors. On a peut-être écrit primitivement *coselai*, *cosai*, dans cette hypothèse ce nom signifierait hameau sur l'eau.

HAMEAUX.

Abbaye d'Aulne, dont il est fait mention en 1185. Ferme de Baudribus. Folie. Ce mot vient du mot latin *foliatum*, endroit boisé. Marbisœul, *voisinage des marais*.

GRANRENG, 1200.

Grand-Raing, 1186. *A. B.*

Ce village est sur la Trouille. Gilles de Boussu écrit Grand Reng. Son étymologie est donc bien claire. *Rain* est une forêt, un bois.

HAMEAUX.

La Noire Bouteille, Boutignies semble altéré pour Beutignies : *hameau des étables à bœufs*.

GRANDRIEU, 1196. *D.*

Granrieu, Granriu, 1273. *C. du H.*

Cette commune, dont le nom signifie *grand ruisseau*, est située sur un courant d'eau qui se jette dans la Thure, à Hestrude, France. Voy. pour plus ample explication l'art. Sivri ci-après.

Digitized by Google

HAMEAUX.

Belle-Vue. Cense de Balure. Frasies ou Fraries. Genestriaux, endroit planté *de genêt*. Les Haies. La Noire Bouteille. Hauts-Viveriaux, *hauts viviers*.

HAINE-St-PIERRE, 1201, 1300. *D.*

Ce village est ainsi appelé de la Haine qui y passe. St-Pierre est le nom du patron de l'église.

HAMEAU.

Redemont, peut-être pour *Roidemont*.

HAM-SUR-HEURE, 1171. *D.*

Hamm est un mot celtique qui a passé dans le latin, le roman et le tudesque. Il signifie *hameau*.

HAMEAUX.

Beugnie ou Bougnie, *hameau bas, dans la boue*. Le hameau de Claque Dent est ainsi nommé à cause de sa situation sur une élévation, et de son exposition au nord. En hiver la bise y fait claquer les dents.

HANTES-WIHERIES.

Villa Hantas, 973. *Mir.*

Sur l'Hantes. L'étymologie de Hantes n'est pas douteuse. Son nom vient de la rivière de ce nom qui y passe, et qui signifie *ruisseau des Canes*. Wiheries ou Wières sont des prairies. Voy. Roq. au mot Auwière. Comme de pré on a fait prairie, de même de Wières est venu le mot Wiheries. On voit donc que la consonne H est superflue dans ce mot. Le mot flamand Weyers

Digitized by Google

signifie aussi prairies. Toute la rive gauche de la rivière depuis Montignies-S^{t}-Christophe jusqu'à Hantes, est en effet couverte d'immenses prairies. Ce village n'a point de section.

Haulchin, *Halcinus*.

Halchin, 877, *Hauchin*, 1017.

Le nom de ce village a été expliqué aux prolégomènes. Il signifie un plessis entouré d'aunes ou d'eau. Il n'a point de hameau. On prononce *aucin*.

Jamioulx.

Sur l'Eau d'Heure. De vieilles cartes portent Jamignon qui veut dire littéralement Manse de Jacques. Jame-mielx, Jam-miolx, par syncope, Jamiolx à la même signification. Quoique cette étymologie soit de nature à satisfaire les plus difficiles, néanmoins nous sommes porté à croire que l'on a dit anciennement Hamioulx, *petit ham*, par allusion à Ham-sur-Eure auquel il confine pour ainsi dire.

La Buissière, 1029.

Sur la Sambre. Le nom de cette commune signifie un endroit planté de buis, où vient le buis. Voy. Roq.

Hameaux.

Ghoy, *bois*. S^{t}-Pierre. Rawarte ou Rawarde est un trou destiné à l'écoulement des eaux, un aqueduc.

Leers et Fosteau.

Forestella, 1185. *Mir. Fousteau*, 1320. *D.*

Le premier nom signifie *champs incultes*. Il vient de *Lerris* mot rom. Voy. au surplus l'art. Leernes. Fousteau signifie *un*

Digitized by Google

bois de hêtres. Dans l'acte de 1185, rapporté par Mireus, on donne à ce nom la signification de petite forêt; car Forestella est le diminutif de Foresta. Dans ce cas Fousteau, Forsteau serait une altération de Foresteau.

LEUGNIES.

Le nom de ce village, situé sur le Beaumont, a pour premier radical le mot latin *lugum*, tour, donjon. Leugnies signifie donc *le village de la tour.*

HAMEAUX.

Gougnies, *hameau du Marais.* Voy. l'art. Gœgnies-Chaussée.

LEVAL-CHAUDEVILLE, 1127.

C'est-à-dire le vallon-Chaudeville. Cette commune est sur le Beaumont. Une eau thermale a pu lui donner cette qualification.

HAMEAUX.

Boraux ou Beriaux nom de ferme. Le Goulot. Le Val. Scierie. Laurent-Champ.

LEVAL-TRAHEGNIES, 1127.

L'étymologie de Trahegnies a été donnée aux prolégomènes.

HAMEAUX.

Court-à-Ressai. C'est-à-dire *ferme à Ressai.* Ressai est le nom d'un village voisin. Herchies, c'est-à-dire *Hercauchies, chaussée-militaire.* La voie romaine y passait.

Digitized by Google

Lobbes.

Lobiæ, 780, 981. *Mir. Laubiæ*, 990.

Cet endroit est situé sur la Sambre. Il est fameux par son ancienne et renommée abbaye, fondée sous le règne de Sigisbert, fils de Dagobert, roi d'Austrasie, environ l'an 646. Elle fut bâtie par Landelin. Elle était de l'ordre de S^t^-François.

Lobbes est sur un ruisseau appelé anciennement Laubach, ou Lobach qui vient des étangs de Leernes et se jette dans la Sambre en cet endroit. On croit que c'est ce ruisseau qui a donné son nom à Lobbes.

Ce ruisseau aurait à son tour reçu son nom d'un *Lobium*, galerie couverte, pavillon que les rois de la première race y auraient fait construire pour s'y reposer en temps de chasse. On sait que Lobbes était peu éloigné des Estines, résidence royale. Lobbach signifierait donc ou ruisseau du pavillon (Lobium), ou ruisseau du bois (*lo*); car bach, bace (le même que beek) signifie ruisseau. Quoi qu'il en soit, ce ruisseau est encore connu aujourd'hui sous le nom de *ruisseau de la forêt*.

Falcuin, abbé de Lobbes, mort en 990, penche pour la première étymologie. Il ne dit pas, en effet, que Lobbes signifie *Silvæ rivus*, mais *obrumbraculi rivus*. Or, Lobium et Obumbraculum sont synonymes en latin. Voici ses propres paroles :

« Teutones hoc adstipulare videntur, nam locus ille (Lobia) eorum linguâ *Lobach* dicitur. Et *lo* quidem vocant obumbrationem nemorum, *bach* autem, rivum. Quæ duo, si componantur, faciunt obumbraculi rivum. (V. Dach. spicil. IV, pag. 544, et Ducange, verbo *lobium*.

Hameaux.

Bonniers. Balvaire, c'est-à-dire Bolevair, *boulevard*. On sait que cette abbaye, détruite par les Normands, était fortifiée. Trou des loups.

Digitized by Google

LOMPRET.

Ce village est sur la Blanche, petite rivière. Il signifie *long pré*, *longum pratum*. Il n'a point de hameau.

MARBAIS, *Marbiœ et Merbiœ*, 1127.

Il n'est pas indifférent d'écrire Marbaix ou Marbais. *Baïx* est un substantif en roman; *Bais* au contraire est adjectif. Havard orthographie Marbais. Ce mot signifie tout simplement *marais bas*. Il a pour radicaux deux mots bas latins : *Mara*, palus, et *bassus*. Il est fait mention de ce village sous le nom de Marbiæ, dans la charte de fondation de l'abbaye de Bonne-Espérance, en l'an 1127. Cet endroit est près de l'Heure, et son état actuel justifie encore l'étymologie de son nom.

HAMEAU.

Fagot.

MACON.

Ce mot signifie *halle*, *marché*, en celtique. C'est le type du latin macellus. Il peut être aussi une altération de *maon* qui signifie maison en celtique. Il est à remarquer que ce dernier a encore cette signification en wallon. Dans tous les villages du tournaisis, on dit maon pour maison. Dict. Lep., voy. maga.

HAMEAUX.

Bois de Mâcon. Imbrechy, c'est-à-dire *hameau ombreux*. Voyez l'art. Monceau-Imbrechies.

MERBES-LE-CHATEAU, 1127. *D.*

Mierkes-Castrum, 1186. *A. B.*

MERBES-Ste-MARIE.

Mierkes-Ste-Mariœ, 1186. *A. B. Mierbes*, 1315.
Mierbe, 1319. *G. de Boussu.*

Voilà encore un nom dont la forme ancienne nous révèle la

Digitized by Google

valeur. Merbes était pour nous une énigme. Mierc ou mierke signifie en roman une *borne*, une *limite*. Voy. Roq. C'est le bas latin marka, *terminus*, *limes*, *seu finis cujusdam regionis*. Remarquons ici que le mot *merc*, *marc*, *merck* pluriel, *mercou* est pur celtique et qu'il est passé dans toutes les langues. Voyez Dict. Lepel. verbo Leo.

On ne peut émettre que des conjectures plus ou moins probables sur la cause qui a fait donner à ces endroits le nom de *marche* ou *borne*. Nous savons, par exemple, que la ville de Marche, qui se trouve sur les limites de l'ancienne province de Luxembourg et de la principauté de Liége, doit son nom à sa situation sur les confins de ces deux pays. Marcq, limite du Hainaut vers le Brabant, voit aussi son nom justifié et expliqué par sa situation à l'extrémité du pays. Il faudrait remonter aux vieilles divisions et subdivisions territoriales des comtés, des baronies, des juridictions primitives pour justifier pleinement l'à propos de ces dénominations appliquées aux villages, mais ce travail nous conduirait hors du sujet.

Jornandès, dans son histoire des Goths, affirme qu'autrefois dans les Gaules, il y avait le long des routes, tous les 1500 pas, des pierres pour *marquer* la lieue. Voici ses paroles : « Lapides (marcæ) ad viarum intervalla singulis 1500 passibus olim erigebantur, atque leuca gallica tot passus continet. »

Telle peut être l'origine de nos *villages-bornes*, indiquant tantôt une séparation territoriale, tantôt une borne milliaire tout simplement.

Hameaux.

Platinerie, terme d'industrie. Morballe. Bouveries. Mont-Plaisir et Boustaire qui veut dire *ruine*.

Momignies, 1120. *D.*

Cet endroit ne date, comme village, au rapport de l'historien Delewarde, que de l'an 1186. Ce nom aurait pour radicaux deux noms romans, *ignies* et *momme*. Ce dernier, tout à la fois grec,

Digitized by Google

latin et teutonique, signifie un déguisement, un masque, dont les anciens se servaient sur le théâtre. Ce serait donc le hameau aux déguisements, si l'on veut, aux comédiens. Cette étymologie, bien que conforme aux mœurs de nos aïeux, car on sait qu'ils aimaient à représenter les saints mystères et les histoires anciennes par personnages vivants, ce qui se pratique encore de nos jours en Flandre, ne nous paraît point cependant admissible. Nous estimons que Momignies est une altération de *maumeni*, *maumenil*, qui signifie *mauvaise habitation*, *mauvais manse*.

HAMEAUX.

Cense de Marlière, *marnière*. Courtrues, *courtes rues*. Forge-Gérard, Fourneau-Philippe, Four-Mâtot et Grande-Thiérache qui signifie *grande terre teutonique*, comme Tiérache, contrée de la Picardie, en latin Theorisca. Ce mot a pour radicaux deux mots romans *thiex*, *thiax* et *aige*, *aiche*, *aice*, *age*. Voyez Ducange, verbo Theorisca, Roq. au mot thiex, Kil. et Duc. verbis mommius et mom.

MONCEAU-IMBRECHIES, 1059.

La signification de ces deux mots est claire. Le premier signifie une *petite élévation*, un *monticule*. Imbrechies, que l'on a écrit et que l'on prononce encore Umbrechies, est le hameau des *habitations ombreuses*. Or, Imbrechies est encore dans le milieu des bois. Les cartulaires écrivent constamment Umbrechies. Voy. celui du Hainaut à la table onomastique.

HAMEAUX.

Buisson-Marot. Umbrechies.

MONT-BLIARD, 1196. *D.*

Ce village est appelé en latin *Mons Beligardis*, c'est-à-dire mont de Beligard, par contraction Beliard, Bliard. C'est évidemment le nom du seigneur primitif du lieu.

Digitized by Google

HAMEAUX.

Fagnette, diminutif de Fagne qui signifie une *forêt de hêtres*. C'est l'étymologie du nom de bois de Fagne qui s'étend entre Montbliard, Froid-Chapelle, Robechies et Lompret.

MONTIGNIES-St-CHRISTOPHE.

C'est-à-dire *village sur la montagne*. Il est surnommé St-Christophe, parce qu'il a ce saint pour patron de la paroisse. Ce village ne paraît pas très-ancien.

MONT-Ste-ALDEGONDE, 1117. *D.* MONT-Ste-GENEVIÈVE, 1117. *D.*

Ces deux communes se nomment ainsi, parce qu'elles ont ces saints personnages pour patrons de leur église. Elles n'ont point de hameau, et paraissent conséquemment peu anciennes.

MORLANWELZ, 1177. *D.*

Morbeinwels, 1186. *A. B. et Mir. Morlainvues*, 1231. *C. des C. de Fl.*

Cet endroit est sur la Haine. Nous voici de nouveau en présence d'un nom du xe siècle, d'un nom imposant par ses sons pleins, je dirais même par ses césures : Mor-bein-wels.

Ce nom est de nature à détruire presque entièrement l'étymologie que de vieux auteurs se sont plû à donner à Morlanwelz. On sait que selon ces écrivains, Morlanwelz devrait signifier le *val des morts*, *mortuorum vallis*.

D'abord on est en droit de leur demander ce qu'ils font du radical *lan* qui n'est pas rendu dans *mortuorum vallis*. C'est donc une étymologie largement taillée, et où l'on néglige certain radical qui gêne. Or, en fait d'étymologie, tout radical a sa valeur et cette valeur doit être exprimée. Nous avons vu comment des

Digitized by Google

mots purement tudesques se sont déformés, lorsque, dans les premiers temps, ils ont dû être écrits par des wallons à qui cette langue était étrangère. Aussi, est-il permis de douter, avec le savant Willems, que même les documents les plus anciens nous représentent les désignations primitives. Ceci admis, on nous permettra de supposer que *mor-bein-wels* n'est qu'une légère altération de *mor-beemd-wels*, en tudesque Morbeemdveld.

Nous avons vu et nous répétons que le mot *veld* a passé dans la langue wallonne sous la forme de *welz*, comme dans Beauwelz, Irchonwelz, avec sa propre signification de vallon, plaine. Il a pour type le mot celtique *wai*. C'est de *wai* que viennent vallis, veld, vallon.

Il ne nous reste plus qu'à connaître la valeur des deux radicaux tudesques qui précèdent. Or, *mor*, *more*, *moor* signifie en teuton une truie, un porc; et *beemd*, prairie, pâturage, pré. Morbeinwels signifie donc *vallée des prés-porcins*.

On peut aussi ne voir que *Moerland-veld* qui signifie tout simplement *vallée de marais*. Voy. Kil. aux mots mor, moerland et veld. Nous penchons pour cette dernière étymologie comme étant moins compliquée, et par cela même plus conforme à la simplicité primitive avec laquelle nos pères désignaient les lieux. On prononce Morlanwé.

Hameaux.

Mariemont, L'Olivier, Folie (expliqué).

Nalinnes, 1184.

Le nom de ce village signifie *petit enclos*, *nane-lann*, en celtique. Il peut aussi venir du teuton *naleen* que l'on prononce nalienne et qui indique un arrière-fief.

Hameaux.

Couture, *les champs cultivés*. La Faisanderie, Fontenelle. Les Haies, Le Val, Le Mont, Noirchin, *noir enclos;* par de là le ri,

Digitized by Google

c'est-à-dire *au-delà du ruisseau* (l'Heure). Tingremont, Praile, *prairie*. Poivin ou Pairein, selon Havard, est probablement un nom de ferme.

PEISSANT, *Curtis de Periches*, 1246. *Mir.*

D'anciennes cartes portent Péchant. C'est encore ainsi qu'on prononce le nom de ce village. Ce nom est tout simplement la contraction de *champs de périche;* de Périchamps est venu Peischamps, Peissant par altération. On ne donne aucun hameau à ce village.

RAGNÉE *ou* RAGNIES.

Raines, Rainies, 1225.

Ce village tire son nom du mot *rane, raine*, grenouille. Ragnée ou Ragnies, c'est le village aux grenouilles. Une très-grande partie de l'endroit se compose encore de marais.

HAMEAUX.

Tamburin, Le Pommercœul, *le verger*. La Borne, Lyrée, *endroit où il y a des loirs.*

RANCE, 1196. *Del.*

Ransse, Ranche, 1273. *Cart. de Nam.*

Ces noms sont vraisemblablement des altérations du mot Rains, qui signifie *lisière d'un bois*. Rains lui-même dérive de *Ramus*. Il est possible que Ranche vienne aussi du verbe *Ronscher*, qui signifie arracher les ronces d'un champ pour le mettre en valeur. Dans cette dernière hypothèse, le nom de cette commune signifierait *novale*.

Ce village, situé sur l'Eppe majeure n'a point de section.

Digitized by Google

RENLIES, 1130, *Renleicurtis*.

Nous trouvons ce mot traduit en latin par Renleicurtis. Il veut donc dire le manse, *la ferme de Renleus*. Cet endroit est sur le Beaumont. Son industrie consiste dans la fabrication des scies à marbre.

HAMEAUX.

Haut marteau, Forge, Euquignies, c'est-à-dire *hameau du marais aquatique*. Il a pour radicaux eu, *eau*, et guen, *marais*, mot celtique. On sait que egnies signifie hameau.

RESSAIX, 1117. *D.*

Ressars, 1186. *A. B. Ressaix*, 1187. *Mir.*

Comme on le voit, ce nom a pour radicaux deux mots romans *rez*, terre et *sart*, qui veut dire essart, mot-à-mot *terre essartée*.

HAMEAU.

Il n'a qu'un hameau : La Hutte.

RIÈSES.

Nous avons donné aux prolégomènes la signification des mots riès, riez. Rièses signifie donc en roman des rejets, des terres abandonnées, des *savarts*. Voy. Roq. à ce mot. Ce village n'a point de hameau. Il ne paraît pas très-ancien.

ROBECHIES.

Ce petit village de trois cents âmes paraît peu ancien. Son nom signifie *le hameau des rouges maisonettes*. Il a pour radicaux *rob* et *chies*. Voy. au surplus l'art. Aubechies.

Digitized by Google

HAMEAUX.

Au-delà de l'eau. Hurtebise. Il se trouve beaucoup de hameaux de ce nom. C'est le moment d'en donner l'explication. Hurte-Bise indique un endroit élevé, exposé au nord, et où souffle avec violence le vent de bise. Ce mot hurte, vient de hurter, *battre, frapper*, ou de hurler. Bien des gens disent encore à la campagne *la bise hurielle*, pour *la bise souffle avec bruit et violence*. Voy. au surplus l'art. Lombise et Jurbise.

ROUVEROI, 1129.

Rouvroit, 1190.

Le nom de ce village vient du mot roman *rouver*, chêne de la petite espèce et plus dur que le chêne ordinaire. Il signifie donc un endroit planté de cette espèce de chênes, un roboretum, comme nous avons vu que Quesnoi, Aunoi signifient un endroit planté de chênes et d'aulnes.

HAMEAUX.

La barrière d'Aubreux, Grandrigneux, *grands-bois*.

S^t^-REMI, 1250.

Ce village est ainsi nommé du nom de ce saint, patron du lieu.

HAMEAUX.

Cense Thieressart, qui signifie essart de Thieri. Haut-fourneau, Terne des vaches a été expliqué.

SALLES, 1180. *D.*

Ce nom signifie *maisons de gentilshommes*. Voy. Roq. à ce mot, qui vient du celtique sal. Dict. de Ros. Ce mot désigne vraisemblablement un *mansum ingenuile*.

Digitized by Google

HAMEAUX.

Haut des viviers, Bas des viviers, Chapelle de l'arbrisseau, Planche-les-Moines, Rubignies, Vieille forge de Rance, Cense de Bouricaux.

SARS-LA-BUISSIÈRE, 1187, 1200.

C'est-à-dire : *essart de la bruyère.* Voy. les prolégomènes.

HAMEAUX.

Rubignies. Chevennes, *chenevrière.* La chapelle, Ferme de forestaille, *ferme dans la forêt.* Fermes de Grignart, de Senty, de Tille, *du tilleul*, de Gersie. Grande et petite Quewete, *cuve, bas-fond.*

SÉLOIGNES.

Sur l'Oise. Ce nom signifie en roman *hameau dans le bois.* Il vient des mots romans *selle* et *loigne.* Voy. Roq. et le Dict. Rom. Wal. Celt. à ces mots.

HAMEAUX.

Air d'oiseaux. Saupiquet qui paraît être un nom de ferme. Cendron, *endroit aux cendres.* C'est le lieu où l'on faisait autrefois le charbon de bois. Loge Watiaux, Vieux Gauchy, *vieille maison dans le bois.*

SIVRI.

Sivry, 1197. *D. Suvri, Seilri*, 1198. *Cart. du H.*

C'est dans les bois de Sivri que la Thure prend sa source. La Sansuyère qui vient du bois Martinsart, et le Touquet, autre petit ruisseau, se jettent aussi à Sivri dans le ruisseau de ce village.

Digitized by Google

On prononce *Chevri.*

Sivri a pour radicaux deux mots romans : *Selve,* forêt et *ri,* ruisseau. Il aurait les mêmes radicaux en latin *silv* (*Æ*) *Rivus.* Par syncope *Silvri, Sivri.* Ce nom signifie donc clairement *ruisseau de la forêt.*

HAMEAUX.

Vieusart, *viel essart.* Bievreau, *ruisseau aux loutres, aux castors.* Couvent. Wastinet, *petite lande inculte,* voie de Renlies. Rue Neuve. Leval terniau, *eau bourbeuse.* Rez, *rejet.* Voy. les prolég. Ferrière, *carrière, chemin.* La Sansuyère. Nom d'un ruisseau qui semble signifier ruisseau aux sangsues ou de l'étang.

SOLRE-S^{t}-GÉRI, 1070. *D.*

On prononce Sour-S^{t}-Geri.

On remarque que toutes les localités du nom de Solre sont situées sur une rivière ou un ruisseau. Solre-S^{t}-Géri est sur le Beaumont ; Solre-le-Château, en France, est aussi baigné par un ruisseau. Coursolre, en France, est sur la Strente ; et Solre-sur-Sambre, sur la rivière de ce nom. Or, *Sour* vient de *Saurarium,* engin à pêcher, ou de *Soratorium,* lieu disposé pour la pêcherie, où sont placés, à fixe demeure, des pieux sur chacune des rives. Point de doute que quelques cabanes rustiques élevées dans ces endroits n'aient été le noyau des villages, puis avec le temps, des ponts jetés sur les rivières ont remplacé les bacs mobiles pour communiquer d'une rive à l'autre. Le mot Solre porte donc avec lui l'idée de pêcherie et de ponton.

HAMEAUX.

Bon air pour bon *aire, bon lieu.* Court-tournant; trou du loup. Sorgon, *source.* Escaille. Cense de Feimeroy. Cense de Toffette.

Digitized by Google

Solre-sur-Sambre.

Sorre, 1186. *A. B.*

On prononce Sour-sur-Sambre. Même étymologie que le village précédent.

Hameaux.

Ferme de la Thure. Neuville-sur-Sambre. Pont-de-Sambre. Platinerie. La Thure. C'est le nom d'un ruisseau.

Strée, 1021.

Ce village, ainsi qu'on peut s'en assurer par la carte de Ferrari et de Vandermalen, était traversé par la voie consulaire qui allait de Bavai au Rhin, à travers les Ardennes. Son nom signifie *chaussée* et vient du latin *Strata*. *Estrée-Wannin* dans le département du Pas-de-Calais, en France, placé également sur la voie romaine, n'a point d'autre étymologie. Voy. l'excellent mémoire de Mr D'Harbaville.

Hameaux.

Rainwez, *passage dans le bois*. C'est en effet l'endroit ou la voie romaine traversait le bois. Ri de Leers, *ruisseau de Leers*. Clairefontaine. Henrimont. Malaise, *mauvais endroit*. Mont-Plaquet. Palissades et Paradis se comprennent. Routure signifie en roman un trou, une ouverture.

Thirimont.

C'est-à-dire mont de Thiri ou Thierri. Un seigneur ou propriétaire foncier de ce nom aura établi son manse, sa métairie en cet endroit, et le mont a pris le nom du fondateur de la villa.

Digitized by Google

HAMEAUX.

Les Baraques, La Bouteillerie, *verrerie*. Reumont ou Zeumont. Paradis, Sartiaux. Malaises, *mauvaises terres*.

THUILLIES, 1009. *D.*

Thully. Mir. 1120.

Ce mot qui est le même que *tuilerie* en roman, signifie un endroit où l'on fabrique la tuile. Les Tuileries à Paris n'ont pas d'autre étymologie.

HAMEAUX.

Zeumont ou Zuemont. Remarquez que ce hameau n'est pas loin de la voie romaine et que son nom signifie en quelque sorte mont de Jupiter. Lonzée. Ossogne ou Houssogne, *endroit planté de houx*.

VAULX-LEZ-CHIMAI.

C'est-à-dire : *vallon près de Chimai*. Ce village n'a point de hameau.

VELLEREILLE-LE-BRAYEUX, 1126.

Vellerellum, 1064. *Mir. Vellerella*, 1127. *Villerelle*, 1118.

Nous avons dit, à l'article de Vellereille-le-Sec, que ce nom signifie *vieil-essart*. Ici le mot Brayeux est l'adjectif du mot *brai* qui signifie fange, boue. C'est l'antithèse de Vellereille-le-Sec. Delewarde nomme cette commune *Vellereille-la-Brayeuse*, c'est-à-dire l'humide. L'almanach provincial porte abusivement *Lez-Brayeux*.

Digitized by Google

Hameaux.

Belle-Maison, Pince-Maille, Mon Plaisir, Ferme du Chat-Barré, Bonne-Espérance. C'est le nom de l'ancienne abbaye fondée en 1129. Basse-Cour, Bel-Air, c'est-à-dire *beau lieu.*

Vergnies, 1226.

Vergnie, 1240.

Nous avons trouvé Mevergnien pour Mévergnies, mais nous ne voyons pas qu'on ait dit Vergnien. Vergnies est donc un mot roman ayant deux radicaux romans. Verne qui signifie *aulne*, espèce d'arbuste qui croit le long des fossés où il se plait, et egnies, *village.* C'est donc le *village aux aulnes*, ou *de l'aunaie.*

Hameaux.

Manensart et Terniau, déjà expliqués.

Villers-la-Tour, 1151.

Nous avons donné l'étymologie de Villers, qui signifie Villette, *Villula, Villare.* Le surnom de la Tour lui vient sans doute de quelque donjon ou château tourellé. *Terre-à-tour*, dit l'auteur des wallonnades, est une désignation de beaucoup d'endroits dans nos contrées. Ce mot rappelle l'existence des tours romaines sur lesquelles ordinairement étaient placés des signaux télégraphiques pour éclairer les mouvements militaires. Ce mot peut indiquer ici un monument romain de ce genre qui a existé dans cet endroit.

Hameaux.

Les Chêneux, *les Chênaies.*

Digitized by Google

VIRELLES, 1310.

Cet endroit est situé dans un bas-fond, comme Lompret et Vaulx-lez-Chimai, communes voisines. Nous estimons que ce nom n'est pas autre chose que Veriel altéré, qui signifie en roman *près, pâturage*. Néanmoins Nœuf-Virelle, dans le département du Pas-de-Calais, est dit dans les chartes *Nova Villa*.

WAUDREZ, 844, *Waldriacum. Mir.*

Gilles de Boussu écrit Vaudret et Wauldret. Desroches Vaudrai. On croit avec raison que c'est la ville de *Vodgoriacum* dont l'itinéraire d'Antonin et la carte Théodosienne font mention. Cet endroit se trouvait sur l'ancienne voie romaine qui allait de Bavai au Rhin, et sur un petit ruisseau qui a nom, la Princesse. Il paraît fort ancien, car il aurait été latinisé par les romains.

Quand on interroge bien ces deux noms vodgoriacum et waldriacum, on est tout étonné de rencontrer deux radicaux, dans l'un comme dans l'autre nom, qui rappellent cette *rivière princesse*. Nous ne pouvons résister au plaisir de nous expliquer à ce sujet.

Supposons, pour un instant, que au lieu de Vodgoriacum, les cartes anciennes aient porté Vogdoriacum. Cette post-position d'une lettre (G) dans un mot barbare, pour les romains, n'aurait rien qui dût étonner. Vogdoriacum, toujours dans la supposition qu'on aurait dû l'écrire ainsi, aurait pour radicaux deux mots tudesques voogd, *chef, seigneur, celui qui commande,* et *acum*, finale qui indique de l'eau, un ruisseau (en tudesque eic, ac): voogdoriacum signifierait donc *ruisseau du prince ; voogdak* et *voogdesak* signifieraient *ruisseau de la princesse*.

Si nous analysons Waldriacum qui paraît tant s'éloigner, pour la forme et la signification, de Vogdoriacum, nous trouvons que ses radicaux expriment absolument la même chose. En effet, Waldriacum signifie eau, *ruisseau de Walter*, et ce mot Walter ne signifie pas, n'est pas autre chose que Veldheer, Veltheer, prince,

Digitized by Google

duc, chef. Ceux qui ont remplacé vodgoriacum par waldriacum ont eu, sans aucun doute, l'intention d'exprimer, et ont en effet exprimé la même chose.

Hameaux.

Bruile, *la prairie*. Tout vent, la Commune, Champ-Perdu et Waudriselle, comme qui dirait le petit Waudrez.

Digitized by Google

VI.

Arrondissement de Tournai.

Anseroeul.

Anseroel, *Anseroet*, *Ossenroel*, *Ossenroet*, 1186. *A. B.*

Plus nous étudions ce nom, et plus nous y voyons un mot tudesque composé et légèrement altéré.

En effet, le mot tudesque *Gans* dans lequel la lettre G est aspirée, signifie une *oie*, en latin *Anser*, *Anserina*, en roman *Anserine*, *Anserinet*. Voy. Roq. au mot Anserine.

Quant au second radical *Rœul*, c'est ici évidemment une traduction populaire (que nous appelons corruption) du mot tudesque *Roest*. *Anseroet*, *Anseroel* signifie donc *prairies aux oies*. Or, ce village est en possession d'immenses prairies arrosées par la Ronne.

Bénézech de S^t^-Honoré donne aussi *Ossenroet*, *Ossenroel* (Ossenrode en tudesque); ce dernier nom également tudesque signifierait *pâturages à bœufs*, *à bouvillons*. Mais, comme le mot *Anseroet*, *Anseroel* a prévalu dans l'usage sur *Ossenroel*, et qu'il a plus de rapport avec Anserœul que Ossenroel, nous n'hésitons pas à adopter la première étymologie. Elle est teutonique. Anserœul, d'ailleurs, est un de ces villages qui confinent à la Flandre.

Digitized by Google

HAMEAUX.

Bas-rejet. Voy. les prol. Carmois ou Carnoi, *endroit planté de charmes*, bué, *le bœuf*. Chemin d'Olnay, *chemin de l'Aunaie*. Cocq d'Agache, *agasse est une pie*. Hameau du Quegnié, *du chêne*. Haut-Chemin. Maffle. Ocherœul, petit jardin, *de hoche*. Petite-croix, Petite aulnaie, Quesnoi, Vieille-motte.

BAILLEUL, *Belli-locus*, 1140.

Cet endroit est appelé Belli-locus dans la chronique de Hugues de Flavigni. Voy. Dom Bouquet, vol. 10, pag. 208.

Selon Ducange, *Baillium est propugnaculi species*, un fort, une forteresse.

Mireus nomme cet endroit *Balliolum*. C'est donc une petite forteresse, un fortin. Ce mot signifie aussi : une défense, une *baille*, ou barrière.

HAMEAUX.

Haut-étrier et Bernette, ce mot vient de Bernicles et signifie : un rien, peu de chose. Voy. Roq.

BARRI, 1128.

Le nom de ce village est roman, il signifie faubourg. On disait autrefois les *barris* d'une ville pour ses faubourgs. Il vient lui-même du bas latin *barum, barium*, qui signifie *barricades, bailles*. Ducange définit ainsi le Barum : *Ædium ac domorum extra urbem et ad suburbana quædam congeries*. Voy. Duc. et Roq.

HAMEAUX.

Bonneau, bonniaux, *bonne eau, bonnes eaux*. Haut-Trieu.

Digitized by Google

Baugnies.

Buignies, Beugnies, Bougnies et Bonnegnies, 1186. *A. B.*

Il dépendra du choix que l'on fera de ces divers radicaux romans pour avoir l'étymologie du nom de cette commune. On a vu que *égnies* représente une agglomération, un hameau, une bourgade. Or, *Baugnies, Bougnies* désignent un village dans un bas-fond, dans la boue, étymologie qui n'est pas contraire à la situation de l'endroit.

*Beu*gnies serait le village aux bœufs. Et *Bonne*gnies, le village de la borne.

Hameaux.

Ponenche, Ponanche, *le couchant.* Want, *un van.* Wéau, *le petit gué.* Warinfosse, *la fosse de Warin.* C'est le nom d'une ancienne fosse au charbon.

Béclers.

Becclers, 1158, *Biecquelers,* 1186. *A. B.*

On prononce Bièclé. Ce nom se compose de deux radicaux teutoniques que le peuple a romanisés à sa manière. Le premier radical est *beek,* ruisseau; le second *Laren,* en roman *Lerris* qui signifie plaines incultes. Il n'est pas douteux que l'on ait dit primitivement Beeklaren dont on a fait plus tard Biequelerris, Biecquelers.

Soit que l'on voie dans le mot *lers* une modification du mot roman *Lerris,* ou la romanisation du mot *laren,* ce mot *lers* s'est introduit dans le langage populaire et se retrouve avec la signification que nous lui donnons dans *Leers,* arrondissement de Thuin, *Leernes,* arrondissement de Charleroi, dans Lers-Nord, arrondissement de Tournai, et dans Touflers, département du Nord.

Digitized by Google

Biecquelers (Beeklaren) signifie donc *plaines incultes des ruisseaux*. Or, deux ruisseaux prennent leur source en cet endroit, l'un à l'ouest, l'autre au nord.

HAMEAUX.

Le Bois. Giberchies, *manse de Gilbert*. Le Haut-Hameau.

BLANDAIN, *Blandinium*.

Blandaing, 1012, 1306.

Les hagiographes donnent à ce village une origine très-ancienne. Ils prétendent que ce fut une jeune fille du nom de Blanda, ressuscitée par S^t^-Eleuthère, qui lui aurait donné son nom. *Blandham* en roman, *Blandhem* en teuton signifient *beau village*. On donne la même étymologie au mont Blandin, près de Gand. M. Van Lokkeren fait dériver ce dernier de *Blanditiæ ;* et Blandecques sur l'Aa, en France, *Blandiacum*, ne signifie pas autre chose que *belle eau*, *Blandæ aquæ*. Il est fait mention de ce village dans la bulle du pape Paul II de l'an 1108, dans laquelle ce pontife confirme la possession des biens de la cathédrale de Tournai, sous le nom de *Blandinium*. Il est désigné sur la carte des temps fabuleux sous celui de *Blandinus*.

HAMEAUX.

Blanri. Le Bunge, *le navet*. Cocriamont. Les empires, c'est-à-dire, les terres d'empire. Espain, est un endroit où il ne vient que des ronces, *Spinetum*. Les Marais. Molinel, *petit Moulin*. Trieu Mazurelle. Honnevain.

BLATON, *Blatum*, 1138. *Mir*.

Ablaton, 1184. *Delew*.

L'étymologie du nom de ce village est un peu douteuse. Il semble signifier un endroit fertile, car *Blatum* ou *Bladum*

Digitized by Google

c'est du blé. On ne doit point s'étonner de voir ce nom dériver du latin. Notre patois en fournit beaucoup. Nous n'en citerons qu'un seul. *Cuffa*, si commun au borinage, ne vient-il point de *cufia?* Ce village porte sur la carte des temps fabuleux les noms de *Fanum mercurii*, *Mercurialis*, *Ablatonas*.

HAMEAUX.

Bonsecours. La Bruyère.

BLEHARIES, 900, 1060. *Del.*

Blérie ou Blairie, dit Roquefort, est une bonne terre à blé, une plaine à blé. Le peuple prononce Blarie. Situé entre Rongi et Espain, cet endroit a pu être nommé ainsi à cause de la fertilité de son terroir, par opposition à ces deux endroits.

HAMEAUX.

Espain ou Espéen, dont il est fait mention à l'an 1060, signifie un endroit couvert d'épines et de ronces, *spinetum*. Fourne, *fournaise*.

BRAFFE, 1186, *Braffia*, 1300.

Brave en celtique et en roman signifie *beau*, *bien soigné*.

HAMEAUX.

Câteau, pour château. Wodergnies, *hameau dans le bois*, ou manse de woder, walter.

BRASMENIL, 1202.

L'étymologie du nom de ce village n'est point douteuse. Il signifie *grande ferme*, *grande demeure*. Il a pour radicaux deux mots celtiques, *bras*, étendu, et *Ménil*, habitation, demeure. Voy. Roq. à ces mots.

Digitized by Google

HAMEAU.

Grosmont.

BRUYELLES, 1150, *Bruella*, 1263. *C. C. de F.*

On prononce Briel. Ce village est situé sur l'Escaut dont il longe les rives sur une étendue de plus de trois kilomètres.

Breil, Breyelle, signifie en roman, une prairie. Il est fait mention de ce village dans une charte de Jean d'Esplechin de l'an 1263.

Il existe dans cette commune, le long du pavé de Tournai à St-Amand, une vieille ferme qui porte le nom de *ferme des loges*. Le mot *logium* signifie demeure, habitation, mais surtout un *Andron* ou portique. Cet endroit est remarquable par le grand nombre d'antiquités romaines que le soc de la charrue a ramenées au jour. Dans un champ contigu à la ferme, à un mètre de profondeur on a trouvé des thermes ou salles de bain. Était-ce une *villa*, un *prætorium* ou une *station?* les bornes milliaires, comme on sait, indiquaient des distances de mille pas, dont chacun était d'une toise. Cent vingt-cinq pas composaient une stade, et de cinquante en cinquante stades s'élevait une station où des employés du gouvernement entretenaient quarante chevaux de course ou de trait et un certain nombre de voitures. Or, comme la distance du beffroi (ancienne borne milliaire de Tournai), à Bruyelles où passait la voie romaine, n'est que de six kilomètres, le vieux logium n'a pu être qu'une villa ou prétoriole romaine.

BURI, 1148.

Le nom de ce village semble n'être qu'une altération du mot roman Borie, qui signifie *métairie, ferme*. Toutefois disons que burrei en roman signifie canardière, de *bur, bour*, canard; cette dernière étymologie ne répugnerait point à la situation du lieu

Digitized by Google

où l'on voit de grandes prairies arrosées par le ruisseau de Diéronte.

HAMEAUX.

Bitremont, *mont froid.* Bocarmé ou Boscarmé, *bois de charmes.*

CALLENELLE, 1020.

Calenièle, 1186. *A. B.*

On prononce *carniel.* Or, karnel, en latin *carnellus*, signifie selon Ducange, un châtel, une maison fortifiée. Il aurait donc existé anciennement, dans cette commune, un château-fort qui lui aurait donné son nom, et dont aujourd'hui il ne reste ni vestiges ni même le souvenir traditionnel. La chose est probable. Le temps, d'ailleurs, est un épais rideau qui nous dérobe la vue du passé :

Et subito casu, quæ valuêre, ruunt !

CALONNE.

Châlonne, 1290. *C. C. de Fl.*

Châlon, chalonne signifie en roman une petite barque où l'on conserve et nourrit le poisson. C'est l'étymologie que l'on donne à Châlons-sur-l'Oise. Elle pourrait convenir au village de Calonne baigné par l'Escaut, du sud au nord, mais comme aucune tradition d'une pareille industrie n'est parvenue jusqu'à nous, et que d'ailleurs ce village était près de la voie romaine, nous croyons plutôt que son nom vient de *callis*, chaussée. C'est l'étymologie de Calonne dans le département du Pas-de-Calais, assis sur la vieille voie romaine.

Ce village n'a point de hameau.

Digitized by Google

CELLES, 960, *Cellæ.*

Chielles, 1186.

Ce nom signifie tout à la fois oratoire, chapelle, cellule, petit monastère, maisonnette et cabane. Voy. Ducang. au mot *cellæ.*

HAMEAUX.

Basse-Plaine. La Ferme de l'Aibray, c'est-à-dire ferme dans *l'eau et la fange.* Elle se trouve, en effet, sur un ruisseau et au milieu de prairies, autrefois marais. Bois-Butor. La Cazerie, (*casale*) nom d'une seigneurie. Chemin du Moulin. Chemin du Thil, *du tilleul.* Croix de Gand. Vert Chemin. Petite Holnay, lisez Aulnaie, Aunaie.

CHAPELLE-A-OIES.

Capelle et Capiele, 1186. *A. B.*

On prononce capielle-à-oés (wé). C'est le nom roman d'oie. Cette paroisse est ainsi nommée à cause des oies qu'on y élevait autrefois. Un ruisseau la traverse du sud au nord.

Un endroit dépendant à la fois de cette commune et de Bliqui, non loin de la Noire Voie, s'appelait autrefois *Anderleth, ville d'Anderleth, ville des Sarrasins, ville des gueux.* Anderleth est la traduction de *Andronis locus.* C'était donc un endron ou portique, c'est-à-dire une villa, un prætorium romain. Car ce village était à mille mètres au plus de la voie romaine, et les mots sarrasins, gueux et romains sont synonymes dans le langage populaire. On y a découvert une statue antique qui est un très-bel objet d'art.

HAMEAUX.

Boucart, pour bouchar, *le bouc.* Reveau ou Erveau, *rejet.* Andricourt, *court, ferme d'André.* Mont d'Or.

Digitized by Google

Chapelle-a-Wattines.

C'est-à-dire paroisse dans les Landes, dans le désert. Voyez les prolég.

Hameaux.

Gromont, *gros mont.* Wattines, Trieu, Rhône. C'est le nom d'un ruisseau. Bonne, *borne.*

Chercq, 1146.

On prononce assez généralement *cerq.* Le père Gautran de la compagnie de Jésus, dans son histoire MS. de Tournai, fait dériver ce nom de *ara Cereris,* autel de Cérès. C'est à tort, paraît-il, car une charte de l'abbaye de S^t^-Martin de Tournai donnée par Thierri d'Alsace, en 1146, appelle cet endroit circus, *cirque.* Il y est dit qu'il donne à cette abbaye les terres arables entre le cirque et Ere, *terras arabiles inter Circum et Eiram.* Quoi qu'il en soit, on remarque que la place de Chercq a encore aujourd'hui la forme demi-circulaire, et le tertre assez élevé qui l'entoure, a peut-être remplacé des gradins en maçonnerie.

Ce village n'a point de hameau.

Ere, 1146, *Era, Eira, Hera.*

Airie signifie en roman un jardin cultivé. Ce mot vient du latin *arare. Aré* veut dire aussi cultivé, labouré. Voy. Roq. à ce mot.

Le nom de ce village signifie donc une espèce de verger, de pommeraie. Une *ara* a pu aussi lui donner son nom.

Hameaux.

Ferme de Longue Saule, *cortis de longâ salice.* Vert-Galant. Barge. Ce mot signifie en roman une *barquette,* une *passerelle.* Un petit ruisseau appelé Rieu des Eaux Sauvages, qui déborde

Digitized by Google

souvent en hiver, passe dans ce hameau ; une barque, une petite embarcation jetée sur ce ruisseau lui a évidemment donné son nom.

Escanaffles.

Eskanaffe, 1277.

Ce village est situé sur l'Escaut qui coule à l'est en fécondant d'immenses prairies. Or, Escaut-Naves, Escaut-Navies signifie en roman *prairies de l'Escaut*. Voy. Roq. à ce dernier mot. Ce village figure sur la carte des temps fabuleux sous le nom latin de Cativulcus.

Hameaux.

Becquereau, *petit passage sur l'eau*. Il y a, en effet, en cet endroit un pont sur la Laye. Jonquoi, *Jonchaie*. Grand-Breucq, *grand marais*. Breucq vient du mot flamand broeck. Hêtre, Noir Mouton, l'Espinois, le Rejet-Macquet, Pont-à-la-Laye. La Laye est un gros ruisseau qui traverse Escanaffles du sud au nord. La Gruenerie, *endroit aux grues*.

Esplechin, 1197. *Cart. du H.*

Asplecin, Especin, 1263.

Une charte de Jean d'Esplechin de l'an 1263, nomme ce village Asplecin. Nous avons donné aux prolégomènes l'étymologie du nom de cette localité. Ajoutons que le mot *Espleche* en roman signifie une terre où l'on dépouille bien. Il pourrait donc signifier aussi *exploitation enclose*. Voy. Roq. au mot *espleche*.

Hameaux.

La Mareiche, *le marais*. Trieu de Wasmes, *trieu des marais*. La Bruenne, *la bruyère*. Cornut haut, *le haut-coin*, c'est-à-dire la haute couture.

Digitized by Google

Esquelmes.

Kermes, 1290. *C. C. de Fl.*

On prononce Equerme. Le nom de ce village se dit en flamand Eekerne, qui signifie en français une *chênaie* ou forêt de chênes, en latin Æsculetum, radicaux *eek*, chêne, *eerne*, terre.

Ce village n'a qu'un hameau. La Garenne, dont la signification est connue.

Estaimbourg, 1002. *C. C. de Fl.*

Stienburg, 1120.

C'est encore un nom teutonique dont on a tronqué l'orthographe ou plutôt que l'on a romanisé. Estaimbourg, c'est *Steenburg, château construit en pierres.*

Hameaux.

Grand Trieu. La Jonquière, *la jonchaie.* Trieu des Aulnes.

Estaimpuis.

Estainput, 1206, *Steenpuch*, 1210, *Steinputs*, 1226. *C. de S^t^-Bav. Estaimpuch*, 1300.

Estaimpuis est encore une corruption ou, si l'on veut, la romanisation du mot flamand Steenput, qui veut dire *puits de pierre, construit en pierre.* Personne ne s'étonnera qu'un pareil travail ait pu donner son nom à un village, dans l'ancien temps, alors surtout qu'on n'y trouve point le moindre petit ruisseau. L'eau a été de tout temps le premier besoin de l'homme.

Digitized by Google

HAMEAUX.

Maison Rouge. Ce nom nous rappelle Robechies, Blaugies, Aubechies, c'est-à-dire les villages *rouges, bleus et blancs*. Une observation nous a échappé à ce sujet, c'est qu'il entrait dans les mœurs de nos aïeux de peindre leurs habitations à l'extérieur; et dans plus d'un endroit la couleur du manse primitif et constitutif du village, adoptée par les autres habitations qui s'étaient élevées autour de lui, a motivé ces diverses dénominations. Codron, *le chaudron*, on entend par ce mot un endroit bas. *Horne*, mot flamand qui répond au mot roman *coron*, qui veut dire *bout*, *extrémité* du village. Warlingrie, mot flamand altéré, qui veut dire la garde, le corps de garde. Ce hameau est sur la frontière. Motte-brûlée se comprend.

EVERGNIES, 1210. *Mir.*

Evregnies, 1300.

Ce nom, comme les trois précédents, appartient encore à la langue teutonique. Le premier radical *ever* est flamand, le second wallon: preuve qu'on a dû dire Everghem primitivement, dont on a fait plus tard Evergnies, en ne changeant que le dernier radical, comme de *Papenghem* on a fait Papegnies. Evergnies signifie *village du* ou *des sangliers*.

HAMEAUX.

Pont-Paquette et Charlot, Motte-brûlée. Une motte signifiait autrefois une maison forte.

FONTENOI.

Fontenai, *Fontenoit*, 1186. *A. B.*

Ce village est ainsi nommé à cause des sources dont il abonde. Il a donc la même origine que Fontenai-les-Roses et Fontenai-le-Comte, en France, *Fontanetum-Comitis*.

Digitized by Google

Ce fut dans les plaines de Fontenoi que se livra, le 11 mai 1745, cette mémorable bataille où le maréchal de Saxe triompha des armées alliées commandées par le prince de Waldeck et le duc de Cumberland.

Hameau.

Bourjeon ou Bourgeon, *endroit bas*, de *bour, bore*, une profondeur, un creux. Cette étymologie est conforme à la situation du lieu.

Froidmont, 1109, *Frigidus Mons*, 1300.

Ce nom peut signifier *mont inculte*. Il aurait dans cette hypothèse pour premier radical le mot roman *fro, frox, froux*. Il peut aussi signifier *mont froid, frigidus mons*. Cette dernière étymologie nous paraît la plus probable. Ce village d'ailleurs est situé sur une élévation.

Hameaux.

Pic-au-Vent, qui veut dire éminence, monticule exposé au vent. La Croix de Pierre, La Jonquerelle, déjà expliqués.

Froyennes.

Froiane, 1290. *C. C. de Fl. Fraières*, 1108. *Bulle du P. Paul II.*

Fraei-ham, Fraei-hem, que l'on prononce Frayenne, signifie en tudesque *joli petit village, joli hameau*. En aurait-il été ainsi de ce village anciennement? Pour ceux qui connaissent le site de ce charmant endroit, ses jolies villas, son antique et sainte fontaine, cette étymologie a de quoi surprendre et de quoi charmer.

Digitized by Google

Hameaux.

Mont-Garni. Faubourg de Meir, et non de *maire* comme on s'obstine à l'écrire. Meir est un mot flamand qui veut dire prairie, marais. C'est ainsi que la *Drève de Meir*, promenade de Tournai qui conduit à Froyenne, signifie *allée des prairies*.

Gallaix.

Gaillars, 1186. *A. B.*

Ce nom est pur roman. Il signifie *chemin du bois*. Il a pour radicaux *gal*, *gau*, bois et *lei*, *lai*, allée. Voy. Roq. à ces mots.
Ce village n'a point de hameau.

Gaurain-Ramecroix.

Galren, 1108, *Gaurraing*, 1186. *A. B.*

Le nom de ce village signifie en roman *lisière du bois*. Il a pour radicaux gal, gau, *bois*, *forêt*, et rain, *bord*, *lisière*. Voy. Roq. à ces deux mots. Il pourrait aussi signifier *bois gaulois*, de *gal* et *rain*.

Quoi qu'il en soit, ce village s'est trouvé primitivement établi au milieu du bois de Barri. Ce qui semble appuyer la dernière étymologie c'est que nous trouvons un village du nom de *Beauraing*, traduit en latin par Belloramus. Rain a conservé dans le Tournaisis la signification de rameau, bois. On appelle encore *biaus rains*, dans les villages, les arbres que l'on coupe et que l'on va planter la première nuit de mai devant la porte de certaines personnes. Dans les villes, on les appelle *les mais*, c'est-à-dire, *les arbres du mois de mai*.

Quant à Ramecroix, que l'on prononce *Remcro*, ce mot signifie *Croix de Remi*.

Digitized by Google

HAMEAUX.

La Louvière, que nous avons expliqué. La Joncquerelle, *marais à joncs.* Marais de Croquierre ou cro-tierre, *terre humide.* Wirie, altéré pour *wierie, prairie.* Le marais des wiau ou wiots a été expliqué aux prolégomènes. Bourquembrai, *château dans la vase.*

GRANDMETZ, 1017. *C. du H.*

Voyez au chap. II des prolégomènes ce qui a été dit sur le *meitz.* D'après Roquefort et Ducange, il paraît que ce mot a une signification plus étendue que celle que nous lui avons donnée. En effet, Roquefort lui donne la signification de *demeure, maison, enclos, village, bourg,* enfin un fond appartenant à un seul maître.

Aussi trouve-t-on, dans Mireus, Moriamez, traduit par *Morelle mansum,* c'est-à-dire, *nigrum mansum.*

Grandmetz veut donc dire *grand manse.* Voy. Roq. et Duc. aux mots *metz* et *mansum.* On prononce Gros-metz.

HAMEAUX.

Bruauvent, *bruyères* ou *pâturages* au vent. Domerie, *église.* Breucq, *marais.* Le Chapitre, Gogard, dont la valeur m'est inconnue.

GUINIES, 1197. *Cart. du H.*

Guenchen, 1108. *Bulle du pape Paul II.*

On prononce Gueni. Ce mot signifie *village du marais,* car *guen* est un mot celtique qui signifie marais, comme nous l'avons dit à l'art. Jemmapes. Cette étymologie convient encore parfaitement à la situation du lieu.

Digitized by Google

HAMEAUX.

Le Bois, Bois de Caurroi, c'est-à-dire de coudrier, *coriletum*.

HAVINNES, 1027.

Havines, 1300. *D.*

On a dit aux prolégomènes que le nom de ce village signifie *terres maigres*, c'est *terres aquatiques* qu'il faut lire. Nous devons rectifier dans ce sens cette étymologie. En effet, *af* signifie en teuton *bas*, et *veenen*, que l'on prononce *vinnes*, signifie *marais*. Havines est donc encore un nom teutonique que le peuple a romanisé à sa manière. On voit que la consonne *H* s'est introduite sans droit ni titre dans ce mot, comme dans Havai, qui signifie presque la même chose que Havinnes.

Ce dernier signifie donc *terrains aquatiques*, étymologie qui s'applique parfaitement au centre du village, qui porte encore le nom de marais, à une partie du grand rejet et au hameau de Druguet ou Draguet. Voy. Kil. aux mots *af* et *veen*.

HAMEAUX.

Bois Havinnois, se comprend. Maréquiaux, *petits marais*. Grand chemin. Le Haut et le Bas Rejet. Voy. les prolégomènes. Fintiau, vient de fastigium, *élévation*. C'est en effet l'endroit le plus élevé du village.

HERINNES.

Hierinnes, 1225.

Nous avons donné l'étymologie du nom de ce village aux prolégomènes.

HAMEAUX.

Cavrinnes, Écavrinnes. C'est un seul et même mot. C'est abusivement qu'on écrit Cavrinnes; c'est *cavines* qu'il faut lire.

Digitized by Google

Ce mot signifie des terrains bas, des plaines basses, creuses. Comme on le voit, ce mot peut être rangé dans la catégorie des finales *innes*, *linnes*, *rinnes* dont il est parlé aux prolégomènes. Plouy. C'est un frêle passage sur un ruisseau, comme qui dirait une *planche qui plie*. La Corne, *le bout du village*. L'orthographe du mot Courroux est probablement altérée. Quant à Leocourt, Leaucourt ou Liancourt, c'est le même que Lealcourt dont il est fait mention dans le cartulaire du Hainaut à l'an 1296. Il signifie *ferme, court féodal*.

Hertain.

Le nom de ce village vient de deux mots teutoniques *her*, troupeau et *them*, village. C'est en vain qu'on chercherait au mot Hertain une signification dans la langue celtique ou romane.

Hameaux.

L'Espine, *l'épine*. Guerbise, mot dont l'orthographe est évidemment corrompue, et la valeur conséquemment inconnue.

Hollain, *Holinium*, 707. C. S^ti-P^ri.

Ce village était traversé par la voie consulaire qui allait de Bavai à Tournai et à Wervick. La vieille *villa de Hollaing* s'est élevée primitivement sur les rives de l'Escaut. Sur un plateau de ce village, on voit un monument druidique qui présente tous les caractères de la plus haute antiquité : c'est la *Pierre Brunehaut*; de l'avis des archéologues, ce serait un *menhir celtique*[1].

Hollain était un fisc royal. Godefroid-le-captif le donna à l'abbaye de S^t-Pierre à Gand, l'an 979. Voy. Mir.

1 Voyez, pour plus amples détails, un petit ouvrage intitulé *Esquisse historique et monumentaire de Tournai et de ses environs*, Tournai 1842, par l'auteur de ce mémoire étymologique.

Digitized by Google

Hol-laan en celtique, hol-hem dans la langue tudesque, fille du celtique, signifie *village bas*. De plus, hol-lann signifie en celtique, *temple de tous*. Voy. Dict. Lepoul. verbo Lann. Or, les temples des Celtes étaient les forêts. Serions-nous encore ici dans une forêt sacrée, dans un lucus comme à Baudour? La chose paraît assez probable.

HAMEAUX.

Les Bas et les Hauts-Aunois.

HOWARDRIES, 1093, *Hovardia*.

Une charte de Robert, comte de Flandre, de l'an 1093, nomme cet endroit Hovardia. Ce nom latin nous paraît une corruption de oviaria qui signifie *bergerie, étable à brebis*. Howaillerie, en roman, signifie la même chose. Il n'est pas douteux pour nous que ce dernier ait été le nom primitif du village, d'autant plus qu'il a pris l'article *la*, car on a dit et l'on trouve écrit *la Hovardrie*, corruption évidente de *la howaillerie*. On prononce *o-wardri*.

On a prétendu que ce nom Owardries signifiait *pâtis des cigognes*, parce que ovardries a cette signification dans la langue tudesque; mais, outre que ces oiseaux de passage sont assez rares dans nos contrées, on a peine à croire qu'une cause aussi peu remarquable, aussi discontinue, aussi futile, ait pu être pour nos ancêtres un motif assez déterminant pour appeler ainsi un village. D'ailleurs, si le mot primitif avait été d'origine teutonique, il eût pris l'article de cette langue et non celui de la langue romane.

HAMEAUX.

Ferme de loge. Voy. l'art. Bruyelles. On a découvert en ce lieu des antiquités romaines. Le plantis.

JOLLAIN, 899.

Jolis, en celtique, signifie beau, agréable à la vue. *Lann*, dans la même langue, veut dire territoire, endroit et de plus

Digitized by Google

temple. Ce village est contigu à Hollain où se trouve un monument celtique. Le hameau de Merlin, *merlinium*, comme qui dirait *petit jollain, petit lain* était connu en 899, ainsi qu'il appert d'une charte de Charles-le-Simple, confirmant la possession des biens de l'abbaye de S^{t}-Amand, dans Mireus.

KAIN, *Kaneium.*

Kayn, 1186. *A. B. Kaim*, 1288. *Chain*, 1230. *Arch. de Tourn.*

Ce nom signifie un tout petit enclos, un bouquet de maisons, en bas latin kaneium. *Kaim* semble être le *ghem* des flamands. On trouve ce nom ainsi écrit dans un acte de 1263, dans lequel Jean I, Duc de Brabant, accorde certains priviléges à Renaix.

HAMEAUX.

L'Ommerie ou l'Aumerie, *ormoie.* La Folie. Les mots feullu, follais, follets viennent du latin *foliatum* et signifient un endroit à proximité d'un bois. Breuze, c'est le nom d'un bois, il signifie mauvais, stérile. Le Saulchois, endroit planté de saules, *salicetum.* La Tombe. Ce mot veut dire tout simplement la partie basse du village, ce n'était autrefois qu'un marais. Ormont. Le Renard.

LAMAIN, 1101.

Lamen, 1108. *B. du pap. Paul II.*

Lamhem est un nom teutonique qui signifie bergerie ou *village aux agnelets.*

HAMEAUX.

Hodion, nom d'une seigneurie. Crepelaine, *crépe*, en roman, signifie une crèche à moutons. Crepe plaine est donc une plaine où on les fait parquer; ce qui confirme jusqu'à un certain degré l'étymologie donnée au village.

Digitized by Google

Laplaigne, 1022, 1107.

C'est-à-dire plat village, plate campagne. Ce village est en effet bas et plat. On n'y voit que prairies, toujours inondées en hiver par le débordement de l'Escaut, elles offrent alors l'image de la plaine liquide.

Hameaux.

Bois Vimois, *aux osiers*. L'ormoie. Hameau de Cin, *du bois*. Le Colinsart, l'essart de Colin. Fontaine-Frère-Gilles, c'est-à-dire fontaine du frère imposteur. C'est près de cette fontaine que s'éleva jadis la loge du pèlerin à la longue barbe, du faux Bauduin, qui voulut se faire passer pour l'empereur de Constantinople et qui paya ce méfait par la corde.

Leers-Nord, 1017.

Ce nom signifie *plaines incultes*. Il est une corruption du mot roman Lerris, ou une romanisation du mot tudesque *laren*. Voy. l'art. de Leernes, arrondissement de Charleroi, de Leers, arrondissement de Thuin et de Béclers.

Le mot nord le distingue d'un village du même nom situé en France, donc au sud de celui-ci.

Lesdain, *Leidinium*, 979.

Ce village est fort ancien. Il en est fait mention dans une charte de Godefroid-le-captif, de l'an 979. C'était comme Hollain, village contigu, un fisc royal. Liedhem, luydenhem signifie un *manse lidile*. Voy. l'art. Liberchies. Ce village était situé près de la chaussée romaine.

Hameau.

Petit-Howardries, village limitrophe.

Digitized by Google

LIGNE, 1180, *Linea.*

Lingne, 1190, 1200, 1287.

On prononce *Lin.* Ce nom vient du latin *ligellum*, cabane faite de planches, ou bien de *linea*, borne, limite. Or, cet endroit étant traversé par la voie romaine, il a pu s'y trouver une pierre milliaire indiquant les distances.

HAMEAUX.

La Chaussée. Ce mot indique ici la chaussée romaine. Barrière de Leuze, Le bois, Le chat, Vieux pont, Fauconmont, *mont aux faucons.* Douaire.

MARQUAIN, 1290. *C. C. de Fl.*

Les agiographes donnent à ce village une origine toute romaine : *Martis-Campus. Marck-hem* en tudesque, signifie *village de la borne*, de la frontière.

Cette commune n'a point de hameau.

MAUBRAI.

Mowbrai, 1294.

Maubrai, signifie en roman, *mauvais sol, mauvaise terre.* Il a pour radicaux *mau*, malus et *braie*, fange, boue. Voy. Roq. et Ducange.

On voit ici comment l'*a* des mots latins se changent en *au* dans les mots romans. De malus, vient *mauvais*, de alba, *aube*, d'albinus, vient *aubin*, de Waltrude, *Waudru.*

HAMEAUX.

Vezonchau, c'est-à-dire petit Vezon, village contigu. Grand-camps, Morlies, Morliex, *place des marais.* Buriziau, *petite cabane*, de Burica.

Digitized by Google

MAULDE, 1181.

On prononce *maude*. Ce nom signifie en roman un *moulin*. C'était au XIIIe siècle un fief mouvant de Flandre.

HAMEAUX.

Hailliez, *buisson*. Bois du Fiermont, Le mot fier a, dans le langage populaire, la signification de élevé. Caumont, *chaud mont*. Église, Froid-Manteau, Grande Masure, Louche, Mansart, Petit Bois, Ste-Barbe.

MELLES, *Maisla*, 1108.

Merbe, 1186. *A. B.*

Merbe signifie *borne*, *limite*. Voy. l'art. Merbe-le-Château. Une bulle du pape Paul II, de l'an 1108, confirmant les biens de la cathédrale de Tournai, nomme ce village Maisla.

HAMEAUX.

Bas-Hameau, Bois.

MOLEMBAIX.

Ce village est traversé du sud au nord par deux ruisseaux, celui de Billemont et celui des Petits chevaux. Ils font leur jonction à la hauteur de la ferme du Baquet. Un moulin à eau établi sur l'un ou l'autre de ces courants a dû motiver cette dénomination, car Molembaix n'est pas autre chose que *molenbeck*, ruisseau du moulin.

HAMEAUX.

Le Bois Butor, le Bois Cahu, Bois de Chin, Chemin Vert, l'Enclume, le Haut-Hameau et Clairieu, qui signifie clair ruisseau.

Digitized by Google

Montroeul-au-Bois, 1017.

Monstrœul, 1186. *A. B.*

C'est-à-dire *petit monastère dans le bois.* On croit qu'il y avait autrefois un petit couvent qui aurait été abandonné par ses hôtes à l'apparition des normands.

Hameaux.

Barbarie, Bethléem (nom biblique). Blanc Mont, Couture du Mont, Dime, Gorge, Pire, Miauvaing qui signifie meilleure terre. Voy. l'art. Anvaing et Roq. à ces deux mots.

Mont-Saint-Aubert, 1017.

Mons Sanctæ Audebertæ, 1186. *A. B.*

Ce village portait anciennement le nom de *Mont Minerve.* Voy. la carte des temps fabuleux. Plus tard il fut nommé *Buillemont* et *Bulderenberg*, c'est-à-dire *mont des orages.* Le peuple ne le connaît que sous celui de *mont de la Trinité.*

On croyait généralement qu'il devait son nom à un ermite du nom d'Aubert, devenu saint et patron du lieu, et voici que le document de 1186 l'appelle Mont de sainte Auberte ou Adelberte.

Ainsi tombe la légende du bon ermite, boulanger de la montagne, dans laquelle son âne intelligent joue un si grand rôle.

Hameaux.

Rinval, Rainval, c'est-à-dire *vallon du bois.* Les Pierrots, c'est le nom vulgaire du moineau. Grand-Rejet, la Serinette, la Goudinière, ou Gaudinière, *la forêt*, du mot roman Gaudine. Voy. Dic. Rom. Tud.

Digitized by Google

MOURCOURT, *Moricurtis*.

Morcort, 1108.

C'est-à-dire ferme, manse de Morus, *Mori cortis*. Une bulle du pape Paul II, de l'an 1108, en fait mention sous le nom de Morcort.

HAMEAUX.

Bizencourt, *ferme à brebis*, des mots *bezaine*, brebis et *curtis*, court, ferme. La Bruille (pour le bruil), *prairie*. Bourgogne, nom de parti politique qui a pris naissance aux guerres de France et du duc de Bourgogne, en 1477. Breuze, c'est le nom du bois voisin. Quiévremont, *mont aux chèvres*.

NÉCHIN.

Nécin, *Newchin*, 1190.

Cet endroit est appelé Necin dans la bulle de Clément III, de l'an 1190. Nous avons donné l'étymologie de son nom aux prolégomènes. Il signifie *nouvel enclos*.

HAMEAUX.

Affertingue et Fistingue sont deux mots flamands signifiant la même chose et dont l'orthographe est vicieuse. Il faut écrire Vesting qui signifie fortin, forteresse. La Buquoir et Buquois sont encore la même chose. Un *busquois* est un petit bois. La Boyère et la Royère désignent une même localité, c'est-à-dire le *château des sillons* ou de la Royère. Il existait déjà en 1180. Il fut brûlé par les Français et les Tournaisiens en 1477. Il n'en reste plus que des ruines. Gorgogne est pour Bourgogne, nom d'un parti politique. Horchies mot corrompu pour Orchies, petite ville voisine, en France. Noble Rue et Gibraltar se comprennent. Petit Crachiès, *petite lampe*. Ce mot ne vient pas de crassitudo, ainsi que le prétend Roquefort, mais du grec krasseion, *lampe*.

Digitized by Google

Obigies.

Obizies, 1186. *A. B. Obicies*, 1190.

Le nom de ce village vient évidemment du mot latin *obex, obicis*, en roman obice, c'est-à-dire parapet, digue. Dans la bulle de Clément III, de l'an 1190, cet endroit porte le nom d'*Obicies* et son hameau de Constantin, celui de *Costentegni*. Il est assez probable que dans ce village, souvent inondé par le débordement de l'Escaut qui le borne à l'est, on aura opposé autrefois des digues à son envahissement. Obigies signifie donc digue, comme Waerdam dans la Flandre Occidentale, comme Weerde sur la Senne et Weert sur la Dyle, dans le Brabant signifient *digue*, pour une cause identique.

Hameaux.

Foyère, *voie, chemin*. Le Havron, le *défrichement*, l'*essart*, ce mot vient du latin *averuncare*, défricher. Quatre-Vents. Tourelle. Quant au hameau de Constantin, où l'on veut faire intervenir l'empereur romain de ce nom, ce mot est pur teutonique. Kostentyne signifie *lac, étang de la rive*. Voy. Kil. aux mots *kost*, et *tyne*. Hâtons-nous de constater l'existence d'anciens étangs dans ce village, car bientôt, grâce aux améliorations et aux progrès de l'agriculture, on ne voudra plus même croire qu'il y ait eu des marais.

Orcq, 1010, 1150. *D.*

Ce mot, syncope du mot latin oraculum, signifie oratoire, Ædes sacra in quâ oratur, dit Ducange. Une petite chapelle construite en ce lieu, à l'aurore du christianisme dans nos provinces, aura valu ce nom à ce village. C'était à Orcq qu'au moyen-âge on enterrait les pestiférés de la ville de Tournai. Cette commune avait au IX^e^ siècle une célèbre léproserie appelée *la bonne maison du Val d'Orcq*.

Digitized by Google

Hameaux.

Le Bourg. Le Quart de Marquain, c'est-à-dire le quartier de Marquain. Vert-Marais.

Pecq.

Pesch, 1190.

Ce village est sur l'Escaut. Il est nommé Pesch dans la bulle de Clément III, de l'an 1190. Par le mot *Pesch*, *Pesche*, on entend une pêcherie, un endroit où l'on a coutume de pêcher, un lieu préparé pour la pêche. Pequer et pequerie sont deux mots romans, encore en usage parmi le peuple, surtout à Tournai. Le nom de ce village a donc la même étymologie que Pêcherie, hameau de Marbais en Brabant, et que Pêcherie, hameau d'Auvelais sur la Sambre, province de Namur.

Cette commune n'a point de hameau.

Péronne, 1017.

On prononce Pironne. Piron signifie en roman un Oison. Voy. Roq. C'est donc un village où l'on élevait les oies. Or, cet endroit est couvert de marais. On y élève encore des oies ainsi qu'à Hollain et à Laplaigne, villages contigus. On n'assigne aucune section à cette commune.

Pipaix.

Cet endroit paraît peu ancien. Son nom signifie *pauvre* ou *petite pâture de porcs*. Il a pour radicaux *pièire*, (*pis*, par syncope) et *paix*, *paisson*, *paxon*, pâture de porcs. Voy. le Dict. Rom. wal. tud.

Digitized by Google

HAMEAUX.

Lignette, c'est-à-dire, *petit Ligne*, village voisin. La Chaussée, Barisœul, *petit Barri*, village limitrophe, ou si l'on veut *porte de Barri*. Ghissegnies, nom d'une seigneurie, c'est-à-dire : manse, court de Ghis, Ghislain.

POPUELLES, *Papiola*, 1118.

Papioelle, Papieule, 1186. *A. B.*

Une charte de l'an 1118 lui donne le nom latin de Papiola, mot sans signification dans la langue des Romains. La finale de ces noms divers indique évidemment un diminutif. Or, Papieule vient de *Pabulum*, et signifie *petit pâturage*.

HAMEAUX.

Le Banc, Etoquois, Moreux, mot dont l'orthographe est altérée et qui signifie marais.

POTTES, 969, 1017. *Arc. de Tourn.*

On disait autrefois un homme *pote* et une *terre pote* ou *terre de pote*, c'est-à-dire, soumise à des servitudes envers le souverain ou le seigneur. Le mot Potte, signifie donc littéralement *village aux servitudes*. Nous avons vu que les grands domaines étaient divisés en manses, lesquels se partagaient en cours, *curtes*. Or, ces manses ou fermes étaient de trois catégories. Elles s'appelaient *ingenuiles, censiles*, ou *serviles*, suivant qu'elles étaient exploitées par des fermiers libres, des colons ou des esclaves. Il est évident que le manse de Pottes appartenait à cette dernière catégorie. Voy. l'art. Liberchies. Ce village figure sur la carte des temps fabuleux sous le nom de Porte-belge.

Digitized by Google

Hameaux.

Vieux-Comté, Mouleux, ou Mouleur, *meunier*. L'Aunoi, ferme de Gadu. Guerminies, c'est-à-dire, ferme dans le marais, du mot celtique *Guen* qui a cette signification.

Quartes.

Ce mot signifie *quartus lapis*, c'est-à-dire, quatrième pierre ou borne. En roman le mot *quarte* désigne une étendue ou distance de quatre mille pas géométriques. On croit généralement qu'il existait un chemin de traverse (diverticulum) qui reliait la voie consulaire de Tournai à celle des Flandres. Ce chemin passait à Quartes.

A mille pas du point de départ d'une voie ou d'un chemin de traverse, se trouvait une borne en pierre qu'on appelait *pierre milliaire*. Or, le village de Quartes se trouvant à la distance de quatre milles de Tournai aurait reçu son nom de la quatrième borne, *Quartus Lapis*, placée sur ce chemin. C'est la même étymologie que l'on donne à Quarte, près de Bavai, en France.

Il n'est point hors de propos de rapporter ici un passage du mémoire de Don Bevy, adressé à l'académie de Bruxelles. Ayant trouvé, dit-il, sur le bord du grand chemin de Bavai à Rheims, la base d'une colonne milliaire, nous mesurâmes la distance depuis cette borne jusqu'à l'endroit d'où partent les chaussées dans Bavai, nous trouvâmes 4,144 toises (Sexpeda), d'où nous conclûmes que le mille romain avait 1036 toises, chacune de six pieds. Ensuite mesurant les douze milles romains que l'itinéraire d'Antonin et la carte de Peutinger marquent de Bavai à Durodunum, Don Bevy trouve 12,430 toises, nombre qui, à deux toises près, exprime le produit de 12 multiplié par 1036.

L'usage de numéroter les bornes le long des grandes routes nous vient donc des Romains.

Digitized by Google

HAMEAUX.

Bas-Hameau, Bas-Rejet, Haut-Rejet. Verte Allée et Willerie, *prairie basse.*

RAMEGNIES-CHIN, 1057.

Ramenies, 1108.

Le nom de ce village a pour radicaux deux mots teutoniques *Ram*, bélier et *égnies* village. Il est très-probable que l'on a dit primitivement Ramenhem, dont on a fait Ram-egnies. Chin a été expliqué aux prolégomènes.

Le 22 mai 1794 se donna la bataille de Pont-à-Chin entre les Autrichiens et les troupes de la république française qui durent se retirer avec perte.

HAMEAUX.

Chin, Pont-à-Chin. Rumez est pour *Ruimez, champ du ruisseau.*

RONGY.

Rungies, 1201. *Mir.*

Ce nom vient évidemment du bas latin *Roncaria*, qui signifie un Ronceroi, une terre inculte à cause des ronces qui la couvrent : cela se nommait en roman une *Runcine.*

Cette commune n'a point de hameau.

Roucourt, 880.

Ce nom signifie manse, ferme de Rodulf, *Rodulphi curtis.*

HAMEAUX.

Noire Croûte. Ce hameau est ainsi nommé à cause de la couleur du sol. La Roë, nom d'un ruisseau. Roë est une modification du mot *rui*, ruisseau.

Digitized by Google

RUMES, *Ruma*, 899. *Mir.*

Rumeis, 1291.

Ruim-meis, signifie en celtique et en roman plaines-vuides, *campi vacui*. M. Krekeling avance que le nom de Rume, signifie ruisseau, c'est une erreur. Ce mot n'a pas pour racine le mot celtique et grec Rhéo, Riu.

HAMEAUX.

La Croisette, la Pâture, Corbeau, la Digue, la Glanerie, la Poterie : Rouveroi, *bois de chênes*. Le sentier Trenquet, le hameau de l'Aventure est ainsi nommé de ce que les fraudeurs et contrebandiers viennent s'y approvisionner de marchandises, pour s'élancer ensuite à l'aventure, au hasard vers la France. Ce hameau nous rappelle *Risquons-Tout*, hameau de Mouscron, également situé sur la frontière de Belgique.

RUMILLIES, 1118.

Il est souvent fait mention dans les annales de l'abbaye de S^t^-Ghislain, de Rumegnies et Rumenies et toujours avec l'indication : *près de Tournai*. Ce qui a fait croire à quelques auteurs que le village désigné ainsi était Rumillies. C'est une erreur; il s'agit là de Ramegnies ou de Rume.

Rumillies, Rumilies est un petit village de 600 habitants. Les gens de l'endroit et des environs l'appellent *Ramilie*. Or, ce nom roman vient de *ramis*, *ramille*, menu bois que les manants du village allaient ramasser dans le bois de Breuze qui y touchait, et dans lequel ce petit village a dû être autrefois enclavé.

Ramili peut signifier aussi *hameau dans le bois;* il aurait pour radicaux Ramis et ly. Voy. aux prolég. la signification de ce dernier mot.

Digitized by Google

HAMEAUX.

Bourgogne, c'est le nom d'un parti politique né dans la guerre de1477. Voy. Mourcourt. Le Mont-Rouge. Grises-Cauches, c'est-à-dire, bas-gris; deux mots romans qui sont aussi teutoniques, car on dirait en flamand pour Grises-Cauches, *Gryze-kaussen*.

S^{t}-LEGER, *Sanctus-Leogardus*, 1291.

Ce village est ainsi appelé du nom de ce bienheureux, patron de l'endroit.

HAMEAUX.

Petit-Aunoi, Petit-Voisinage, Ferme du Temple. Les templiers y avaient une habitation ainsi qu'à Frameries.

S^{t}-MAUR, 1102.

En 1186, cet endroit n'était connu que sous le nom de hauts-monts, haut-mont. Plus tard, une église construite et placée sous l'invocation de S^{t}-Maur lui donna le nom qu'il porte aujourd'hui.

HAMEAUX.

Wissenpière. Ce mot paraît corrompu, car on trouve dans de vieilles chartes *Visenpui* et *Visenpuech* qui veut dire *hameau sur le mont* (Vicus in podio). Plus tard on trouve Wissenpière traduit par Dussio-petra. Pont-à-Rieu, *pont sur le ruisseau*. Il est nommé Pont-à-reis dans une charte de Gossuin, de l'an 1210. Voy. Mireus.

TAINTEGNIES, 890.

Tintegnies, 1210, *Taintgny*, 1290. *C. C. de Fl.*

On prononce *tainch'ni*. Ce qu'il importe de bien remarquer, car la prononciation du nom d'un village aide souvent à en faire

Digitized by Google

connaître la signification. Voy. ce que nous avons dit à ce sujet à à l'art. Jemmapes. Or, Tainchiegnies signifie *village aux plaids*, où se tenaient les plaids. Voy. Roquefort au mot *tainchie* et les prolégomènes à l'art. egnies. Tainche ou tinche vient du celtique *tinc*, synonyme de mallus, plaid.

Hameaux.

Le Bois. Bois de Clermai, c'est-à-dire, bois où les arbres (mais) sont rares. Dérodis, *défrichement*. L'écuelle, El bail pour le bail, *la barrière*. Trieu de Wattimez, *des champs incultes*. Trieu de Wailly, *de la vallée*. Haudion, nom d'une seigneurie connue en 899 dans la charte de Charles-le-Simple, sous le nom de Haldio.

Templeuve.

Templum jovis, 900, *Templuvium*, *Templovium*, 1292. *Mir. Templuvia*, *Templou*.

Tous ces noms divers signifient temple de Jupiter. C'est l'étymologie que l'on donne à ce village depuis un temps immémorial. Il serait difficile de trouver une autre signification à ses radicaux.

Dans la bulle du Pape Paul II, de l'an 1108, où ce pontife confirme la possession des biens de la cathédrale de Tournai, ce village est nommé Templuvia.

Hameaux.

Brielle, *prairie*. Cazeau, *maisonnette*. Cornet, *le bout* (du village). Chemin-neuf, Cahos, Chony ou Chauny, *chaumière*. Cromberue, *rue tortueuse*. Trieu de Wazon, Staflers. Cet endroit est situé dans un bas-fond qui paraît avoir été un étang. Staflers est une corruption de *stanlers* qui signifie *plaine de marais*. Hauterne a été expliqué et signifie haute terre.

Digitized by Google

THIEULAIN, 1128.

Le premier radical de ce nom semble être une abréviation de Théophile ou de Matthieu. *Thiou, thieu*, signifient en vieux langage Théophile et Matthieu. Le second vient du celtique *lann* qui signifie encore en gallique une pâture enclose. L'ensemble signifie donc ferme, manse de Mathieu, nom du seigneur primitif.

HAMEAUX.

Coron, *le bout* (du village). Haumont, Main de Bois, Maisnil, *habitation*. Ponchau, planche à Leuze, c'est-à-dire, planche sur le ruisseau du chemin de Leuze. La Warde, *le guet*. Lamourette ou l'Amourette, nom de fantaisie.

THIMOUGIES, 1002.

Timongie, Themougies.

Ce nom signifie demeure, manse de Thimon ou Themon, nom du seigneur ou fermier primitif du lieu.

HAMEAUX.

Le Bas, Le Haut, La Fontaine.

VAULX, 1080.

Vaux, Vaut, 1127.

Ce nom signifie *vallée*, en latin vallis, étymologie qui caractérise fort bien la situation de ce village qui s'étend sur la rive droite de l'Escaut. On y voit les ruines d'un vieux château nommé *Château de César*. Le feld-maréchal prince de Ligne s'en est occupé dans ses œuvres, et lui reconnaît une origine romaine. Ce vieux fort, construit tout contre le fleuve, se composait de quatre grandes tours liées entr'elles par une épaisse muraille

Digitized by Google

crénelée. Ce ne sont plus que des ruines. Naguères, un vieux pâtre avait cru trouver une loge gratuite dans ce monument du peuple-roi. L'inhumanité d'un intendant l'en a chassé :

Pauper ubiquè jacet!

VELAINES.

Velaine, 1190.

Le nom de ce village semble venir du mot celtique *avalenn*, qui signifie une *pommeraie*. Ce village paraît très-ancien. Sur la carte des temps fabuleux, il porte le nom de Velanie.

HAMEAUX.

Bas-Hameau, Clipet, nom d'un moulin. La Cruppe, *la croupe*. La Fourche, Le Pré, Le Haut Rejet, La Haie, La Loge, Ogimont, Le Ploui, le Tordoir, *le retordoir*.

VEZON, 1004, 1180.

Wezon, Wazon, signifie gazon, par extension pâturage. Voyez Duc. à ce mot.

HAMEAUX.

Bertincroix, *croix de Bertin*. Gauthier ou Gauquier, *noyer*. Haut-Chêne, Haut-Préau, Boucheniette, *petit bouchenie*, hameau de Wasmes, village contigu. Muche, *cachette*.

WARCHIN.

Warecin, *Warechain*, 1225.

Nous avons donné l'étymologie du nom de ce village dans les prolégomènes.

Digitized by Google

WARCOING, *Vuerecundia*, 830, *Warconium*, 899.

Warescoing, 1210.

Ce village est très-ancien. Il est nommé *Warconium* dans une charte de Charles-le-Chauve de l'an 899, où ce prince confirme la possession des biens de l'abbaye de Saint-Amand.

Eginhard, dans son histoire de la translation de saint Marcelin et de saint Pierre, (In Boll. act. 85, jun. 1, pag. 202) nomme cet endroit *Vuerecundia*. Il faut savoir que du temps de l'historiographe de Charlemagne, c'est-à-dire vers 830, le *w* proprement dit n'existait pas. Il se remplaçait par deux *v*. On écrivait donc Vuerecundia, Vuinter, Vualter au lieu de Werecundia, Winter, Walter. Or, Werecundia est la traduction littérale du mot tudesque *wardecom*, ou *wardecum*, *guardiæ vicus*, *custodii vicus*, village où est établi un poste de guerre, un corps-de-garde. C'est l'étymologie que l'on donne à Waereghem, village de la Flandre-Occidentale.

HAMEAUX.

La Barrière, Adinghe ou Eedinghe, mot flamand qui signifie *prairie aquatique*.

WASMES-AUDEMETZ-BRIFFOEUL.

Wanes, 1186, *Brifuel*, 1295. *C. C. de Fl.*

Le premier de ces noms signifie *marais*, le second *haute plaine*. Briffœul est le nom d'un antique château-fort. Son nom signifie *demeure dans le bois*. Il a pour radicaux le mot *Bria*, demeure, et *folium*, bois. Il porte sur la carte des temps fabuleux le nom de *Janus bifrons*.

HAMEAU.

Bouchenie, nom de ferme.

Digitized by Google

Watripont.

Waudripont, 1240. *C. du H. Tripont*, 1337.

Ce village est traversé par la Ronne. Son nom signifie pont de Walter ou Wauthier. C'est sans doute le nom du seigneur ou propriétaire du manse qui aura fait construire ce passage.

Hameau.

Scargot.

Wez-Velvain.

Guetz-Velvain, 1108.

Les mots *wé*, *gué*, signifient passage. Cet endroit est situé dans un bas-fond. Un passage, un gué lui a valu ce nom. Velvain signifie *plaine fertile*. Voy. l'art. de Péruwelz et d'Anvaing.

Wiers.

Wiées, 1186. *A. B.*

On prononce Wière. Ce nom signifie en vieux langage une étable à cochons. En bas latin, Waeria ou Wayeria a cette signification. Voy. Duc.

Hameaux.

Le Château, La Croix, La Garenne, Rengies, *endroit aux grenouilles*. Vergne, est le nom d'un ruisseau.

Willaupuis.

Willaupuch, 1186. *A. B.*

On prononce Willaupuch, c'est-à-dire vieux puits. Ce village n'a point de hameau.

Digitized by Google

Willemeau.

Guillemel, Guilmaul.

Ce nom signifie *moulin de Guil* (Guillaume). Voy. Roq. au mot *maul.* Or, cet endroit est situé sur un gros ruisseau. On prononce Wilmau.

Hameaux.

Bourgage du printemps, c'est-à-dire bienvenue du printemps. Hodion, nom d'une seigneurie. Préau, Marlière, Pic-au-Vent, Mont au Gris, c'est-à-dire, mont aux grès, aux pierrailles.

A.-G. CHOTIN.[1]

FIN.

1 Le mémoire de M. Chotin sur l'étymologie historique et l'orthographe des noms des villes, bourgs, villages et hameaux de la province de Hainaut, en réponse à une question mise au concours de l'année académique 1855—1856 a obtenu

Une Mention Honorable.

Digitized by Google

ADDITIONS ET MODIFICATIONS.

Rœulx, Le Rœulx.

Les nombreuses variantes de ce mot, et notablement celle de *Ruz*, nous ont induit en erreur sur sa valeur. Rœulx, Le Rœux, que l'on trouve traduit en latin par *Rodius*, *Rodium*, signifie un défrichement. Ce mot vient du tudesque *Rode*, *Roede*, *Roeyen*, *Rooyen*. De ces mots tudesques nous est resté le vieux mot roman *Roy*, qui a conservé leur signification. C'est ainsi que Brixisroy se dit en latin *Rodium Brixii ;* Nieuroy, *Novum Rodium ;* Gheelrode, *Flavus Rodius ;* et Nieuwenrode, *Novus Rodius*.

Il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici que *Dérodis* et *Déroder*, deux expressions très-usitées parmi les wallons, découlent de la même source.

Il ne se trouve d'ailleurs à Rœulx que quelques cours d'eau trop peu importants pour avoir pu donner le nom de ruisseau à cet endroit. Le terrain est inégal et montueux. Cet endroit, très-ancien, était autrefois fortifié. Il a subi beaucoup de vicissitudes. On y admire l'antique château du prince de Croy-Solre·

Digitized by Google

Leuze, *Lotusa*.

Nous trouvons dans Pertz, Monumenta Germaniæ, vol. II, page 411, dans la vie de saint Luidger, la mention suivante relative à cette petite ville : « Dedit quoque ei Rex Karolus, in regno Francorum, in pago Brachante, in loco qui Lotusa vocatur, monasterium Sti Petri gubernandum cum omnibus adjacentiis, ecclesiis et villulis.» C'est-à-dire : l'Empereur Charlemagne donna à Luidger le gouvernement du monastère de Saint Pierre avec toutes ses dépendances, églises et villages, situé dans le royaume des Francs, au pays de Brabant, dans un lieu qui s'appelle Luthosa. Cette donation remonte à l'an 780.

Luthosa, Lothuis sonne à nos oreilles comme la villa ou résidence de Lothaire. Il est à remarquer que Leuze était encore un fisc royal en 802.

Une résidence royale construite antérieurement à cette époque, par Lothaire IV, a pu attacher à cette localité le nom de ce prince. Lot-huis serait le manse, la villa de Lothaire.

Chatelineau.

Gramaye confirme notre étymologie en traduisant ce nom par *Castellum ad aquam*.

Dampremi.

Gramaye traduit ce nom en latin par *Fanum Remigii*. Ce serait donc un oratoire érigé par Saint Remi ou en son honneur qui aurait donné son nom à cette localité.

Familleureux.

Il convient de rectifier l'étymologie du nom de ce village, en tenant compte de ce qui a été dit concernant l'étymologie de

Digitized by Google

Rœulx. Familleux-Rœux n'est plus un pauvre ruisseau, mais un défrichement, un essart aride et ingrat. Gramaye ne paraît pas avoir compris la signification de ce mot en le traduisant par Familiaricum.

Trazegnies, *Trasiniacum.*

C'était une baronie libre et franche. Il s'y trouvait un château-fort antérieurement à l'invasion des Normands. Il est fait mention de cet endroit en 1096.

Viesville.

Cet endroit est ainsi nommé, selon Gramaye, parce qu'il serait antérieur à l'époque des Normands et même à la ville de Namur. La ville et le château furent détruits par les Liégeois en 1431.

Villers-Perwin.

Gramaye, d'accord avec nous pour l'étymologie de Villers-Poterie, traduit Villers-Perwin par Villare Parvum et Parwetanum, *Petit Villers.* Or, comme il n'existe point de village corrélatif du nom de Villare Majus, nous persistons dans l'étymologie empruntée à la présence de la voie romaine.

Erbaut.

Nous trouvons ce village désigné sous le nom de Yerigval, Yergival, comme qui dirait vallon d'Herchies, village contigu. Il n'est pas impossible qu'il en ait été dans le principe une dépendance.

Houdeng-Aimeries.

Aimeries, signifie fermes près ou dans l'eau. Il a pour radicaux *ai*, eau et *meries*, fermes.

Digitized by Google

Marche-lez-Ecaussines.

Le hameau Courrière-la-Ville devrait son nom, selon Gramaye, à la présence et aux incursions des bêtes fauves, *acursu ferarum*.

Maurage.

Ce village est très-ancien. Il fut donné par saint Vincent à l'abbaye de Hautmont, vers l'an 655. La nature du sol, composé de marécages et en grande partie d'argile froide et humide, justifie l'étymologie donnée au nom de cette localité.

Peronnes-lez-Binche.

Ce village est dans un fond. Il s'y trouve un étang; le ruisseau La Princesse l'arrose. Il s'y livra une terrible bataille en 973, au sujet du comté de Hainaut, entre les troupes d'Othon II, empereur d'Allemagne, qui y furent défaites, et les Français accourus au secours des fils du comte Régnier-au-long-Col.

Saint-Vaast.

Un oratoire fondé par saint Vaast, lorsqu'il vint prêcher la foi dans notre province, vers l'an 530, donna naissance à ce village.

Thieu.

Saint Vincent donna ce village à l'abbaye de Hautmont, en 646. Il fut livré au pillage et aux flammes en 1186, par les troupes du duc de Brabant.

Digitized by Google

Barbençon.

Le nom de ce village semble venir de deux mots teutoniques : *Brabants-hem*, village Brabançon.

Fontaine-Valmont.

Cet endroit était connu en 743.

Haine-Saint-Pierre.

On remarque, parmi les hameaux, celui de Bouly ou Bouilly, qui signifie endroit bas et humide (bou-liex). Redemont est évidemment pour roide-mont. Cette dénomination s'explique par la rapidité du côteau en cet endroit.

Marbaix.

Ce nom signifie ruisseau du marais ou des marais. Il était connu en 970.

Warcoing.

Il y avait dans ce village un château-fort des plus remarquable qui fut brûlé et détruit en 1193. On croit qu'il avait résisté aux Normands.

Digitized by Google

NOMS DES COMMUNES

CLASSÉES D'APRÈS LEUR ORIGINE.

1° Noms romains. — 13.

Athum.
Castrilocus.
Circus.
Herculanum.
Horrea.
Jovis Mons.
Quartus.
Sunniacum.
Templum Jovis.
Tornacum.
Trajecti.
Tungrum.
Vogdoriacum.

* Les noms marqués d'un astérisque sont ceux des localités où la vieille langue teutonique est encore en usage. Nous avons rétabli l'orthographe primitive des noms, conformément à leur signification, et les avons présentés tels qu'il conviendrait de les orthographier.

Digitized by Google

2° Noms teutoniques. — 44.

Akkeren *, les Acren.
Anghem, Edinghe*, Enghien.
Anserode, Anserœul.
Biezenveen*, Bievenne.
Elszeele*, Ellezelles.
Everbeek*, Everbecq.
Floberg*, Flobecq.
Fraihem, Froyennes.
Gibeek, Gibecq.
Grosage, Grosage.
Ghelinte, Ghlin.
Helbeek, Hellebecq.
Holhem, Hollain.
Hollenghem, Hollignies.
Herthem, Hertain.
Houthem, Houtaing.
Hornhud, Hornu.
Hoef, Hoeve*, Hoves.
Heidenghem, OEudeghien.
Landhuis, Ladeuze.
Lobach, Lobbes.
Lamen, Lamhem, Lamain.
Leers.
Leernes.
Liedhem, Luidhem, Lesdain.
Lompbyse, Lombise.
Leens, Lens.
Markhem, Marquain.
Meerveeghem, Mevregnies.
Morven, Mesvin.
Marck*, Marcq.
Morlandveld, Morlanwez.

Digitized by Google

Molembeek, Molembais.
Naleen, Nalinnes.
Oldbourg, Obourg.
Papenhem, Papignies.
Steenen, les Estines.
St-Pieter-Kapellen*, St-Pierre-Capelle.
Steenkerke*, Steinkerque.
Steenburg, Estaimbourg.
Steenput*, Estaimpuis.
Wanschebeek*, Wannebeque.
Woudeik ou Woudeek,* Wodecq.
Willemghem, Gillenghien.

3° Noms empruntés au christianisme. — 22.

Cambron-St-Vincent.
Chaussée-Notre-Dame-Louvignies.
Masnui-St-Pierre et Masnui-St-Jean.
Mont-Ste-Aldeberte.
Mont-Ste-Aldegonde et Ste-Geneviève.
Montignies-St-Christophe.
St-Denis.
Tongre-Notre-Dame.
Tongre-St-Martin.
St-Sauveur.
St-Ghislain.
St-Amand.
St-Symphorien.
St-Vaast.
St-Remi.
St-Léger.
St-Maur.
Villers-St-Ghislain.
Villers-Notre-Dame.
Villers-St-Amand.

Digitized by Google

4° Noms celtiques et romans.

Dans cette catégorie viennent se placer tous les autres noms de village qui ne sont pas compris dans les deux premières catégories précédentes. Ils sont au nombre d'environ trois cent vingt.

Digitized by Google

SUR L'IMAGE DU CHRIST

ÉCRASANT LE MAL.

Tu l'as mal écrasé, Christ, ce reptile immonde
Que toute vérité trouve sur son chemin !
De ses replis hideux il enlace le monde
Et son dard profond reste aux flancs du genre humain.

Tu nous avais promis que l'horrible vipère
Ne renouerait jamais ses livides tronçons,
Que l'homme serait fils, que le Dieu serait père,
Et que tu paierais seul les terrestres rançons.

Deux mille ans sont passés, et l'homme attend encore.
Ah ! remonte à ton père, ange de l'avenir,
Et dis-lui que le soir a remplacé l'aurore,
Et que le don céleste est trop lent à venir.

LAMARTINE. *Poésies nouvelles*, 1850.

RÉPONSE.

Tu t'es trompé, poète, et l'œuvre est accomplie :
Le reptile hideux languit sur le chemin ;
Des terrestres vapeurs le voile se replie,
Et l'astre resplendit aux yeux du genre humain.

Dis-nous en quoi le Christ faillit à ses promesses ;
N'a-t-il pas une fois payé notre rançon,
Et cessa-t-il jamais d'épancher ses largesses
Sur l'homme qui s'incline en invoquant son nom ?

Digitized by Google

Le Dieu qui l'envoya fut toujours le vrai père.
Quoi ! le monde attendrait d'autres révélateurs !
Ce Dieu que la vertu, que l'infortune espère,
Céderait l'avenir à ses blasphémateurs !

Lui seul serait coupable et ses enfants rebelles
Diraient : Si nous souffrons, c'est qu'il est impuissant !
Les ingrats, rejetant les palmes éternelles,
Ne sauraient plus, ô Christ, pourquoi coula ton sang !

Non, ce n'est pas la vie et sa vaine espérance
Qui germent dans ce sang, promptes à se flétrir ;
Tu nous as dit, Seigneur, le mot de la souffrance :
Le Ciel est un royaume, il faut le conquérir.

Ah ! si le nombre est grand de ceux qui méconnaissent
Ta science sublime et ton immense amour,
Qui comptera jamais les dévouements qui naissent
A ton souffle divin, comme les fleurs au jour ?

Par les cœurs les plus saints, par les mains les plus pures,
C'est toi, c'est toujours toi, lumière et charité,
Qui dans les durs sentiers guérissant nos blessures,
Fais dans l'ombre des temps luire l'éternité.

AGATHON MARSIGNY.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE MONTOISE. (SUITE.)[1]

LAURENT PREUD'HOMME.
1697-1714.

Cet imprimeur avait son établissement, rue de la Clef.
Voici la marque typographique dont il a fait usage :

501. Tractatus de sacramento pœnitentiæ ad mentem Joannis Duns Scoti doctoris subtilis. Omnibus tum Confes-

[1] Voir les mémoires et publications de la Société, t. IX, p. 149; t. X, p. 97 et II.e série, t. I, p. 33; t. II, p. 273; t. III, p. 33; t. IV, p. 65.

Digitized by Google

sariis, tum Pœnitentibus perutilis. In duas partes divisus. Auctore F. Fulgentio Notau Ordinis FF. Minorum Recollect. Provinciæ S. Andreæ, S. Theol. Lectore Jubilato. Pars I. De Pœnitentia Virtute, Sacramento, Contritione, & Confessione. Montibus, Ex Typographia Laurentii Preud'homme, in plateâ Clavis. 1697. In-8.°, 2 vol. Pars I. titre et préliminaires 10 ff. non chiff., texte 338 pp., index 7 ff. non chiff.; Pars II. De Satisfactione, Ministro, Casuum reservatione, Regularium potestate, & Sigillo. titre et préliminaires 4 ff. non chiff., texte 444 pp., index 12 ff. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 908 du catal. — Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

Fulgence Notau, de l'ordre des récollets, naquit à Mons, dans le 17.e siècle.

502. Justification de l'oratoire de Braine-le-Comte pour servir de Réponse au motif de droit et aux autres Pièces, que le R. Pere Renom a données au Public, contre le R. Pere Grawez, Prevost de l'Oratoire de Braine-le-Comte légitimement élû, et canoniquement confirmé par Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Archevêque Duc de Cambrai, pour y administrer la Cure. A Mons, Chez Laurent Preud'homme, ruë de la Clef, 1698. Avec approbation. In-8.°, titre et approbation 1 f. non chiff., texte 78 pp. *A la suite* : Cas proposé à Messieurs les Docteurs des trois célébres Universitez de Paris, de Louvain et de Douai. Pour l'oratoire de Braine-le-Comte Contre le R. P. Renom 29 pp.

Bibl. de M. Arthur Dinaux.

L'ouvrage fut d'abord imprimé sans approbation, mais après

Digitized by Google

avoir obtenu celle des docteurs de Louvain, on ajouta les mots : *avec approbation*, au bas du titre, et au verso du même titre, l'approbation elle-même datée du 2 août 1698.

On a collé, au bas de la dernière page de l'exemplaire de M. Dinaux, une *addition* imprimée, renfermant la *Sentence portée à Gand, le 8 d'octobre 1698, contre le P. Renom.*

503. — Spiritu ambulate. Ad Galat. 6. — La véritable spiritualité du Christianisme, ou la haute science des saints enseignée par Jésus-Christ. Enrichie d'un devot exercice divisé en cent méditations affectives et succinctes sur la passion du sauveur ; et d'un petit office à l'honneur de la sagesse éternelle incarnée. — Dedit illis scientiam sanctorum. Sap. 10. — Recueilli par un pere Recollé de la Province de S. André. A Mons, De l'Imprimerie de Laurent Preud'homme, ruë de la Clef, 1698. In-8.°, titre et préliminaires 15 ff. non chiff., texte 493.

Bibl. de M. Arthur Dinaux.

Cet ouvrage dédié à Dom Pierre Cartineau, abbé de S.t-Pierre d'Hautmont, est du P. Barnabé Saladin, récollet de la province de S.t-André, de Lille, et confesseur des dames Urbanistes de Valenciennes. Le *Petit Office journalier*, qui termine ce volume, renferme des hymnes et pseaumes en vers qui ne donnent pas une haute idée du talent poétique du père Saladin.

504.* Serenissimo principi Maximiliano Emmanueli, utriusque Bavariæ, nec non Palatinatûs superioris Duci, Comiti Palatino Rheni, S. Imperii Romani Dapifero Electori, Landt-gravio Liechtemburgensi, supremo Belgii gubernatori, etc. Montes Hannoniæ Metropolim invisenti, Ode. Inducitur ipsa Metropolis suam Duci libertatem acceptam referens. *A la fin :* Collegium Montense societatis Jesu.

Digitized by Google

Montibus, Typis Laurentii Preud'homme 1698. In-8.°, 8 pp.
Ouvrage cité par Paquot.

505. Opusculum de amore sufficiente ad pœnitentiæ sacramentum, De modo absolvendi aut ligandi peccatores consuetudinarios & recidivos, nec-non de complice, in quo demonstratur modernam & communen praxim esse ad mentem SS. Patrum. Authore R. P. Joachimo a Jesu Maria, Carmelitarum discal. S. Theologiæ Lectore, et Conventus Montensis Priore. Montibus, Ex Typographiâ Laurentii Preud'homme. 1699. Superiorum permissu. Pet. in-8.°, titre et préliminaires 2 ff. non chiff., texte 90 pp., approbationes et errata 1 f. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 907 du catal.

506. Pastorale dediée à Mademoiselle Marie Florence de Zomberg, Superieure de la Congrégation de nostre Dame à Mons, au jour de son jubilé de cinquante ans passez au service de Dieu en cette Congrégation. Le 25. Septembre 1701. A Mons, De l'Imprimerie de Laurent Preud'homme, rue de la Clef. 1701. In-4.°, 4 ff. non chiff.

Bibl. de M. Henri Delmotte.

507. La vie pure et sainte par un père de la compagnie de Jesus. Tome I. La vie pure. A Mons, chez Laurent Preud'homme, rue de la Clef. 1702. Avec permission des supérieurs. In-18. Tome II. La vie sainte, titre et préliminaires 2 ff. non chiff., texte 254 pp., table 3 ff. non chiff.

Bibl. de M. Henri Delmotte.

508. Officia propria peculiarium sanctorvm Nobilis Ecclesiæ Collegiatæ S. Waldetrudis oppidi Montensis ad normam breviarii romani conformata, Additis antiquis Litaniis ejus-

Digitized by Google

dem Ecclesiæ. Montibus, Ex Typographiâ Laurentii Preud'homme, in plateâ Clavis. 1702. In-8.°, titre et préliminaires 4 ff. non chiff., texte 198 pp.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

509. Les devoirs, privileges et indvlgences des confreres du Saint Scapulaire de nostre-dame dv Mont-Carmel. *Au bas de la dernière page*: A Mons, De l'Imprimerie de Laurent Preud'homme, ruë de la Clef. 1703. In-12, 4 pp.

Ma bibl.

Cet opuscule contient l'annotation suivante qui est assez curieuse : « Notez qu'il est très-utile d'enregistrer en cette confrérie » les petits enfans, quoy qu'ils n'ayent l'usage de raison, d'autant » qu'ils sont sous la protection de la vierge, et ce saint habit » guérit quelquefois les maladies, épouvante et chasse les diables, » et sert de remede contre les malefices et sorcelleries. »

510. Statera justa in cujus geminâ lance &c., per Fr. Natalem a S. Philippo carmelitam Belgam. Montibus Hannoniæ excudebat Laurentius Preud'homme apud quem prostant. M. DCCIII. In-12, 452 pp.

Bibl. de M. Henri Delmotte.

511. Office de la tres-glorieuse vierge Marie, suivant la Reformation du S. Concile de Trente, & dv Pape Urbain VIII. Disposé à l'usage des Religieuses Vrsulines. A Mons, De l'Imprimerie de Laurent Preud'homme, ruë de la Clef. 1704. In-16, titre et préliminaires 12 ff. non chiff., texte 523 pp.

Ma bibl.

512. Abregé de l'histoire et des miracles de nôtre-dame du pilier de Sarragosse, Tiré de l'Espagnol. Dedi

Digitized by Google

a messieurs les magistrats De la Ville de Mons. A Mons, De l'Imprimerie de Laurent Preud'homme, ruë de la Clef. 1706. In-8.°, titre et préliminaires 8 ff. non chiff., texte 376 pp., les 3 dernières non chiff.

Ma bibl.

C'est un abrégé fait par un officier de la garnison de Mons, et extrait d'un ouvrage publié en espagnol par D. Joseph Félix de Amada, chanoine de la métropole de Saragosse, intendant de la chapelle de *Nuistra Senora del Pilar*.

513. Le roy en son conseil. (*Ordonnance du 2 octobre 1708, enjoignant de rebâtir en pierres et briques, dans Mons, toutes les maisons de bois, et prescrivant d'autres mesures de police pour l'embellissement de la ville.*) A Mons, De l'Imprimerie de Laurent Preud'homme, Imprimeur de Messieurs les Magistrats, ruë de la Clef. 1708. In-f.° placard.

Archives communales de Mons; recueil des placards, 1655-1748, n.° 108.

514. Abrégé de l'histoire et des miracles de notre Dame du Pilier recueilli par les soins de M^r^ Charles Herme, curé de la paroisse de S. Jacques à Nivelles. A Mons, Laurent Preud'homme. 1710. In-12, 175 pp.

Bibl. de M. R. Chalon.

Cet abrégé est lui-même un abrégé de l'ouvrage cité plus haut, n.° 512.

515. Cicercule vierge et martyr. Tragedie Dediée à la trés-Noble Demoiselle, Mademoiselle Anne Marie Vander-Burch, Dame de Vellereilles, & Superieure de la Congregation de Nôtre-Dame. Representée par les Demoiselles Pensionnaires, le 1. de Septembre 1711. Se vend à Mons,

Digitized by Google

Chez Laurent Preud'homme, ruë de la Clef. 1711. Pet. in-8.°, 55 pp.

Ma bibl.

L'exemplaire de notre bibliothèque a un second titre avec cette variante : *Dediée à Mademoiselle Marie Anne Vanderburch, &c. Superieure des Demoiselles de la Congregation des Filles de Nôtre Dame. Representée par les Demoiselles Pensionnaires, le 31 d'août 1711. A Mons, etc.*

M. Arthur Dinaux, qui s'est occupé de cet ouvrage dans les *Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, nouvelle série, t. v, p. 220, en a attribué la paternité à Gilles De Boussu. Nous croyons que c'est une erreur et que cette pièce est l'œuvre d'un père jésuite du séminaire de Mons.

« J'ai cru, dit l'auteur dans un avant propos, ne pouvoir pré-
» senter rien de plus convenable à Mademoiselle Vander-Burch,
» nièce de l'archevêque de ce nom, et de la fondatrice des Filles
» de Notre-Dame, que le martyre de la protectrice de la sainte
» maison qu'elle gouverna avec tant de sagesse, de vertu et de
» prudence. La chute que cette Demoiselle fit l'hiver dernier et
» le jubilé qu'elle vient de faire ont fourni le sujet de trois petites
» (sic) actes d'opéra, où Mademoiselle la supérieure paraîtra
» sous le nom de Climène. M. Sauton, organiste du chapitre
» royal de S.te-Waudru les a mis en musique. Si mes vers ne
» paraissent point assez châtiés, j'espère qu'en faveur de mes
» autres occupations, on voudra bien me le pardonner. »

516. Tractatus de conscientia Per R. D. Augustinum Poüillon, Religiosum Monasterii Altimontensis, Ordinis S. Benedicti. Montibus Ex Typographiâ Laurentii Preud'homme. in plateâ Clavis. M. D. CCXI. In-8.°, titre et préliminaires 4 ff. non chiff., texte 360 pp., index et errata 15 pp. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 976 du catal.

517. Panegyris sanctorum. In singulos anni dies distri-

Digitized by Google

buta. Morali è sanctis Patribus deprompto conclusa. Authore Cornelio Pottier Hanno-Montano Sacerdote. Montibus, Ex Typographiâ Laurentii Preud'homme, Senatûs Typographi. 1713. In-8.°, titre et préliminaires 15 ff. non chiff., texte 439 pp., errata, index 10 pp. non chiff., faux-titre pour la seconde partie et approbation 1 ff. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 4,822 du catal. — Ma bibl.

Au verso du titre sont imprimées sur bois les armes de Mons, avec cette légende : *Custos vigilantia forti. Arx montana stetit vigili seruata senatu. Perstat et usque fide justitiaque Viget.* Ces armoiries ont ensuite été gravées sur cuivre et elles ont été collées dans tous les exemplaires sur la vignette imprimée.

Corneille Pottier naquit à Mons dans la seconde moitié du 17.e siècle.

518. Les disgraces des maris, ou le tracas du menage comedie. Dediée à la Jeunesse du College de Houdain. Erigé dans la Ville de Mons. A Mons, De l'Imprimerie de Laurent Preud'homme, Imprimeur de Messieurs les Magistrats. 1714. In-12, titre et préliminaires 3 ff. non chiff., texte 44 pp.

Bibl. de Mons, n.° 5,166 du catal. — Ma bibl.

Cette facétie en 3 actes et en vers, par Gilles de Boussu, a eu les honneurs d'une seconde édition imprimée, en 1720, par Jean Nicolas Varret.

519. Reglement pour la fondation de la dame veuve du sieur conseiller de la Houssiere. A Mons, De l'Imprimerie de Laurent Preud'Homme, Imprimeur de Messieurs les Magistrats. 1714. In-f.°, placard.

Bibl. de M. Léopold Devillers.

Digitized by Google

PIERRE LAGRANGE.

1701.

Nous ne connaissons que l'ouvrage suivant imprimé par Pierre Lagrange :

520. Reflexions sur les mouvemens de l'Empereur au sujet de la succession d'un prince de France à la monarchie d'Espagne. Avec vne démonstration de la nullité de ses prétentions sur les Espagnes, Milan & Païs-Bas. A Mons, Chez Pierre Lagrange, imprimeur & marchand libraire, 1701. In-4.°, 36 pp.

Bibl. de M. Arthur Dinaux.

Digitized by Google

GASPARD MIGEOT (la Veuve).

1704-1710.

Marguerite Lenoir, veuve de Gaspard Migeot, a continué les affaires industrielles de son mari jusqu'au 1.er janvier 1710, époque où elle les céda à son fils. Elle est morte à Mons, le 24 mars 1717.

521. Le Nouveau Testament de Nostre Seigneur Jesus-Christ Traduit en Francois, selon l'édition Vulgate. Nouvelle édition, revuë et exactement corrigée. A Mons, chez Gaspard Migeot, à l'enseigne des trois Vertus. M. DCC. IV. Avec Privilége et Approbation. In-12. 2 vol. I. XXXIV-417 pp.; II. 370 pp.

Bibl. de M. R. Chalon.

Gaspard Migeot étant mort en 1703, l'impression de ce livre ne peut être attribuée qu'à sa veuve, à moins que cette édition ne soit une des contrefaçons publiées à l'étranger sous le nom de cet imprimeur montois, et dont nous avons parlé plus haut.

522. Traité des sections du cone considerées dans le solide avec des démonstrations simples & nouvelles, plus

Digitized by Google

simples & plus generales que celles de l'edition de Paris. Par Monsieur Le Poivre, Contrôleur des Ouvrages de la ville de Mons. A Mons, Chez la Veuve Gaspard Migeot, Ruë des Clercs vis-à-vis la Croix. M. D. CC. VIII. Pet. in-8.° par demi feuille 56 pp. avec une planche gravée par P. Bureau, graveur à Mons.

Bibl. de Mons, non catalogué.

Dans sa dédicace à S. A. Electorale de Bavière, l'auteur qui ne comptait certes pas la modestie au nombre de ses vertus s'exprime ainsi : « Monseigneur, l'ouvrage, que j'ai l'honneur de vous offrir pour étrenne, est un présent de bon augure : ce sont des speculations heureuses, des raisonnements invincibles sur des choses, s'il m'est permis de parler ainsi, illustres dans leur origine & dans leur usage : des lignes continuellement produites de cent mille manières par les raions du Soleil, des lignes qui servent merveilleusement dans tous les Arts qui ont du rapport avec la lumière, des lignes enfin que nous voions emploiées dans ces somptueux édifices si dignes de la pieté & de la majesté des grands Princes, les Temples et les Palais. Cet ouvrage encore imparfait étoit tombé par malheur en de mauvaises mains, qui le donnerent au public mutilé et tout défiguré, ce qui ne l'a pas empêché de passer pour *le meilleur Livre nouveau que nous aions eû dans ce genre depuis long-temps.* Que sera-ce donc, Monseigneur, quand il paroîtra entier, avec toutes ses graces, avec le glorieux nom de V. A. Electorale ? Ce discours ne semblera vain qu'à ceux qui ne sçavent pas que les Geometres, à qui il n'est point ordinaire de se tromper, peuvent parler plus hardiment que le reste des hommes. J'ose même espérer, que ce sera pour la postérité un monument éternel de l'honneur que reçoit cette ville par le sejour que vous y faites & du profond respect avec lequel je suis, etc. »

523. Le martire de sainte Reine tragedie. Par Mr. de B***. A Mons, Chez la Veuve de Gaspar Migot, (sic) ruë de

Digitized by Google

Cleros (sic) vis-à-vis la Croix. M. D. CC. IX. In-8.°, 48 pp., et une gravure par Harrewyn.

Ma bibl.

Cette tragédie en 3 actes et en vers est le début assez médiocre de Gilles de Boussu dans la carrière littéraire.

Le bibliophile Jacob cite, dans le catalogue de la bibliothèque dramatique de M. Soleinne, t. II, p. 62, n.° 1,636, une édition de cette tragédie qui serait sortie, la même année, des presses de Josse de Gerick, à Bruxelles.

Gilles de Boussu, né à Mons le 13 octobre 1681, est mort dans la même ville le 9 juin 1755. Indépendamment de quelques opuscules en prose et en vers, il a écrit, c'est là son principal mérite, l'histoire des villes de Mons, d'Ath et de S.t-Ghislain. Les manuscrits autographes de tous ses ouvrages sont aujourd'hui en la possession de M. Houzeau de le Haie, l'un de ses arrière-neveux.

524. Etrenne de l'année MDCCX présentée aux jeunes Messieurs les Congreganistes de la Vierge mere de Dieu sous le titre de sa Visitation au collège de la compagnie de Jesus à Mons. Se vend chez la Veuve Gaspard Migeot. (1709). In-12, 6 ff. non chiff.

Bibl. de M. Henri Delmotte.

525. Brevis epitome totius grammaticæ latinæ, ex variorum grammaticorum, & probatorum scriptorum libris, Petri Procuratoris studio collecta, interpretationibusque, unde sensus à pueris facilè elici possit, illustrata. Grammaticæ latinæ liber primus In quo Etimologiæ vel potius analogiæ proponuntur regulæ hoc est generum, declinationum, comparationum, præteritorum & supinorum. In usum Studiosæ Juventutis Collegij Houdani Montensis. Aucta & correctâ hac ultima Editionæ. Montibus, Apud Viduam Gasparis Migeot. In-8.°, 110 pp.

Bibl. de Mons, n.° 4,302 du catal. — Ma bibl.

Digitized by Google

526. Grammaticæ latinæ liber, secvndvs, In quo Syntaxis, seu apta vocum consecutio traditur, Petri Procuratoris studio collecta. Montibus, Apud Viduam Gasparis Migeot. Pet. in-8.°, 148 pp., index 11 pp. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 4,300 du catalogue. — Ma bibl.

527. Grammaticæ latinæ, liber tertivs. In quo de Prosodia & Arte Metrica agitur, Petro Procuratore Collectore. Editio Postrema, cui summa Auctoris manus addita. Montibus, Typis Viduæ Gasparis Migeot. Pet. in-8.°, 77 pp., de carminis genere 2 ff. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 4,301 du catal. — Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

528. Instruction nouvelle, Pour enseigner aux Enfans à connoistre le Chiffre, & à sommer avec les Gets. Derniere Edition. A Mons, Chez la Veuve de Gaspar Migeot, ruë des Clercs, vis-à-vis la Croix. In-8.° par demi feuilles, titre 1 f., texte 30 pp.

Ma bibl.

529.* Heures de N. Dame à l'usage de Rome sans renvoi. Avec les offices de S.te Croix, du St Esprit, les sept Pseaumes, l'office des morts, les quinze effusions et autres prieres. A Mons, chez la veuve Gaspard Migeot, ruë des Clercq vis-à-vis la croix. In-12.

Digitized by Google

GASPARD MIGEOT (le Fils).

1710-1745.

Cet imprimeur naquit à Mons le 7 novembre 1682 et mourut dans la même ville le 9 avril 1757. Il était fils de Gaspard Migeot et de Marguerite Lenoir. En 1747 il céda à Henri Bottin son établissement typographique.

530.* Recueil historique des Bulles et Constitutions, Brefs, Décrets et autres Actes concernant les Erreurs de ces deux derniers siecles, tant dans les matieres de la foi, que dans celles des mœurs, depuis le Saint Concile de Trente jusqu'à notre temps. 5.e édition. A Mons, chez Gaspard Migeot, 1710. In-8°.

Ouvrage cité dans la Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus, par Debacker, 2.e série, p. 629. C'est une réimpression du recueil imprimé chez Gaspard Migeot, en 1699.

531. Le nouveau testament de nostre seigneur Jesus-Christ, Traduit en Francois, selon l'Edition Vulgate, avec les différences du Grec. Nouvelle édition, revuë et exac-

Digitized by Google

tement corrigée. A Mons, chez Gaspard Migeot, à l'enseigne des trois Vertus. MDCCX. Avec Privilége et Approbation. In-8.°, 2 vol. I. 378 pp., table 9 pp. non chiff.; II. 300 pp., table 8 pp. non chiff.

Bibl. de M. R. Chalon.

532. La Sainte Bible contenant l'ancien et le nouveau testament, traduite en françois sur la Vulgate par M.r Le Maistre de Saci. Tome premier. A Mons, Chez Gaspard Migeot, à l'enseigne des trois Vertus, M. DCC. XIII. In-4.°, titre et préliminaires 6 ff. non chiff., texte 810 pp.; II. pagination continuée de 811 à 1504 pp.

Bibl. de M. R. Chalon.

533. Institut des hermites du diocese de Cambray, associez en congregation, Soûs l'Invocation de S. Jean-Baptiste, & de S. Antoine premiers Peres & parfaits modéles des Solitaires. Imprimé par Ordre de monseigneur l'archevesque duc de Cambray. A Mons, Chez Gaspar Migeot 1714. Pet. in-12, 200 pp., table 2 ff. non chiff.

Bibl. roy. de Brux.; fonds V. H., n.° 15,931. — Ma bibl.

534.* Sylvanire, ou les Amans réunis, pastorale héroïque, ornée de ballets, en trois actes, mise au théatre et représentée pour la première fois par une société d'amis à Valenciennes, le 16 janvier 1717. Composée par le S.r Macort, et mise en musique par le S.r Ponchelez, et les ballets par les soins du S.r P. Hoven. Mons, Chez Gaspar Migeot, Imprimer (sic) (1717). Pet. in-8.°, 3 ff. non chiff., et 58 pp.

Digitized by Google

Ouvrage cité par G.-A.-J. Hécart, dans ses recherches sur le théâtre de Valenciennes.

Il paraît que l'auteur éprouva quelqu'opposition à Valenciennes pour l'impression de son ouvrage, ce qui l'engagea à recourir aux presses de Migeot, qui se prêta à faire ce qu'on ne pouvait exécuter facilement en France.

535. Loix, chartes, et coustumes du chef-lieu de la ville de Mons, et des villes et villages y resortisans, Avec plusieurs Decrets en dependans. A Mons, Chez Gaspard Migeot, Marchand Libraire Ruë des Clercqs, M. DCC. XX. Pet. in-8.°, 90 pp., table 3 ff. non chiff. *A la suite:* Ordonnances et provisions decrétées par le souverain chef-lieu dudit Mons. A l'éclaircissement d'aucuns Articles & Points dépendans desdites Chartes Eschevinales. 47 pp.; Déclaration de Mesures de Terres et Bois, 1 p. non chiff.

Ma bibl.

Il existe des exemplaires de cette édition, nous en avons un dans notre bibliothèque, avec un titre refait à la date de 1740.

536. Fons eloquentiæ sive M. T. Ciceronis orationes XVIII selectissimæ Post Pauli Manutii, aliorumque Doctissimorum virorum correctiones, etiam cum probatissimis exemplaribus diligenter collatæ & Emendatæ. Analysi insuper rhetorica Et Scholiis Artificium indicantibus distinctæ & illustratæ una cum Lectionum varietate ad marginem apposita & locupletissimo Indice duplici ad calcem adjecto A. R. P. Martino Du Cygne Societatis Jesu. Opus uno volumine comprehensum. Montibus, Apud Gasparem Migeot. Anno M. DCC. XX. Cum Privilegio Sacræ Cæs. Majest. Pet. in-8.° titre et préliminaires 2 ff. non chiff., texte 478 pp., index primus et index secundus 13 ff. non chiff.

Ma bibl.

Digitized by Google

537. Catechisme ou sommaire de la doctrine chretienne, Divisé en trois Parties. I. partie Contenant les premiers fondemens de la Foi Chrétienne. II. Le devoir du bon Chrétien. III. L'explication plus ample des choses necessaires au Chrétien. Revû par l'ordre de Son Altesse Monseigneur l'Archevêque Duc de Cambray. A Mons, Chez G. Migeot, Imprimeur. M.DCCXXVI. Avec permission. Pet. in-8.°, 72 pp.

Bibl. de M. le chanoine Descamps, vicaire-général à Tournai.

Gaspard Migeot a réimprimé ce catéchisme, en 1729, en 1735, et il en a aussi publié des éditions sans date.

538. L'office de la tres-glorieuse vierge Marie, Pour les trois Temps de l'Année. Avec la Preparation à la Confession & à la sainte Communion. A Mons, Chez Gaspard Migeot Marchand Libraire Ruë des Clercqs. M.DCC.XXVI. Pet. in-12, 156 pp. *A la suite* : Adresse du cœur tres-devot a son dieu. 192 pp.

Ma bibl.

539. Essais de morale, ou lettres écrites par feu M. Nicole. Tome premier. A Mons, Chez Gaspard Migeot, ruë de la Chaussée, aux trois Vertus. M. DCC. XXVII. Avec approbation. Titre et préliminaires 7 ff. non chiff. texte 505 pp., table 18 pp. non chiff. Tome second : titre et préliminaires 4 ff. non chiff., texte 432 pp., table 11 pp. non chiff.

Bibl. de M. R. Chalon.

Digitized by Google

540. Histoire de l'origine des pénitents et solitaires de Port-Royal des champs. A Mons, Chez Gaspard Migeot. 1733. Pet. in-8°.

541. Les chartes nouvelles du pays et comté de Hainau. Augmentées des Notes de M.r Fortius J. C. Avocat en la Noble & Souveraine Cour à Mons, de la Table des Chapitres selon l'Alphabet, aussi d'un Sommaire ou Repertoire general de toutes les Matieres contenuës en icelles. Ensemble de la Disposition desdites Chartes Nouvelles rapportée à l'ordre du Droit escrit, avec un parallele ou renvoi general des Titres & Chapitres aux Rubriques du Droit Civil et Canonique. Nouvelle edition. A Mons, Chez Gaspard Migeot, Imprimeur & Libraire Ruë des Clerqs. 1735. In-4.°, titre, préliminaires et une gravure représentant les armes du Hainaut 6 ff. non chiff., texte 429 pp. et 151 pp. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 2,368 du catal. — Ma bibl.

Il existe des exemplaires, nous en possédons un, avec un titre refait à la date de 1736, et n'ayant, y compris la gravure, que 5 ff. préliminaires au lieu de 6; à cette différence près, c'est la même composition que celle de l'édition de 1735.

542. Relation du voyage mystérieux de l'isle de la Vertu à Oronte. Nouvelle Edition. A Mons, Chez Gaspard Migeot, à l'enseigne des Trois Vertus. M. DCC. XXXIX. Avec Approbation et Permission. In-12, titre et préliminaires 7 ff. non chiff., texte 114 pp.

Bibl. de M. Arthur Dinaux.

543. Loix, chartes, et coustumes du chef-lieu de la ville de Mons, et des villes et villages y resortissans Avec plusieurs Decrets en dependans. A Mons, Chez Gaspard

Digitized by Google

Migeot, Marchand Libraire Ruë des Clercqs. 1740. Avec Privilege de Sa Majesté Imp. & Cath. Pet in-8.°, 90 pp., table 3 ff. non chiff. *A la suite* : Ordonnances et provisions decretées, par le souverain chef-lieu dudit Mons, 47 pp.; & Déclaration des mesures de terres et bois de quelques villes du pays, et comté d'Haynaut. 1 p. non chiff.

Ma bibl.

544. Declaration de la doctrine chrestienne Faite a l'Instance des Sur-Intendants de l'Escole Dominicale en la ville de Mons en Haynau, pour l'Instruction de la Jeunesse. A Mons, Chez Gaspard Migeot, rue des Clercqs, 1745. Pet. in-8.°, 79 pp. et des abécédaires au verso de la dernière. *A la suite* : Instrvction povr dresser les Escoles Dominicales, par tout le Diocese de l'Archevéché de Cambray. 15 pp. et une gravure sur bois au verso de la dernière.

Ma bibl.

Digitized by Google

LAURENT PREUD'HOMME (la Veuve).

1715-1717.

Cette veuve continua l'exploitation de l'imprimerie de son mari, jusqu'en 1718, époque où elle s'associa avec son chef d'atelier Jean-Nicolas Varret.

545. Rosarivm carolistarum vvlgo les patenotres imperiales. Invictissimo, potentissimo, gloriosissimoque romanorum imperatori necnon hispaniarum regi carolo sexto austriaco semper augusto ; dedicatvm et consecratvm. Montibus. ex typographiâ viduæ Laurentii Preud'Homme, senatûs Typographi, in plateâ clavis. 1715. In-f.°, 16 ff. non chiff.

Bibl. de M. R. Chalon.

Recueil de fades louanges chronogrammatiques adressées au roi Charles VI, père de Marie-Thérèse, par le F. *Antoine* Paternotte, athois et recollet du couvent de sa ville natale. L'œuvre est divisée, comme le chapelet dit Rosaire, en 15 dizains (le 15.e manque à l'exemplaire de M. Chalon). En tête de chaque dizain se trouve une gravure sur cuivre assez mal exécutée. Voici pour échantillon le 13.e dizain. La gravure représente sept évêques et un abbé venant saluer Charles VI sur son trône.

Digitized by Google

Chacun a son chronogramme :

aVe Dant oMnes epIsCopI atqUe præLatI beLgII.
aVe Dat tIbI præLatUs MeChLInIensIs.
aVe Dat sIMILIter CaroLo antUerpIensIs.
aVe ab ILLUstrIssIMo epIsCopo ganDensI.
aVe Cæsar a reVerenDIssIMo anTisTiTe tornaCensI.
aVe CaroLe De præsVLe naMUrano.
aVe CaroLe a præLato rUreMUnDano.
aVe tanDeM CeCInIt tIbI brUgensIs.
aVe De oMnIbUs CanonICIs et presbIterIs.
aVe etIam De CUratIs et benefICIatIs.

546. Description du jubilé centenaire de la sodalité de la tres-sainte vierge Marie Mere de Dieu, erigée sous le titre de la visitation Chez les RR. Peres de la Compagnie de Jesus à Mons, dediée a messieurs les sodalistes. A Mons, De l'Imprimerie de la Veuve de Laurent Preud'homme, Imprimeur de Messieurs les nobles Magistrats. 1716. Pet. in 8.°, 24 pp.

Ma bibl.

547. Oraison funebre des officiers et des soldats catholiques Morts pendant la derniere Campagne av service de nostre saint pere le pape, de sa majesté imperiale et Royale, de la serenissime republique de Venise, et des autres princes chrétiens contre les tvrcs; Prononcée à Mons dans l'Eglise Collegiale & Paroissiale de Saint Germain, le 22. de l'an 1717. Par le P. C. Mahy, de la Compagnie de Jesus. A Mons, De l'Imprimerie de la Veuve de Laurent Preud'homme, Imprimeur de Messieurs les Magistrats, ruë de la Clef. 1717. In-4.°, 25 pp.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

Digitized by Google

JACQUES HAVART.

1717-1718.

La famille Havart a donné plusieurs imprimeurs à la ville de Mons. Jacques Havart est le dernier de cette famille qui y ait exercé l'art typographique; il tenait son établissement rue de Nimy, près du couvent des Minimes, à l'enseigne de *Saint Augustin*.

548. Relation exacte de la grande victoire Remportée par l'Armée de Sa Majesté Imperiale & Catholique, commandée par son Altesse Serenissime le Prince Eugene de Savoie, sur les Turcs prés de Belgrade le 16 Aoust 1717. *Au bas de la dernière page :* A Mons chez Jacques Havart Imprimeur & Libraire du Chapitre Royal de sainte Waudru à S.t Augustin. (1717). In-4.°, 12 pp. et 1 f.

Bibl. de M. Houzeau de le Haye.

549. Tréve de vint quatre ans entré sa majesté imperiale et catholique, et la porte ottomane Contenant XX. Articles en voici le precis traduit de la Copie de l'Original Latin. A Mons Chez Jacques Havart, Imprimeur du Cha-

Digitized by Google

pitre Royal de sainte Waudru proche les R. P. Minimes. In-4.°, 2 ff. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 1,575 du catalogue, pièce 8.

Ce traité, signé le 21 juillet 1718, est connu dans l'histoire diplomatique sous le nom de *Paix de Passarowitz*.

550. Declaration de la doctrine chretienne. Fait à l'instance des sur Intendants de l'Ecôle Dominicale en la ville de Mons en Haynaut, pour l'instruction de la Jeunesse. A Mons Chez Jacques Havart Imprimeur & Libraire du Chapitre Royal sainte Waudru, à S. Augustin prés les P. Minimes. Pet. in-8.°, 80 pp.

Bibl. de M. le chanoine Descamps, vicaire-général, à Tournai.

551. A son excellence monseigneur le marquis de Prié, chevalier de l'ordre de l'Annonciade Conseiller d'état de sa Majesté Imperial et Catholique, et son Ministre plenipotentier aux Pays-Bas. (*Mémoire concernant l'hôpital royal de Mons.*) *Au bas de la dernière page :* A Mons. Chez Jacques Havart Imprimeur & Libraire prés des PP. Minimes à Saint-Augustin. Pet in-4.°, 19 pp.

Archives du royaume, Conseil privé, carton n.° 1,780.

Digitized by Google

JEAN-NICOLAS VARRET

ET LAURENT PREUD'HOMME (la Veuve).

1718-1719.

552. Histoire generale du Hainau, comprenant les souverains depuis la conquête de Jules Cesar jusques aux Princes de l'Auguste Maison d'Autriche, les Evêques, tous les Saints de l'ancien diocese de Cambrai, & les choses les plus remarquables arrivées dans les Païs-Bas, en France & en Allemagne. Par le R. P. M. Delewarde, Prevôt de l'Oratoire du pays Wallon. A Mons chez la Veuve Preud'Homme & Jean Varret ruë de la Clef. M. DCC. XVIII. Avec Approbation & privilege du Roi. In-12. 6 vol. — I. titre et préliminaires 35 ff. non chiff., texte 393 pp., table 14 pp. non chiff., errata 2 pp. non chiff. — II. titre 1 f., texte 500 pp., table 15 pp. non chiff., errata 1 p. non chiff. — III. titre 1 f., texte 479 pp., table 28 pp. non chiff., errata 1 p. non chiff. — IV. M. DCC. XIX. titre 1 f., texte 468 pp. table 14 pp. non chiff., fautes à corriger 1 p. non chiff. — V. A Mons chez Jean-Nicolas Varret, imprimeur de Messieurs du Magistrat ruë de la Clef

Digitized by Google

M. DCC. XXII. titre et préliminaires 8 ff. non chiff., texte 478 pp. — VI. titre 1 f., texte, pagination continuée du cinquième volume de 479 à 720 pp., table 21 ff. non chiff.

Les quatre premiers volumes de cet ouvrage ont été imprimés durant l'association de la veuve Preud'homme et de Jean Nicolas Varret; les deux derniers l'ont été par celui-ci seul.

Michel Delwarde naquit à Mons le 21 juillet 1650; il est mort en cette ville le 18 novembre 1724, au couvent de l'oratoire auquel il avait légué ses livres et ses manuscrits, qui font aujourd'hui partie de la bibliothèque publique de sa ville natale.

553.* La confrérie de la très Sainte Trinité et redemption des Captifs. A Mons de l'Imprimerie de J.-N. Varret et la veuve Preud'Homme, rue de la Clef. 1718. In-16. Titre 1 f., texte 120 pp.

554. Le retour des plaisirs, opera, dedié a son Altesse monseigneur le duc d'Aremberg, au jour de son entrée solennelle en son gouvernement de Mons. — De La VICtoIre s'ensUIVent Les trIoMphes. — *Au bas de la dernière page* : A Mons. De l'Imprimerie de J. N. Varret & la Veuve Preud'homme, Imprimeur de Messieurs les Magistrats. 1719. Pet. in-8.°, 14 pp.

Bibl. de Mons, n.° 5,167 du catal. — Ma bibl.

Le poème de cet opera a été composé par Gilles de Boussu pour l'entrée solennelle à Mons de Léopold-Philippe-Charles-Joseph, duc D'Aremberg, comme grand bailli du Hainaut, le 11 avril 1719; la musique est de A. Vaillant, musicien de la chapelle échevinale de Valenciennes.

555. Daphnis pastorale, présentée à son Altesse Monseigneur Léopold Joseph par la grâce de Dieu duc D'Arem-

Digitized by Google

berg, prince du Saint-Empire, duc d'Arschot et de Croy, prince de Château-Porceau et de Rébeque, marquis de Mont-Carnet, comte de Lalaing et de Seneghem, seigneur de ville et dépendances d'Enghien, de Hal et de Braine-le-Comte, grand d'Espagne, chevalier de l'ordre de la Toison d'Or, conseiller d'Etat dans les Païs-Bas, Lieutenant général des armées de sa majesté impériale et catholique, gentilhomme de sa chambre, grand bailli de Hainaut, gouverneur de Mons; Par le collége de la Compagnie de Jesus en cette ville. A Mons, chez Jean Nicolas Varret et la veuve Preud'Homme, imprimeur de Messieurs les Magistrats, rue de la clef. 1719. In-4.°, 7 ff. non chiff.

Bibl. de M. Henri Delmotte.

556. Origine de l'eglise et du pelerinage de S.t-Antoine en Barbefosse et du nouvel établissement de la Confrérie de ce grand Saint, Canoniquement érigée le 27 Juin, qui est celui de sa Translation, en l'an 1719. A Mons, de l'Imprimerie de J. N. Varret & la Veuve Preud'homme. Pet. in-8.°, 19 pp.

Ma bibl.

557. L'utilité de la confrerie de saint Hiacinthe et de S.t Charles Borromée; erigée en la chapelle de S. Roch proche la Porte de Havré, Proposée aux Fidéles pour le soûlagement des Pestiferez. A Mons, De l'Imprimerie de J. N. Varret & la Veuve Preud'Homme. Avec Approbation. (1719). Pet. in-8.°, 34 pp., approbation 1 p. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 6881 du catal., 20.e porte feuille. — Ma bibl.

Digitized by Google

JEAN NICOLAS VARRET.

1720-1731.

L'association qui existait entre Jean-Nicolas Varret et la veuve Preud'homme étant venue à cesser par le décès de celle-ci, cet imprimeur continua en son nom personnel jusqu'en 1731, époque de sa mort, l'exploitation de l'établissement typographique fondé par Laurent Preud'homme, à la rue de la Clef.

558. Les disgraces des maris, ou le tracas du menage, comedie; Dediée à la Jeunesse du College de Houdain, Erigé dans la Ville de Mons. Deuxieme Edition. A Mons, De l'Imprimerie de Jean-Nicolas Varret, Imprimeur de Messieurs les Magistrats. 1720. Pet. in-8.°, titre et préliminaires 3 ff. non chiff., texte 43 pp.

Ma bibl.

La première édition est sortie des presses de Laurent Preud'homme, en 1714.

559. Histoire admirable de nôtre-dame de Tongre. Avec ses principaux miracles; mise de novveav en lvmiere par Messieurs les Curé & Administrateurs de son Eglise. A Mons, De l'Imprimerie de Jean-Nicolas Varret, Imprimeur de Messieurs les Magistrats, ruë de la Clef. M.D.C.C.XXI. Avec Approbation. Pet. in-8.°, titre et préliminaires 8 ff. non chiff., texte 148 pp., approbation 1 f. non chiff.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

Digitized by Google

560. La vie du glorieux S.t Fiacre, confesseur, patron de Wisbecque. A Mons, De l'Imprimerie de Jean-Nicolas Varret, Imprimeur de Messieurs les Magistrats, ruë de la Clef. (1721). Pet. in-8.°, 20 pp.

Ma bibl.

561. Méthode facile pour apprendre l'oraison mentale, et à s'entretenir avec Dieu présent en tout, par des aspirations amoureuses, accompagnées de diverses méditations pour tous les jours de la semaine; et d'un traité de la confession et communion pour les ames dévotes. Par F. Daniel, d'Anvers, predicateur capucin. Neuvième edition. A Mons, chez Jean Nicolas Varret, Imprimeur de Messieurs les Magistrats, ruë de la Clef. 1722. Avec permission des supérieurs. In-8.°, titre et préliminaires 3 ff. non chiff., texte 543 pp., table &c. 13 pp. non chiff.

Bibl. de Tournai, n.° 1,831, du catal.

562. Pratique pieuse Pour assister devotement avec un flambeau, Quand on porte le tres-saint sacrement aux malades, en forme de viatique; presentée à messieurs les Confreres de l'Eglise Collegiale & Paroissiale de Saint-Germain à Mons. De l'Imprimerie de J. Nicolas Varret. 1722. Pet. in-16, 64 pp. et une gravure sur bois.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

563. Abregé de l'histoire notre-dame du Mont-Serrat dediée à la Confrerie érigée canoniquement sous ce Titre en l'Eglise Paroissiale de S. Nicolas, à Mons, avec la Bulle des Indulgences accordées à ladite Confrerie, quelques Miracles & Prieres. A Mons, De l'Imprimerie de Jean-

Digitized by Google

Nicolas Varret, Imprimeur de Messieurs du Magistrat, ruë de la Clef. Avec Approbation. (1723). Pet. in-8.°, 44 pp., approbation 1 p. non chiff.

Ma bibl.

L'approbation, signée par F. Albert Martin, est datée de Tournai le 16 de septembre 1723.

564. Theses theologicæ in decalogum, qvas præside P. F. Walberto à S.ta Aldegunde Ordinis Fratrum Beatæ Virginis Mariæ de Monte-Carmelo, Sacræ Theologiæ, Professore, Defendent P. Floritius à S. Francisco, P. Natalis à Nativitate, F. Joannes à S.ta Maria, F. Lambertus à S. Joanne, Ejusdem Ordinis Religiosi. In Carmelo nostro Montensi die... Aprilis, horâ 8ª ante & 2ª post. meridiem. (Montibus, typis Joannis-Nicolai Varret.) M. DCC. XXIII. In-4.°, 16 pp.

Bibl. de M. R. Chalon. — Bibl. de Mons.

565. Reflexions sur la guérison des fièvres intermitentes par le quinquina, Et autres Remedes qu'on appelle Specifiques ; Où l'on verra les circonstances auxquelles il est dangereux de s'en servir, & celles auxquelles elles sont utiles. Par Jean François Du Broeucquez licentié en médecine. A Mons de l'imprimerie de Jean Nicolas Varret, imprimeur, ruë de la Clef. 1725. Pet. in-8.°, 27 pp.

Bibl. de M. R. Chalon.

Du Brœucquez (Jean-François), né à Mons en 1690, est décédé en la même ville le 11 juillet 1749. Paquot et Eloy ont donné des notices assez complètes sur ce médecin renommé de son temps.

566. Histoire de la ville de Mons, ancienne et nou-

Digitized by Google

velle ; contenant tout ce qui s'est passé de plus curieux depuis son origine 650. jusqu'à present 1725. La chronologie des comtes de Hainau, la Liste des Grands-Baillis, des Conseillers, des Prevôts, des Magistrats; avec un très-grand nombre de Décrets des Souverains, concernant les Privileges de cette Ville, les Attributs des Echevins, & quantité d'autres Pieces très-curieuses & utiles ; Une ample description de l'établissement des Sieges de Judicature, des Chapitres, des Paroisses, des Couvents, des Corps-de-Stile, des Fondations & des principaux Edifices de cette Ville ; son ancien circuit, son agrandissement, ses Guerres, ses Sieges, ses Blocus, ses ruines, ses rétablissemens, ses incendies, ses tremblemens de terre, & autres évenemens surprenans. Par Gilles-Joseph de Boussu, Ecuyer, Licencié en Droit. A Mons, Chez Jean-Nicolas Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats, & de Messieurs du Magistrat, ruë de la Clef. 1725. Avec Approbation & Permission. In-4°, titre et préliminaires 16 ff. non chiff., texte 427 pages chiffrées de 9 à 435. table 35 pages non chiff., fautes principales à corriger 1 p. plus 3 planches gravées sur bois par Krafft, l'une représentant les armes de la ville de Mons et une vue de cette ville, l'autre une vue de Mons ancien en 650, dessinée par A. Wery et la troisième une vue de Mons en 1725.

Bibl. de Mons, n.° 7,255 du catal. — Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

567. Theses theologicæ de actibus humanis, peccatis & Legibus, ad mentem doctoris angelici S. Thomæ aquinatis ; qvas præside F. Benedicto d'Estrée S. Theologiæ Lic. Ord.

Digitized by Google

FF. Prædicatorum, defendent : D. F. Gregorius Libote et D. F. Fredericus Sebille Can. Regulares Præmonstratenses. In Abbatiâ Bonæ-Spei. Die 2. Augusti 1725. horâ 9. ante & 2. post meridiem. Montibus, Ex Typographiâ Joannis-Nicolai Varret, Statuum & Senatûs Typographi, in plateâ Clavis. 1725. In-4.°, 18 pp.

Bibl. de Mons, non catalogué.

568. Histoire admirable de notre-Dame de Cambron. A Mons, Chez Jean Nicolas Varret, Imprimeur de Messeigneurs les États, & de Messieurs du Magistrat, ruë de la Clef. 1726. Avec Approbation. Pet. in-8.°, 102 pp. approbation 1 p. non chiff.

Bibl. de M. Henri Delmotte.

Nous avons dans notre bibliothèque un exemplaire de ce livre avec un titre refait à la date de 1727.

569. Requeste presentée a son altesse serenissime Marie-Elisabethe archiduchesse d'Austriche, Gouvernante des Pays-Bas, &c. par les pasteurs De la Province d'Haynau, Pour obtenir la Confirmation de leurs Privileges & Exemptions, Avec le Decret ensuivi, en datte du 8 Juin 1726. A Mons, Chez Jean-Nicolas Varret, Imprimeur de Sa Majesté Imperiale & catholique, de Messeigneurs les Etats, & de Messieurs du Magistrat, ruë de la Clef. (1726). In-4.° 14 pp.

Ma bibl.

570. Divers degrez de la perfection chretienne et religieuse, A l'usage des Ames desireuses de leur avancement spirituel. Par le P. Henry le Beghe, Recolet. A Mons, Chez I. N. Varret, Imprimeur de S. M. Imp. & C. de Messeigneurs

Digitized by Google

les Etats, & de Messieurs du Magistrat, ruë de la Clef. Avec Permission & Approbations. M. D. CC. XXVI. Pet. in-8.°, titre et préliminaires 6 ff. non chiff., texte 293 pp. chiff. de 9 à 301, table 3 pp. non chiff.

Ma bibl.

571. Salomon pœnitens, sive Dissertatio de pœnitentiâ Salomonis Regis, descriptâ ex Sacrâ Scripturâ, ex Traditione, ex Sanctis Patribus atque Doctoribus tum Sacris, tum prophanis. Per Reverendum Patrem Ægidium Martin, Ecclesiæ B. Mariæ Bonæ-Spei Ordinis Præmonstratensis Canonicum regularem, Protonotarium Apostolicum ac Priorem-Curatum Ecclesiæ Parochialis Sancti Medardi in Anderluë. Montibus, Ex Typographiâ I. N. Varret, Senatus Typographi, in plateâ Clavis. 1727. Cum Approbationibus. Pet. in-8.°, titre et préliminaires 13 ff. non chiff., texte 154 pp. chiffrées de 5 à 158, index 1 f. non chiff.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

572.* Jubilé de l'année sainte, pour la ville et le diocèse de Cambray, accordé par nôtre saint père le pape Benoist XIII à Mons, chez Jean Nicolas Varret, imprimeur de S. M. I. & C. de Messeign. les Etats, et de Messieurs du Magistrat. (1727). In-12. 36 pp.

573. Regles de la confrerie N. D. de Tongre, Canoniquement érigée dans l'Eglise Collegiale du Noble & Illustre Chapitre de Ste. Waudru à Mons. Avec un abregé des privileges et indulgences accordées par le sovverain pontife Innocent XI. Et par Monseigneur l'Illustrissime & Reveren-

Digitized by Google

dissime Archevêque & Duc de Cambray. A Mons, De l'Imprimerie de Iean-Nicolas Varret, ruë d'Havré, 1729. Pet. in-12, 24 pp. Au verso du titre se trouve une vignette représentant la vierge tenant dans ses bras l'enfant Jésus.

Ma bibl.

574. Stile et maniere de proceder pardevant le conseil souverain De l'Empereur & Roy en Haynau. A Mons, Chez Jean-Nicolas Varret, Imprimeur de Sa Majesté Imp. & Cath. de Mess. les Etats, & de Messieurs du Magistrat, ruë d'Havré. 1730. Avec permission du Conseil Souverain de Haynau. Pet. in-8.°, 120 pp. les trois dernières non chiff.

Ma bibl.

575. Heures de la sodalité, Contenant tous les Exercices de Pieté qui se pratiquent dans les Congregations de la Sainte Vierge, canoniquement érigées dans les Colleges & Maisons de la Compagnie de Jesus; Avec des Instructions & des Prieres pour la Messe, la Confession, la Communion &c. Par un Pere de la même Compagnie. A Mons, Chez Iean-N. Varret, Imprimeur, ruë d'Havré. 1731. Avec Approbation. Pet. in-12, titre et préliminaires 2 ff. non chiff., texte 445 pp. approbation 1 p. non chiff.

Ma bibl.

Digitized by Google

MATHIEU WILMET.

1730 - 1773.

Ce typographe exerçait antérieurement à 1730 le commerce de la librairie à Mons. Il obtint, le 5 juin de cette année, des lettres patentes d'imprimeur en cette ville.

Il a publié en placards un grand nombre de décrets et d'ordonnances du souverain.

La princesse Charlotte de Lorraine, pendant son séjour à Mons, avait nommé Mathieu Wilmet conservateur de sa bibliothèque.

Cet imprimeur avait pour marque typographique un monogramme formé des initiales de son nom et renfermé dans un cartouche.

576. Decrets de S. A. S. l'Archiduchesse gouvernante des Pays-Bas, tovchant la permission de travailler ès jours de dimanches & festes au diocèse de Cambrai. *Au bas de*

Digitized by Google

la dernière page : A Mons, Chez Mathieu Wilmet, Imprimeur du Roi, ruë de la Clef. Avec privilege du Roi. (1731.) In-4.°, 3 pp.

Ma bibl.

Ce décret est daté de Bruxelles le 4 août 1731.

577. Theses theologicæ de incarnationis mysterio Insertis pro re nata selectis Polemicæ, Historiæ, Criticæ ac Chronologiæ punctulis. Has ad mentem doctoris angelici Deo Duce, auspice deipara, Defendent carmelitæ excalceati, Collegii Montensis; Diebus 8 & 9 Maii; horâ 8 ante, & sequi-tertiâ post meridiem. Montibus, Typis Mathæi Wilmet, Typographi Regis, & Bibliopolæ in plateâ Clavis. M DCC XXXII. In-4.°, 16 pp.

Bibl de Mons, non catalogué.

578*. Etrennes nouvelles servant de Réponces à la Lettre que M.r Narez docteur en médecine a publiée; pour renverser le livre intitulé : Preuves de la nécessité de regarder les urines. Dans lesquelles Réponces on montre que les arguments de la Lettre sont appliqués sans fondement, et on prouve davantage la nécessité de regarder les urines en général, et même celles, qu'on apporte aux médecins, pour la guérison des maladies, par J.-F. Dubrœucquez licent. en méd. A Mons, chez Mathieu Wilmet, imprimeur du Roy, et marchand libraire, ruë de la Clef. 1734. Avec approbation. In-12, 68 pp.

Cette brochure, que Wilmet avait publiée sans la permission du Magistrat, fut saisie et confisquée le 20 janvier 1734.

579. Extensio kalendarum nonarum et iduum secun-

Digitized by Google

dum usum romanum. A Mons, chez M. Wilmet Imprimeur, rûë de la Clef. (1637.) Pet. in-12, 12 ff. non chiff.

Ma bibl.

Nous ne connaissons pas de calendrier imprimé à Mons antérieurement à celui-ci ; mais à partir de 1637, il en fut publié un, chaque année, par Mathieu Wilmet.

Il serait, pour ainsi dire, impossible de former aujourd'hui une collection complète de ce petit calendrier.

580. Oraison funebre de tres-haut, tres-puissant, tres-excellent monarque Charles VI empereur des romains. Roi d'Espagne, de Hongrie & de Boheme. Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldres, &c. Marquis du St. Empire, &c. Comte de Habsbourg, de Flandres, &c. Palatin du Haynau & de Namur, Seigneur de la Marche, d'Esclavonie, du Port-Naon, de Biscaye, de Molines, de Salins, de Tripoli & de Malines, Dominateur en Asie & en Afrique, &c, Prononcée a Mons le 18 de Janvier 1741 dans l'Eglise Collegiale de Sainte Waudruë, par le R. P. Ant. De Villers de la Compagnie de Jesus. Predicateur stationnaire. A Mons, Chez M. Wilmet, Imprimeur Marchand Libraire, Ruë de la Clef. Avec Approbation. (1741.) In-4.° 18 pp.

Bibl. de M. R. Chalon.

581. Decret au sujet des terres de debat. A Mons, Chez Mathieu Wilmet, Imprimeur de sa Majesté, la Reine, de Hongrie & de Boheme. M. DCC. XLIII. In-f.°, placard.

Ma bibl.

582. Pratique du retrait et reprise selon l'esprit des loix, coûtumes et usages de la province et comté de Hai-

Digitized by Google

nau. Par le Sieur François Cogniaux, Licentié en Droit, Ancien Avocat de la Cour Souveraine, et Greffier des Enquestes au Grand Bailliage. Premiere edition. A Mons. Chez Mathieu Wilmet, Imprimeur de S. M. la Reine, de Hongrie & de Bohême. M. D.CC. XLIIII. Avec Approbation & Privilége. In-4.°, 294 pp., table 9 ff.

Bibl. de Mons, n.° 2,374 du catal. — Ma bibl.

583. Les Grand Bailly, président & Gens du Conseil souverain de sa Majesté en Hainaut. (*Règlement nouveau en date du 23 décembre 1745, relatif aux huissiers de la cour souveraine à Mons.*) *Au bas de la dernière page :* A Mons, Chez Mathieu Wilmet, Imprimeur de Sa Majesté la Reine d'Hongrie & de Bohême, & de Monseigneur l'Archevêque Duc de Cambray, Rue de la Clef, 1745. In-4.° 22 pp.

Ma bibl.

584. Capitulation Proposée par le commandant & garnison de S^t^ Ghilain, ce 25 juillet 1746. *Au bas de la dernière page :* A Mons, Chez Mathieu Wilmet, Imprimeur & Libraire, Par Permission de Monseigneur l'Intendant, ruë de la Clef. 1746. In-4.°, 4 pp.

Bibl. de M. R. Chalon.

585. Capitulation et conditions Pour les Troupes Aûtrichiennes de Garnison à Mons. *Au bas de la dernière page :* A Mons, Chez Mathieu Wilmet, Imprimeur & Marchand Libraire Ruë de la Clef. 1746. In-4.°, 3 ff. non chiff.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

586. Declaration du Roi. Donnée à Fontainebleau le 2 novembre 1746. qui rend au Conseil Souverain de

Digitized by Google

Hainaut le ressort & la jurisdiction qu'il avoit sur la Ville & Châtellenie d'Ath. A Mons, chez Mathieu Wilmet, Imprimeur du Roi, & du Conseil Souverain de Hainaut. M. DCC. XLVI. In-f.°, placard.

Archives communales de Mons; recueil des placards, 1655-1748, n.° 128.

587. Calendrier du Hainaut pour l'an de grace M.D.CC.XLVII. Contenant un état de la province d'Hainaut etc. Avec Une liste des Avocats, Licentiez & Praticiens suivant l'Ordre de leur Promotion. Le Réglement nouveau des Départs & Arrivées des Postes à Mons. A Mons, Chez Mathieu Wilmet, Imprimeur du Roy, sur la Grand-Place. Avec permission. (1746.) In-12, 26 ff. non chiff.

Ma bibl.

C'est en 1747, nous le pensons du moins, que parut pour la première fois le *Calendrier du Hainaut;* il donne l'état de cette province depuis la prise de la ville de Mons par Louis XV, le 11 juillet 1746. Il en a été imprimé un, chaque année depuis 1747 jusqu'en 1773, par Mathieu Wilmet; et, à partir de cette date jusqu'en 1794, par sa fille Marie-Joseph. Excepté en 1793, où il s'est appelé *Almanach du Hainaut*, ce calendrier a conservé son titre primitif jusqu'en 1794.

La collection de ces annuaires, aujourd'hui fort rare, comprend 47 volumes de format uniforme. Elle se complète, jusqu'à nos jours, par l'*Almanach du département de Jemmapes*, imprimé par M. Monjot père, depuis l'an V (1796) jusqu'en l'an X de la république française (1805); par l'*Annuaire de ce département*, publié par le même imprimeur de l'an X à 1806; par l'*Almanach du département*, de 1806 à 1816, et, depuis cette dernière date jusqu'aujourd'hui, par l'*Almanach de la province de Hainaut.*

Digitized by Google

Nous sommes parvenu à réunir une collection complète de ces annuaires dont la publication, qui embrasse une période de 110 ans, n'a été interrompue que pendant les années 1812 et 1814, à cause sans doute des évènements politiques.

Ces annuaires offrent un grand intérêt au point de vue de l'histoire de Mons et du Hainaut; ils donnent, année par année, les noms de tous les fonctionnaires publics, des renseignements statistiques importants et des détails curieux sur la division territoriale de la province sous les différents gouvernements qui l'ont régie.

588. Evaluations des monnoies D'Or & d'Argent en Monnoie de Compte, tant en Argent de Change qu'en Argent Courant. Avec Des Tarifs de Reduction de l'un en l'autre Argent, des Livres de Gros en Livres Simples, & de l'Argent Blan à Tournois. Le tout exactement calculé suivant les derniers Placarts, & l'usage reçû à ce jour au Païs & Comté de Hainaut. A Mons, Chez Mathieu Wilmet, Imprimeur de Sa Majesté Imperiale & Catholique, Rue de la Clef 1746. Pet. in-12, sur demi-feuille, 24 ff. non chiff.

Ma bibl,

Réimprimé presque chaque année jusqu'en 1773 par Mathieu Wilmet, ce tarif servait ordinairement d'annexe au Calendrier du Hainaut.

589. Revu au conseil souverain de l'Imperatrice Reine en Hainau. (*Arrêt du conseil souverain du Hainaut, du 2 août 1749, ordonnant que les exemplaires du Mémoire ou Abregé du Sr. &c., seront brûlés sur la place de Mons.*) A Mons, Chez Mathieu Wilmet, Imprimeur de Sa Majesté Imperiale & Royale. 1749. In-f.°, placard.

Ma bibl.

Digitized by Google

590. Marie-Therese par la grace de Dieu, (*Ordonnance, sur les monnaies.*) *Au bas de la dernière page :* A Mons, Chez Mathieu Wilmet, Imprimeur de Sa Majesté Imperiale & Royale. 1749. In-f.°, 19 pp.

Ma bibl.

591. Simonis Verepæi rudimenta, sive latinæ grammaticæ. Liber primus. In usum studiosæ iuventutis. Editio nova et recognita. Montibus, apud M. Wilmet, Typographum, S. M. Imp. & Reg. in foro Magno. M.DCC.L. In-8.°, 207 pp.

Ma bibl.

592. Instruction pour le Jubilé de l'année saiute. A Mons, Chez Mathieu Wilmet, Imprimeur de Sa Majesté Impériale & Royale. Sur la Grand-Place. 1751. Avec privilege. Pet. in-8.°, 40 pp.

Bibl. de Mons, n.° 1084 du catalogue.

593. Catechisme ou sommaire de la doctrine chrétienne divisé en trois parties. I. Partie contenant les premiers fondemens de la Foi Chrétienne. II. Le devoir d'un bon Chrétien. III. L'explication plus ample des choses nécessaires au Chrétien. Révû par l'ordre de son Altesse Monseigneur l'Archevêque Duc de Cambrai. A Mons, Chez Mathieu Wilmet, Impri. de Sa Majesté Impe. & Roya. 1752. Pet. in-12, 102 pp., et 4 ff. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 1085 du catal.

594. Placcart concernant l'acquisition des Biens immeubles par les Gens de Main-morte. Du 15 Septembre 1753.

Digitized by Google

A Mons, Chez Mathieu Wilmet, Imprimeur de Sa Majesté Impériale & Roïale sur la Grand-Place. 1753. In-f.°, titre 1 f., texte 11 pp.

Ma bibl.

595. Decrets et ordonnances concernant les Gens de Main-Morte, l'Erection des Cures, & l'Etablissement des Vicaires. A Mons, Chez M. Wilmet, Imprimeur de S. M. I. & R. & de S. A. R. Madame la Princesse de Lorraine, sur la Grand-Place. (1754). In-f.°, titre 1 f. texte 5 pp.

Ma bibl.

596. Edit touchant les titres et Marques d'Honneur ou de Noblesse, Port d'Armes, Armoiries, & autres distinctions. Du 11. Décembre 1754. A Mons, Chez M. Wilmet, Imprimeur de S. M. I. & R. & de S. A. R. Madame la Princesse de Lorraine, sur la Grand-Place. (1754). In-f.°, 20 pp.

Ma bibl.

597. Abregé de la vie de la tres-illustre sainte Anne ayeule de Jesus-Christ Mere de la tres-Sainte Vierge Marie toujours Immaculée. Dedié a messieurs les magistrats de la ville de Mons. Le tout tiré des Auteurs qui ont écrit sur la Vie de cette grande Sainte. A Mons, Chez M. Wilmet, Imprimeur de Sa Majesté Imp. & Roï, sur la grand-Place. (1754). Pet. in-8.°, titre et préliminaires 5 ff. non chiff., texte 99 pp., approbation, permission et gravure 3 pp. non chiff.

Ma bibl.

598. Placard concernant la chasse, Du 7 Février 1755. A Mons, Chez M. Wilmet, Imprimeur de S. M. I. & R. &

Digitized by Google

de S. A. R. Madame la Princesse de Lorraine, sur la Grand-place. 1755. In-f.°, 34 pp.

Ma bibl.

599. Loix, chartres et coutumes du village de Wodecque; avec Le Réglement émané du Grand Conseil au sujet de la perception des Droits de Cour, dans les Procès ventilans devant les Offices de Flobecq, Lessines & Wodecque; & le Decret du 26 Mars 1743 concernant les Terres de débat. Premiere edition. A Mons, Chez Mathieu Wilmet, Imprimeur ordinaire de S. M. I. & R. & de S. A. R. Madame la Princesse de Lorraine, sur la grand'-Place. Avec permission. M. DCC. LVII, texte 122 pp., tables 13 pp. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 2,380 du catal. — Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

600. Abregé des particules, contenant Ce qui est de plus difficile & de plus nécessaire pour composer correctement en latin. Edition nouvelle, revuë & corrigée des fautes qui s'étoient glissées dans les éditions précédentes. A Mons, Chez Mathieu Wilmet, Imprimeur ordinaire de S. M. I. & R. & de S. A. R. Madame la Princesse de Lorraine, sur la grand'Place. M. DCC LVII. Pet. in-12, 194 pp.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

601. Compliment De Congratulation que Dom Mangeart a eu l'honneur d'offrir à S. A. R. Madame à Mons le 4.° Décembre au sujet de la Victoire signalée remportée par son Auguste Frere sur le Prince de Bevern & les Prussiens le vingt-deux Novembre de la présente année. *Au bas*

Digitized by Google

de la dernière page : A Mons, Chez M. Wilmet, Imprimeur de S. M. I. & R. de S. A. R. Madame la Princesse de Lorraine, sur la grand'Place. (1757). In-4.°, 4 pp.

Ma bibl.

602. Ordonnance du 2. Décembre 1755. Qui fixe à soixantes Bonniers de terres labourables, & dix Bonniers de Prairies, Aulnois, & Jardinages, ce qu'un seul Fermier pouvoit défructuer. Et l'interprétation du 8. Mai 1758. Qui fixe chaque Bonnier à quatre cents verges de vingt pieds. A Mons, Chez M. Wilmet, Imprimeur de S. M. I. & R. & de S. A. R. Madame la Princesse de Lorraine, sur la grand'Place. 1758. In-f.°, 8 pp.

Ma bibl.

603. Josephi juvencii è societate jesu, candidatus rhetoricæ. Auctus & meliori ordine digestus. Montibus, Ex Typographiâ M. Wilmet, in Foro magno. M. DCC. LVIII. In-12, 266 pp., la dernière chiffrée 166 par erreur, index 9 pp. non chiff.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

604. Directorium ad rite legendas horas canonicas, missasque celebrandas Ad normam Breviarii & Missalis Romanii pro anno domini M. D. CC. LIX. Ad usum Cleri Nobilis Ecclesiæ Collegiatæ Sanctæ Waldetrudis. *Color Parament. signatur in Margine hoc modo* : *Albus A. Rubeus R. Viridis V. Violaceus U. Niger N.* Montibus, Typis Matthæi Wilmet, Typographi Regii, suæ Celsit. Reg. & Nobil. Capit. S. Waldetr. Cum Gratiâ & Privilegio. (1758). In-8.°, 43 pp. non chiff.

Ma bibl.

Digitized by Google

Depuis l'année 1759 jusqu'en 1773, cette publication, plus connue sous le titre de Calendrier ou de Cartabelle ecclésiastique, fut imprimée, chaque année, par Mathieu Wilmet, et après celui-ci, par sa fille jusqu'en 1794.

L'impression de cet annuaire fut confiée, de 1795 à 1830, aux presses de Monjot père, et depuis, à celles de son fils qui continue de l'éditer aujourd'hui.

Les imprimeurs Bocquet et Jevenois ont aussi publié quelques-uns de ces annuaires.

605. Reglement donné a ceux de Soignies, le 23. Octobre 1690. Auquel les Maires & Echevins de toutes les Communautés du Païs de Hainaut doivent se conformer, autant que faire se peut, dans leurs Assiettes de Tailles. Avec Différens Décrets Ordonnances & Réglemens concernant lesdits Maires, Echevins & Communautés. Premiere edition. A Mons, chés Matthieu Wilmet, Imprimeur de Sa Majesté Impériale & Royale Apostolique, & de Son Altesse Royale Madame la Princesse de Lorraine, 1760. Avec permission. In-8.°, 87 pp. non chiff., table 3 pp. non chiff.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

L'imprimeur Wilmet a fait un second tirage de cette édition qu'il a publiée la même année, avec les mots : *seconde édition*. Celle-ci renferme les mêmes matières et le même nombre de pages que la première, mais elle en diffère par l'orthographe du titre, les fleurons et la distribution des matières.

A mesure de la promulgation de nouveaux édits, on les imprimait pour les ajouter à cette édition dont la pagination continuée allait toujours en augmentant. C'est ainsi que le nombre de pages s'élève en 1766 à 172 et 3 ff. non chiff.; en 1778 à 362 et 4 ff. non chiff.; en 1783 à 574, et en 1787 à 604.

Cette dernière composition a servi à l'édition que Marie-Joseph Wilmet a publiée sous son nom, en 1787, avec le titre de *Recueil des Placards*.

Digitized by Google

606. Loix, chartes et coutumes du chef-lieu de la ville de Mons, et des villes et villages de son ressort, Avec les Décrets qui y sont Relatifs. Nouvelle edition Revûe & très-exactement corrigée à la lettre (d'après l'Original) d'une infinité de fautes qui se trouvoient dans les Editions précédentes. Et augmentée De plusieurs Décrets, Priviléges & Ordonnances; de même que d'une Premiere Edition très-Correcte de la moderation desdites Chartes, Vulgairement nommée charte préavisee. A Mons, Chés Matthieu Wilmet, Imprimeur ordinaire de S. M. I. & R. A. sur la grand'Place. 1761. Avec permission. Pet. in-8.°, titre 1 f., dédicace IV pp., texte 98 pp., table 5 pp. non chiff. *A la suite*: Ordonnances et provisions decretées par le souverain chef-lieu dudit Mons 108 pp.; modération des chartes, etc., 234 pp., table 3 ff. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 2379 du catal. — Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

Ouvrage entrepris par ordre du Magistrat de Mons.

607. Decret par lequel il est statué que les catalogues des Livres que l'on expose en vente, devront être examinés & approuvés par le Conseiller Avocat de S. M. ou par son Substitut: après qu'ils l'auront été par le Censeur Ecclésiastique. Du 4 Août 1764. *Au bas de la dernière page*: A Mons, Chez Matthieu Wilmet, Imprimeur de S. M. I. & R. & de S. A. R. Madame la Princesse de Lorraine, sur la grand'-Place. 1764. In-f.°, 3 pp.

Ma bibl.

608. Instruction nouvelle, Pour enseigner aux Enfans à connoître le Chiffre, & à sommer avec les Gets. Nouvelle

Digitized by Google

Edition. A Mons, Chés Matthieu Wilmet, Imprimeur de S. M. I. & R. A. & de S. A. R. Madame la Princesse de Lorraine, sur la Grand'Place. M. DCCL. XV. In-8.°, titre 1 f., texte 30 pp.

Ma bibl.

609. L'Imperatrice Reine. (*Règlement pour l'embellissement de la ville de Mons.*) A Mons, Chez Matthieu Wilmet, Imprimeur de S. M. I. & R. A. Sur la Grand'-Place. 1765. — In-f.°, 4 pp.

Ma bibl.

610. Calendrier romain, pour la lecture des auteurs latins, Bulles, diplomes et autres actes. A Mons, Chez Matthieu Wilmet, Imprimeur de Sa Majesté, sur la Grand'-Place. M. DCC. LXVI. In-12, 5 ff. non chiff.

Bibl. de M. R. Chalon.

611. Marie-Therese par la grace de Dieu. (*Ordonnance concernant les Colléges et autres Ecoles destinées à l'enseignement public des Humanités*). *Au bas de la dernière page*: A Mons Chés M. Wilmet, Imprimeur de Sa Majesté l'Impératrice Douairiere & Reine Apostolique sur la grand'-Place. 1766. In-f.°, 6 pp.

Ma bibl.

612. Ordonnance concernant la Censure & Police des Livres. Du 23. Décembre 1768. A Mons, Chés M. Wilmet, Imprimeur de Sa Majesté l'Impératrice-Douairière & Reine Apostolique, sur la Grand'Place. 1768. In-f.°, 3 pp. non chiff.

Ma bibl.

Digitized by Google

613. Ordonnance de l'imperatrice reine Du 26 Août 1769. Sur l'exécution de la Convention des Limites concluë avec le Roi Très-Chrétien, le 16 Mai 1769. *Au bas de la dernière page* : A Mons, Chés M. Wilmet. Imprimeur de Sa Majesté l'Imperatrice-Douairiere et Reine Apostolique, sur la Grand'Place. 1769. in-f.°, 8 pp.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

614. Style et manière de procéder pardevant le conseil souverain de Hainaut. Nouvelle Édition, revuë, corrigée & augmentée. Avec l'Ordonnance du 11 Octobre 1769, concernant les devoirs des Avocats, dans l'Instruction des Procédures. Et une Table Alphabétique de toutes les Poursuites, Formules & Matières. A Mons, Chés M. Wilmet, Imprimeur de S M. I. R. A. sur la Grand'Place. Avec Permission. 1769. In-8.°, 186 — XXV pp.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

615. Édit de l'impératrice-reine, Du 13 Mai 1771. Sur l'admission dans les Ordres Religieux. *Au bas de la dernière page* : A Mons, chés M. Wilmet, Imprimeur de Sa Majesté l'Imperatrice-Douairiere et Reine Apostolique, sur la Grand' Place. 1771. In-f.°, 8 pp.

Ma bibl.

616. Lettres patentes de l'Impératrice-Reine, datées de Bruxelles le 13 Septembre 1773 sur l'exécution de la Bulle du Pape Clément XIV, du 21 Juillet de la même année, portant extinction & suppression de l'Ordre des Jésuites. *Au bas de la dernière page* : A Mons, Chés M. Wilmet,

Digitized by Google

Imprimeur de sa majesté l'Imperatrice-Douairiere et Reine Apostolique, sur la grand'Place. 1773. In-f.°, 3 pp. non chiff.

Ma bibl.

617. Ordonnance ultérieure de l'imperatrice-douairiere et reine. Donnée à Bruxelles le 12 Octobre 1773. Concernant les Biens & effets des ci-devant Jésuites. *Au bas de la dernière page* : A Mons, Chés M. Wilmet, Imprim. de S. M. sur la grand' Place. (1773). In-f.°, 3 pp. non chiff.

Ma bibl.

618. Vers artificiels pour apprendre et retenir l'Histoire et la chronologie universelle avant et après Jesus-Christ, Et en particulier l'Histoire Sainte, l'Histoire Ecclésiastique &c. La Géographie Universelle, &c. Par le Pere Buffier, de la Compagnie de Jesus. Ouvrage très-utile à la jeunesse. A Mons, Chez Matthieu Wilmet, Imprimeur de Sa Majesté, sur la Grand'Place. Avec permission. In-12, 50 pp.

Bibl. de M. R. Chalon.

Digitized by Google

JEAN-NICOLAS VARRET (la Veuve).

1732-1733.

A la mort de Jean-Nicolas Varret, en 1731, sa veuve Victoire Wadin reprit, avec le concours de ses deux fils Jean-Baptiste et Michel, l'imprimerie de son mari. Elle mourut en 1733.

619. Theses theologicæ de virtvtibvs cardinalibvs, qvas sub auspiciis amplissimi domini D. Bartholomæi Louant celeberrimi monasterii, B. Mariæ De Alna Abbatis Emeritissimi, Præside F. P. Valentino à S.to Remigio. Ord. FF. Bmm. V. M. de Monte Carmelo, Sacræ Theologiæ Professore in laudato Monasterio. Defendent F. Alexander Leblanc, Carolo-Regius. F. Cælestinus Dulier, Castro-Merbius, Ejusdem Monasterii Religiosi Subdiaconi, etc. Montibus, Ex Typographiâ Vidnæ Varret, Statuum & Senatûs Typographi, in plateâ Havretanâ. 1732. In-4.°, 20 pp.

Bibl. de Mons, non catalogué.

Digitized by Google

JEAN-BAPTISTE ET MICHEL VARRET.

1733 - 1734.

Ces deux frères, fils de Jean-Nicolas Varret, obtinrent, le 4 juillet 1733, des lettres patentes d'imprimeur. A la mort de leur mère, ils exploitèrent en commun l'établissement délaissé par celle-ci, dans l'intérêt de leurs frères et sœurs en bas-âge.

620. Veu par messieurs les magistrats de la Ville de Mons, un Libelle imprimé portant pour titre Déclaration & Protestation de M. Nicolas Maillart, prêtre, &.ª. *(Au sujet d'une sentence d'excommunication portée contre lui par M. l'Official de Cambrai).* — A Moms (sic), de l'Imprimerie de Jean-Baptiste & Michel Varret, Imprimeurs de Messieurs du Magistrat, ruë d'Havré. 1733. In-f.°, placard.

Archives communales de Mons; recueil des ordonnances, 1700-1749, n.° 95.

621. Messieurs les Magistrats ordonnent à tous ceux qui ont eu des Fusils de la ville, pour monter la garde le 6 et le 7 de ce mois, *(juillet)*, de les rapporter &c. A Mons, De l'Imprimerie de Jean-Baptiste et Michel Varret, Imprimeurs de messieurs du Magistrat, rue d'Havré, 1734. In-f.°, placard.

Bibl. de M. R. Chalon.

Digitized by Google

MICHEL VARRET.

1735-1743.

Cet imprimeur, fils de Jean-Nicolas Varret et de Victoire Wadin, cessa d'être l'associé de son frère Jean-Baptiste, en 1734, et continua l'exploitation de l'établissement paternel jusqu'en 1743, époque de sa mort.

622. Histoire admirable de notre-dame de Wasmes ecritte en faveur de la Confrerie érigée canoniquement sous ce titre en l'Eglise Paroissiale dudit Wasmes, avec la Bulle des Indulgences accordées à la ditte Confrerie & quelques Prieres trés-devotes. A Mons, De l'Imprimerie de Michel Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats & de Messieurs du Magistrat, ruë d'Havré. Avec Approbation. (1735). Pet. in-8.°, titre et préliminaires 2 ff. non chiff., texte 50 pp., approbation 1 p. non chiff.

Ma bibl.

C'est la première édition de cet opuscule qui est dédié à dom Gislain L'Évesque, abbé de S.t-Ghislain, au nom des maîtres, mambourgs et confrères de la confrérie de Notre Dame de Wasmes.

Le manuscrit autograghe signé par l'auteur, Gilles de Boussu, repose à la bibliothèque de Mons.

Digitized by Google

623. Oraison funebre de Monseigneur Le trés-haut, trés-puissant, trés-pieux Prince son Altesse Emmanvel de Nassau, Conseiller actuel des Etats de Sa Majesté Impériale & Catholique, Lieutenant général de ses armées, Capitaine des Gardes Nobles de Marie Elisabeth d'Autriche l'Auguste Gouvernante des Pays-Bas. Prononcé à Mons, le 3. de Décembre l'an 1735. dans l'Eglise des Messieurs les Confrères de la Miséricorde par le trés-Venerable Père Antoine de Charle-Roi Capucin, Predicateur Stationaire du Chapitre Roïale des trés Illustres Dames Chanoinesses. A Mons, De l'Imprimerie de Michel Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats & de Messieurs du Magistrat, Ruë d'Havré. (1735) In-4.°, 21 pp.

Bibl. de M. R. Chalon.

624. Sommaire Des Graces, Privileges & Indulgences de la confrerie du tres saint sacrement de l'autel, erigée en l'an mil cinq cens soixante-trois Dans l'Eglise Collegiale & Paroissiale de S. Germain; avec des Exercices journaliers pour mediter sur cet Adorable Mystere. A Mons, Chez Michel Varret, Imprimeur de Sa M. Imp. & Cath., de Mess, les Etats & de Mes. du Magistrat, ruë d'Havré. 1736. In-8.°, titre et préliminaires 4 ff. non chiff., texte 153 pp., approbation et table 3 pp. non chiff.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

625. Histoire de la ville de S.t Ghislain contenant tout ce qui s'est passé de plus curieux depuis son origine. La liste des Abbés & leurs faits principaux, avec une ample description des Sieges, des Ruines, des Rétablissemens, des Fondations & autres Evenemens surprenans. Par le

Digitized by Google

Sieur G. J. De Boussu, Ecuyer. A Mons, Chez Michel Varret, Imprimeur de Sa Majesté, de M. les Etats & de M. les Magistrats, rue d'Havré. 1737. Avec Approbation. Pet. in-8.°, titre et préliminaires 7 ff. non chiff., texte 278 pp., table 31 pp. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 7,284 du catal. — Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl..

626. Regles de la congrégation de la sainte vierge, erigée Par autorité du St. Siége dans les Maisons de la Compagnie de Jesus. Imprimées, A Mons, chez Charles Michel, 1600. A Lille, chez Ignace & Nicolas de Rache, 1656. A Paris, Chez Sebastien Mabre-Cramoisy. A Douay, Chez Tossanus. 1723. Reimprimées En faveur de Messieurs les Congréganistes. A Mons, Chez Michel Varret, Imprimeur du Roi, Ruë d'Havré. Avec Approbation. (1737). In-16, 77 pp., table 1 p. non chiff.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

La *Bibliographie Douaisienne* par M. Duthillœul ne mentionne pas d'imprimeur du nom de Tossanus.

627. Regles de la confrerie de S. Jean decolé, ditte de la misericorde, Erigée en la Ville de Mons par autorité du Saint Siége Apostolique & de Monseigneur l'Archevêque Duc de Cambrai. Avec L'entrétien pour la sainte Messe, la Pratique pour la Confession, pour la Communion, les sept Pseaumes Pénitentiaux, & plusieurs autres Priéres très-dévotes. A Mons, Chez Michel Varret, Imprimeur du Roi. 1738. Avec approbation. In-12, titre et préliminaires 8 ff.

Digitized by Google

non chiff., texte 279 pp., approbation et table 5 pp. non chiff.

Bibl. de M. R Chalon. — Ma bibl.

628. Devoirs et exercices de pieté de la confrerie du saint nom de Jesus, Canoniquement érigée dans l'Eglise Collegiale & Paroissiale de S. Germain à Mons; Avec les Indulgences accordées par Nôtre S. Pere le Pape Clement VIII. Et quelques Prieres & litanies du S. Nom de Jesus. A Mons, Chez Michel Varret, Imprimeur du Roi. 1738. Pet. in-12, 48 pp.

Ma bibl.

629. Theologia moralis seu resolutio casuum conscientiæ juxta inconcussa divi Thomæ Aquinatis quinti Ecclesiæ Doctoris Dogmata, & aliorum Patrum mentem; viam sternens mediam inter rigidiores, laxioresque Casuistarum opiniones. Per P. F. Walbertum a Sancta Aldegunde, Ordinis Fratrum Beatæ Virginis Mariæ de Monte Carmelo V. Exprovincialem Wallo-Belgii & Sacræ Theologiæ Professorem emeritum. Opus in quatuor Tomos distributum, complectens ea, quæ animarum Directoribus scitu necessaria sunt ad excipiendas Fidelium Confessiones, dirigendasque per viam salutis conscientias. Montibus, Typis Michaelis Varret, Regis, Statuum & Senatûs Typ. in plateâ Havretanâ. 1738. Cvm gratia et privilegio. In-8.°. Tomus 1.^us^ sectio prima. Titre et préliminaires 11 ff. non chiff., texte 352 pp. id. sectio altera 328 pp., index 5 pp. non chiff. Tomus 2.^us^ sectio prima titre et préliminaires 5 ff. non chiff., texte 403 pp. id. sectio altera 410 pp., index 3 ff. non chiff. Tomus 3.^us^, 1739, 500 pp., index 6 pp. non

Digitized by Google

chiff. Tomus 4.^us^ sectio prima titre 2 pp., texte 438 pp., approbationes et index 9 pp. non chiff.; sectio 2^a^ 387 pp, index 5 pp. non chiff.; sectio tertia 339 pp., index 5 pp. non chiff.

Bibl. de Mons.

630. Ordonnance de monseigneur l'archeveque de Cambray. *(Pour empêcher les réunions nocturnes qui avaient lieu à Mons, sous prétexte de prier la S.^te^-Vierge).* A Mons, De l'Imprimerie de Michel Varret, Imprimeur de Sa Majesté Imperiale & Catholique, ruë d'Havré 1739. In f.^o^, placard.

Ma bibl.

631. Les loix chartes et Coutumes anciennes du souverain chef-lieu de la ville de Mons. Avec plusieurs Privileges, Décrêts, Réglemens & Ordonnances en dépendans. A Mons, De l'Imprimerie de Michel Varret, Imprimeur de Messieurs les Magistrats, ruë d'Havré. 1739. Avec permission. In-4.^o^, titre et préliminaires 3 ff. non chiff., texte 72 pp. *A la suite :* Ordonnances et provisions decretées par le souverain chef-lieu de la ville de Mons. Titre 1 f. texte 60 pp. chiff. de 1 à 60; A Monsieur le comte du Rœulx 10 pp. chiff. de 1 à 10 et 2 ff. non chiff.; Messieurs échevins de la ville de Mons, 12 pp. chiff. de 1 à 12, table 1 f. non chiff., ensemble 164 pp.

Bibl. de M .R. Chalon. — Ma bibl.

632. Factum ou memoire pour le seigneur prince de Ligne, du St. Empire & d'Amblize, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, &c., &c. &c. plaignant en Revision & proposition d'erreur du 20. Juin 1738. Pardevant le

Digitized by Google

Conseil Souverain de Hainaut. Contre. Le Curateur de Hollain dénommé par ledit Conseil ajourné. *Au bas de la dernière page* : A Mons, Chez Michel Varret, Imprimeur de Sa Majesté Imperiale & Catholique, ruë d'Havré. 1739. In-f.°, 60 pp. *A la suite* : Extrait dv cartvlaire des rentes de la terre de Baudour; 7 pp.; C'est li aprise faite (en juin 1335) de le prisie (expertise) de le terre de Baudour que Gérard de Jauche a vendu a Monseigneur le comte de Haynn. 9 pp.

Ma bibl.

Ce mémoire, contenant des renseignements intéressants sur la terre de Baudour, est signé par l'avocat Louchier.

633. Conditions sous lesquelles messieurs les deputés des etats du païs et comté de Hainau, Exposent la Ferme des Impôts & Moïens Courans de ladite Province, Pour un terme de trois Ans à commencer le 1. Juillet de la présente année 1741. & à finir le dernier Juin 1744. A Mons, Chez Michel Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats. 1741. In-4.°, 24 pp.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

634. Confrerie povr obtenir une heureuse mort sous la protection de Sainte Ursule, et de ses compagnes; Erigée à Mons, chez les Religieuses Vrsulines, le 23. d'Octobre 1672. Sixième edition. A Mons, Chez Michel Varret,, Imprimeur de Sa Majesté, ruë d'Havré, 1741. Très-pet. in-8.°, 44 pp.

Bibl. de M. R. Chalon.

635. A messeigneurs, messeigneurs les grand bailli, president et gens du conseil souverain de sa majesté en Hai-

Digitized by Google

naut. (*Arrêt du Conseil Souverain du Hainaut, ordonnant la suppression du recueil imprimé des Consultations de M.rs les Avocats du Parlement de Paris, au sujet de la procédure extraordinaire instruite à l'Officialité de Cambrai, contre le Sieur Bardon, Chanoine de Leuze, sur son refus de souscrire aux Bulles contre Baïus et Jansenius, et à la Bulle Unigenitus.*) A Mons, Chez Michel Varret, Imprimeur de Sa Majesté ruë d'Havré. 1741. In-f.°, placard.

Ma bibl.

636. La vie de s.t Julien l'hospitalier dit le pauvre. A Mons, Chez Michel Varret, Imprimeur, de Sa Majesté, de M. les Etats, & de M. les Magistrats, ruë d'Havré. (1742). Pet. in-8.°, 27 pp., approbation 1 p. non chiff.

Ma bibl.

Cet opuscule est de Gilles de Boussu.

637. Messieurs les magistrats se trouvans obligez pour le service de Sa Majesté en satisfaction des ordonnances qu'ils ont reçûs de faire suppléer par les Bourgeois & Habitans à fournir aux Postes etc. A Mons, Chez Michel Varret, Imprimeur de Messieurs les Magistrats, ruë de Havré. 1743. In-f.°, placard.

Archives communales de Mons; recueil des ordonnances 1700-1749, n.° 113.

Digitized by Google

JEAN-BAPTISTE-JOSEPH VARRET.

1739-1772.

Quelques années après la dissolution de l'association qu'il avait formée avec son frère Michel, Jean-Baptiste Varret fonda, en 1739, un établissement typographique qu'il exploita jusqu'en 1772. Il mourut à Mons le 6 septembre 1791.

638. Lettres theologiques et historiques, Où l'on rappelle tout ce qui s'est passé au sujet du Jansenisme depuis son origine jusqu'au temps présent. A Mons, Chez J. B. Varret, Imprimeur dans la ruë de Nimy. Et se vend à Liege, Chez J. F. Bassompierre, Imprimeur & Libraire à la Ville de Hasselt en Neuvice. Avec Approbation. In-8.° (1739). En deux parties. 1.re partie, titre et approbation 2 ff. non chiff., texte 169 pp.; 2.e partie : *Suite des lettres théologiques et historiques*, texte 186 pp , table et errata 3 ff. non chiff.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

639. La sainte famille, Erigée en l'Eglise Paroissiale de Sainte Elisabeth en la Chapelle de Ste. Anne à Mons, A Mons, Chez J. B. Varret, Imprimeur, à la Nouvelle Impri-

Digitized by Google

merie, Ruë de Nimy. (1740) Pet. in-12, 59 pp. et une gravure représentant la sainte famille.

Ma bibl.

640. La sainte face, confrérie Erigée en l'Eglise Collegiale de Saint Vincent, à Soignies. Premiére Edition. A Mons, Chez J. B. Varret l'Aîné, à la Nouvelle Imprimerie Rue des Clercs vis-à-vis la Grande Place. (1740.) Pet. in-12, 24 pp.

Bibl. de Mons, n.° 2680 du catal.

641. Memoire Pour dame Florence Theodore Delanghe, Veuve de Messire Maximilien Joseph Payen Comte de la Bucquiere &c; Tutrice de leurs enfants mineurs héritiers de leur Pere, etc. Defenderesse en instance de Requête civile Contre les Etats Du Païs & Comté de Hainaut Opposans. *Au bas de la dernière page* : A Mons, Chez Jean-Baptiste Varret, Imprimeur & Libraire, à la Nouvelle Imprimerie, Rue des Clercs 1741. In-4.° 40 pp. Pièces justificatives 9 pp.

Ma bibl.

642. Mémoire secret pour le Sieur Philippe Dewintre Seigneur de Marpent, & consors, etc., Contre Lamoral, François Joseph De Lattre, Ecuyer, Seigneur du Bosqueau. *Au bas de la dernière page* : A Mons, Chez J.-B. Varret l'Aîné, A la Nouvelle Imprimerie, Rue des Clercs vis-à-vis la Grand'Place. 1743. In-f.°, 27 pp.

Ma bibl.

643. Instructions courtes et faciles par maniere De Demande et de Reponse pour Faire un juste discernement de

Digitized by Google

la véritable Réligion de la fausse, tirées de la Sainte Ecriture, des Conciles & des Peres des cinq prémiers siécles de l'Eglise. Par le P. F. Walbert de Sainte Aldegonde, de l'Ordre de Nôtre Dame du Mont-Carmel, V. Provincial de la Vicairie Walonne, & Professeur Emérité de la Sacrée Théologie. A Mons, Chez J. B. Varret l'Aîné A la Nouvelle Imprimerie. Ruë des Clercs vis-à-vis la Place. 1744. In-8.°, titre et préliminaires 7 ff. non chiff., texte 320 pp.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

644. Antilogiæ sive contradictiones apparentes sacræ scripturæ a sanctis patribus et diversis interpretibus expositæ In breviorem & Faciliorem Methodum Collectæ. A. P. F. Arsenio a S. Roberto, Ordinis Fratrum B. M. Virginis de Monte Carmelo S. Theologiæ Professore Emerito. In Gratiam Juventutis Carmeleticæ. Opus aliundè cuilibet Sacerdoti Utilissimum. Montibus, Ex Typographiâ J. B. Varret, in plateâ Clericorum prope Forum. (1744.) Pet. In-8.°, titre et préliminaires 5 ff. non chiff., texte 308 pp.

Bibl. de Mons, n.° 207 du catal. — Ma bibl.

645. Regles de la confrerie de notre-dame de bon-secours Canoniquement Erigée en l'Eglise Paroissiale de Ste. Waudru ditte du Beguinage. Contenant Les Riches Priviléges & Indulgences accordées par le Souverain Pontife Innocent XI. Et par Monseigneur l'Illustrissime & Révérendissime Archevêque & Duc de Cambray. Avec une très belle & pieuse Exortation dédiée aux Confréres & Consœurs : puis les Litanies & Oraisons. A Mons, Chez J. B. J. Varret Imprimeur Juré, A La Nouvelle Imprimerie Rue des Clercs. 1745. Pet. In-8.°, 34 pp.

Ma bibl.

Digitized by Google

646. Capitulation et conditions Pour les Troupes Autrichiennes de Garnison à Mons. *Au bas de la dernière page* : A Mons, Chez J. B. Varret l'Aîné, à la Nouvelle Imprimerie, Rue des Clercs. (1746.) In-f.°, 3 pp, non chiff.

Bibl. de Mons; section des manuscrits, n.° 2040 de l'inventaire.

647. Histoire de l'institution de l'ecole dominicale Dans la Ville de Mons En l'An 1585. Dediée a messieurs M. les magistrats. A Mons, Chez J. B. Varret Imprimeur, A la Nouvelle Imprimerie, Rue d'Hâvré près la Grand'-Place. 1748. Pet. in-8.°, 53 pp., approbation et permission 2 pp, non chiff., et une gravure représentant les armes de la ville de Mons, par P. Bureau.

Bibl. de M. R Chalon. — Ma bibl.

Cet opuscule est dédié aux magistrats de la ville de Mons par les intendants de l'Ecole Dominicale Caniot, De Hauchin, Larminal, et Merlin. Il a été composé par Gilles de Boussu à l'occasion du jubilé demi-séculaire de l'institution de l'École Dominicale, célébré à Mons en 1748.

648. Modus infirmis ministrandi sacramenta eucharistiæ et extremæ-unctionis In Diœcesi Cameracensi, Piis quibusdam Actibus adjunctis Ægroto ac præsertim Moribundo suggerendis. Montibus, Ex Typographia J. B. J. Varret, in Platea Havretana propè Forum. M. D. CC. XLVIII. Cum Approbatione & Permissione. Pet. in-8.°, 117 pp., index, etc. 2 pp. non chiff.

Ma bibl.

C'est la première édition d'un livre qui a été plusieurs fois réimprimé à Mons.

Digitized by Google

649. Abregé de la vie toute miraculeuse du glorieux saint Macaire patriarche d'Antioche. Par Mr. De Boussu. A Mons, Chez J. B. Varret, Imprimeur Juré, A la Nouvelle Imprimerie Rue d'Hâvré 1749. Avec Approbation. Pet. in-8.° 73 pp. y compris une gravure représentant S.t Macaire.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

Les mots : *Par Mr. de Boussu,* ont été poussés à la main après l'impression.

650. Histoire de la ville d'Ath contenant Tout ce qui s'est passé de plus Curieux depuis son Origine 410. jusques 1749. La Chronologie de ses Seigneurs : la Liste des Gouverneurs, des Chatelains, des Bourguemaîtres & Echevins. L'Etablissement des Paroisses, des Convens, (sic) des Fondations, Chapelles, Maisons pieuses, & ses Principaux Edifices. Ses Agrandissemens, ses Guerres, ses Sieges, ses Ruines, ses Inondations, Embrasemens, Rétablissemens, & autres Evenemens. Par le Sr. Gilles-Joseph De Boussu Ecuyer. A Mons, Chez J. B. J. Varret, Imprimeur Juré & Patenté de Sa Majesté, A la Nouvelle Imprimerie, Ruë d'Hâvré Près la Grand'-Place. 1750. Avec Approbation & Permission de de S. M. In-8.°, titre et préliminaires 8 ff. non chiff., texte 443 pp., table 21 pp. non chiff., et un plan de la ville d'Ath.

Bibl.. de Mons, n.° 7,282 du catal. — Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

651. Traité general des maladies des bêtes, Où l'on Montre l'Origine & la Cause de leurs Infirmités, & la maniere de les traiter avec aisance jusques à leur parfaite guérison. Ouvrage curieux & très-utile, divisé en sept Chapitres, tiré de plusieurs Auteurs celebres. A Mons, Chez

Digitized by Google

J. B. J. Varret l'Aîné, Imprimeur, A la Nouvelle Imprimerie à la Grand'-Ruë. 1753. Avec Permission & Approbation. Pet. in-8.°, titre 1 f., texte 157 pp.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

652. Sommaire de la doctrine chrétienne. A Mons, Chez J. B. Varret l'Aîné, Imprimeur A la Nouvelle Imprimerie. 1754. Avec Nouvelle Approbation & Permission. *A la suite* : Declaration de la doctrine chrétienne, Imprimée en premier lieu à Mons en Hainaut par Charles Michel, l'An 1587. A l'Instance de messieurs les magistrats, Sur-Intendans de l'Ecole Dominicale pour l'Instruction de la Jeunesse, ensuite des Décrets du Sinode de Cambray. Pet. in-8.°, 124 pp.; Breve quo S. D. N. Pius Papa V, &c 12 pp.; Règles de l'école dominicale 10 pp.; Approbation, permission et quatre vignettes représentant les armes de la ville de Mons, de l'archevéché de Cambrai, des papes Pie V et Grégoire VIII. 6 ff. non chiff.

Ma bibl.

Il existe une autre édition, sans date, que Varret a publiée dans le même format et avec le même nombre de pages.

653. Le trésor des sciences, ou la sage économie des gens prudens. Récuëilli avec soin & mis en ordre par J. B. J. Varret l'Aîné. Nouvelle Edition. Avec l'Auguste Permission De son Altesse Madame Royale. A Mons en Hainaut, Chez J. B. J. Varret l'Aîné, Imprimeur Juré & Patenté de Sa Majesté à l'Enseigne Saint George, & Nouvelle Imprimerie. Rue de la Clef. M.D. CC. LV. In-8.° 30 pp.

Bibl. de M. R. Chalon.

C'est le prospectus de l'ouvrage suivant :

Digitized by Google

654. Le trésor des sciences, ou la sage économie des gens prudens. Récuëilli avec soin & mis en ordre Par J. B. J. Varret, l'Aîné. Nouvelle Edition. Tome premier. Première Partie. A Mons, Chez J. B. J. Varret, Rue de la Clef, A la Nouvelle Imprimerie. M.D.CC.LVI. Avec l'Auguste Permission De Son Altesse Royale Madame. Pet. in-8.°, 4 tomes divisés en 2 parties chacun. Tome I.er, 1.re partie. 176 pp. 2.e partie. D.CC.LVII, titre 1 f., texte 176 pp. chiff. de 179 à 352. Tome II. 1.re partie. 80 pp. 2.de partie. titre 1 f., texte 78 pp. chiffrées de 83 à 160. Tome III, 1.re partie. 96 pp. 2.de partie. titre 1 f., texte 110 pp. chiff. de 99 à 208. Tome IV., 1.re partie. M.D.CC.LVIII. 80 pp. 2.de partie. titre 1 f., texte 78 pp. chiff. de 83 à 160.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

655. Congrégation de l'un et l'autre sexe, sous le titre de l'agonie de Jesus mourant, et de sa sainte mere Souffrante au pied de la Croix de son fils, Erigée Canoniquement dans l'Eglise des PP. de la Compagnie de Jesus A Mons en Hainaut, Pour obtenir une sainte Mort : Avec Indulgence Pleniére le second Dimanche de chaque mois, applicable tant aux Morts qu'aux Vivans, accordée par N. S. P. Le Pape Clement IX. Approuvée par Monseigneur l'Illustrissime Archeveque Duc de Cambray, le 1. de Mars 1670. A Mons, chez J. B. Varret, Imprimeur Rue de la Clef. 1759. Pet. In-12, 48 pp., et une gravure.

Ma bibl.

656. Instruction familiere, ou On enseigne ce que l'on doit principalement faire & éviter pour vivre Chrétiennement,

Digitized by Google

et spécialement Les Moyens de bien faire la premiére Communion, & d'en conserver la Grace. A Mons, Chez J. B. J. Varret, Imprimeur Juré, à la Nouvelle Imprimerie, Rue de la Clef. 1759. Avec Approbations & Permission. Pet. in-12, titre et préliminaires 4 ff. non chiff., texte 309 pp., table 3 pp. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 1,086 du catal.

657. Histoire admirable de notre-dame de Cambron. Troisieme Edition. A Mons, chez J. B. J. Varret, Imprimeur, Rue de la Clef. 1760. Pet. in-8.°, titre et dédicace 6 pp., préface 2 ff. non chiff., texte 70 pp.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

La première édition a été imprimée, en 1726, chez Jean-Nicolas Varret.

658. Instruction pour la premiere communion. A Mons, Chez J. B. J. Varret, Imprimeur, Rue de la Clef. M.D.CC.LXI. Avec Approbation. Pet. in-12, 122 pp.

Ma bibl.

659. Regles et indulgences de la confrairie de l'ange gardien, Erigée dans les Eglises des RR. PP. Minimes des Pays-Bas, Par notre Saint Pere le Pape Urbain VIII. dans sa Bulle du 29. de Mai 1636. avec les Litanies & autres Priéres. A Mons, Chez J. B. J. Varret, Imprimeur Juré, à la Nouvelle Imprimerie, Rue de la Clef. Avec Approbation. (1762.) In-12, 24 pp. et une gravure représentant l'ange gardien.

Bibl. de Mons, n.° 2,674 du catal. — Ma bibl.

L'approbation, donnée à Mons le 12 février 1762, est signée P. J. Dumont.

Digitized by Google

660. Petit formulaire de prieres, contenant Les Prieres du matin & du soir; des Exercices pour la sainte Messe, pour la Confession & la Communion; des Prieres pour tous les jours de la semaine : des Entretiens avec le Très-Saint Sacrement ; l'Office de la Sainte Vierge ; les sept Pseaumes de la Pénitence; les Vêpres et Complies; &c. A Mons, Chez J. B. J. Varret, Imprimeur Juré, à la Nouvelle Imprimerie, Rue de la Clef, 1763. Avec Approbation & Permission. In-12, titre et préliminaires 8 ff. non chiff., texte 224 pp.

Bibl. de Mons, n.° 1,370 du catal.

Réimprimé, en 1766, par le même imprimeur.

661. Le chrétien persévérant dans la grace, Où est contenu succintement ce qu'on doit faire & éviter pour conserver la Grace : avec Des Prieres pour différentes sortes de besoins. A Mons, Chez J. B. J. Varret, Imprimeur Juré & patenté De S. M. R. I. A. à la Nouvelle Imprimerie, Rue de la Clef. 1763. Avec Approbation & permission. In-12, titre 1 f. texte 251 pp., table 3 pp. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 1,386 du catal.

662. Au trés-digne et trés-illustre prélat le trés-illustre prélat dom Amand de Cazier abbé de St. Ghislain; prince du St. empire romain et de Wiheries; Primat du Hainaut; Comte de Basécles; Sgr. de la Ville de St. Ghislain, d'Hornu, Wasmes, Dour, Blaugies, &c. &c. &c. Au Jour Solemnel de Sa Bénédiction faite à Cambrai le 8. Mai 1763. A Mons, Chez J. B. J. Varret l'Aîné, Imprimeur Juré, A la Nouvelle Imprimerie Rue de la Clef. 1763. In-f.°, placard.

Ma bibl.

Digitized by Google

C'est une épitre en vers composée par M. Roland, curé d'Hornu, qui fut plus tard curé de Saint-Germain, à Mons.

663. Mémoire pour la Mère Supérieure et Religieuses du Couvent des Pauvres sœurs du Begghinage de la ville de Mons, Réquérantes du dix-huit de Mai dix-sept-cent-soixante-quatre, Contre Les Dames Chanoinesses de l'Illustre Chapitre de Sainte-Waudru intimées, etc. A Mons, Chez J. B. J. Varret Imprimeur Juré à la Nouvelle Imprimerie, ruë de la Clef. 1766. In-f.°, 33 pp.

Ma bibl.

664. Indulgence pleniere a perpétuité accordée par notre S. pere le pape Clement XIII. A la Confrérie Erigée en l'Eglise de Wisbecque, dans le Décanat d'Hal, Diocese de Cambray, avec un Autel Privilegié accordé à la même Confrérie. sous l'invocation de S.t Fiacre, confesseur, patron dudit lieu. Et le Recueil des Lettres Apostoliques concernant les Indulgences & Privileges annexés à la meme Confrerie; avec les Régles d'icelle, & une Liste des Indulgences. Le tout adressé aux confreres et consœurs. A Mons, Rue de la Clef, Chez J. B. J. Varret, Imprimeur. 1766. Avec Approbation. In-12, 23 pp.

Bibl. de Mons, n.° 2,675 du catal.

665. Du choix d'un état, et De la maniere de se bien comporter dans celui que l'on a choisi. Avec Des Prieres et des Exemples. A Mons, Chez J. B. Varret, Imprim. Juré & Pat. de S. M. Rue de la Clef. 1767. Avec Approbation & Permission. In-8.°, titre 1 f., texte 382 pp., table 1 f. non chiff.

Bibl. de Mons, non catalogué. — Ma bibl.

Digitized by Google

666. Avis aux personnes des différens ages. Ouvrage Divisé en Trois Parties. La Premiere, Pour les Jeunes Gens La Seconde, Pour l'Age Viril. La Troisieme, Pour les Personnes avancées en âge. Avec des Réflexions, des Prieres & des Exemples. A Mons, Rue de la Clef, Chez J. B. Varret, Imprimeur Juré & Patenté de Sa Maj. à la Nouvelle Imprimerie 1768. Avec Approbation & Permission. In-8.°, 464 pp., table 4 ff. non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 1,394 du catal. — Ma bibl.

667. Histoire de la sainte face de notre seigneur Jesus-Christ. A Mons. Chez Jean-Baptiste Varret, Imprimeur, Rue de la Clef. Avec Approbation. (1768). In-12, 24 pp.

Ma bibl.

668. Regles et indulgences de l'archi-confrerie du trés-saint sacrement, érigée dans l'eglise paroissiale de saint Gery, a Boussu. A Mons, Chez J. B. Varret, Imprimeur, Rue de la Clef. 1769. Pet. in-8.° par demi feuilles, 32 pp. y compris une gravure.

Ma bibl.

669. Histoire de l'eglise miraculeuse, et de la S.te image de notre-dame d'Alsemberghe, avec l'Abregé de la Vie de Sainte Elisabeth, Ensemble La Description du Jubilé Centenaire de l'Erection de la Confrairie de N. D. d'Alsemberghe, dans l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Ste. Waudru, à Mons en Hainaut. Dédiée à S. A. R. Madame. A Mons, Chez J. B. Varret, Imprimeur, Rue de la Clef. 1769. Avec Approbation & Permission. In-12, 48 pp. et une gravure servant de faux titre.

Bibl. de Mons, n.° 6,278 du catal. — Ma bibl.

Digitized by Google

Il existe une autre édition, portant la même date, dont le nombre de pages est de 56.

670. De la dévotion a la trés-sainte vierge. Ouvrage Qui contient en abrégé les Grandeurs de Marie, la façon dont elle doit être honorée, & des Prieres pour l'invoquer. A Mons, Rue de la Clef, Chez J. B. Varret. 1769. Avec Approb. & Perm. Pet. in-12, 197 pp.

Bibl. de M. le capitaine De Reume.

671. Airs chantés au concert Bourgeois à Mons le 17 de l'an 1770, jour que leurs Altesses royales l'honorèrent de leurs présences. A Mons, Rue de la Clef, Chez Jean-Baptiste Varret, imprimeur. M.DCC.LXX. In-4.°, 8 pp.

Bibl. de M. R. Chalon.

Paroles et musique de F. Mathurin.

672. Histoire admirable de notre-dame de Wasmes, Ecrite en faveur de la Confrairie Canoniquement érigée sous ce Titre, en l'Eglise Paroissiale de Wasmes, avec la Bulle des Indulgences accordées à la dite Confrairie. Nouvelle Edition. Augmentée d'un Abregé des grandeurs & Prérogatives de la Sainte Vierge, des Litanies, & des Prieres pour l'invoquer. Avec L'Exercice durant la S^te^ Messe, & la Bulle du Jubilé de 600 ans & plus de l'Erection de la dite Confrairie, accordée par N. S. Pere le Pape Clément XIV. Dédiée à Monsieur le Révérendissime Prélat de Saint-Ghislain. A Mons, Chez J. B. Varret, Imprimeur, Rue de la Clef. 1771. Avec Approbations. Pet. in-8.° par demi feuilles, titre et gravure 2 ff. non chiff., texte 76 pp. La gravure, qui représente le combat de Gilles de Chin et du dragon, est signée : J. J. Dutillœul, graveur à Mons, 1771.

Ma bibl.

Digitized by Google

La première édition a paru chez Michel Varret, en 1735.

673. Concert dédié a leurs altesses royales par les abonnés du concert bourgeois A Mons, le 25. Mars 1772. jour qu'elles l'honorérent de leurs présences A Mons, Rue de la Clef, Chez Jean-Baptiste Varret, Imprimeur. M.DCC.LXXII. In-4.°, 7 pp.

Bibl. de Mons. — Bibl. de M. R. Chalon.

Les paroles et la musique sont de F. Mathurin.

674. Histoire de l'image miraculeuse de notre-dame de Messine. Avec l'Origine, les Regles et les Privileges de la Confrerie érigée en son honneur. Ensemble La Description du Troisieme Jubilé de 50. ans de l'Invocation de la Ste. Vierge, sous le titre de Notre-Dame De Messine, à Mons en Hainaut, qui se solemnisera pendant huit jours, à commencer le 9. Août de la présente année 1772. A Mons, Rue de la Clef, Chez J. B. Varret. Imprim. Avec Appprobations. (1772.) In-12, 58 pp. y compris un faux-titre au verso duquel se trouve une gravure représentant notre-dame de Messine.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

675. Abregé historique de l'invocation de S^{t}. Donat martyr, Patron contre le Tonnerre, la Foudre, la Tempête, la Grêle & les Orages. Dont les Reliques reposent dans l'Eglise du College de la Compagnie de Jesus à Mons en Hainaut. A Mons, Rue de la Clef, Chez J. B. J. Varret, Imprimeur. In-12, 22 pp., nota 1 p. non chiff. et une gravure représentant S.^{t} Donat.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

Digitized by Google

LÉOPOLD-JOSEPH VARRET.

1743-1785.

Ce typographe était fils de Jean-Nicolas Varret et de Victoire Wadin. Il naquit à Mons, le 16 avril 1726, et mourut, dans la même ville, le 18 mars 1785. Agé de dix-sept ans à peine, il obtint, le 4 avril 1743, une dispense d'âge pour exercer la profession d'imprimeur et continuer, ainsi que l'avait fait son frère Michel, dans l'intérêt de la famille, l'exploitation de l'établissement paternel.

Les presses de Léopold-Joseph Varret fonctionnèrent principalement pour l'impression des actes administratifs des Etats du Hainaut et du magistrat de la ville de Mons.

676. Son Excellence, Ayant eû raport des representations faites par les Conseils de Flandres & de Hainau, *(Homologation, en date du* 26 *mars* 1743, *de la convention arrêtée en la Ville de Bruxelles le* 9. *Novembre* 1737, *au sujet de la juridiction sur les terres dites de débat comprenant les communes de Flobecq, Ellezelle, Lessines, Wodecq, Bois de Lessines, Ogies et Papignies.) Au bas de la dernière page* : A Mons, De l'Imprimerie de Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats & de Messieurs les Magistrats, Ruë d'Havré (1743). In-4.°, 6 pp.

Ma bibl.

Digitized by Google

677. Conditions du traité des contribvtions Fait à Lippelo le 26, d'Août 1745. entre Messire De Sechelle Conseiller d'Etat, Intendant de Justice, Police & Finances en Flandres, & des Armées du Roy d'une part, & Messieurs les Députés des Etats de Hainau de l'autre part. A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats & de Mes. les Magistrats, Ruë d'Havré 1745. In-4.°, 9 pp.

Bibl. de Mons, n.° 6,881 du catal., 25.e portef. — Ma bibl.

678. Discours admirable et veritable des choses arrivées en la Ville de Mons en Hainau, à l'endroit d'une Religieuse possedée & depuis délivrée. Mis en Lumiere par ordre de Monseigneur l'Illustrissime & Réverendissime Archevêque de Cambray. — Dominus mortificat & vivificat, deducit ad inferos & reducit. I. Reg. Cap. 2. Mirabilis Deus in Sanctis suis. Psal. 67. — A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats & de Messieurs les Magistrats, Ruë d'Havré. 1745. In-8.°, 135 pp. les deux dernières non chiff.

Bibl. de Mons, n.° 388 du catal. — Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

Ce singulier opuscule, attribué à François Buisseret, contient la relation de faits surnaturels prétendûment arrivés, pendant les années 1584 et 1585, au couvent des Sœurs-Noires, à Mons. Il donne de curieux détails sur la possession et la délivrance d'une jeune religieuse, du nom de Jeanne Fery, qui fut exorcisée par l'archevêque de Cambrai, Louis de Berlaymont, avec le concours du prédicateur Mainsent, chanoine de Saint-Germain.

Ce livre, devenu rare aujourd'hui, fit beaucoup de bruit à la fin du 16.e siècle. Il parut pour la première fois chez Jean Bogart à Douai, en 1586, et des traductions, en langues flamande et allemande, en furent publiées à Louvain, en 1587, et à Munich, en 1589.

Digitized by Google

679. Messieurs du magistrat Voulant prévenir les abus qui se sont glissez dans l'exercice de la Pharmacie (*Ordonnance du 10 mars 1747, contenant une pharmacopée*). *Au bas de la dernière page* : Montibus, Ex Typographiâ Leopoldi Varret, Senatûs Typographi, in Plateâ Havretanâ. 1747. In-f.°, 30 pp.

Bibl. de M. R. Chalon.

680. A Tous ceux qui ces Présentes verront, ou oyront; Nous Echevins de la Ville de Mons (*Règlement pour la manufacture de laine de cette ville, du 26 novembre 1749*). *Au bas de la dernière page* : A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messieurs les Magistrats Ruë d'Havré 1749. In-4.°, 10 pp.

Ma bibl.

681. Nobilibus amplissimis ac consultissimis dominis D. urbis Montanæ magistratibus communi applausu recens electis. Montibus, apud Leopoldum Varret, Statuum & Senatûs Typographum, in Plateâ Havretanâ 1750. In-f.° placard.

Ma bibl.

Épître en vers par les élèves du collége de Houdain.

682. Apologie du thé, appuyée sur ses effets constants sur le méchanisme du corps humain & sur les plus illustres autheurs. A Mons, Chez Leopold Varret imprimeur de Messeigneurs les Etats et de Messieurs les Magistrats, rue d'Havré 1751. In-8.°, 93 pp.

Bibl. de M. R. Chalon.

683. Supplément à l'apologie du thé, en réponse Aux Réflexions sur l'Apologie. A Mons, Chez Leopold Varret,

Digitized by Google

Imprimeur de Messeign. les Etats et de Mrs. les Magistrats, rue d'Havré. 1751. In-12, 96 pp.

Bibl. de M. R. Chalon.

684. A son altesse royale monseigneur Charles Alexandre duc de Lorraine et de Baar, &c. &c. &c. chevalier de l'ordre de la toison d'or, marechal des armées du St. Empire & de leurs Majestés Imperiales gouverneur et capitaine général des Pays-Bas &c. &c. &c. La premiere fois qu'il vient à Mons le 28 avril 1752. A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeign. les Etats, & de de Messieurs les Magistrats, Ruë d'Havré. (1752) In-f.° placard.

Ma bibl.

Epître en vers par les élèves du collége de Houdain.

685. Decret De sa majesté pour les Mesureurs & Portefaix de la Ville de Mons. *Au bas de la dernière page*: A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats, & de Messieurs les Magistrats, Ruë d'Havré. 1753. In-4.°, 16 pp.

Ma bibl.

686. Règlement pour la petite congrégation des maitresses de charité sous l'invocation de St. François de Sales, de la fondation de Maitre Jean François Baudescot prêtre, président du séminaire de Tournay à Douay; pour le diocèse de Cambray. Approuvé par son altesse Monseigneur l'archevêque du dit Cambray. A Mons, Chez Leopold Varret, imprimeur de Messeign. les Etats et de Mrs. les Magistrats, rue d'Havré, 1756. Avec permission. In-12, titre et prélimi-

Digitized by Google

naires 12 ff. non chiff., texte 33 pp., approbation et permission 2 pp. non chiff.

Ma bibl.

687. Messieurs les Magistrats (*Ordonnance du 29 novembre 1756, prescrivant aux juifs qui désirent résider à Mons, de payer annuellement trois cents florins au profit de l'Etat*). A Mons, De l'Imprimerie de Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats & de Messieurs les Magistrats, Ruë d'Havré. (1756). In-f.° placard.

Bibl. de M. R. Chalon.

688. Ordonnance de sa majesté l'imperatrice reine Pour la Ville de Mons Du 18. Janvier 1757. A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats, & de Messieurs les Magistrats, Ruë d'Havré 1758. In-4.°, titre 1 f., texte 24 pp.

Ma bibl.

689. Xerxés tragédie dediée a messieurs messieurs les magistrats de la ville de Mons, et représentée Par Les Ecoliers Du College De La Compagnie De Jesus A Mons, le 29. d'Août à une heure & demie aprés midi pour les Dames seulement : & le 30. pour les Messieurs à la même heure. Les Prix seront distribués par la Liberalité desdits Messieurs. A Mons, Chez Leopod Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats, & de Messieurs les Magistrats, Ruë d'Havré 1758. In-4.°, 10 pp.

Ma bibl.

690. A tres-noble et tres-illustre seigneur, messire Jean Philippe René d'Yve, d'Ostiche, vicomte de Bavay, &c.

Digitized by Google

&c. &c. au sujet de l'arret rendu en sa faveur a la cour souveraine d'Hainau le 9. de mai 1760. dans sa cause de retrait de la terre de Bois de Lessinnes. A Mons, de l'Imprimerie de Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats et de Messieurs les Magistrats. Ruë d'Havré 1760. In-f.°, placard.

Ma bibl.

691. Methode pour preparer convenablement les pilules de ciguë extraite de la traduction françoise des ouvrages de Monsieur Storck, Medecin de Leurs Majestés Imperiales, Imprimée à Paris en 1761 et 1762. A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messieurs les Magistrats, Ruë d'Havré 1762. In-4.°, 4 pp.

Ma bibl.

692. Histoire abregée de la bonne-maison des pauvres-orphelins, de Mons, Capitale du Païs & Comté de Hainau, présentée a messieurs les magistrats De cette Ville, Par Messieurs Froidmont, Prêtre, Crinon, Ecuier, & le Baron de Coullemont, Maîtres-&-intendans actuels de la-dite Maison. A l'Occasion de la Solemnité du second Jubilé de cent ans, depuis son Etablissement. — Orphano tu eris adjutor. C'est vous, qui êtes le Protecteur de l'Orphelin. Ps. 9. — A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeign. les Etats, & de Messieurs les Magistrats, Rue d'Havré. (1763). In-4.°, 26 pp.

Ma bibl.

693. Reglement de l'imperatrice reine Pour la Ville de Mons. Du 18. Avril 1764. A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats, & de Messieurs

Digitized by Google

les Magistrats, Ruë d'Havré 1764. In-4.°, 128 pp. et un tableau.

Bibl. de Mons, n.° 2,336 du catal. — Ma bibl.

694. Reglement pour le franc poids de la ville de Mons. Du 17. Decembre 1764. A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats, & de Messieurs les Magistrats, Ruë d'Havré. (1764). In-4.°, 6 pp.

Ma bibl.

695. Reglement pour la police des édifices a front de rue Dans la Ville de Mons, Capitale du Païs & Comté d'Hainau. Du 17. Juin 1765. A Mons, de l'Imprimerie de Leopold Varret, Imprimeur de Messeign. les Etats, & de Messieurs les Magistrats, Ruë d'Havré 1765. In-f.°, 3 pp.

Ma bibl.

696. Ordonnances de sa majesté Qui fixent les qualités requises pour être admis à la Chambre de la Noblesse des Etats de Hainaut. Du 28 juin 1769. A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats & de Messieurs les Magistrats, Ruë d'Havré 1769. In-4.°, 20 pp.

Ma bibl.

697. Theophile tragédie françoise dédiée à Messieurs, Messieurs les Magistrats de la ville de Mons, Par la libéralité desquels les Prix seront distribués. Représentée Par les Ecoliers de la Compagnie de Jésus à Mons le 27 août 1770, à deux heures précises pour les Dames seulement. Et le lendemain à la même heure pour les Messieurs seulement. A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats et de Messieurs les Magistrats, Ruë d'Havré (1770). In-4.°

Ma bibl.

Digitized by Google

698. Amurat tragédie chrétienne, dediée a messieurs, messieurs les magistrats de la ville de Mons, representée par les ecoliers de leur College de Houdain, Le 26. & le 27. d'Août 1772. à deux heures après midi. Les Prix seront distribués par la libéralité desdits Messieurs. A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messieurs les Magistrats, Ruë d'Havré 1772. In-4.°, 10 pp.

Ma bibl.

699. Reglement pour la police dans le cas d'incendie en la ville de Mons, agréé et homologué par dépeches de sa majesté l'imperatrice douairiere et reine, Du 30. Septembre 1775. A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats, & de Messieurs les Magistrats, Rue d'Havré 1775. In-4.°, titre et préliminaires 2 ff. non chiff., texte 47 pp., table 8 ff. non chiff.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

Réimprimé par extrait, chez Léopold Varret, in-8.° de 16 pp.

700. A monseigneur l'archevêque duc de Cambrai, prince du saint-empire, &c. &c. &c. A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats, & de Messieurs les Magistrats, Rue d'Havré 1776. In-4.°, 8 pp.

Bibl. de Mons, n.° 7,088 du catal., 4.° vol. — Ma bibl.

Réimpression de l'épître en vers, imprimée chez Henri Hoyois, en 1765, et composée par l'abbé Louis Delobel, à l'occasion de la visite du diocèse par le cardinal-archevêque Fleuri.

Digitized by Google

701. Perillustri, ornatissimo doctissimoque domino. D. Francisco Mariæ Josepho baroni de Secus Hanno-Montano, celeberrimi pædagogii Porcensis philosopho emerito, In Publico quatuor Pædagogiorum concursu primo in artibus omnium Votis solemniter renunciato Lovanii XVIII Augusti 1778, Montes redeunti. Montibus, Typis Leopoldi Varret, Statuum & Senatûs Typographi, in Plateâ Havretanâ 1778. In-4.°, 6 pp.

Bibl. de Mons, n.° 7,088 du catal., 4.° vol.

Le baron François de Sécus, à qui une brillante réception fut faite, comme premier de l'Université de Louvain, à son retour à Mons, le 23 août 1778, était né en cette ville le 7 avril 1760. Il est mort à Bruxelles le 21 novembre 1836, après avoir, pendant de longues années, représenté dignement l'arrondissement de Mons aux États-Généraux, pendant la réunion de la Belgique à la Hollande, et depuis 1830 jusqu'à sa mort, au Congrès national et au Sénat belge.

MM. Lacroix et Hachez ont publié, en 1855, un opuscule intéressant imprimé chez MM. Masquillier et Lamir, et donnant une relation des fêtes qui eurent lieu à Mons pour la réception du baron de Sécus, comme *primus* de l'université de Louvain.

702. A son altesse monseigneur le duc d'Arenberg, prince du St. empire romain, duc d'Arschot et de Croy &c. &c. Grand D'Espagne de la Premiere Classe, &c. &c. &c. Au jour de son Entrée à Mons en qualité de grand bailli de Hainau, le 18. Janvier 1780. A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats, & de Messieurs les Magistrats, Rue d'Havré 1780. In-8.°, 7 pp.

Bibl. de Mons, n.° 4,937 du catal. — Ma bibl.

Epître en vers par l'abbé Louis Delobel.

Digitized by Google

703. A sa majesté Joseph second empereur des romains, roi de Hongrie et de Boheme &c. &c. &c. Au Jour Solemnel de Son Inauguration en qualité de Comte de Hainau. A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats, & de Messieurs les Magistrats. Rue d'Havré 1781. In-8.°, 8 pp.

Bibl. de Mons, n.° 7,088 du catal., 12.e vol. — Ma bibl.

Epître en vers composée par l'abbé Louis Delobel, pour l'inauguration, qui eut lieu à Mons, le 27 août 1781, de l'empereur Joseph II, comme comte de Hainaut.

704. Reglement pour l'admission Aux Etats de Hainau. Du 22. Avril 1780. & interprétation du 23. Mai 1781. A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats & de Messieurs les Magistrats, Rue d'Havré 1781. In-4.°, 13 pp.

Ma bibl.

705. Reglement pour la place de Maire de la Ville de Mons, Du 10. Mai 1782. A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats, & de Messieurs les Magistrats, Rue d'Havré 1782. In-f.°, titre 1 f, texte 5 pp.

Bibl. de M. R. Chalon. — Ma bibl.

706. Messeigneurs les Magistrats. *(Défense aux habitants de Mons de faire crédit ou prêter de l'argent aux personnes qui appartiennent au régiment de Teutschmeister, en garnison en cette ville).* A Mons, Chez Leopold Varret, Imprimeur de Messeigneurs les Etats, & de Messieurs les Magistrats, Rue d'Havré, 1785. In-f.° placard.

Bibl. de M. R. Chalon.

HIP. ROUSSELLE.

Digitized by Google

PÉRIODICITÉ

DES

GRANDS DÉLUGES

résultant du mouvement graduel
de la ligne des APSIDES de la TERRE.

Théorie prouvée par les faits géologiques,

avec une Carte des Terres Européennes avant le déluge de la Genèse;

par **H. LEHON.**

.... Une grande et subite révolution a mis à sec le fond de la dernière mer et en a formé les pays aujourd'hui habités....

CUVIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

Les hypothèses présentées jusqu'ici pour expliquer les nombreux cataclysmes qui ont ravagé la terre, ne peuvent résister à un examen rigoureux. Nous allons essayer de compléter une théorie nouvelle, et d'établir les preuves de la cause véritable de ces terribles phénomènes. Qu'il nous soit permis à cette occasion de payer notre tribut d'admiration pour les travaux gigantesques des géologues. Ils ont exploré, fouillé et décrit les couches de l'écorce terrestre dans presque toutes les contrées du monde, et fait revivre d'anciennes et innombrables créations éteintes dont ils ont du arracher les débris aux anciens limons durcis; mais bien qu'ayant découvert une série de phénomènes géologiques modificateurs de la surface du globe, une grande cause devait échapper à leurs savantes investigations : c'est que cette formidable force périodique de destruction sort du domaine de la géologie, et qu'il fallait la chercher dans les lois cosmologiques. Le lecteur jugera si cette grande question est enfin résolue.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES SYSTÈMES DE SOULÈVEMENTS DES CHAINES DE MONTAGNES, N'ONT PU PRODUIRE LES GRANDS CATACLYSMES DU GLOBE.

La théorie qui attribue aux soulèvements brusques des chaînes de montagnes, les grands cataclysmes qui ont bouleversé tant de fois la surface de la terre, et détruit une succession de faunes distinctes, est si généralement adoptée aujourd'hui qu'il pourra sembler téméraire de la révoquer en doute. Nous entreprendrons néanmoins de démontrer son peu de vraisemblance pour ne pas dire son impossibilité matérielle. En faisant ce travail, inspiré par une forte conviction, nous ne sommes mûs que par le désir de jeter une lumière nouvelle sur cette grande question. Si nous avons rencontré des vérités, elles germeront et vivront. Dans le cas contraire, ces lignes tomberont dans l'oubli et nous ne nous en plaindrons pas.

La recherche et la connaissance de l'âge relatif des principales chaînes de montagnes du globe a illustré le nom de M. Élie de

Digitized by Google

de Beaumont. Ses études nous ont appris que ces divers systèmes de montagnes ont été soulevés à des époques différentes, que les Pyrénées, par exemple, remontent à une plus haute antiquité géologique que les Alpes ; celles-ci que le Tenare, etc. De plus, il a émis l'opinion que toutes les chaînes parallèles, quoique situées en diverses contrées et s'écartant, plus ou moins, d'un grand cercle de la terre, devaient être contemporaines et avoir été produites par le même mouvement souterrain. Enfin, comme nous venons de le dire, presque tous les géologues, dont il faut excepter, toutefois, un des plus grands noms, M. Lyell, attribuent les déluges généraux à ces systèmes de soulèvements.

Examinons rapidement ces trois ordres de faits.

La connaissance de l'âge relatif des montagnes, par l'étude des couches relevées et des couches en place contre leurs flancs, est une des plus belles découvertes de la géologie. Ici M. Élie de Beaumont, pour les chaînes qu'il lui a été donné d'explorer, a démontré matériellement, par des faits irrécusables, la réalité de sa théorie. Malheureusement ce travail était trop vaste pour être achevé par un seul homme. Il eût fallu se transporter en Asie, dans les deux Amériques, etc., au milieu de contrées souvent brûlantes et désertes. Force fut à M. Élie de Beaumont de s'en référer, pour une grande partie de son travail, à certaines études de géologues éloignés, ou, à défaut de documents, de se livrer au champ des conjectures.

« On remarquera, dit à ce sujet M. Lyell, que les géologues ne s'accordent nullement à l'égard du parallélisme de la *direction* de toutes les chaînes qui passent pour être contemporaines, et que plusieurs de celles dont on va chercher des exemples jusqu'en Afrique, en Asie, dans l'Inde et dans l'Amérique du sud, sont trop peu connues, même géographiquement, pour servir de données positives à une généralisation certaine [1] »

Le parallélisme des chaînes, indiquant leur contemporanéité,

[1] Principes de géol. T. 1, p. 497.

Digitized by Google

ne peut donc être accepté que d'une manière hypothétique, et ne deviendra un fait acquis à la science que dans l'avenir, si l'étude géognostique des montagnes, encore inexplorées, vient confirmer l'opinion émise par M. Élie de Beaumont; rien ne prouve davantage que les systèmes de soulèvement ont eu l'étendue qu'indique une théorie brillante, acceptée avec d'autant plus d'empressement par la plupart des géologues, que les causes des grands désastres de la terre, dont tous les signes sont manifestes, restaient un mystère dont on n'était pas encore parvenu à soulever le voile.

Abordons, maintenant, la question des soulèvements comme causes des grands cataclysmes généraux.

Les géologues partisans de cette théorie sont bien obligés de prétendre, à priori, que les soulèvements des chaînes de montagnes se sont produit *brusquement*. Du moment où ces mouvements de la croûte terrestre n'auraient pas eu lieu d'une manière instantanée, il deviendrait impossible d'expliquer des bouleversements terribles qui auraient détruit tout ce qui vivait sur la terre. Or rien n'établit d'une manière certaine l'instantanéité de ces soulèvements, et ici nous nous appuyons sur une autorité bien puissante. Suivant M. Lyell, des zones étroites peuvent être graduellement soulevées à de grandes hauteurs aussi bien que de grandes étendues de terre s'élèvent et s'abaissent lentement, comme cela a lieu depuis les temps historiques pour une partie de l'Amérique du sud et de la Suède. En effet, il suffit pour cela que l'axe de pression intérieure suive une ligne droite ou courbe et que cette pression, longtemps continuée, s'exerce suivant cette ligne et non sous une surface plus ou moins étendue dans tous les sens.

Suivant M. Darwin les chaînes résulteraient d'une succession de petits soulèvements produits, pendant les tremblements de terre, par le mouvement des masses fluides internes, contre les parois de la croûte et le long des axes des chaînes, où elles produisent des vibrations. Suivant les observations de ce savant voyageur, les tremblements de terre de 1822 et 1835 ont surélevé

Digitized by Google

de plusieurs mètres la côte occidentale du Chili et indubitablement aussi la chaîne des Andes [1].

Nous savons que des surélévations brusques du sol d'une assez grande altitude ont été constatées, depuis les temps historiques : telles sont celles qui produisirent Santorin, l'Ile Julia, le Monte-Nuovo, près de Naples, le Jorullo au Mexique, etc. Mais ces soulèvements purement locaux et très circonscrits, puisqu'ils n'embrassent guère plus d'une lieue carrée, ne sont que des volcans ou des produits volcaniques, et l'on sait l'énorme quantité de volcans éteints ou en activité qui couvrent une partie du globe, souvent sur des plateaux peu élevés. Quel rapprochement peut-on établir entre ces phénomènes restreints et d'un caractère spécial avec les grandes chaînes des Alpes, des Pyrénées, de la Scandinavie, etc., qui ne contiennent pas une seule bouche volcanique? On conviendra qu'il serait au moins imprudent de généraliser et qu'il y a lieu de ne pas confondre des phénomènes si dissemblables.

Dans la séance du 5 décembre 1855, [2] communication a été faite à la Société géologique de Londres, d'un mémoire de M. Daniel Sharpe, sur le dernier soulèvement des Alpes, mémoire accompagné de notes sur les hauteurs auxquelles la mer a laissé des traces sur les parois de ces montagnes. L'objet de ce mémoire est de montrer qu'après que les Alpes ont eu pris leur forme actuelle, toute la région était sous l'eau et à 3,000 mètres plus bas qu'aujourd'hui, qu'elle est sortie du sein de la mer par *une succession d'élévations* séparées par *de longs intervalles de temps*, pendant lesquels les flots ont produit sur les flancs des Alpes, des impressions encore visibles aujourd'hui : ces effets sont décrits sous trois chefs principaux :

1° Érosion des flancs des montagnes produisant des formes arrondies qui s'étendent jusqu'à des limites définies, au-dessus

[1] Trans. géol. soc. of London. Vol. v.
[2] Journal l'*Institut*, N.° 1166.

Digitized by Google

desquelles les montagnes s'élancent en pics rugueux, et qui offrent un contraste frappant avec les formes arrondies au-dessous. Ce changement de forme avait été observé par Hugi qui le rapportait à une composition différente des roches, par MM. Agassiz et Desor, qui, ayant constaté que l'hypothèse de Hugi n'était pas correcte, l'ont expliqué par l'action de la glace en mouvement et à laquelle ils ont assigné arbitrairement une limite supérieure définie, et enfin par M. J. Forbes, qui a reconnu le même phénomène en Norwége de 500 à 700 mètres d'élévation. M. Sharpe montre qu'on rencontre dans toute la Suisse ces lignes d'érosion à trois niveaux définis de 4,800, 7,500 et 9,000 pieds anglais au-dessus de la mer, et il soutient que nulle action, si ce n'est celle de l'eau, n'aurait pu produire une uniformité de niveau sur une aussi vaste étendue, et qu'il faut une bien longue période de temps pour avoir formé de si profonds déchirements sur les flancs des rochers.

2.° Le changement subit dans la pente qu'on observe à l'origine de toute vallée en Suisse est, suivant l'auteur, dû à une action d'excavation de l'eau qui est restée stagnante pendant longtemps à cette hauteur, et il donne un tableau, de l'élévation au-dessus de la mer, des origines de 40 à 50 vallées à diverses altitudes qui présentent une concordance de niveau entre les vallées sur les versants opposés des Alpes, et entre les excavations de diverses vallées et les lignes d'érosion à 4,800 et 7,500 pieds, la glace et la neige s'opposant à une comparaison avec la ligne la plus élevée à 9,000 pieds.

3.° Les terrasses de l'alluvium dans les vallées sont considérées, conformément à l'opinion de MM. Darwin, Yates et autres, comme ayant été formées par des détritus, entraînés par les eaux s'élevant au niveau de l'origine de la terrasse. L'auteur donne l'élévation de plusieurs de ces terrasses, et montre la correspondance qu'on observe entre ces diverses altitudes....

Tous ces effets ne peuvent avoir été produits que par une mer entourant les Alpes, et le niveau de cette mer étant supposé avoir été constant, les Alpes doivent avoir été soulevées au-dessus des eaux lorsque ces opérations avaient lieu. La période où a eu lieu

Digitized by Google

cette élévation dernière, a dû suivre l'époque tertiaire, et une grande partie de ces vastes accumulations de sable, de gravier, de blocs arrondis qu'on observe dans les vallées des Alpes et qui couvrent les terres basses de la Suisse, doit avoir été formée par les flots, battant sur les montagnes pendant leur élévation.

Enfin, reportant les yeux sur les blocs erratiques anguleux des flancs du Jura, etc., l'auteur croit avoir ainsi fait disparaître la seule difficulté sérieuse qu'on oppose à ceux qui pensent qu'ils ont été transportés par des blocs de glace flottante, en montrant que les niveaux auxquels on trouve ces blocs avaient été pendant longtemps, à l'époque de leur déplacement, au-dessous de la mer.

Voilà des faits qui semblent bien résulter de consciencieuses et laborieuses recherches, et qui viennent déranger les deux systèmes de soulèvements brusques de la chaîne occidentale et de la chaîne principale de M. Élie de Beaumont; car d'après ce qu'on vient de lire, il y aurait eu au moins trois soulèvements *de toutes les Alpes*, et non deux : mais M. Sharpe part de l'opinion générale, que le niveau des mers est constant et perpétuel. Nous verrons bientôt s'il en est ainsi, et nous démontrerons, sinon la vraisemblance d'un soulèvement lent et graduel des Alpes au moins celle d'une succession plus ou moins nombreuse de surélévations d'une importance secondaire.

Citons encore le passage suivant de M. Lyell, au sujet des couches relevées sur les flancs des Alpes :

« Les strates marines tertiaires qui ont été soulevées à la hauteur de 2,000 à 4,000 pieds, consistent en formations d'âge divers, caractérisées par des fossiles propres à chacune d'elles. *Les groupes tertiaires anciens sont ceux qui atteignent, en général, les plus grandes hauteurs*, et qui forment les zones intérieures les plus rapprochées des crêtes centrales des Alpes. *Quoiqu'on n'ait pas encore déterminé le nombre des diverses époques où les Alpes acquirent et plus d'élévations et plus de largeur*, on peut du moins affirmer que la dernière *série de mouvements*, qui occasionna en elles ce double accroissement,

Digitized by Google

n'eut lieu que lorsque les mers comptèrent parmi leurs habitants, un grand nombre d'animaux des espèces actuelles. »[1]

Les Pyrénées aussi étaient considérées, d'abord, comme ayant été produites par un effroyable soulèvement brusque. Voici M. A. D'Orbigny, qui reconnait déjà deux effets de soulèvement.

« Les Pyrénées, dit-il, ayant surgi au-dessus des mers, en même temps que le pays de Bray et une partie du Surrey, en Angleterre, se sont surélevées à la fin de la période Suessonienne..... »[2]

M. Lyell ne croit pas plus que M. D'Orbigny à un seul effort de soulèvement pour cette chaîne : « .... La preuve de l'extrême soudaineté de la convulsion qui détermina le soulèvement des Pyrénées consiste, (suivant l'opinion que combat M. Lyell), dans la courte durée du temps que l'on suppose s'être écoulé entre la formation de la craie et celle de certaines strates tertiaires. Mais lors même que cet intervalle serait restreint à une telle limite, il se pourrait encore qu'il embrassât un laps de temps très long. On ne peut cependant, sans s'écarter de la rigueur qu'exige tout raisonnement, permettre d'exclure entièrement, soit la période crétacée, soit la période tertiaire, de la durée possible de l'intervalle, pendant la totalité ou une partie duquel l'exhaussement s'est produit..... »

« Le soulèvement des Pyrénées peut donc s'être produit soit avant que les animaux de la période crétacée cessassent d'exister, soit pendant que les couches de Maestricht étaient en voie de se déposer, soit durant l'intervalle immense qui a du s'écouler entre l'extinction des animaux contemporains de cette formation, et l'apparition des tributs éocènes, soit lors de l'accumulation

[1] Nous ne croyons donc pas qu'il soit possible d'admettre qu'il n'y aurait eu que deux soulèvements des Alpes, et que chacun de ces systèmes de soulèvements aurait produit un grand cataclysme sur le globe. La suite de ce travail viendra, du reste, appuyer notre opinion, par des preuves plus puissantes.

[2] Pal. et géol. str. T. II., p. 707.

Digitized by Google

des strates éocènes, soit enfin pendant la durée entière d'une seule de ces périodes, ou de plusieurs d'entr'elles ou même de toutes. »[1]

Mais cette importante question n'était pas vidée. A la suite de nouvelles études du massif Pyrénéen, MM. Raulin, de Rouville, Delbos et Noulet, viennent de constater que le soulèvement final des Pyrénées, s'est opéré après que le terrain éocène supérieur était déjà constitué et avant que le terrain miocène le fut encore; c'est-à-dire, entre les étages Parisien et Tongrien.[2]

Veut-on d'autres faits plus rapprochés de nous? Dans l'Amérique du Sud, les Andes du Chili, comme nous venons de le voir, se soulèvent depuis les temps historiques, et ce mouvement se propage en décroissant graduellement d'intensité, à la Plata et à la Patagonie jusqu'à l'Atlantique.[3] En Europe, une partie de la Suède nous offre le même phénomène.

Les travaux de M. A. D'Orbigny, dont le monde savant déplore la perte récente, ont établi les preuves que le nombre des révolutions de notre globe a été beaucoup plus considérable qu'on ne le soupçonnait avant lui : il établit 27 faunes distinctes et successives, détruites 27 fois par des cataclysmes généraux. Pour expliquer ces 27 destructions de presque tout ce qui vivait sur la terre, l'ouvrage de M. de Beaumont ne présente que 17 systèmes de soulèvements : encore parmi ce nombre y en a-t-il qui ne sont que d'une importance secondaire et qui ne pourraient en aucune manière avoir produit ces *effroyables convulsions*, pour me servir des termes employés par M. Élie de Beaumont lui-même. Tels sont les systèmes de soulèvements du Hainaut, du Rhin, du Thuringerwald, de la Côte d'Or, du Ténare, indiqués sous les N.os d'ordre 8, 9, 10, 11 et 17. D'ailleurs, ainsi

[1] Principes. T. 1, pp. 493, 494.

[2] L'Institut, 23 décembre 1857.

[3] Principes, T. 1, pp. 499, 500.

Digitized by Google

que ce savant géologue l'a fait voir, les perturbations produites par les commotions souterraines ont été généralement bornées à une étendue restreinte, évaluée à un dix-huitième environ de la surface terrestre. Il serait bien difficile d'admettre que de tels soulèvements qui ont eu lieu en grande partie sur des continents déjà émergés, comme le fait remarquer M. Lyell, aient eu la puissance de dévastation nécessaire pour bouleverser toutes les mers et détruire la presque totalité des animaux et des végétaux des deux hémisphères.

Mais admettons, pour un instant, l'hypothèse des soulèvements brusques et de l'étendue que leur assigne la théorie de M. Élie de Beaumont.

La circonférence moyenne de la terre est de 9,000 lieues. L'élévation des plus hautes chaînes de montagnes, d'une lieue environ, en négligeant les sommités extrêmes et exceptionnelles. Les plus grandes profondeurs des mers peuvent en moyenne être évaluées à une lieue et demie. Les inégalités de la partie solide de la surface du globe sont donc comprises dans une limite approximative de 2 ½ lieues, c'est-à-dire qu'elles ne sont que d'*un trois mille six centièmes* de la circonférence de la terre. Que le lecteur juge si une cause, renfermée dans de telles conditions et de telles limites, a pu produire les grands cataclysmes généraux.

Les abîmes des mers et les sommets des montagnes sont si peu de chose eu égard à l'énormité du globe, que M. Biot, comme chacun sait, les a comparés aux plus faibles rugosités d'une écorce d'orange. M. Adhémar a recherché le volume comparatif d'une chaîne ou plutôt d'un groupe important de montagnes et voici le résultat où il est arrivé : si nous supposons une assiette ordinaire, comme étant la circonférence du globe, l'abdomen de la mouche commune représenterait le groupe *de toutes les Alpes réunies*. La fameuse chaîne des Andes de 1,200 lieues de longueur, la plus grande du globe, doit certainement paraître une énormité au chétif voyageur jeté sur la terre comme un atôme, mais cette chaîne n'est, en réalité, qu'une très légère

Digitized by Google

ride équivalente à un septième à peine de la circonférence de notre planète.

Mais n'avons nous pas eu dans les temps modernes de grands mouvements de l'écorce terrestre ? a-t-on oublié le tremblement de terre dit *de Lisbonne*, bien qu'il ait embrassé une grande partie de l'hémisphère boréal ?

Lors de ce terrible événement, on observa les faits suivants :

« Au moment du tremblement de terre qui remua tout le pays, qui ébranla toute la ville et la campagne voisine, les montagnes se fendirent, des affaissements considérables eurent lieu, sans doute, dans la mer, car un quai, nouvellement bâti en marbre, s'engloutit, ainsi que les barques qui y étaient attachées, dans un gouffre qui se forma, et parut avoir plus de 200 mètres de profondeur. La mer se retira, d'abord, revint plus haut de 17 mètres que d'ordinaire, et forma des lames de projection qui envahirent plusieurs fois la côte. La secousse se fit sentir en Espagne, en France et dans toute l'Europe; mais les effets des eaux s'étendirent plus loin. A Cadix, une grande lame, de 20 mètres de hauteurs, balaya la côte d'Espagne, à diverses reprises et ravagea toute la côte; à Kinsale, en Irlande, la mer enleva des navires du port et les porta jusque sur la place du marché; à Alger, à Fez, 10,000 personnes périrent, et tout le bétail fut englouti; à Tanger (Afrique) la mer franchit ses limites dix fois de suite et inonda le pays; à Funchal, dans l'île de Madère (Canaries), les lames s'élevèrent à près de 7 mètres et couvrirent la côte à diverses reprises. Des lames de projection se firent enfin sentir, lors de ce tremblement de terre, de la Martinique (Antilles) jusqu'en Laponie, et des côtes d'Afrique jusqu'au Groënland, c'est-à-dire sur presque tous les points de l'Océan Atlantique. » [1]

Ajoutons à ces détails, ces passages de la lettre adressée de Portugal par le chirurgien Wolfall, à un des membres de la So-

[1] D'Orbigny. Pal. et Géol. str., t. 2. II, p. 834.

Digitized by Google

ciété royale à Londres, et dans laquelle il évalue, pour Lisbonne seule, le nombre des morts à 30,000. [1] « La secousse s'est fait sentir dans toute l'étendue du royaume, mais particulièrement le long des côtes. Faro, Saint-Ubalds et quelques-unes des grandes villes commerçantes, sont dans une situation encore pire, s'il est possible, que Lisbonne.... »

« Il est possible que la cause de tous ces désastres soit venue du fond de l'Océan Occidental, car je viens de converser avec un capitaine de vaisseau qui paraît un homme de grand sens et qui m'a dit, qu'étant à cinquante lieues au large, il éprouva une secousse si violente que le pont de son vaisseau en fut endommagé... »

Voilà, vraisemblablement, un des grands mouvements de l'écorce de notre globe, produit par des causes souterraines formidables qui ont dû remuer le lit de l'Océan; qu'en est-il résulté? des désastres locaux, circonscrits sur de très petits espaces et sans durée. Les eaux de l'Atlantique n'ont pas seulement envahi une lieue de côtes, ni en Europe, ni en Afrique, ni en Amérique, et l'équilibre s'est rapidement rétabli. Nous le demandons, après 1755, la science géographique a-t-elle eu à rechercher de nouvelles circonscriptions dans les continents ou les îles? a-t-elle dû modifier les cartes existantes?

Mais arrêtons ici la première partie de cet exposé, à laquelle ce qui va suivre doit donner une nouvelle force. Nous allons présenter une analyse de l'ouvrage de M. Adhémar et faire ressortir, autant qu'il est en nous, la grandeur et la réalité de sa théorie [2].

[1] Trans. phil., t. XLIX, année 1755.

[2] Révolutions de la mer, formation géologique des couches supérieures du globe. Par M. Adhémar. Paris, Carilian Gœury et V. Dalmont, 1843.

Digitized by Google

Théorie de M. Adhémar.

Ce qui fait la force de la théorie de M. Adhémar, c'est que cet éminent mathématicien ne l'appuie pas sur une simple hypothèse. Il pose, pour base de ses calculs et de ses conclusions, un fait astronomique reconnu par la science : *le changement lent de la ligne des Apsides de la terre*, ou du grand axe de son orbite. M. Adhémar n'est point géologue ; libre de toute idée préconçue sur les systèmes géologiques, il a recherché qu'elles devraient être les conséquences d'un fait considérable dont on n'avait jusqu'ici constaté que l'existence. Son système ressort des théorèmes les plus élémentaires de la statique, il résulte de la force du calcul et de l'induction.

Le point de départ incontesté est donc que le grand axe de l'orbite terrestre n'est pas immobile dans l'espace, et tourne lentement sur lui-même. Nous ne suivrons pas ici l'auteur dans l'exposé qu'il présente des causes de ce grand phénomène, nous dirons seulement que si l'on compare le mouvement de la terre aux étoiles, il faut une période de 25,900 années pour que le moment des équinoxes corresponde au même point du ciel; mais si l'on rapporte la position du globe au grand axe de l'orbite, il n'en sera plus de même. M. Adhémar établit, par ses calculs, qu'il doit s'écouler 21,000 ans entre l'époque actuelle et le moment où les saisons correspondront aux mêmes points de l'orbite. C'est en l'année 1,248 de notre ère que le premier jour de notre hiver coïncidait avec le passage de la terre au

Digitized by Google

périhélie. Pendant les 594 années qui se sont écoulées depuis le grand axe de l'orbite, continuant son mouvement, a décrit un angle de 10° 12′ 48″[1]. La conséquence des ces faits est qu'après un intervalle d'environ 10,500 années, l'ordre des saisons se trouvera *renversé*, par rapport aux principaux points de l'orbite. La durée totale de l'automne et de l'hiver réunis de notre hémisphère, surpassera, d'environ huit jours, la durée totale du printemps et de l'été. M. Adhémar, après de longues recherches et par un savant et consciencieux exposé, arrive à cette conclusion, que tous les 10,500 ans, la constitution physique des deux hémisphères doit se trouver modifiée, et qu'il doit se produire des changements considérables à la surface du globe.

L'auteur avait déjà achevé une grande partie de son ouvrage, lorsque la lecture d'un passage de M. Lyell, vint l'arrêter et lui faire suspendre momentanément son travail : « M. Herschel fait remarquer dit M. Lyell, que la présence du soleil pendant huit jours de plus dans l'hémisphère boréal ne produit pas un excès annuel de lumière et de chaleur ; car, selon les lois du mouvement elliptique, il est démontré, que, quelle que soit l'ellipticité de l'orbite de la terre, les deux hémisphères doivent recevoir des quantités égales et absolues de chaleur par an, la proximité du soleil en périgée, compensant exactement l'effet de son mouvement plus rapide. » [2]

Après de nouvelles recherches et un mûr examen de cette question, M. Adhémar ne tarda pas à se convaincre que tout en acceptant le théorème d'Herschel, il était à même de prouver que l'illustre astronome se trompait dans l'application qu'il en faisait.

Suivant le savant anglais, *la quantité de chaleur que la terre reçoit du soleil, pendant qu'elle parcourt une partie quelconque de son orbite, est proportionnelle à l'angle décrit autour du soleil.*

[1] M. Adhémar écrivait ceci en 1843.

[2] Principes de Géol., t. 1, 5e édit., p. 178.

Digitized by Google

Mais de ce que la terre reçoit la même quantité de chaleur pendant les diverses périodes de l'année, il ne s'ensuit pas que cette chaleur *se distribue également dans les deux hémisphères.* La température d'un lieu ne dépend pas de la quantité de chaleur *reçue*, mais de la quantité *conservée*, ou, si l'on veut, de la différence qui existe entre la chaleur reçue et celle qui est perdue dans un temps donné.

M. Adhémar s'appuie ici sur un nom bien puissant. D'après M. de Humboldt, il doit y avoir une plus grande perte de chaleur par l'effet de l'irradiation ou rayonnement dans l'hémisphère austral, pendant un hiver dont la durée est plus longue de huit jours qu'un hiver de l'autre côté de l'équateur. [1] On ne contestera pas croyons nous, l'évidence de cette vérité, présentée par l'illustre savant, et nous allons examiner ses conséquences.

De l'inégalité des saisons dont nous avons parlé plus haut, il résulte, que pour le pôle boréal, l'année se compose de $186 \times 24 = 4464$ heures de jour et $179 \times 24 = 4296$ heures de nuit, tandis qu'au pôle austral il y a 4464 heures de nuit et seulement 4296 heures de jour.

Le pôle austral doit donc perdre dans une année, une quantité de chaleur plus grande que celle qu'il reçoit, puisque la durée de ses nuits surpasse celle des jours de 168 heures, tandis que le contraire a lieu pour le pôle boréal, et la conséquence évidente de ce fait, est qu'il doit se former plus de glaces pendant une année à ce pôle qu'au pôle nord. Cette différence continuée pendant plusieurs milliers d'années doit inévitablement devenir considérable.

« Supposons par exemple, dit M. Adhémar, qu'au bout de deux ou trois cents années, les masses de glaces soient représentées par A, la plus grande, et par B, la plus petite, aucune ne touchant le fonds. (Nous regrettons de ne pouvoir ici reproduire les figures de l'ouvrage). Il n'y aura rien de changé dans l'équilibre des mers, parce que la glace ayant une pesanteur spécifique plus petite que celle de l'eau, les deux masses A et B seront

[1] Lignes isothermes.

Digitized by Google

flottantes, et leur poids sera égal à celui du volume déplacé par les parties plongées dans l'eau. Mais après 2 ou 3,000 ans, la masse A ayant augmenté suivant une progression beaucoup plus rapide, non seulement par l'excès de longueur de l'hiver correspondant, mais encore par suite du refroidissement causé dans l'atmosphère par le rayonnement de cette immense accumulation des glaces, il viendra un moment où la surface inférieure du glaçon touchera la terre et l'augmentation ne pouvant plus avoir lieu de ce côté, le centre de gravité s'élèvera en s'éloignant du centre de figure. Or, les glaces de l'hémisphère boréal étant beaucoup moins considérables que celles du pôle austral, le centre de gravité du globe et des deux masses A et B, se portera nécessairement sur le rayon qui aboutit au pôle A, en entraînant avec lui les eaux répandues sur la surface de la terre, et découvrant une grande partie des continents de l'hémisphère boréal.

« Ce déplacement du centre de gravité explique suffisamment la présence de la presque totalité des mers dans l'hémisphère austral. Nous allons continuer à suivre les conséquences du principe que je viens d'exposer, et nous verrons avec quelle exactitude il donne l'explication des grands phénomènes qui ont bouleversé la surface de la terre.

« L'inégalité de longueur qui existe entre l'hiver de l'hémisphère austral et le nôtre provient, comme on le sait, de la forme elliptique de l'orbite parcourue par notre planète. Il résulte de la position actuelle de l'axe de la terre par rapport au plan de cette orbite, que notre automne et notre hiver ont lieu pendant que la terre parcourt l'arc qui correspond au périhélie. Mais par l'effet de la précession des équinoxes, combinée avec le déplacement de l'orbite terrestre, le contraire doit avoir lieu dans 10,500 ans d'ici, c'est-à-dire, qu'à cette époque, l'automne et l'hiver de l'hémisphère austral seront au contraire de sept jours plus courts que les nôtres. Or, il est évident qu'alors, tous les phénomènes que nous venons d'exposer, auront dû se reproduire dans un ordre inverse.

« Ainsi, depuis l'année 1248, notre hémisphère commence à se refroidir, tandis que l'hémisphère austral se rechauffe; et lorsque

Digitized by Google

les glaces du pôle boréal surpasseront celles du pôle austral, le centre de gravité du système traversera le plan de l'équateur, la masse des eaux sera entraînée d'un hémisphère à l'autre, et les continents voisins du pôle antarctique seront abandonnés par la mer, tandis que ceux que nous habitons seront submergés.

« Bertrand de Hambourg, dans un ouvrage imprimé en 1799 et qui a pour titre, *Renouvellement périodique des continents*, avait déjà émis cette idée, que la masse des eaux pouvait être alternativement entraînée d'un hémisphère à l'autre par le déplacement du centre de gravité du globe. Or, pour expliquer ce déplacement, il supposait que la terre était creuse et qu'il y avait dans son intérieur un gros noyau d'aimant auquel les comètes, par leur attraction, communiquaient un mouvement de va-et-vient analogue à celui du pendule. Cette hypothèse, qui n'était appuyée sur aucun fait, a dû être rejetée.

« Celle que je propose, au contraire, dépend d'une des lois les mieux établies du système du monde ; les effets de cette loi doivent être précisément ceux que j'ai indiqués, et le doute ne peut avoir lieu que sur la détermination des limites entre lesquelles les phénomènes doivent nécessairement se produire. On pourra discuter sur l'intensité plus ou moins grande des résultats, mais à moins de renverser les lois de l'équilibre, on ne peut nier l'existence du principe et refuser d'en admettre les conséquences. Je vais tâcher, au surplus, d'appuyer sur des chiffres la preuve des faits que je viens d'énoncer. »

Ici nous ne pouvons, restreints par notre cadre, suivre l'auteur dans tous les développements qu'il donne à sa belle théorie. Nous sommes, bien à regret, obligés de ne donner que la substance des faits principaux.

M. Adhémar établit le peu d'étendue et de profondeur des mers boréales comparées à celles des vastes océans de l'hémisphère austral. Il détermine, par les documents les plus authentiques, la dimension des coupoles de glaces de deux pôles, et il trouve, pour la calotte de glace australe actuelle, un diamètre moyen de 1,000 lieues, tandis que celui de la calotte boréale ne dépasse

Digitized by Google

guère une moyenne de 500 lieues[1]. Il fait connaître, par les journaux de bord des navigateurs, qu'au 70° degré de latitude nord, c'est-à-dire vers le pôle le plus chaud, il ne dégèle que pendant six semaines de l'année, ce qui peut donner une idée du froid des régions polaires australes, où la chûte de la neige est, en quelque sorte, permanente pendant une période qui doit durer plusieurs milliers d'années et où il ne dégèle jamais.

Il établit enfin, par ses calculs, l'épaisseur de la calotte australe qu'il évalue à 20 lieues en moyenne, épaisseur suffisante, dit-il, pour maintenir la presque totalité des mers, à près d'une lieue de hauteur au-dessus des continents de l'hémisphère austral : mais laissons le parler lui-même.

« Cette épaisseur de 20 lieues paraîtra sans doute considérable, mais en y réfléchissant, on ne trouvera point ce fait extraordinaire. On conçoit, en effet, qu'habitués à considérer comme gigantesques les montagnes de nos continents, lorsqu'elles ont 2,000 toises de hauteur, nous hésitions à regarder comme possible une élévation 20 fois aussi grande.

« Je rappellerai d'abord, qu'il ne s'agit pas ici d'une montagne, mais d'un immense continent de glace. Or, la zône sphérique qui forme la base de ce continent, commençant a 20 degrés du pôle, cela fait $20 \times 25 = 500$ lieues de rayon. Et si l'on fait abstraction de la courbure, on aura, pour base de la calotte glacée, un cercle dont la surface serait de 785,000 lieues carrées. On conviendra qu'une épaisseur de 20 lieues est bien peu de chose pour une glacière de cette dimension. On remarquera, de plus, que ces 20 lieues ne sont pas la 71.me partie du rayon

[1] En prenant le chiffre de 1,000 lieues de diamètre et 20 lieues d'épaisseur pour la calotte de glace australe, et en évaluant, pour le treizième siècle, le diamètre de la glacière du nord à 500 lieues; si on admet des proportions relatives, on trouve, pour la calotte australe, un volume de 15,707,963 lieues cubes, et pour la calotte boréale, 1,993,495 lieues cubes, ou un huitième seulement de la précédente.

Digitized by Google

terrestre, d'où il résulte que cette protubérance si monstrueuse serait à peine sensible sur un globe qui aurait un ou deux décimètres de rayon. »

Au reste, l'épaisseur moyenne de 20 lieues est regardée, par l'auteur lui-même, comme probablement exagérée, et nous nous réservons de démontrer, par les faits géologiques, qu'elle l'est en effet. Ce dissentiment, si c'en est un, n'infirme en rien les conséquences de la théorie qui nous occupe; il ne peut que modifier le degré d'intensité de ses effets.

Quoiqu'il en soit, il résulte de ces faits, que l'aplatissement de la terre, vers ses pôles, ne peut s'entendre que de sa partie solide et abstraction faite des deux coupoles glacées. Cet applatissement, évalué à 9 ½ lieues, est insuffisant pour compenser l'augmentation de volume du globe vers ses pôles, d'abord par l'effet de l'accumulation des eaux dans la zône glaciale méridionale, et ensuite par les deux coupoles, qui pourraient présenter ensemble, vers leur centre, suivant M. Adhémar, une saillie totale et approximative de 50 à 60 lieues. Cette saillie, quelle qu'elle soit, et dont le relief doit être considérable par le peu de densité que doivent offrir les couches supérieures des neiges, donne, nécessairement, au diamètre de la terre d'un pôle à l'autre, une étendue plus considérable qu'un diamètre à l'équateur. Cette différence qu'il ne peut être donné à l'homme de constater sur la terre même, pourrait, suivant une idée ingénieuse qu'émet M. Adhémar, être mesurée pendant certaines éclipses de lune, sur laquelle la terre projette alors son ombre. L'auteur, en produisant cette idée, semble ignorer que cette observation a déjà été faite. On lit dans Childrey[1], à propos des éclipses centrales de lune qui se font près de l'équateur, le passage suivant, extrait des ouvrages du célèbre Kepler.

« Il faut remarquer que cette éclipse de lune (26 sept. 1624), pareille à celle que Tycho observa en l'année 1588, c'est-à-dire

[1] Histoire naturelle d'Angleterre, pp. 246, 247.

Digitized by Google

totale et quasi centrale, me trompa fort dans ma supputation, car non seulement la durée de son obscurité totale fut fort courte, mais le reste de la durée, de devant et d'après l'obscurité totale, le fut encore davantage, comme si la terre était elliptique, et quelle eut un diamètre plus court sous l'équateur que d'un pôle à l'autre. »

Il serait bien à désirer qu'un fait de cette importance fut vérifié avec soin dans l'avenir. Qu'on nous pardonne cette digression ; nous allons examiner la suite de l'hypothèse de M. Adhémar.

L'auteur, après avoir prouvé l'accroissement graduel des glaciers des Alpes depuis le 13me siècle, et avoir démontré qu'il existe dans ces montagnes, à une latitude de 46° et dans *notre hémisphère*, un lieu où il pourrait se former, en 10,500 années, une couche de glace ayant plus de 11 lieues d'épaisseur, continue ainsi :

« Je n'ai donné ces exemples que pour faire concevoir avec quelle rapidité se forment les glaces. Ensuite, les faits que je viens de citer, loin de diminuer la force de mon hypothèse, contribuent au contraire à la confirmer. En effet, il résulte de la précession des équinoxes, que le moment où nos hivers ont été les plus courts, coïncidait à l'année 1248, que depuis cette époque nos hivers ont dû augmenter, et que, par conséquent, il y a 594 ans que notre hémisphère commence à se refroidir, et si on jette un coup-d'œil sur les pages qui précèdent, on verra que j'ai souligné avec intention les passages qui prouvent que cette augmentation des glaces dans nos contrées ne date que de quelques siècles.

« Or, si, en 594 années, les glaces ont pris un accroissement si rapide dans les contrées que nous habitons, on peut facilement se faire une idée de l'énorme accumulation de glaces qui doit résulter d'un froid de 70 à 80 degrés, agissant, pendant 10,500 années consécutives, sur une surface de 785,000 lieues carrées. Si l'on pense que cette immense glacière doit elle-même contribuer à refroidir l'atmosphère dans laquelle aucune vapeur ne peut plus arriver sans être immédiatement transformée en une pluie

Digitized by Google

de givre ou de neige, ce n'est plus par une progression arithmétique que l'on pourra exprimer la loi d'accroissement des glaces polaires, mais par une progression géométrique rapidement croissante. »

Ici l'auteur examine, au moyen des documents historiques existants, la question du changement de température dans notre climat. Il aborde franchement les objections de M. Arago, insérées dans l'*Annuaire de* 1834, les discute et les combat victorieusement. Il établit que jusqu'à l'an 1248 la chaleur des contrées que nous habitons a dû augmenter graduellement et atteindre alors son maximum; qu'à partir de cette époque, elle commence à diminuer. Notre température pendant le septième siècle de notre ère a donc dû être la même qu'au dix-neuvième, tandis qu'à l'époque romaine elle était plus froide qu'aujourd'hui. Nous voyons en effet, que sous les Romains la vigne n'était pas cultivée en France; et que dans le seizième siècle il existait dans le Vivarais, un très grand nombre de rentes foncières payables *en vin au* 8 *octobre*, (prises dans les tonneaux.) Au seizième siècle, la vendange devait donc être finie, en Vivarais, dans les derniers jours de septembre. Aujourd'hui c'est du 8 au 20 octobre qu'on la fait. L'auteur cite d'autres faits intéressants que nous regrettons de ne pouvoir reproduire.

Au sujet des fameux raisins de la terre promise, dont parle M. Arago, M. Adhémar démontre que la température de la Palestine, ne différait, à l'époque biblique, de celle actuelle, que de un degré cinq centièmes. Cette différence n'était donc pas suffisante pour empêcher certaines espèces de raisins de se développer d'une manière luxuriante dans certaines expositions locales favorables.

Mais reprenons l'exposé de la théorie des déluges, et laissons de nouveau parler l'auteur, dont la plume élégante est toujours claire et précise.

« Si je suis parvenu à démontrer que les irruptions successives de la mer ont pu être produites par la précession des équinoxes, on sera naturellement forcé d'en conclure, qu'il doit y avoir un

Digitized by Google

déluge tous les 10,500 ans. Les époques auxquelles doivent avoir lieu ces catastrophes, sont plus difficiles à déterminer d'une manière précise. On pourrait cependant rechercher si la dernière irruption peut s'accorder avec la date que l'on attribue communément au déluge de Noë.

« Nous remarquerons d'abord, que le mouvement subit des eaux doit coïncider avec l'époque du passage du centre de gravité d'un hémisphère à l'autre, et non avec le moment où le centre de gravité aurait atteint sa plus grande distance du centre de la terre. Mais, le passage du centre de gravité d'un hémisphère à l'autre, doit être déterminé par la fonte des glaces de l'un des deux hémisphères, avant le moment où la masse de celles qui sont dans l'hémisphère opposé aurait acquis le *maximum* de son volume.

« Chez nons, les époques des débâcles ne coïncident pas avec le moment des plus grandes chaleurs de l'année ; de même aussi, il n'y a pas de raison pour que la débâcle d'un pôle coïncide avec le moment de la plus grande chaleur de l'hémisphère correspondant. Or, il y a 11,094 ans, la somme des heures de nuit de notre hémisphère avait atteint son maximum et commençait à diminuer ; mais suivant les traditions, le déluge a eu lieu il y a 4,000 ans, par conséquent il y avait déjà 7,094 ans que notre hémisphère avait commencé à se réchauffer. Ces 7,094 années paraîtront sans doute suffisantes pour expliquer l'amollissement des glaces et déterminer la débâcle du pôle boréal.

« Si l'on consent à reconnaître dans la précession, la cause du dernier déluge, il faudra rapporter à la même origine tous les déluges précédents, et par conséquent fixer à 10,500 années l'intervalle de temps qui doit s'écouler entre deux irruptions consécutives. Or, le dernier déluge ayant eu lieu il y a 4,000 ans, nous devons en conclure que la prochaine irruption, qui doit avoir lieu du midi au nord, s'effectuera dans 6,500 ans.

« La formation des produits géologiques est une conséquence naturelle des différentes phases parcourues par l'accroissement et la diminution alternatives des glaces polaires. En effet, si nous

Digitized by Google

suivons l'ordre des phénomènes qui ont dû avoir lieu pendant le laps de temps écoulé entre les deux derniers déluges, nous pouvons distinguer trois époques, savoir :

« Première Époque. 11,094 ans avant le temps où nous vivons, la somme des nuits du pôle boréal surpassait de 8 fois 24 ou 192 heures la somme des nuits du pôle austral. Notre hémisphère était couvert d'une calotte de glace qui s'étendait probablement bien au-delà du 70.e degré en partant du pôle. Le centre de gravité étant sur le rayon qui aboutit au pôle boréal, la presque totalité des mers couvrait notre hémisphère et nos continents étaient submergés. Les continents de l'hémisphère austral étaient à sec, et probablement habités par la race humaine qui fut engloutie par le dernier déluge. Pendant plusieurs milliers d'années avant et après l'époque où la glacière du pôle boréal atteignait son maximum, le mouvement des eaux a dû être insensible, et, c'est probablement pendant cette période de tranquillité que se sont formées les couches de sédiments produites pendant le dernier séjour de la mer au-dessus de nos continents.

« Deuxième Époque. A partir du moment où la somme des heures de nuit de notre hémisphère a diminué, ce qui a produit une diminution de froid, les limites de la glacière boréale se sont resserrées, tandis qu'au contraire celles de la calotte australe ont pris de l'extension. Par suite de ce double effet, le centre de gravité s'est rapproché du centre de la terre, et la sphère fluide a dû commencer à prendre un mouvement de translation plus rapide. Le mouvement s'est probablement manifesté d'abord par des courants sous-marins dirigés du nord au sud, et c'est peut-être à quelques-uns de ces courants qu'il faut attribuer une partie des sables et des cailloux roulés qui couvrent un grand nombre de points de notre hémisphère.

« Troisième Époque. Lorsque l'augmentation de chaleur eut suffisamment amolli les glaces du pôle boréal, la débâcle eut lieu; le centre de gravité se déplaçant brusquement, l'équilibre des mers a été rompu, et la masse des eaux passant avec violence au-dessus des continents, a produit le déluge. C'est à ce moment

Digitized by Google

qu'il faudra sans doute rapporter les grands bouleversements de quelques parties de la surface du globe et le transport des blocs erratiques entraînés par les fragments de la grande glacière du nord. »

Après ces remarquables conclusions de l'auteur, il nous reste à examiner rapidement comment il explique la présence de dépôts tertiaires sur certaines contrées de la zône tropicale, mais ici, les planches qui accompagnent l'ouvrage sont tout-à-fait indispensables. Essayons pourtant.

L'objection qui doit se présenter après ce qui précède, est qu'il y aurait peu de variations dans le niveau des mers équatoriales, qui dans tous les temps, devraient avoir à peu près la même profondeur. Cette objection serait sérieuse, dit M. Adhémar, si la masse fluide qui enveloppe la terre était d'une forme constante et absolument semblable à celle du globe qui en forme en quelque sorte le noyau; mais l'auteur n'a admis d'abord cette hypothèse que pour faire mieux comprendre l'explication du principe. Il a pensé qu'une fois ce but atteint, il serait facile de reprendre la question avec de nouvelles données, afin d'arriver à des résultats plus rigoureux.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses démonstrations des variations lentes et d'une importance secondaire du niveau des mers de la zône torride durant chaque période. Selon lui le moment de la plus grande hauteur des eaux au-dessus des régions équatoriales doit avoir lieu après la rupture de la grande glacière. Il pose ce théorème de statique, que *si plusieurs forces se font équilibre autour d'un point, l'une quelconque de ces forces, est toujours égale et directement opposée à la résultante de toutes les autres;* et il en développe les conséquences suivantes : que les eaux les plus rapprochées du pôle, rencontrant un obstacle dans la moindre vitesse des eaux équatoriales, il en résulte, dans la masse fluide, un *gonflement considérable*, jusqu'au moment où toutes les parties, mises en mouvement par la grande débâcle, auront repris leur état d'équilibre, et ne seront plus soumises qu'à l'action lente et insensible provenant de l'augmentation des

Digitized by Google

glaces du pôle opposé. Peut-être ajoute l'auteur, ce renflement des eaux de l'équateur s'accorde-t-il avec les quarante jours et quarante nuits, pendant lesquels a duré le déluge.

Nous venons d'exposer d'une manière bien tronquée et bien imparfaite la théorie de M. Adhémar. Avant de fermer ce livre si remarquable où l'on doit admirer à la fois la haute science et la modestie de l'auteur, nous ne pouvons nous défendre de citer textuellement ces derniers passages qui formeront une sorte d'introduction à nos recherches personnelles.

« En parcourant les contrées septentrionales de l'Europe, on reconnaît partout les traces d'une immense catastrophe à laquelle les savants ont donné le nom de *Diluvium du Nord*. Les témoins irrécusables de ce grand phénomène, sont les masses énormes de débris arrachés aux montagnes de la Suède et de la Finlande, et couvrant une étendue considérable de l'Allemagne, de la Pologne et de la Russie.

« Les mêmes phénomènes se sont produits dans l'Amérique septentrionale où le sol est jonché de fragments de rochers provenant des régions polaires. Enfin, les plaines de la Lombardie sont couvertes d'un nombre immense de blocs de toutes grandeurs, qui doivent évidemment leur origine aux montagnes de la Suisse. Les terrains et les blocs transportés ainsi à une grande distance de leur position primitive, ont reçu le nom de *terrains ou blocs erratiques*.

« Ces depôts recouvrant des contrées immenses, ont quelquefois 60 mètres d'épaisseur; les uns ont la forme de collines allongées dans la direction du *nord au sud;* les autres forment de vastes plaines d'une horizontalité presque parfaite. Enfin, les fragments de rochers erratiques se trouvent disséminés à la surface et dans l'épaisseur de ces couches où ils se sont enfoncés à toutes les profondeurs. Quelquefois ils sont plus ou moins inclinés et même verticaux, comme s'ils étaient tombés tout d'un coup et qu'ils se fussent enfoncés dans l'argile. La nature de ces débris indique, d'une manière incontestable, les points d'où ils ont été arrachés : leur nombre immense et leur grandeur prouve que la force qui les a transportés devait avoir une grande énergie.

Digitized by Google

» La route parcourue est indiquée par la ligne qui joint la position actuelle des blocs avec la place qu'ils occupaient dans l'origine. Or, les débris qui couvrent la Lombardie venant des Alpes, et ceux du nord de l'Allemagne étant de même nature que les rochers de la Suède, il est évident que la direction principale du courant était du nord au sud. Ce fait important pour notre théorie, est surtout confirmé par les observations des savants qui ont parcouru les contrées sur lesquelles a passé le *Diluvium*. Ils ont trouvé partout la surface des rochers usée, polie et profondément rayée par un nombre immense de stries et de sillons, ayant presque tous une direction commune. Les obstacles opposés par la masse des montagnes ou le retrécissement des vallées, ont pu détourner quelques courants secondaires, mais la direction moyenne de tous les sillons se rapproche de la ligne N. N. E. et S. S. E.

« Les sillons, les stries et les longues traînées de sables et de cailloux roulés ont été observés en Finlande, en Suède, en Norwège, dans les Iles Britanniques, dans presque toute la partie de l'Amérique du Nord située entre Terre-Neuve et le cours supérieur du Mississipi, dans toute la chaîne des Alpes, et M. Durocher en a signalé récemment dans la forêt de Fontainebleau et dans la chaîne des Pyrénées. (Comptes rendus, 17 janvier 1,842, page 104).

« En Finlande, les monticules granitiques sont presque tous arrondis comme un dôme elliptique, dont le grand axe serait parallèle à la direction moyenne des sillons : leur surface ne présente d'autres inégalités que les cannelures diluviennes. Cette forme arrondie et cannelée ne s'observe que sur les monticules au-dessus desquels a passé le torrent. Mais sur les montagnes plus élevées, le côté opposé au S. S. E. n'offre pas de trace de cannelure, *ce qui prouve jusqu'à l'évidence que la force venait du nord.* Cette force devait avoir une puissance énorme pour arrondir et polir les rochers de la Finlande, après avoir abattu leurs arêtes : son énergie est encore démontrée par la direction presque horizontale des stries et des sillons qui couvrent les faces latérales des rochers. Enfin ces sillons ont quelquefois un ou deux pieds de pro-

Digitized by Google

fondeur et sont eux-mêmes cannelés par une infinité de stries ou rayures qui leur sont parallèles.

« On conclura sans doute de ce qui précède : 1° qu'une énorme masse fluide a parcouru nos continents en se dirigeant *du nord au sud;* 2° que cette masse avait son point de départ dans le voisinage des *régions polaires,* puisqu'elle a passé au-dessus des parties les plus septentrionales de la Suède et de l'Amérique ; 3° qu'elle était chargée de matériaux assez durs ou assez tranchants pour polir, user ou creuser les rochers qu'elle a rencontrés sur son passage. »

Digitized by Google

Preuves a l'appui de la Théorie de M. Adhémar.

Ce qui frappe surtout l'esprit dans l'étude des lois générales de la nature, c'est leur régularité. Aussi Herschel considère-t-il les révolutions géologiques, « plutôt comme les effets nécessaires et réguliers de causes tout à la fois générales et grandes que comme le résultat d'une suite de convulsions et de catastrophes qu'aucune loi ne règle, et qui ne peut être rapporté à aucun principe fixe » [1] La théorie qui donne pour cause aux grands déluges, les tremblements de terre, ou des soulèvements variant sans cesse d'importance, de durée, de lieux, ne peut plus satisfaire les esprits : on pourrait l'appeler la théorie du hasard, et elle nous semble peu en harmonie avec l'idée que nous nous faisons de la sagesse et de la grandeur du créateur de toutes choses. Les géologues mêmes, qui attribuent les cataclysmes de la terre à des causes fortuites, se trouvent en quelque sorte amenés, à leur insu, à reconnaître, implicitement, un certain ordre dans ces grands phénomènes.

« L'histoire de la terre, dit M. Élie de Beaumont, l'auteur de la théorie des soulèvements, présente, d'une part, de longues périodes de repos comparatif, pendant lesquelles le dépôt de la

[1] Lyell, Principes, t. I, p. 349.

Digitized by Google

matière sédimentaire s'est opéré d'une manière aussi régulière que continue; et, de l'autre, de périodes de très courte durée, pendant lesquelles ont eu lieu de violents paroxismes, qui ont interrompu la continuité de cette action. . . . . .

. . . . . .

« Chacune de ces *révolutions*, ou comme on les appelle quelquefois, de *ces effroyables convulsions*, a toujours coïncidé avec un autre phénomène géologique, savoir : *le passage d'une formation sédimentaire à une autre*, caractérisée par une différence considérable dans ses types organiques.

« Outre que ces mouvements violents de paroxysme ont eu lieu depuis les époques géologiques les plus anciennes, ils peuvent encore se reproduire à l'avenir. . . . . .

. . . . . .

« Enfin, les révolutions successives dont nous venons de parler, ne peuvent être rapportées à des forces volcaniques ordinaires, mais il est probable qu'elles sont dues au refroidissement séculaire de notre planète. »[1]

La raison a peine à concevoir que le refroidissement général de notre planète, qui a lieu d'une manière lente et graduée, puisse produire de longues périodes de repos suivies chaque fois de secousses brusques et terribles de l'écorce de la terre. On comprend infiniment mieux, qu'une cause lente et régulière, produite dans cette écorce des mouvements fréquents, une série de mouvements successifs d'une intensité variable, mais bien inférieure à celle que lui accorde l'hypothèse du soulèvement brusque, et *tout d'une pièce*, des grandes chaînes.

Prenons pour exemple, afin d'appuyer notre opinion, les observations faites sur les flancs des Alpes, et dont nous avons parlé précédemment.

On y a reconnu trois niveaux des eaux marines, à 4,800, 7,500 et 9,000 pieds anglais, au-dessus du niveau des mers actuelles.

[1] Annales des Sciences Naturelles. 1829.

Digitized by Google

Si nous admettons pour un instant que les Alpes ont pu, aux premières époques tertiaires, n'avoir qu'une élévation approximative de 1,000 mètres, la mer, pendant une période d'immersion de notre hémisphère, a dû laisser des traces de ses rivages sur leurs flancs et marquer le niveau actuellement le plus élevé, observé à 9,000 pieds. Pendant la période suivante d'émergement, si les Alpes se sont graduellement soulevées de 1,500 pieds de plus, au retour des mers, les eaux ont dû tracer le second niveau observé à 7,500 pieds; on comprend que ce groupe de montagnes ayant enfin atteint, par une succession de surélévations, son altitude actuelle, le troisième niveau ou le plus bas a dû se produire à son tour, pour se trouver aujourd'hui à 4,800 pieds au-dessus des *basses mers* de l'hémisphère boréal émergé. Nous avons voulu montrer ici que les trois niveaux reconnus par M. Sharpe ne prouvent point qu'il n'y aurait eu que trois surélévations des Alpes depuis leur origine, car celles qui ont pu se produire pendant les périodes d'émergement, n'ont laissé aucune trace.

Suivant M. d'Orbigny, chacun de ses étages représente une époque bien caractérisée, renfermant une faune et une flore particulière et portant à sa base les traces d'un cataclysme: « chaque époque, dit-il, a dû commencer par des dépôts formés, même pendant l'agitation des eaux, des parties les plus pesantes des matériaux sédimentaires qui existaient dans les bassins nouvellement formés. . . . Non seulement le mouvement des eaux a déposé les débris voisins pris aux roches sous-jacentes, mais encore il en a apporté de loin pendant ce mouvement général. »[1] C'est donc toujours une sorte de renouvellement périodique d'un phénomène présentant chaque fois les mêmes caractères, et ce qui est plus remarquable encore, la même intensité et la même étendue comme nous espérons le démontrer.

Avant d'exposer ici les preuves matérielles de cette intensité à peine compréhensible, qu'on nous permette une supposition.

[1] Pal. et Géol. str., t. 2, II, p. 785.

Digitized by Google

Que pourrait-il résulter de l'apparition *soudaine* d'une grande chaîne de montagnes dans l'océan atlantique, formant, par son émergement, une terre nouvelle grande comme l'Angleterre et l'Écosse réunies? Il en résulterait évidemment un déplacement instantané d'une minime partie d'eau de l'océan, qui pourrait néanmoins envahir certaines contrées basses des continents Européen et Américain, y produire de grands ravages, puis se retirer dans son lit, n'ayant gagné sur les terres que quelques anses d'un niveau très bas et de peu d'étendue. En effet, la partie d'eau équivalente à la nouvelle terre émergée se répartirait à la fois sur l'immense surface du globe. Qu'on jette les yeux sur un planisphère terrestre, et qu'on juge si un tel phénomène que nous supposons intense, *subit* et *dans le lit de la mer*, pourrait produire dans le sein des couches terrestres et loin des rivages les effets que les études géognostiques y ont constatés.

Citons ici, à l'appui de cette démonstration, le passage suivant d'un savant distingué, M. Pictet, de Genève.

« On peut admettre deux opinions sur la succession des événements qui ont modifié la surface du globe. Quelques savants pensent que les époques géologiques ont été formées par de longues périodes de tranquillité, terminées plus ou moins brusquement par des cataclysmes, dont la cause a probablement été un soulèvement partiel du sol, et le résultat, un changement dans la limite des continents et des mers; d'autres au contraire, adoptant la théorie séduisante de Lyell, croient que tous ces faits se sont passés lentement, sans secousses et par degrés. Mais quelque parti que l'on prenne dans ces débats, l'on admet je crois, généralement, que la grande irruption des eaux, qui est venue clore la série des changements géologiques importants, cette irruption qui a déposé en couches horizontales les graviers et les terrains meubles sur toute l'Europe, a été amenée *par des causes toutes spéciales*. Depuis le temps où remontent les traditions humaines, on doit reconnaître que la forme des mers et leurs limites ont bien peu varié, et il faudrait attendre bien des milliers d'années, pour que les petits soulèvements insensibles

Digitized by Google

de quelques rivages, ou que les dépôts amenés par les fleuves, en pussent changer sensiblement la configuration. Il est donc impossible d'attribuer à ces causes restreintes, des événements aussi importants que ceux qui ont eu lieu, lorsque les eaux diluviennes ont couvert une grande partie de l'Europe [1]. »

Voyons maintenant quelques descriptions des terribles effets produits par les grands déluges de la terre, ainsi que l'impuissance avouée où se trouvent les géologues pour les expliquer.

M. Beudant, en parlant du soulèvement des Alpes principales qui aurait, selon lui, produit un grand cataclysme, s'exprime ainsi :

« Les effets produits par cette grande catastrophe, nous montrent, qu'en Europe, *d'énormes courants d'eau* ont dû s'établir alors dans toutes les directions et *sillonner tous les dépôts qui se trouvaient émergés*. Mais la masse des eaux fournies par les lacs de l'époque précédente, dont les digues ont sans doute été rompues dans le bouleversement, *n'est pas en rapport avec l'étendue des résultats accomplis*, et il faut que la quantité ait été prodigieusement accrue *par quelques circonstances inconnues jusqu'ici*, qu'on peut attribuer peut être à la fonte subite d'immenses dépôts de neiges accumulés antérieurement sur les Alpes occidentales, ou a des pluies torrentielles longtemps continuées, ou enfin à *de grandes oscillations des mers*. Quoiqu'il en soit, les courants qui se formèrent alors, en *sillonnant la surface des terres, en ont transporté les débris de toute part*. De là les immenses alluvions de la vallée du Rhône, de la Crau, des plaines de la Lombardie, de celles de la Bavière, de la vallée du Rhin, etc. De là aussi l'existence de *plusieurs de nos grandes vallées*, la configuration dernière des autres ainsi que *les érosions et les dénudations que nous apercevons en tant de lieux différents* [2]. »

[1] Traité de Paléont, Pictet, Génève, 1844, t. 1, pp. 19 et 20.
[2] Géol., p. 328.

Digitized by Google

M. Hébert cite, dans le bassin de Paris, des érosions puissantes qui ont raviné le sol *jusqu'à une profondeur de 100 mètres, enlevé la plus grande partie du calcaire pisolitique, et fortement entamé la craie sous-jacente*[1]. »

M. A. d'Orbigny fait un tableau plus saisissant encore des ravages prodigieux produits par les eaux.

« Il est impossible de parcourir un point quelconque de la France sans apercevoir des traces évidentes de ces mouvements superficiels des eaux, *qui ne peuvent en aucune manière, s'expliquer par les causes actuelles.* Parcourons-nous les plaines de Chartres, de la Champagne, et même du Poitou, nous y voyons, à la surface du sol, des silex enlevés à la craie, provenant de dénudations profondes. Les environs de Paris, au bois de Boulogne, au Point du Jour, à Neuilly, montrent des alluvions anciennes proportionnées aux dénudations opérées sur ce point, sans doute par plusieurs perturbations géologiques successives d'une grande puissance; car on y trouve réunis des débris de roches plutoniques, telles que des roches granitiques et porphyritiques apportées des Vosges ou du plateau central de la France, mélangés à des restes de roches stratifiées, dépendantes de l'étage crétacé sénonien, et de tous les étages tertiaires du même bassin. Il n'est donc pas douteux que le mouvement des eaux qui a produit ces alluvions considérables ne s'étendit des Vosges ou du plateau central de la France jusqu'à Paris, et qu'il n'eut assez de force pour transporter, de distances aussi considérables, des fragments de roches assez pesants.

« Voulons-nous avoir une idée du transport qui s'est opéré durant les dernières commotions géologiques, et de la force avec laquelle les eaux agissaient sur les roches consolidées? Nous en aurons une preuve sans nous éloigner de Paris. Que sont devenues, en effet, ces couches qui unissaient entr'eux, autour de Paris, le Mont-Javoult, le Mont-Meillan, Montmorency, Mont-

[1] Recherches sur la faune des premiers sédiments tert. paris. p. 6.

Digitized by Google

martre, le Mont-Valérien et qui devaient former un grand tout avec Clamart et Sèvres? Ici les eaux ont enlevé la plus grande surface des couches, et ont formé, des lambeaux restants, de véritables montagnes de dénudation. Il n'y a eu cependant que trois commotions géologiques postérieures à l'étage tongrien, qui couronne ces sommités. Nous avons fait remarquer, qu'en Touraine, il restait à peine un centième de la surface des dépôts marins de l'époque falunienne, les autres parties ayant été enlevées seulement par deux perturbations géologiques. On doit donc voir, dans ces vastes dénudations de couches, des moyens de transport, d'une *force extraordinaire, bien au-dessus de tout ce que peut donner la nature actuelle*, et qui résultent évidemment des perturbations géologiques, comme nous les admettons.

« Les dénudations que nous signalons, et qui sont pour ainsi dire sous nos yeux, existent partout dans la nature. On les trouve tout autour du bassin anglo-parisien, dans l'élargissement de toutes les vallées, dans le morcellement en lambeaux des dépôts marins tertiaires qui dépendaient d'une mer unique et devaient couvrir de vastes surfaces. On en reconnaît les effets dans le drift qui couvre le sol américain et dans tous les matériaux sédimentaires meubles, charriés partout à la surface du globe. En un mot, les dénudations, les transports de sédiments superficiels, sont généraux sur la terre, et aussi certains que les mouvements des eaux qui ont pu les produire. . . »[1]

Il nous semble que voilà des faits qui parlent d'eux-mêmes avec assez d'éloquence, pour qu'il soit superflu de les commenter.

[1] Pal. et Géol. str., t. 2, II, pp. 835, 836.

M. d'Orbigny qui était partisan du système des oscillations du sol, parle de débris *provenant des Vosges*. Admettons que le fait a été bien observé. Le courant N. E. des mers qui s'engouffrait dans un golfe se prolongeant de Hanovre à Mayence, devait là se partager en deux branches, dont l'une continuait la vallée du Rhin, et l'autre balayait le flanc nord des Vosges pour aller se jeter dans le bassin de Paris par une dépression relative du sol comprise entre les Vosges et les Ardennes.

Digitized by Google

Le lecteur jugera si des soulèvements *brusques* dont nous avons examiné la petitesse relative, et dont les effets bornés seraient *sans durée*, pourraient produire, sur tout le globe, ces formidables excavations et ces transports qui épouvantent l'esprit. Nous le disons avec conviction, la théorie qui nous occupe peut seule, par sa grandeur, expliquer de tels faits.

Faisons remarquer aussi, que ces forces puissantes s'exercent toujours dans la direction générale N. S. ou S. N., ce qui ne pourrait avoir lieu par l'hypothèse des soulèvements, et ce qui au contraire, concorde d'une manière si remarquable avec la théorie de M. Adhémar.

Examinons maintenant quel a dû être l'état de l'Europe avant le dernier déluge, et ce que deviendront nos continents à la prochaine irruption des mers.

Il est d'abord évident, que si la théorie qui nous occupe est une vérité, les eaux des océans doivent périodiquement recouvrir dans notre hémisphère, les mêmes contrées basses, sauf quelques modifications dans la configuration des rivages, par suite de quelques exhaussements ou affaissements locaux peu importants dans l'ensemble. Nous bornerons notre examen aux époques tertiaires, comme étant les plus significatives, et ces continents de notre hémisphère, ne présentant, *à chaque période d'émergement*, depuis l'époque crétacée, que des changements bien moins considérables qu'on ne le croit généralement.

M. Lyell a publié, avec ses *principes de géologie*, une petite carte d'Europe, où toutes les contrées couvertes de hachures portent des terrains tertiaires, soit d'une, soit de plusieurs époques. Cette carte intéressante concorde avec les recherches de M. A. d'Orbigny qui signale l'existence de couches tertiaires dans les contrées suivantes :

La Scanie, la Russie, la Pologne, la Prusse, la Westphalie, la Hesse, Mayence, les Pays-Bas, le Suffolk et le Norfolk, la France, le Tyrol méridional, la Suisse, la Gallicie, la Styrie, la Transylvanie, la Carinthie, la Croatie, l'Italie, la Lombardie, la Bessarabie, la Podolie, la Wolhynie, la Valachie, la Mol-

Digitized by Google

davie, la Tauride, enfin la Sibérie, les environs de la mer Caspienne, etc.

On voit que les hautes terres seules ne portent aucun vestige de couches tertiaires, et qu'elles ont échappé à chaque immersion des eaux. Si la Suisse et le Tyrol figurent sur la liste ci-dessus, c'est que là, ces dépôts n'occupent que des vallées basses, ou ont été relevés par les mouvements ascendants des Alpes.

Ainsi pendant l'époque tertiaire presque les trois quarts de l'Europe se seraient *soulevés* au-dessus des eaux! . .

Ce n'est plus ici un système de soulèvement par lignes ou chaînes parallèles; ce sont d'immenses espaces, et ce qui serait plus étrange, toutes les contrées basses, situées tant au nord qu'au midi, à l'orient qu'à l'occident, contrées dépourvues de montagnes et de toutes traces d'effets volcaniques! que deviennent donc toutes ces oscillations locales, si fréquentes et si diverses? Nous voyons ici une chose simple et grande. C'est un hémisphère qui se trouve aujourd'hui en grande partie émergé, sans dislocation et tout d'une pièce. L'abaissement des eaux, seul, peut donner une solution acceptable de ce grand phénomène.

Mais remarquons bien que dans ce qui précède, nous prenons les terrains tertiaires en masse et comme résultant d'un seul dépôt. Il est loin, comme on le sait, d'en être ainsi. Plusieurs étages de couches, d'âges distincts et séparés par de grandes catastrophes, composent les terrains tertiaires, et plusieurs de ces étages ont été reconnus déjà dans la plupart des contrées que nous venons de citer, malgré le petit nombre de point où ces couches sont à découvert. Il aurait donc fallu que plus de la moitié de l'Europe se soulevât et s'abaissât alternativement, chaque fois, dans les mêmes conditions et les mêmes limites! . . C'est trop exiger, il faut l'avouer, de la partie solide de notre globe.

A mesure que les explorations géologiques deviendront plus nombreuses et plus générales, on retrouvera chaque jour davantage les vestiges des divers étages tertiaires dans les pays cités; mais il est deux grandes causes qui ne permettront jamais de

Digitized by Google

constater d'une manière absolue, dans toutes ces contrées, des traces de toutes les mers tertiaires.

La première de ces causes, c'est que les dépôts superficiels cachent, surtout vers le nord, les dépôts antérieurs. Les coupes naturelles ou artificielles où les divers étages tertiaires se montrent au jour, sont trop peu nombreuses pour permettre jamais des études positives. Que l'on réfléchisse à ce que sont, sur d'aussi vastes espaces que le nord de l'Allemagne, la Russie, etc., quelques petites carrières, quelques berges ou flancs de vallées, ou de collines, quand celles-ci ne sont pas recouvertes d'éboulis et de végétation. L'étude se trouve donc bornée à quelques points isolés.

La seconde cause, c'est que plusieurs dépôts tertiaires ont été emportés par les mers sur des espaces considérables, et qu'il ne reste souvent pour constater leur présence originelle que quelques lambeaux disséminés et de très-peu d'étendue. On s'est trop pressé, croyons-nous, de tracer la limite des mers tertiaires, et lorsque M. A. d'Orbigny laisse en dehors des mers parisienne et tongrienne, la Picardie et une partie de la Champagne, il oublie de compter avec la puissance d'érosion et de transport des eaux dont il rend pourtant si bien compte dans ses ouvrages.

« En étudiant les petits lambeaux de l'étage falunien disséminés sur tout le grand bassin de la Loire et sur une partie de la Bretagne, depuis le département de Loir et Cher, jusqu'aux côtes du nord, la presqu'horizontalité des couches, et l'analogie complète des faunes qu'elles renferment, démontrent bientôt que ces lambeaux sont les restes *d'un seul et même tout*, qui devait constituer une mer, dont les *gigantesques dénudations* postérieures, produites par les eaux, n'ont plus laissé que quelques parcelles. Les parties existantes de ce bassin marin, comparées, en effet, aux parties dénudées qui les séparent, ne sont plus, en surface, que dans le rapport d'un à cent. Il a donc fallu que ces dépôts, d'abord répandus sur toute la surface renfermée par ces lambeaux, aient été ensuite enlevés sur les *quatre-vingt-dix-neuf centièmes* de leur surface première. Ces faits prouvent qu'avec

Digitized by Google

une impétuosité *inconnue dans les causes physiques ordinaires*, les eaux ont balayé la surface de ces contrées *pendant assez long-temps*, pour qu'en deux époques géologiques seulement, elles aient pu enlever une surface aussi considérable. Car il ne faut pas oublier qu'il n'y a eu depuis que ces mers existaient, jusqu'à nous, que la perturbation finale de cette époque, et la perturbation finale de l'étage subapennin qui a précédé notre arrivée sur la terre. Nous ne saurions donc trop insister sur ce morcellement, la preuve la plus évidente que nous puissions donner, du mouvement des eaux qui, d'après tous les faits existants, *parait avoir marqué la fin de chaque grande époque géologique.* » [1]

Voilà des faits significatifs et qui auraient dû prémunir l'auteur contre une détermination trop hâtée des anciens rivages tertiaires. Comment cet éminent géologue n'a-t-il pas pressenti que cette *centième partie* d'un dépôt avait bien pu être emportée à son tour sur certains espaces et ne laisser là aucune trace de ce dépôt. Il en a pourtant été ainsi, et l'observation est venue le démontrer.

M. Hébert, dans une notice pleine d'intérêt, décrit les rivages des deux mers parisienne et tongrienne, et contrairement à l'opinion de M. d'Orbigny, il leur fait recouvrir la Flandre, l'Artois et la partie occidentale de la Picardie. [2] Nous verrons bientôt que M. Hébert est dans le vrai.

Mais il est temps de quitter le domaine des faits généraux et de choisir nos dernières preuves dans les faits précis, les faits de détail, qui vont devenir d'une évidence de plus en plus convaincante.

La hauteur des mers, au-dessus des terres européennes pendant chaque période d'immersion, doit varier suivant la latitude, puisque la masse fluide va en décroissant du pôle à l'équateur. Les faits géologiques nous démontrent qu'il faut évaluer le ni-

[1] Pal. et Géol. str., t. 2. II, p. 782.

[2] Bull. de la Soc. géol. de France, 2.e série, t. XII.

Digitized by Google

veau des eaux, pour la latitude de Paris, à environ 200 mètres ou 600 pieds au-dessus du niveau de la Manche [1]. Ce point essentiel une fois connu, il devient possible, au moyen des cartes géologiques et hypsométriques existantes, et en tenant compte de la formidable puissance d'érosion et de transport des eaux, de rétablir les rivages des mers européennes avant le déluge de la Genèse.

Disons le encore, avec une profonde conviction, la plus grande partie du sol de l'Europe est restée dans une tranquillité relative pendant toute l'époque tertiaire. Nous devons donc trouver peu de variation dans les limites des rivages des sept grandes mers successives que nous allons décrire. Les parties septentrionales n'étant pas encore suffisamment explorées, nous n'examinerons ici que la France occidentale, la partie Est de l'Angleterre, la Belgique et la Hesse.

En partant des Pyrénées, la limite des mers tertiaires suivait une ligne qui passerait à peu près par Carcassonne, Castelnaudari, Alby, Montauban, Périgueux, Angoulème, Montmorillon, Nevers, et un golfe étroit plus au sud, Joigny, Troyes, Réthel, Avesnes, Maubeuge, Charleroi, Liége, Maestricht, Aix-la-Chapelle, Düren, Rheinbach, Koningswinter, Elberfeld, Paderborn, Osnabruck, Minden, et le revers septentrional du Harz pour revenir sur Cassel et communiquer par un golfe avec le bassin de Mayence. La partie de la France à l'occident de cette limite était mer, à l'exception de cinq îles et d'un îlot. C'étaient, au nord, l'île de Boulogne, l'île de Bray, puis la grande île de Normandie, l'île de Bretagne, l'île de Vendée et l'îlot de Menez, voisin de l'île de Bretagne. Plus au nord, aucune terre jusqu'à

[1] Le chiffre ou point de départ des calculs de M. Adhémar, le seul point conjectural de sa théorie, est trop élevé, comme il le pressent lui-même. Peut être attribue-t-il à la coupole de glace australe une épaisseur ou plutôt une densité un peu trop considérable, car elle doit être composée en grande partie de neiges accumulées. Cette différence ne fait que rendre sa théorie plus vraisemblable et plus inattaquable.

Digitized by Google

l'île de Scandinavie qui disparaissait en partie sous la grande glacière boréale.

En Angleterre, les rivages de la mer du nord, partant de Berwich passaient vers Durham, Richmond, Leeds, Sheffield, Derby, Leicester, Northampton, Hertford, Reading et plus à l'occident, formant un canal, et revenaient par Guildford, Chatam, Ashford et Rye. L'Angleterre formait cinq grandes îles et un îlot : l'île de Grande Bretagne au centre, l'île de Whitby au nord, l'île de Galles à l'ouest, et les îles de Cornwall et de Weald au sud, avec l'îlot de Wight. L'Écosse était séparée de la Grande-Bretagne par un canal situé sur Edimbourg, et le centre de l'Irlande était vraisemblablement mer, ce que nous n'oserions affirmer avant que de nouvelles recherches géognostiques n'aient fait découvrir sur cette région quelques lambeaux de couches tertiaires.

La carte qui accompagne cet ouvrage donnera une idée, moins précise, toutefois, pour certaines parties de l'Europe, des limites des dernières mers tertiaires, que les mouvements ascensionnels, et successifs des Pyrénées, des Alpes, du pays de Galles, etc., ont dû modifier sur certains points, sans changer d'une manière notable leur configuration générale. Maintenant, avant de jeter un coup-d'œil rapide sur les divers étages, abordons un point important des conséquences de la théorie que nous défendons.

Nous plaçons les mers tertiaires sur certaines régions, où l'on ne signale jusqu'ici aucun vestige de dépôts formés par ces mers. D'abord nous ferons observer que l'absence d'un dépôt n'est toujours qu'une preuve négative, car ce dépôt peut avoir sur quelques points échappé aux recherches, ou bien il peut y avoir été emporté par la violence des eaux. Mais admettons que l'on ait constaté d'une manière positive l'absence de ces couches, et voyons quelles sont les localités, ou malgré cette absence, nous avons étendu le lit des dernières mers.

Tout l'espace compris au nord de la France entre Lille et Maubeuge jusqu'à Laon ne porte que des lambeaux éocènes ou tertiaires inférieurs. Les autres étages n'y ont pas encore été

Digitized by Google

constatés; mais que l'on se figure, la carte sous les yeux, ce qui doit arriver lorsque les mers du nord, après une période d'immersion et de repos, passent dans l'hémisphère sud. Des courants gigantesques, contrariés ou resserrés par les terres, marchent du nord au sud avec une violence dont rien dans la nature actuelle ne peut nous donner une idée. Un double courant se dirige sur la Flandre, l'Artois et la Picardie, l'un venant directement du nord et balayant les côtes d'Angleterre, l'autre venant du nord-est, et longeant la côte orientale de la grande terre scandinave; celui-ci rencontrant le premier, et repoussé d'un autre côté, par la côte oblique du Harz et des Ardennes, se précipite dans le vaste détroit compris entre la pointe des Ardennes et l'Angleterre. Dans cette région relativement resserrée, la puissance d'érosion et de transport des eaux devient formidable et balaie les dépôts nouvellement formés. Dans les parties basses de la Belgique, là où la mer a une profondeur de plus de 700 pieds, le transport est infiniment moins marqué, et on trouve la série complète des couches tertiaires. Dans le Brabant plus rapproché du détroit et où la mer à une profondeur moindre d'environ 150 pieds, les dénudations sont terribles. Il ne reste sur cette province que quelques petits lambeaux des couches tongriennes, faluniennes et campiniennes; dans le Hainaut, vers l'extrémité ouest de la côte des Ardennes presque tout a été emporté. Il ne reste que quelques jalons épars, tels que la colline de Mons, et le Mont-Panisel, lesquels avec les collines de Renaix, le Mont-Noir, le Mont-Cassel, etc., ne sont que des collines de dénudation, d'antiques témoins de la présence des anciennes mers. Sur les plaines élevées et crayeuses de la Picardie, non-seulement la plus grande partie des couches tertiaires a été balayée, mais la craie elle-même a été entamée. Près de Mons, les couches de Maestricht ont été mises à nu.

Si nous examinons l'Angleterre, nous voyons ses côtes orientales ravagées par le courant Nord-Sud et les dépôts tertiaires, depuis Berwick jusqu'à Hertford, emportés en très grande partie. On comprend que cette côte oblique, formant avec l'axe du

Digitized by Google

courant un angle, dont la bissectrice est dirigée N. N. O. au S. S. E., doit donner aux eaux en mouvement une force énorme d'érosion et de transport sur cette partie de l'Angleterre.

Un autre point où la puissance de dénudation du courant N. S. a dû être très considérable, c'est au détroit formé par le plateau de l'Auvergne et l'île de Vendée. Là aussi les couches tertiaires ont été presque toutes emportées, et il n'a pu en être autrement. Cette circonstance a dû se reproduire entre les Pyrénées et les Cévennes, et sur une partie de la Bretagne. Par contre, les eaux, en passant sur la partie orientale de l'île de Normandie, semblent y avoir entraîné et déposé des traces de sables tertiaires supérieures.

Nous n'avons envisagé ci-dessus que les effets produits par le départ des eaux de notre hémisphère; mais il y a un nombre égal de retour des mers sur les terres septentrionales émergées. Les effets de ces retours des eaux doivent offrir certains caractères particuliers. Les mers reviennent sur des contrées mises à sec depuis dix mille années, ou couvertes de lacs, dont le nombre a diminué depuis les premiers âges tertiaires, par les comblements successifs et le nivellement de leur lit. Les eaux roulent sur des couches parfois durcies et couvertes d'humus, de forêts et d'animaux. Ces animaux sont noyés et leurs cadavres souvent roulés au loin. Les forêts sont arrachées, transportées et dispersées si elles se trouvent sur des points élevés; fracassées et mêlées de débris de roches si elles sont dans des parties basses. La vase des lacs est en partie balayée et transportée à distance, et des érosions nouvelles viennent se joindre à celles précédemment produites. Certains points abrités contre les dénudations des courants N.-S., se trouvent au contraire exposés à toute la violence du retour des mers vers le pôle nord.

C'est cette énorme puissance de destruction, marchant alternativement du nord et du sud, qui a pendant l'époque tertiaire creusé successivement le chenal de la Manche à travers les terres rocheuses qui unissaient Brest au cap Lizard, et l'on ne saura probablement jamais si c'est au dernier déluge ou au déluge

Digitized by Google

précédent, que l'isthme étroit, qui joignait le cap Blanc-nez à Douvres, a été creusé assez profondément pour unir les deux mers et séparer l'Angleterre du continent..

Après cet exposé, il nous reste à examiner sommairement ce qui s'est passé, sur notre hémisphère, depuis et y compris la période éocène.

Les géologues sont peu d'accord sur les premiers âges tertiaires. M. Lyell avait réuni les couches suessoniennes et parisiennes dans ses dépôts éocènes. MM. A. d'Orbigny, Murchison, etc., ont considéré ces dépôts comme formant deux étages distincts. M. Hébert a cru devoir séparer à son tour les sables de Bracheux des lignites du Soissonnais, les regardant comme le type d'un étage immédiatement inférieur, représenté en Angleterre par les sables de Woolwich. Nous accepterons les conclusions de ce savant géologue.

Plus on recule dans les anciens âges géologiques, et plus la configuration des terres européennes devait présenter de différences avec celle de l'époque tertiaire supérieure. Ces différences si on ne va pas au-delà de la période éocène, ne devaient pas changer beaucoup l'aspect général de notre continent, et ne modifiaient vraisemblablement que certaines contrées de peu d'étendue relative. Il ne faut pas perdre de vue le peu de points explorés sur de si vastes espaces, ni cette circonstance, que les terrains anciens se trouvent généralement ensevelis sous les dépôts postérieurs. Nous ne nions nullement certains mouvements de l'écorce du globe comme cause *secondaire* de changements dans la configuration des rivages des mers des diverses époques géologiques. Aussi ne regardons-nous pas notre essai d'une carte des terres de l'Europe, pendant les dernières périodes d'immersion, comme pouvant représenter les mers suessoniennes avec une exactitude suffisante. Elle s'applique principalement aux mers Tongrienne, Falunienne et Campinienne, c'est-à-dire aux trois immersions les plus récentes de notre hémisphère. Nous convenons qu'il faudrait, à la rigueur, et après de nouvelles études des terrains, établir la carte de chaque étage, certaines différences devant

Digitized by Google

nécessairement se produire d'un cataclysme à un autre. Nous avouons, que dans l'état actuel des connaissances géologiques, cette tâche est au-dessus de nos forces.

Après la retraite de la mer pisolitique, un relais de ses eaux occupa une dépression du sol de la France entre Sézanne et Compiègne, et devint, après avoir perdu ses parties salines, le lac de Rilly, si bien décrit par M. Hébert. C'est sur ce lac que revinrent dix mille ans plus tard, les eaux de l'océan austral.

M. Hébert, prenant pour base de ses études d'autres causes que celles que nous exposons ici, fait marcher les eaux du nord au sud, au moment de l'immersion du lac de Rilly. Nous opposerons à cette opinion cette conséquence de la théorie que nous défendons : c'est qu'au retour des mers australes, elles roulent sur un sol émergé, sur des couches durcies, n'entraînant guère que des débris organiques et des fragments de roches, tandis qu'au départ des mers boréales, elles entraînent vers le sud leur dépôt récent et meuble. C'est donc ce mouvement des eaux du nord au sud entraînant aussi des débris de roches arrachés aux côtes, qui est toujours le mieux imprimé, le plus général et le plus reconnaissable dans les couches tertiaires, et c'est cette circonstance qui a fait croire à plusieurs géologues, que le moment du départ et de la retraite des eaux du sol de la France, marquait au contraire leur arrivée venant du nord, ce qui n'est vrai qu'en partie. Les objections qu'on pouvait présenter contre cette manière de voir, n'ont pas échappé à l'esprit sagace et réfléchi de M. Hébert; aussi se croit-il obligé de regarder cette invasion de la mer tertiaire, comme se faisant lentement et *par petites étapes*, déposant d'abord en Belgique les marnes Heersiennes de Dumont, puis plus tard, et plus au sud, les sables de Bracheux, etc., nous ferons observer à ce sujet, que rien n'indique que les marnes Heersiennes ne soient pas parallèles au calcaire pisolitique, et ce qui tendrait à le faire penser, ce sont les débris de végétaux dicotyledones qu'on trouve à la partie supérieure de ce dépôt, végétaux enfouis lors de l'arrivée de la première mer tertiaire venant du sud.

Digitized by Google

C'est cette première mer, qui a selon nous déposé, en même temps que les sables de Bracheux, les couches Landéniennes inférieures de la Belgique.

Après la retraite de cette mer, le sol de la France occidentale se couvrit de végétaux et se peupla d'animaux de divers ordres. La région comprise entre Bourges et Chateaudun devait être plus élevée qu'aujourd'hui ou bien une dépression existait au sud de Paris jusques vers Orléans, car un grand lac couvrait aussi cette partie de la France.

Tel était l'état de cette partie de l'Europe quand les eaux océaniques revinrent prendre possession de leurs anciens rivages. Ces eaux, détruisant tout sur leur passage, se précipitèrent dans le lit du lac d'Orléans, en soulevèrent et en balayèrent le limon quelles répandirent sur la région de Paris. Telle fut l'origine de l'argile plastique. Les forêts furent fracassées; les animaux surpris périrent tous, et leurs débris se retrouvent mêlés aux végétaux et aux fragments de roches roulés. Toute cette terrible destruction est recouverte ou ensevelie par l'argile plastique.

M. Hébert, par des inductions résultant de ses études approfondies des couches du bassin de Paris, nous dirons même par une sorte d'intuition, nous retrace ces divers événements sans être fixé sur leur cause. Il nous montre d'abord le mouvement des eaux s'opérant du nord-est, vers le sud-ouest, direction que l'obliquité du rivage des Ardennes a dû imprimer aux courants, et ces eaux déposant les sables inférieurs du Soissonnais. Il nous peint ensuite une partie de la faune Parisienne de cette époque composée de tortues, de crocodiles, habitant le bord des lacs, du *Coryphodon* grand mammifère, du *Gastornis* oiseau gigantesque, etc., puis il reconnaît une *invasion tumultueuse* des eaux *venant du sud*, charriant les *argiles plastiques* et ensevelissant les végétaux brisés, pêle-mêle avec les débris d'animaux et les cailloux roulés[1]. Seulement M. Hébert manquant de données

[1] Recherches sur la faune des premiers sédim. tert. parisiens.

Digitized by Google

pour apprécier les temps, présente ces divers faits en quelque sorte comme connexes et simultanés. Il donne pourtant l'antériorité au mouvement des eaux venant du nord. Cette antériorité est de dix mille années, temps pendant lequel s'est développée la faune parisienne qu'il décrit.

Les eaux venant du sud, ayant donc recouvert toute la partie de l'Europe précédemment émergée, y déposèrent les couches suessoniennes ou lignites du Soissonnais, les couches landéniennes supérieures, une partie des calcaires nummulitiques, etc., c'est-à-dire le second étage tertiaire en partant du calcaire pisolitique.

Pendant la période d'émergement qui suivit, les terres mises à sec se peuplèrent d'une nouvelle faune beaucoup plus importante que la précédente. M. d'Orbigny énumère dix-sept genres nouveaux de mammifères, dix genres d'oiseaux et deux genres de reptiles. Nous ne pouvons, dans cet aperçu rapide, entrer dans des détails paléontologiques; nous ne ferons qu'indiquer les faits se rattachant directement à la découverte qui nous occupe. La plus grande partie de cette faune fut détruite, à l'époque du retour des eaux, par l'invasion de la *mer parisienne*, qui, pendant son séjour sur l'Europe, déposa le calcaire grossier, les sables de Bruxelles, l'argile de Londres, les sables de Bracklesham et de Bagshot, ainsi que les couches ypresiennes et paniseliennes de Dumont. Ces dépôts recouvrant le plus souvent des lignites ou forêts englouties de la période précédente, occupent de vastes surfaces, non-seulement sur le sol de l'Europe, mais encore en Asie et dans l'Amérique septentrionale. On peut voir dans l'ouvrage de d'Orbigny, l'indication des nombreuses localités où cet étage a été reconnu et où il repose, en couches concordantes, sur l'étage suessonien. Si on n'a pas signalé jusqu'ici de couches parisiennes sur certaines régions qui portent les dépôts plus récents, oserait-on affirmer qu'on a suffisamment exploré ces régions, que les couches parisiennes y manquent absolument; et même, dans ce cas, n'y a-t-il pas lieu d'examiner si elles n'ont pas été emportées? Prétendra-t-on par exemple que la mer

Digitized by Google

parisienne n'a pas occupé l'espace compris entre Maubeuge et Lille, parce qu'on n'y retrouve aucun lambeau de cet étage? qu'on réfléchisse donc que cet espace s'est trouvé le plus exposé à la violence des courants, et que l'effet de la puissance érosive des eaux a été d'emporter et de faire disparaître la preuve de cette puissance, de sorte que là, où il y a absence de preuve, a eu lieu le plus souvent le maximum de la cause agissante. Sur la Picardie, les silex de la craie elle-même ont été arrachés et roulés jusqu'à Paris.

Si l'on arrive à constater l'absence absolue des couches parisiennes dans le bassin de la Loire, c'est que le pays compris entre Bourges et Chateaudun était encore, comme nous l'avons dit précédemment, plus élevé qu'il ne le fut plus tard à l'époque falunienne. Des eaux lacustres ont existé pendant une partie de l'époque tertiaire, entre Paris et Orléans, ce qui induit à penser que le bassin ligérien n'existait pas alors dans les mêmes conditions d'altitude qu'aujourd'hui. Au reste le retour périodique des mers dans les mêmes bassins, et la stabilité du sol de la plus grande partie de l'Europe ressort, d'une manière remarquable, du passage suivant de M. A. d'Orbigny:

« En voyant sur tous les points du bassin anglo-parisien, les couches parisiennes reposer en couches presque concordantes, pour ainsi dire horizontales ou légèrement inclinées vers le centre du bassin, on acquiert la certitude que cet étage, *comme les vingt étages qui précèdent*, a conservé dans le bassin anglo-parisien une position presqu'identique à celle qu'il occupait dans les mers parisiennes. Les couches de Belgique, dans la continuation du bassin anglo-parisien, s'y présentent aussi telles qu'elles ont été déposées dans les mers de cette période. En étudiant dans le bassin pyrénéen, les couches de Blaye et des autres points de la Gironde, on arrive aux mêmes conclusions [1]. »

[1] Géol. et pal. str., t. 2-II, p. 744.

Digitized by Google

Qu'on explique après cela les oscillations continuelles du sol dont parle sans cesse M. d'Orbigny, et la contradiction qu'implique ce passage de son livre. Il est vraiment étrange que ce géologue éminent ait cotoyé de si près la vérité sans la saisir. Tel est l'effet des hypothèses à la fois brillantes et commodes. Nous disons commodes, parce qu'une théorie qui consiste à conclure par exemple : ici, on trouve des coquilles marines à 50 mètres d'altitude, le sol s'est soulevé de 50 mètres; là on trouve des coquilles à 100 mètres d'altitude, le sol s'est soulevé de 100 mètres, nous le disons fermement, ce n'est point là une théorie, c'est l'absence de toute théorie, c'est donner tout le mouvement à la partie *solide* du globe et l'immobilité à la partie *fluide*. C'est le renversement de toute vraisemblance, la négation de ce qu'indique la saine raison. On a pris jusqu'ici par une déplorable erreur l'effet pour la cause. L'Europe se trouve émergée quand les eaux l'abandonnent ; mais elle ne se soulève pas au-dessus des eaux.

Après la période approximative de 10,500 années et le dépôt des couches parisiennes, la masse des eaux se porte vers le pôle austral et découvre la plus grande partie des terres de notre hémisphère. Comme on le remarque à chaque étage, des parties d'eaux marines restent dans les dépressions du sol émergé, [1] et avec les siècles, deviennent des lacs d'eau douce. C'est ainsi que se déposèrent après le départ des mers parisiennes, les calcaires lacustres des bassins de Paris et de la Gironde, présentant à leur partie inférieure des *Cérithes* qui peuvent vivre dans les eaux saumâtres et plus haut des *Lymnées* auxqu'elles la moindre salure des eaux ne permet pas d'exister. Une faune en partie nouvelle se répand sur les pays mis à sec, ou peuple les lacs et les nouveaux rivages.

[1] Non seulement des lacs restèrent sur les pays émergés, mais le gonflement des eaux, au moment des débâcles, gagna certaines parties élevées des terres et y remplit des creux qui devinrent aussi des lacs, situés à des altitudes plus ou moins considérables au-dessus du niveau des mers, à leur maximum d'élévation Telle est l'origine des grands lacs miocènes de la Péninsule Ibérique, etc.

Digitized by Google

Après la période de repos, la cause climatérique exposée, ramène les eaux australes sur notre hémisphère. Les ravages de ce retour des mers sont écrits en traits frappants dans les coupes artificielles des environs de Bruxelles, à Saventhem, à Dieghem, à Schaerbeke, etc. On voit, dans ces carrières, les couches bruxelliennes consolidées, avec leurs lits horizontaux de pierres concrétionnées, ravinées, creusées, entraînées par d'affreux courants venant du sud et présentant des déchirements en entonnoirs, des creux bizarres portant parfois des pierres concassées, et dans lesquels un nouveau dépôt d'une nature minéralogique et d'un facies tout différents s'est effectué. Ce sont les sables jaunâtres et verdâtres de Laeken; un cataclysme évident sépare les deux systèmes bruxellien et laekenien, et ce qui le prouve encore, c'est la masse de végétaux, de troncs d'arbres brisés et de fruits de nipadites fossilisés qu'on remarque à la partie supérieure de ce qui reste des couches bruxelliennes. Les *nummulites lævigata*, toutes transportées, remaniées, roulées, avec des dents de squales usées, marquent bien en Belgique la séparation de deux étages, mais elles n'indiquent pas autrement un horizon géologique, ainsi que le font judicieusement remarquer MM. Toilliez et de Beaulieu. Au contraire, les *nummulites planulata* qu'on voit à la partie inférieure des couches bruxelliennes, sont en place et marquent bien le commencement d'une faune marine, de même que les *nummulites variolaria* marquent le commencement de la faune des mers laekeniennes. Certaines couches d'Auvers et de Beauchamps sont parallèles aux couches de Laeken. M. d'Orbigny lui-même va nous le prouver. Que l'on jette les yeux sur la coupe, page 748, second volume de son traité de géologie, on y verra d'abord, à la partie inférieure, les dépôts tranquilles de la mer parisienne, puis les traces du départ des eaux par des lits roulés et inclinés, d'abord avec violence, puis par des courants moins rapides, jusqu'au moment de l'émergement de la France. Sur ces couches inclinées par le départ des eaux boréales, leur retour violent est palpable par la présence d'une couche roulée en sens inverse et composée de débris et de

Digitized by Google

matériaux pesants. Les eaux ont donc repris possession de leurs anciens rivages du nord, et déposent tranquillement la couche suivante ou l'étage laekenien, marqué *h* sur la gravure; puis enfin sur cette couche tranquille, les traces d'un nouveau départ des eaux de notre hémisphère.

La direction qu'indique M. d'Orbigny, est E. O. pour le départ des eaux. En attendant que nous puissions vérifier ce point sur les lieux mêmes, nous croirons que la véritable direction est N.-E. au S.-O. M. d'Orbigny n'attachant pas d'importance à la direction du courant puisqu'il n'en déduit aucune conséquence, aura bien pu l'apprécier approximativement, et ce qui doit nous le faire croire, c'est qu'il cite d'autres couches du bassin ligérien offrant les mêmes lits inclinés, sans en donner la direction cardinale. Nous ajouterons qu'il importe de vérifier avec soin comment les couches sont coupées car si un courant N.-E. au S.-O. a formé ces lits inclinés, et que le plan de section soit situé E.-O. les lignes des lits roulés ne feront que s'allonger un peu et paraîtront produites par un courant E.-O. Enfin qu'on ne perde pas de vue qu'il ne s'agit ici que d'une différence d'un huitième du cercle.

Beaucoup d'espèces des sables de Beauchamps se trouvent dans les couches laekeniennes. Nous nous proposons de former des listes comparatives pour établir le synchronisme de ces deux terrains. Un fait très significatif, pour appuyer notre opinion, c'est que les couches d'Auvers, de Valmondois, d'Assis, etc., présentent des fossiles remaniés et roulés de l'étage parisien, et disons-le en passant, on n'a pas jusqu'ici attaché assez d'importance à la constatation de l'état des coquilles fossiles : si elles sont en place, où elles ont vécu, ou si elles ont été remaniées et transportées. A la partie supérieure des couches bruxelliennes, on voit de nombreuses pierres percées de modioles et d'une nature minéralogique particulière. Ces pierres, peut-être suessoniennes, ont été apportées de loin, ainsi que certains fossiles roulés et étrangers à l'étage bruxellien.

Pendant les siècles nombreux qui se sont écoulés entre les mers parisienne et tongrienne, des mouvements du sol se sont pro-

Digitized by Google

duits en Europe, et ont dû en modifier, sur certains points, les rivages. Les couches éocènes furent surélevées, sur les flancs des monts Carpathes, au sud de l'Oural, entre la Caspienne et le lac Aral, sur certains points des Apenniens, des Alpes, enfin dans l'île de Wight où nous avons vu ces couches redressées verticalement.

Nous sommes arrivés à l'époque de la mer tongrienne, qui est venue détruire une grande partie de la faune laekenienne. Les traces de la violence des eaux, lors de leur retour, se montrent sur un grand nombre de points, à la base des dépôts tongriens, par des lits de cailloux de silex, et des poudingues, comme aux environs d'Etampes, dans le département d'Indre et Loir, etc. Le bassin de Mayence communiquait alors avec la vaste mer de Tongres par Magdebourg et Hanovre. Entre Maubeuge et Cambrai, on n'a pas retrouvé jusqu'ici de traces de ce dépôt, ce qui ne prouve nullement que la mer n'a pas recouvert cet espace. On y a constaté l'existence de lambeaux éocènes et pliocènes, et nous avons dit les causes des violentes érosions qu'a subi cette contrée, et qu'ont dû éprouver également les parties formant détroits et hauts-fonds, comprises entre les grandes îles de Bretagne, de Normandie, de Vendée et le plateau de l'Auvergne, où la plupart des dépôts tertiaires ont été violemment balayés. Sur le Brabant, il ne reste que quelques petits lambeaux tongriens, épars sur les points culminants comme entre Bruxelles et Uccle, près de Dilbeek, au camp de Cicéron, près d'Assche, à Molhem, entre Jette et Wemmel, etc. Nous ne citerons pas les nombreuses contrées européennes où les dépôts formés par cette mer ont été reconnus. Notre carte commence ici à donner une idée assez fidèle de la configuration de l'Europe pendant cette période. Comme nous voulons être bref dans ce premier travail, nous glisserons sur cet étage, que les travaux de la géologie n'ont pas encore bien détaché de l'étage falunien. Nous ferons seulement remarquer, qu'après la retraite de la mer tongrienne, les terres émergées restèrent de nouveau couvertes, dans leurs dépressions, comme entre Étampes

Digitized by Google

et Orléans, par des parties d'eaux marines qui devinrent des lacs d'eau douce. Les dépôts de ces lacs, superposés aux couches marines tongriennes, ont été observés sur différents points des bassins anglo-parisien et pyrénéen. Les passages suivants peindront mieux que nous ne pourrions le faire, le nouveau retour tumultueux et violent des mers, et la séparation des deux étages tongrien et falunien.

« Nous pourrions voir dans les dépôts de galets, inférieurs aux dépôts faluniens marins de Carry (Bouches du Rhône), et dans les énormes cailloux arrachés au calcaire néocomien, les traces certaines du mouvement des eaux à la surface de la terre, à la fin de l'étage tongrien, et avant les dépôts renfermant des corps organisés de l'étage falunien. Pour nous ces galets ne sont que les premiers nivellements dûs à la violence des eaux lors de la perturbation finale de l'époque tongrienne.... Les corps organisés remaniés à l'état fossile qu'on trouve ailleurs, nous donnent encore la preuve de ce mouvement. On en voit surtout un exemple remarquable près de Clansayes (Drôme), où l'on trouve des ammonites et beaucoup d'autres coquilles de l'étage crétacé albien, remaniées dans les sables jaunes de l'étage falunien. Dans la Touraine et le Maine, nous avons remarqué des faits analogues [1]. »

Sans entrer ici dans la longue énumération des contrées européennes où les dépôts faluniens ont été reconnus, nous renvoyons à notre carte des mers de cette époque, tout en faisant remarquer encore, qu'il existe dans l'état actuel de nos connaissances, une grande confusion entre les dépôts des mers tongrienne et falunienne, ordinairement compris dans la dénomination de couches miocènes. Il faudra, croyons-nous, rapporter aux dépôts faluniens, les argiles du nord de l'Allemagne, qui s'étendent depuis la Hollande jusqu'à la Vistule, et qui atteignent près de Posen, jusqu'à 50 mètres de puissance, ainsi que le calcaire des

[1] Géol. et Pal. str., t. 2-11., pp. 771 et 785.

Digitized by Google

steppes de M. de Verneuil. Dans la presqu'île de l'Inde, dans l'Amérique du nord, presque partout sous les couches du diluvium, on trouve des dépôts tertiaires supérieurs non encore suffisamment étudiés, et qu'on devra rapporter, selon toute vraisemblance, à l'avant-dernière mer. Ces dépôts manquent néanmoins sur une partie du Danemarck où des érosions violentes ont dénudé la craie, et sur la plus grande surface de la Suède. Nous parlerons plus loin de l'absence des couches tertiaires sur ce dernier pays. En Angleterre, toute la partie orientale formant haut-fonds, et la puissance des courants N. S., y ayant agi d'une manière formidable, le dépôt falunien manque comme les autres excepté un jalon resté debout; le crag de Norwich. En Belgique, le dépôt de la mer falunienne constitue les sables de Diest, occupant de grands espaces sur les parties basses du nord. Sur le Brabant, on en retrouve à peine de rares vestiges sur le sommet de quelques collines, comme à Zavel, près de Cortenberg, à Vrebosch, et au bord de la chaussée Romaine entre Jette et Wemmel. Les sables de Diest couronnent aussi les sommets du Mont-Cassel et des Récollets. Ces points sont donc de véritables collines de dénudation, comme celles des environs de Paris, et la plus grande partie de l'espace vide situé entre ces collines et au-dessous de leur niveau, a été emporté par l'incroyable puissance des eaux diluviennes.

La faune européenne, en grande partie détruite à chaque cataclysme, présentait à cette époque un aspect tout nouveau. Depuis la période parisienne, 47 nouveaux genres de mammifères ont apparu sur notre continent. Lors de la grande débâcle qui signala le passage au sud des eaux faluniennes, les terres basses de l'Angleterre, des îles de Normandie, de Bretagne, de Vendée et du plateau de l'Auvergne, furent balayées par le flot gonflé; les animaux entraînés furent roulés au fond des vallées situées sur les flancs septentrionaux des Pyrénées et qui s'ouvrent en entonnoirs vers le nord. Telle est l'origine du dépôt de Sansan au-delà d'Auch. D'autres cadavres roulés dans le golfe, également ouvert au nord, qui échancrait le plateau de l'Auvergne, allèrent buter

Digitized by Google

au fond de ce cul-de-sac, et on les retrouve à Issoire. Les beaux travaux de MM. Lartet, Bravard, Croiset et Delessert, nous ont fait connaître ces anciennes créations. Si l'on fouille dans les vallées voisines de Sansan, et qui s'ouvrent au nord, on trouvera probablement d'autres dépôts d'ossements de la même époque. Nous verrons bientôt pourquoi les grands animaux de la Faune suivante sont accumulés dans les vallées qui s'ouvrent au sud.

Tous les faits concourent à confirmer l'énorme gonflement des eaux polaires marchant vers l'hémisphère austral, au moment de la première et principale débâcle de chaque grande période, car nous verrons plus loin qu'il doit y en avoir plusieurs successives. Ce gonflement de la masse liquide envahissant, dans sa course impétueuse, la majeure partie des terres, a détruit, à la fin de la période falunienne, la plus grande partie des animaux européens. Plusieurs genres échappèrent néanmoins à cette catastrophe, et nous les verrons périr à leur tour, pour la plupart, au prochain retour des mers campiniennes. Tels sont, par exemple, les genres Dinotherium, Sivatherium, Mastodon, etc.

Le cataclysme qui a mis fin aux dépôts faluniens, a laissé des traces nombreuses. Le morcellement, dans le bassin de la Loire, des couches de cet étage, morcellement produit par de puissantes érosions; les cailloux et les huîtres roulées qu'on trouve généralement à la partie supérieure de ce dépôt, les faluns de la Touraine, qui ont été charriés par de violents courants, sont des signes certains de grands mouvements dans les eaux à cette époque de l'histoire de la terre.

C'est ici où la plupart des géologues placent l'étage subapennin qui ne peut être conservé pour notre hémisphère, attendu que l'étage subapennin n'a été créé que sur une exception, sur un fait secondaire. Les dépôts dits subapennins sont presque nuls, ne provenant que de quelques relais ou échancrures de la mer falunienne. Lorsque cette mer quitta notre hémisphère, et que l'Europe se trouva émergée, la configuration des côtes ne fut pas identiquement la même qu'aujourd'hui. Quelques parties basses voisines des côtes actuelles restèrent immergées. Ainsi, un golfe

Digitized by Google

resta sur Anvers, un autre sur Perpignan et un troisième sur Montpellier. En Angleterre, une partie du Suffolk demeura sous le niveau des eaux, ainsi que toutes les terres basses formant l'immense vallée du Pô. Alexandrie, Pavie, Plaisance, Crémone, Mantoue, Modène et Ravenne restèrent mers, de même que Saint-Nicolas, Hulst, Axel, L'Ecluse, Goes, Middelbourg et Flessingue, qui indiquent l'emplacement du golfe d'Anvers, au milieu duquel s'élevait la petite île de Calloo. Les dépôts de la mer Campinienne et les alluvions terrestres ont depuis exhaussé le sol et fait disparaître ces différents golfes. Ainsi, sur les localités que nous venons d'indiquer, la mer a séjourné au-delà de trente mille années avec continuité, et ce laps de temps énorme explique l'importance des dépôts de la Lombardie qui atteignent sur certains points jusqu'à 600 mètres de puissance. Cette région se trouvant à l'abri des grands courants et des érosions, présente souvent les coquilles fossiles intactes et dans leur position normale d'existence. M. A. d'Orbigny est obligé de reconnaître que les coquilles *subapennines* de l'Astezan, se lient avec les coquilles faluniennes de la même localité, d'une manière insensible et sans démarcation distincte de deux étages : « pour nous, dit-il, ce mélange s'est formé par le seul fait de la *superposition immédiate*, *sans couches intermédiaires*, de l'étage subapennin sur l'étage falunien, ce qui a mélangé les restes organisés fossiles de l'étage inférieur avec les restes organisés de la faune de l'étage subapennin *sans laisser de limites bien tranchées entre les deux.*[1] »

Le crag de Suffolk et d'Anvers n'indiquent donc pas plus un étage géologique que l'argile d'Ostende ou les buttes de Saint-Michel-en-l'Herm dont nous aurons occasion de parler à l'époque moderne ou contemporaine. MM. A. Toilliez et Ch. de Beaulieu regardent les trois divisions du crag d'Anvers, en crag supérieur, moyen et inférieur, comme trois manières d'être d'une même formation.

[1] Pal. et Géol. str., t. II, p. 787.

Digitized by Google

« Les différences que l'on observe, disent-ils, tant dans le volume des matériaux, que dans leur composition et dans les fossiles qu'ils renferment, nous semblent suffisamment justifiées par l'existence *de courants en sens divers*, charriant aussi des matières de provenances diverses, et créant, soit par *leur intensité*, soit par *la température de leurs eaux*, des conditions variées d'existence pour les animaux marins. [1] »

On ne peut mieux appuyer la théorie de M. Adhémar, car les 21,000 ans pendant lesquels les couches du crag se sont déposées, renferment deux grands mouvements des mers en sens opposé, ainsi que des profondeurs et des températures diverses pour les eaux de notre hémisphère.

Des relais de la mer falunienne occupèrent, comme aux périodes précédentes, des dépressions nombreuses de son ancien lit. Les dépôts de ces lacs ont été observés sur plusieurs points de la France, entr'autres dans le département des Landes et dans le Tarn.

Nous voici dans la période d'émergement de l'Europe qui a précédé la dernière mer boréale, la mer campinienne. Pendant ces dix milles cinq cents années de tranquillité une faune grandiose, colossale, couvre les terres de tout l'hémisphère nord et de l'Amérique du sud. L'homme n'existe pas encore, et les mammifères, arrivés à leur plus haut degré de développement, remplacent les gigantesques reptiles des époques secondaires et règnent sur le globe en dominateurs. Nos contrées sont occupées par les éléphants, les mastodontes, les rhinocéros, les hippopotames, les dinotherium, les singes, les carnassiers du genre félis, les hyènes, l'ours des cavernes, le grand cerf à bois gigantesque, le bœuf, le cheval, etc. Le continent américain est habité par l'étrange famille des mégathérides, aux formes plus massives que l'éléphant, les tatous monstrueux et leur redoutable

[1] Mémoire sur les ter. tert. de la Belgique, trad. de S. Ch. Lyell, pp. 25 et 26.

Digitized by Google

ennemi le tigre à canines en poignards de neuf pouces de longueur. Les plaines de l'Inde nourrissent le grand Sivatherium aux quatre cornes et la tortue colossale si bien nommée *colossochelys atlas*. Enfin au nord de la chaîne du Thian-Chan, sur les versans des monts Altaï, et sur les plateaux et les plaines de l'Asie centrale, errent d'innombrables troupeaux d'éléphants couverts de laine, ainsi que le Rhinocéros du nord également couvert d'une épaisse fourrure.

C'est cette faune si remarquable qui fut en grande partie détruite par le dernier retour des eaux venant du sud, il y a environ 14,500 années à partir de l'époque actuelle; mais les faits vont présenter un intérêt toujours croissant, et il est nécessaire que nous les développions avec des détails plus précis.

Il y a 21,600 années environ, le maximum du froid dans l'hémisphère austral avait produit le maximum d'extension de la glacière antarctique. D'après ce que nous avons vu précédemment, il faut se rapprocher de nous de 7,100 ans pour trouver l'époque la plus approximative de la grande débâcle de cette glacière et du terrible cataclysme qui en résulta. Il y a donc 14,500 ans environ que les mers revinrent sur notre hémisphère. A cette époque, les régions boréales se refroidissaient déjà depuis plus de 7,000 ans, et les limites de notre coupole de glace polaire devaient atteindre la Laponie. C'est dans ces conditions qu'eut lieu l'immersion violente de la plus grande partie de nos continents. Les traces de ce grand déluge sont nombreuses, bien que le dernier des dépôts marins de la série géologique soit venu les recouvrir. Nous n'avons pas à nous répéter ici sur les formidables effets du retour des masses océaniques. La faune et la flore de cette époque furent en grande partie détruites, et les grands mammifères couvrirent de leurs débris les contrées atteintes par les eaux. C'est en vain qu'on s'était demandé pourquoi ces débris s'étaient accumulés en si grand nombre sur certains points déterminés. La théorie de M. Adhémar est venue permettre l'explication de ce fait important. Que l'on jette les yeux sur la carte orographique de l'Europe. La chaîne de l'Apennin s'infléchit vers

Digitized by Google

l'ouest, au nord de Florence, et enveloppe le val d'Arno supérieur. Un courant océanique venant du sud, et passant sur le Sahara, s'engouffra entre l'Atlas et la Sardaigne d'un côté et la Sicile de l'autre, et, balayant les terres basses de l'Italie occidentale, en roula les animaux vers le nord; ces cadavres rencontrant au val d'Arno, la barrière infranchissable des Apennins, s'accumulèrent dans ce vaste ossuaire. Une autre branche du courant, roulant entre l'Italie et la Dalmatie, transporta les cadavres dans la vallée du Pô, et là, arrêtés par les Alpes, ils jonchèrent de leurs débris les plaines de la Lombardie. En Grèce, à Pikermi, autant qu'on peut en juger par les cartes imparfaites que nous avons consultées, le fameux gîte à mammifères que nous croyons de la même époque, se trouve dans des conditions topographiques analogues à celle de l'Arno et de la Lombardie. En Asie les eaux venant du sud balayèrent les vastes plaines de l'Inde et en accumulèrent les animaux contre les monts Siwalik qui forment les contre-forts méridionaux de la chaîne de l'Himalaya. Au nord de cette chaîne, on ne signale point d'ossements; les innombrables éléphants laineux et les rhinocéros qui peuplaient l'Asie centrale, et que les savantes recherches de MM. Owen et Brant ont démontré avoir habité un climat froid, ont été transportés jusque dans la mer glaciale, et leurs ossements couvrent le nord de la Sibérie. Les eaux les ont surtout roulés dans les dépressions où coulent aujourd'hui les fleuves de cette contrée. Tous ces phénomènes contemporains ont eu lieu, comme on le voit, du sud au nord. L'isthme du Pas-de-Calais a dû exister encore pendant la période d'émergement qui a précédé cette catastrophe, et permettre ainsi la migration en Angleterre, des mastodontes, éléphants, rhinocéros, bisons, ours, du cervus megaceros, etc., dont les débris se trouvent dans les dépôts quaternaires de cette contrée. Ce serait donc à l'arrivée de la mer campinienne, qui a détruit la majeure partie des grands mammifères, qu'il faudrait attribuer la rupture de l'isthme; ce grand fait daterait ainsi de 14,500 années environ.

On trouve des débris d'éléphants depuis le 40° de latitude nord

Digitized by Google

jusqu'aux îles de la mer glaciale vers le 75°. Cuvier fait la remarque que les ossements de ces grands animaux sont presque toujours dispersés. Il n'a pu en être autrement. Quelques semaines suffisent pour amener la décomposition putride, et il a fallu vraisemblablement un temps fort long comparativement, après un tel cataclysme, pour que le désordre des eaux cessât et qu'un mouvement réglé s'établît. On ne doit pas perdre de vue non plus, qu'au dernier déluge, c'est-à-dire au départ des mers campiniennes, des espèces non encore éteintes et des ossements remaniés ont été roulés vers le sud avec le diluvium.

Quant à la flore contemporaine des éléphants (*E. primigenius*), engloutie par le même cataclysme, on la retrouve partout dans les lignites supérieurs, dans les tourbières anciennes, dans certains *braunkohles* des allemands, dans une partie des forêts souterraines, si nombreuses dans notre hémisphère.

M. D'Archiac fait remarquer, au sujet du vaste dépôt d'argile (E. falunien) du nord de l'Allemagne, que les lignites se trouvent constamment au-dessus, associés à un sable fin très constant et bien caractérisé. Ce sont, évidemment, les végétaux noyés par le retour de la mer campinienne et les sables déposés ensuite par cette mer. Dans l'Inde, dans l'Amérique du Nord, on a trouvé des forêts sous le diluvium, lequel n'est autre chose que la partie supérieure des dépôts de la mer campinienne [1].

Les traces de l'arrivée de la dernière mer, par les corps inorganiques, sont également manifestes. Les cailloux de l'Ardenne

[1] Nous avons adopté la dénomination de *mer Campinienne*, comme un hommage à la mémoire de l'illustre géologue que la Belgique a perdu. Nous ne pouvions appeler cette mer *Subapennine*, car cet étage n'est qu'imaginaire; ni *Diluvienne*, puisque les sept mers Tertiaires sont également diluviennes; ni *Quaternaire*, parceque cette qualification eut manqué de précision. Nous avons pensé que Soissons ayant donné son nom à un étage et Paris à un autre, le système Campinien, décrit par M. Dumont, pouvait être pris pour type de l'étage le plus récent.

Digitized by Google

ont été roulés au nord jusque sur la Campine, où on les retrouve sous les sables campiniens. Sur les côtes du Cumberland, des blocs provenant des chaînes Cambriennes et du Lancashire, ont été observés empâtés dans un limon résultant de la désagrégation d'anciennes roches. Tous ces blocs ou cailloux qui ont été violemment roulés du midi au nord, doivent se rapporter au dernier mouvement des eaux vers le pôle nord.

A l'époque Quaternaire, suivant M. D'Archiac, « la dispersion des matières transportées au loin a été interrompue par un intervalle de repos, lorsqu'une partie de la région septentrionale (Amérique du Nord) était plus basse qu'aujourd'hui de 152 mètres. » Ou les eaux plus hautes de 152 mètres. C'est bien là le *retour* et le *séjour* des mers campiniennes; mais comme on le voit, c'est toujours l'écorse solide qu'on met en mouvement.

Avant de nous occuper des dépôts campiniens sur les contrées septentrionales, jetons un regard rapide sur l'autre hémisphère.

Lorsque la rupture de la grande glacière australe eut lieu, il y a 14,500 ans, et détermina l'avant-dernier déluge, ses débris furent entraînés vers l'équateur par le mouvement des eaux. Les phénomènes de transport de blocs erratiques et de limon se produisirent absolument comme 10,000 ans plus tard sur notre hémisphère, mais en sens inverse. Dans l'Amérique du sud, les glaces furent arrêtées par les montagnes du Brésil et de Bolivia, et déposèrent l'argile des pampas et les blocs erratiques, appportés du sud, sur la Plata et le Paraguay. L'opinion de M. A. d'Orbigny, qui croit avoir reconnu le limon pampéen sur le haut plateau de Bolivia, est contestée par M. Darwin, qui regarde comme plus probable, que la ressemblance des caractères minéralogiques de ces dépôts, est due à l'analogie de composition des roches d'où ils proviennent. Si dans le nord, le limon hesbayen, dont nous parlerons, ne porte que l'humus, parce qu'il est postérieur au dernier déluge, le limon des pampas, qui est antérieur à cette catastrophe, est le plus souvent recouvert par des sables et des cailloux qui ont été charriés par des courants énergiques dans la direction N. S.

Digitized by Google

« Il est remarquable, dit M. D'Archiac, au sujet du terrain erratique, que dans l'hémisphère sud, depuis le 41.e degré jusqu'au cap Horn, on trouve le même phénomène que dans les parties septentrionales de l'ancien et du nouveau monde, et de plus, avec des limites semblables [1]. »

A mesure qu'on se rapproche des régions tropicales, les blocs erratiques disparaissent, et on n'en a guère constaté dans la bande immense comprise entre le 35.e degré de latitude nord et sud. On sera donc bien obligé d'admettre que le phénomène erratique européen n'est pas un fait unique et isolé, mais bien un phénomène alternatif et périodique, propre aux deux pôles de la terre; à moins que l'on ne prétende que les blocs du nord ont franchi l'équateur pour aller se déposer sur les régions de l'autre hémisphère.

Mais abandonnons ces faits pour y revenir avec plus de détails, et voyons qu'elles ont été les dépôts de la dernière mer, méconnus généralement, et amoindris sous les dénominations de *diluvium*, *terrain de transport*, *drift*, *dépôts terrestres*, *alluvions anciennes*, etc.

La partie supérieure du dernier dépôt marin, balayée par le dernier grand mouvement des océans vers le sud, constitue seule le diluvium ou dépôt de transport; et chaque étage tertiaire présente le même diluvium, comme nous l'avons vu. Là où ce dépôt a peu de puissance, ou ne présente qu'une couche roulée, c'est que les érosions ont été plus violentes. Là où il manque, (au-delà bien entendu de la limite des anciens rivages), c'est qu'il a été emporté, et en cela, le dernier dépôt des mers ne présente que ce que l'observation a déjà constaté aux étages tertiaires antérieurs.

Nous voyons d'abord, en Angleterre, le dépôt dit de transport, composé de sables, de graviers et d'argiles nous offrir, suivant les localités, des épaisseurs variant de 20 à 100 mètres, et présen-

[1] Histoire des progrès de la géologie, t. II, p. 406.

Digitized by Google

tant souvent une stratification distincte. En Suède, le diluvium se superpose fréquemment à des argiles et des vases coquillères; la Hollande est recouverte par plus de 100 mètres de sables et d'argiles contenant quelques coquilles marines d'espèces récentes; citons ensuite les sables supérieurs de la Westphalie, de la basse Saxe, des plaines de Posen, de la Vistule; les lambeaux tertiaires supérieurs de la Finlande; les sables des steppes de la Russie, de la Caspienne; le *geest* du nord de l'Allemagne; le terreau noir du sud de la Russie d'Europe et le *regur* de l'Inde, probablement produits par la couche de végétaux herbacés qui couvraient ces plaines immenses, et que la mer recouvrit sans les effets destructeurs résultant des détroits et des gorges des pays accidentés; les sables de la Campine qui s'étendent jusqu'à Bruxelles, traversent les Flandres en s'enfonçant sous les alluvions de l'Escaut et l'argile d'Ostende dont nous parlerons; les sables des landes de Gascogne, et les sables supérieurs qui recouvrent la plus grande partie de la France[1]; les terrains quaternaires de la Bresse, de l'Auvergne, de la vallée du Rhin, de Perpignan, de Montpellier, de la vallée du Rhône, de la Lombardie, de la Bavière, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Bessarabie, de la Turquie, de la Grèce, de l'Italie, de la Sicile, de la Sardaigne, etc., etc. Nous nous arrêterons, car on voit déjà que les dépôts de la mer Campinienne ne sont pas moins étendus sur l'Europe que les autres dépôts tertiaires et

[1] La carte géologique de France, de M. Elie de Beaumont, porte des terrains *miocènes* à peu près sur tout l'espace où nous figurons les mers; mais cette carte remarquable n'indique aucun lambeau *quaternaire* ou *nouveau pliocène* sur une grande surface de la France centrale. Nous avons recherché dans les documents sur la géographie physique de ce pays, quelle était la nature du sursol des seize départements prétendument dépourvus de terrains quaternaires, et nous avons trouvé, qu'ils présentaient ensemble une superficie de 2,464,000 hectares de sol *sablonneux*, *landes et bruyères*. On ne prétendra pas que tous ces sables supérieurs sont *miocènes*. Nous croyons que la plus grande partie appartient au dépôt de la mer Campinienne.

Digitized by Google

qu'ils occupent les mêmes bassins. Il est bien temps de considérer cet étage pour ce qu'il est, et non comme un amas de matières transportées on ne sait d'où ni pourquoi, ou de dépôts terrestres, ce qui n'a pas de signification réelle, la terre ne déposant rien sans les fleuves, les lacs, les glaces ou les mers. Si l'on ne trouve pas de coquilles marines dans les sables des landes et de la Campine, par exemple, c'est que par la profondeur des eaux sur ces régions, ou la nature du fonds, elles n'y ont pas vécu, ou bien qu'elles ont été balayées et transportées. Ce sont là des faits à examiner. Les testacés fossiles, nous ne craignons pas de le dire, sont aussi souvent remués et changés de place, que déposés au véritable lieu d'habitat, où ils ont vécu. Il y a donc lieu d'user d'une grande circonspection dans l'appréciation des faits basés sur la présence de coquilles fossiles. Il en sera de même pour les ossements des mammifères. De ce que les courants nord-sud ont roulé des ossements dans les sables de la Gascogne, il n'en résulte nullement que ce soit un dépôt terrestre. Mais il se présente ici une observation d'une haute importance. Est-on suffisamment fondé à croire, par exemple, parce que le gîte de Pikermi, en Grèce, renferme des débris de Giraffes, qui n'habitent que les contrées tropicales de l'Afrique, qu'elles ont vécu en Grèce à une époque beaucoup plus froide qu'aujourd'hui, et rapprochée de la période nommée *glacière* par les géologues? N'est-il pas plus naturel de penser que la Grèce, se trouvant sur les méridiens du Sahara oriental, les courants océaniques marchant, il y a 14,500 ans, du sud au nord, ont balayé ces régions africaines et transporté des cadavres d'animaux jusqu'en Morée? Si on ne trouve pas d'ossements de Giraffes en France, à Cucurron, etc., c'est que la chaîne de l'Atlas les a arrêtés. Les revers méridionaux de cette chaîne doivent présenter, si nous sommes dans le vrai, de nombreux débris de mammifères, ce que l'on pourra peut-être vérifier un jour.

Mais revenons aux dépôts campiniens.

« Dans le nord de l'Europe, dit M. Beudant, les argiles, avec

Digitized by Google

ou sans blocs, paraissent aussi former la base du diluvium, et sont recouvertes par des sables *qui renferment des coquilles des mers glaciales.* C'est encore quelque chose d'analogue que les dépôts d'argile bleue avec graviers et de sables avec blocs de diverse nature et coquilles *des mers du nord*, qui forment la base du Danemarck et qui se prolongent dans les plaines du Mecklembourg, de la Prusse, du Hanovre, en se joignant aux sables et autres débris roulés modernes qu'on nomme *geest* dans toute la partie occidentale de l'Allemagne. Plus loin sur les côtes de la mer Blanche et de l'Océan glacial il existe des bancs considérables de sables remplis de coquilles des mers arctiques avec des débris d'éléphants et d'autres grands animaux. Enfin les *innombrables* plages soulevées, qu'on rencontre *partout*, renferment les mêmes débris organiques et paraissent dès lors appartenir au diluvium [1]. »

Puisque nous en sommes aux *innombrables plages soulevées*, examinons cette espèce de boursoufflement prétendu de tout un hémisphère de notre globe.

Nous commencerons par le nord, et par la Suède qui a fait le sujet de tant de controverses scientifiques. Malgré les doutes émis, et la découverte récente de marées dans la Baltique, nous croyons, avec M. Lyell, qu'une partie de la Suède a éprouvé depuis quelques siècles, certains mouvements d'exhaussement, et que ce massif de couches de transition, a été sujet, à diverses époques géologiques, de mouvements variables. « Le même district, dit M. Lyell, peut pendant plusieurs siècles éprouver une dépression, puis un nouveau soulèvement. » M. Keilhau pense que le soulèvement d'une partie de la Suède est dû à des chocs de tremblement de terre faibles, mais souvent répétés, ce qui s'accorderait avec l'opinion de MM. Lyell et Darwin sur le soulèvement lent des chaînes de montagnes. Quoiqu'il en soit, un fait a été bien constaté, c'est l'existence de coquilles marines et des altitudes plus ou moins considérables au-dessus

[1] Géolog., p. 261.

Digitized by Google

du niveau des mers actuelles. Notre tâche, faisons le bien remarquer ici, présente des difficultés sans nombre. Toutes les explorations, études ou observations géologiques que nous sommes obligés de consulter, ont été faites avec cette idée préconçue, de l'immutabilité du niveau des eaux et de la mobilité extrême de la croûte solide. On conçoit, qu'au milieu de ces observations, bien des détails et des circonstances intéressants, au point de vue de la nouvelle théorie, ont été négligés. On n'a vu toujours dans les coquilles émergées que des effets de soulèvements, et on n'a cherché rien au-delà. Ainsi, par exemple, nous ne pouvons savoir, le plus souvent, si des coquilles observées à diverses hauteurs, appartiennent à la faune littorale ou à une faune profonde, et si ces coquilles étaient au lieu de leur habitat, ou bien avaient été roulées. Ces particularités sont pourtant d'une importance majeure. M. Keilhau nous apprend que les dépôts d'argile et de sables *coquilliers* de Norwège atteignent une altitude de 200 à 240 mètres, mais il ne nous dit pas les noms ni les conditions de gisement de ces coquilles. Or puisque la station de certains mollusques atteint 200, 300 et jusqu'à 400 mètres de profondeur dans les mers actuelles, il en résulte que la surélévation des eaux de l'océan glacial aurait pu attteindre, pendant la période campinienne, jusqu'à 500 et 600 mètres d'altitude au-dessus du niveau actuel, et il ne nous en faudrait pas autant pour appuyer la nouvelle théorie. Mais il existe d'autres observations qui, si elles ont été scrupuleusement faites, établiraient un niveau des eaux à 158 mètres d'altitude. Ainsi, dans la province de Drontheim, on a observé, à cette hauteur, des accumulations de coquilles d'espèces vivantes sur le littoral voisin. Elles devraient être au moins à 3 ou 400 mètres pour concorder avec la théorie de M. Adhémar, si on regardait la Suède comme immobile. Mais a-t-on poussé les explorations jusqu'à la hauteur de 400 mètres? c'est ce que nous ignorons. Sans entrer ici dans le détail des explorations de MM. De Buch, Brongniart, Lyell, Bravais et autres naturalistes dans cette Péninsule, ni des diverses altitudes auxqu'elles des testacés marins ont été observés, nous parlerons d'un

Digitized by Google

autre fait important qui nous fait penser que la Suède a pu éprouver des mouvements assez considérables en divers sens, et variables d'un point à un autre. Ce fait, c'est l'absence de couches tertiaires sur cette contrée. Faisons toutefois nos réserves, et disons que cette absence n'est toujours qu'une preuve négative. Rien ne prouve aujourd'hui que de nouvelles recherches ne feront pas découvrir des terrains tertiaires sur cette région. M. Forchhammer regarde même les *œsars* du centre et du sud de la Suède comme des dépôts stratifiés, continus dans l'origine, et ravinés ou découpés ensuite, mais il nous laisse dans le vague quant à l'âge de ces dépôts. Nous envisagerons donc la Suède comme ne portant sur ses roches anciennes, que des dépôts campiniens et erratiques.

Ici malgré notre répugnance pour les hypothèses, nous sommes obligés d'y recourir. On ne nous accusera pas au moins d'en abuser. Nous pensons donc comme MM. D'Archiac et Daubrée, que certaines parties de la Suède et de la Norwège ont été, dans les derniers temps géologiques, beaucoup plus élevées qu'aujourd'hui et qu'après s'être successivement affaissées et avoir reçu les dépôts quaternaires, elles ont repris de nos jours un mouvement ascendant. Outre l'absence des couches tertiaires, l'observation, par M. Daubrée, de roches striées à une assez grande profondeur dans la mer actuelle, viendrait donner plus de vraisemblance encore à l'hypothèse que nous présentons.

M. Forchhammer a signalé dans le Danemarck, le Schleswig et le Holstein, des bancs de coquilles récentes à des hauteurs considérables au-dessus du niveau de la mer. MM. de Verneuil, Murchison et de Keyzerling, ont rencontré à 100 lieues au sud-est de la mer Blanche, des couches marines contenant des bancs de coquilles d'espèces vivantes dans la mer du nord. M. Prestwich a signalé à Blackpot et à Gamerie (Écosse), à une altitude de 106 mètres, des couches présentant l'aspect d'un dépôt tranquille de 76 mètres de puissance et renfermant des coquilles récentes. Dans le Lothian, le dépôt de transport varie de 20 à 40 mètres d'épaisseur et il atteint 225 et jusqu'à 300 mètres d'alti-

Digitized by Google

tude. Dans le Devondshire on trouve des coquilles d'espèces récentes à 180 mètres; et dans le Fifeshire, une argile ferrugineuse tenace atteint 230 mètres d'altitude. Le diluvium aux environs de Manchester présente 25 mètres de puissance et s'élève jusqu'à 165 mètres au-dessus de la mer. Dans le pays de Galles, des coquilles d'espèces encore vivantes, situées à plus de 400 mètres, indiqueraient, pendant les époques tertiaires supérieures, des mouvements ascendants dans ce massif de terrains anciens. Près de Kertsch, des couches coquillères, situées à une altitude de 170 mètres, ont été décrites par M. de Gourieff. En France, dans l'Allemagne centrale, sur certains points de la Sardaigne, de l'Italie, de la Sicile, de l'Algérie, du Piémont, de la Dalmatie, de la Grèce, de la Crimée, etc., des couches quaternaires ont été observées, le plus souvent avec coquilles modernes, à des altitudes plus ou moins considérables. « Les mêmes phénomènes, dit M. D'Archiac, que M. Hommaire de Hell avait observés sur les côtes septentrionales de la mer Noire, ont été reconnus par lui sur le littoral de la Bulgarie, de la Romélie et de l'Anatolie. Partout il existe des traces d'une plus grande élévation dans les eaux de la mer Noire, traces qui se composent de dépôts modernes, tous à peu près à la même hauteur (25 à 30 mètres), et renfermant des coquilles qui vivent encore sur la côte. Aussi le savant voyageur admet-il l'ancienne fermeture du Bosphore, puis sa rupture, de préférence à un soulèvement complet et régulier de tout le périmètre du Pont-Euxin et de la mer d'Azof [1]. »

Ainsi sur presque tous les points de l'Europe, depuis l'Ecosse jusqu'à la Caspienne, jusque dans l'Inde et la Chine même, se montrent les traces évidentes d'une mer récente, dont le niveau différait de plus de 200 mètres avec le niveau des mers boréales actuelles; car nous ne devons jamais perdre de vue que si, par exemple, une couche située à 100 mètres d'altitude contient des coquilles qui habitent une zône aqueuse de 100 mètres

[1] Hist. des prog. de la Géol., t. II, p. 302.

Digitized by Google

de profondeur, la mer sur ce point a atteint 200 mètres au-dessus des mers actuelles.

Suivant l'opinion de plusieurs géologues, tout le massif de l'Angleterre a été soulevé pendant l'époque quaternaire. Mais a-t-on bien réfléchi aux conséquences d'une hypothèse qui assigne comme *cause principale* des grands phénomènes géologiques, des soulèvements de la croute terrestre? Dans ce cas ce ne serait pas seulement le massif d'Angleterre qui se serait soulevé récemment, mais la plus grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique du nord!

Nous venons de citer l'Amérique du nord. Le terrain quaternaire y présente une puissance de 30 à 50 mètres, et une altitude moyenne de 120 mètres: « M. T. Roy qui a étudié les terrasses des bords du lac Ontario, assure que leur plus grande hauteur au-dessus du lac est de 232 mètres, ou leur altitude de 303 mètres. Ainsi les eaux de cette mer intérieure atteignaient au moins 305 mètres au-dessus de l'Océan actuel. » [1]

Les terrasses indiquant d'anciens niveaux des mers, peuvent être d'un grand secours pour retrouver les altitudes anciennes des eaux. On les a nommées en Angleterre *parallel-roads*, et l'Ecosse en présente qui sont situées à 296 mètres et jusqu'à 360 mètres d'altitude. On en a observé aussi en Norwège et sur les versants des Andes du Chili. Nous reparlerons de ces terrasses.

Quant aux lacs nombreux de l'Amérique du nord, leur altitude considérable est un fait significatif. Nous donnons ci-dessous ces altitudes.

Lac supérieur	213	mètres.
Id. Michigan	200	id.
Id. Huron	198	id.
Id. Winipeg	196	id.
Id. Erié	172	id.
Id. Ontario	77	id.
Id. Champlain	28	id.

[1] D'Archiac. Histoire des progr. de la Géol., t. II, p. 352.

Digitized by Google

Si l'on prétend que ces lacs n'indiquent pas des relais de la dernière mer, et que leur formation n'a eu d'autres causes que leurs affluents, nous demanderons quelle puissance a élevé, dans l'Asie centrale, les eaux des lacs Soum, Tchan et Oubinsk, qui n'ont pas d'affluents, et qui, suivant M. De Humboldt, se trouvent situés à plus de 100 mètres du niveau des mers glaciales ? [1] On nous répondra probablement que toute l'Asie centrale *s'est soulevée* de 100 mètres. Mais alors qu'on nous explique l'existence du grand lac *salé*, exploré par M. Frémont, sur le versant des montagnes rocheuses, à une altitude de 1280 mètres au-dessus du niveau de l'Océan pacifique. Prétendra-t-on que cette masse d'eau, vraisemblablement marine, a été élevée à une telle hauteur et sans se déverser, par le soulèvement seul de la chaîne des montagnes rocheuses ? Ce serait la plus belle preuve qu'on pourrait nous fournir des soulèvements lents et graduels. Si l'on croit que le gonflement des eaux marines au moment de la grande débâcle ne peut atteindre 1280 mètres, on pourra admettre des surélévations dans la chaîne des montagnes rocheuses, mais alors le fait ainsi présenté devient possible et admissible à la raison.

Nous savons bien que quelques auteurs croient avoir trouvé la cause de la salure des lacs, dans des couches de sel gemme qui formeraient le fond de leur lit. Cette assertion n'a d'autre valeur que celle d'une hypothèse ingénieuse, et il faut des faits pour réfuter des faits.

Suivant une tradition mongole, la partie basse du désert de Gobi, vers Erghi, formait jadis le lit d'une mer de plus de 100 lieues de diamètre. La croyance existe parmi ce peuple, que l'Océan doit revenir un jour occuper son ancien lit. On y rencontre de petits lacs salés et des plantes identiques pour la plupart à celles qui bordent la Caspienne. [2]

Nous ferons remarquer l'analogie de latitude et d'altitude du

[1] Voir la carte de l'Asie centrale dans les tableaux de la nature.

[2] Humboldt, Tableaux de la nature, t. I, pp. 95, 96, 97.

Digitized by Google

Gobi, qui est élevé de 800 à 1200 mètres au-dessus des mers, avec l'Espagne qui est aussi très élevée. Le grand lac du Gobi et les grands lacs d'Espagne n'ont été que des relais des mers après chaque débâcle.

Citons enfin le lac Aral, élevé de 10 mètres au moins au-dessus de la mer Noire, tandis que la Caspienne est à 25 mètres au-dessous. Ici le système des soulèvements devient gênant, car, il faudrait soulever le sol sous l'Aral, et l'affaisser sous la Caspienne qui est si voisine. De plus, comme il existe vers les rivages de ces mers des bancs de coquilles récentes, à 50 et 65 mètres au-dessus du niveau de la mer d'Aral, il faudrait recourir à une telle complication d'hypothèses, que nous renonçons à les rechercher. Il n'est nul besoin de tous ces faits de soulèvements impossibles, pour expliquer les niveaux de l'Aral, de la Caspienne et des bancs de coquilles. Nous allons démontrer, espérons nous, que ces faits se sont accomplis de la manière la plus simple et sans aucun mouvement dans la croûte terrestre.

Suivant M. de Humboldt, avant les temps historiques, mais à une époque très rapprochée des dernières révolutions du globe, la mer d'Aral peut avoir été comprise dans le bassin de la Caspienne, et avoir formé avec celle-ci, un tout communiquant d'un côté avec le pont Euxin, et de l'autre avec la mer Glaciale. [1] Les nombreux lacs salés de Crimée, visités par M. de Verneuil, ceux de l'Asie-Mineure, des environs de la Caspienne et de l'Aral, de la Syrie, ainsi que les lacs amers et la mer Caspienne elle-même, ne sont que des restes de la mer Campinienne, et les bancs de coquilles situés aujourd'hui à 40 mètres au-dessus de la Caspienne, sont les habitants de la dernière mer avant le départ de la masse des Océans vers le pôle austral. Le lac Aral s'est maintenu au-dessus du niveau de la mer Noire, après la retraite des eaux, parcequ'il fut suffisamment alimenté par ses affluents. Quant à la Caspienne, tous les géologues sont d'accord sur ce

[1] Asie centrale, t. II, p. 295.

Digitized by Google

point, c'est que l'évaporation de ses eaux est en excès sur la quantité reçue par ses affluents ou par des causes météorologiques. Il suffira donc qu'on nous accorde un demi centimètre d'abaissement par année, pour trouver les 25 mètres qui se sont produits depuis l'émergement de notre hémisphère. Quarante siècles ont pu suffire, pour que cet excès d'évaporation, joint aux ensablements par les vents, et les alluvions énormes du Don, du Volga, de l'Oxus, etc., aient pu séparer la Caspienne de la mer d'Azow et de l'Aral.

« En considérant, dit M. D'Archiac, l'énorme abaissement de la mer Morte, que nous avons vu être de 419 mètres (de Bertou) ou 427 (Symonds), et la haute salure de ses eaux, M. Angelot pense que ces deux circonstances peuvent être la conséquence l'une de l'autre, et que la seconde résulterait d'une concentration par évaporation, d'une quantité d'eau de mer plus considérable que celle que le bassin reçoit de ses affluents. Cette opinion ne serait pas d'ailleurs contraire à la présence des masses de sel, que cite M. de Bertou, dans le voisinage de la mer Morte, et à la dissolution desquelles, lors des grandes pluies, ce voyageur attribue l'augmentation de matières salines entraînées dans son bassin. [1] Le lac de Tibériade, également inférieur à la Méditerranée est sensiblement salé, quoiqu'il soit traversé par le Jourdain.

D'après M. Angelot, la mer Morte, le bassin aralo-caspien et les lacs amers, sont d'anciennes dépressions reliées entr'elles à une époque géologique peu reculée. Ce savant croit que la mer Noire, la mer Caspienne, la mer Méditerranée, la mer Rouge et la mer Morte, ne formaient qu'une seule et même mer. Diverses espèces de coquilles de la mer Morte, qui se retrouvent dans la mer Rouge et la Méditerranée, indiqueraient bien une communication entre ces trois mers à l'époque campinienne, mais nous croyons que la réunion directe du bassin Aralo-Caspien avec celui de la mer Morte est très discutable, à cause des hautes terres de l'Arménie et de la Perse.

[1] Histoire des progr. de la Géol., t. 1, pp. 298, 299.

Digitized by Google

Avant de quitter cette matière, nous ferons remarquer que l'absence presque complète de lacs dans l'hémisphère sud, et leur innombrable quantité sur les continents du nord, démontrent bien l'émergement récent de notre hémisphère, et la retraite des mers vers le pôle austral.

Le moment est venu, avant de terminer l'examen des phénomènes géologiques du nord de notre globe, de jeter un regard sur les terrains des terres australes.

Établissons d'abord ce fait, qui ressort de tout ce qui précède, c'est que, par le changement périodique des mers, chaque étage tertiaire de l'Australie ou de l'Amérique du sud, doit, chronologiquement, s'intercaler entre deux étages européens. Le synchronisme des couches géologiques du nord et du sud est donc, quoiqu'on en ait dit, impossible.

Mais objectera-t-on peut être, si le maximum d'altitude des océans existe aujourd'hui sur l'hémisphère sud, on ne devrait pas y rencontrer de terrains tertiaires émergés.

L'objection serait spécieuse et peu réfléchie.

Pendant le séjour de la mer Campinienne ou de la masse océanique sur les contrées européennes, les flancs des Alpes et des Monts Carpathes ne s'élevaient-ils pas au-dessus des eaux, et des couches tertiaires n'étaient-elles pas émergées sur leurs versants, comme on en voit sur les flancs des Andes du Chili et dans la nouvelle Galles du sud? On voit donc bien que cette circonstance de couches tertiaires, visibles dans l'Amérique méridionale et l'Australie, n'est qu'une analogie de plus entre les deux hémisphères. La partie sud de l'Amérique méridionale a participé, à des degrés très différents, aux soulèvements successifs des Andes; faiblement vers les côtes de l'Océan Atlantique, et jusqu'à une altitude de 100 mètres sur les côtes du Chili. Des couches tertiaires supérieures, ont été ainsi émergées par des tremblements de terre et les mouvements de surélévation de cette région, depuis 15,000 ans, si ces couches sont les plus récentes, ou *post faluniennes*, ou depuis 35,000 ans, si elles appartiennent à l'avant-dernier dépôt austral. Dans la partie

Digitized by Google

sud et granitique de l'Australie, il y a eu aussi soulèvement depuis un temps qu'il n'est pas possible de déterminer avant d'avoir fait de nouvelles explorations. Des couches tertiaires sont visibles dans la vallée du Murray, à une altitude de 120 mètres, mais les coquilles que renferment ces couches ne présentent aucune espèce connue dans notre hémisphère. On peut seulement conjecturer, par certaines analogies, que ces terrains sont plutôt miocènes ou pliocènes que de la période éocène. Des terrasses avec coquilles de 20 à 30 mètres seulement d'altitude, ont été observées dans la même région, dont les sables supérieurs, les graviers et les fragments de roches montrent, dit M. Strzelecki, qu'elle a été exposée a l'action destructive d'*eaux peu profondes*.

Au reste, ces mouvements de surélévations semblent être circonscrits dans la nouvelle Galles du sud. Sur la plus grande partie du continent australien, des plaines immenses de sables et de cailloux indiquent bien le passage des eaux gonflées. Ces vastes régions, suivant M. Sturf, ne paraissent guères plus élevées que le niveau de l'océan. Ces déserts, jonchés de pierres, ressemblent au lit d'un immense courant. Les plantes qui y croissent, appartiennent aux espèces voisines des eaux salées ou saumâtres, et on n'y rencontre aucun arbre fort âgé.

La nouvelle Zélande n'offre guère, en fait de couches émergées, que quelques terrasses de limon et de graviers, de 15 à 30 mètres d'altitude, produite sans doute par les volcans de cette île. Les ossements du *Dinornis*, le plus gigantesque des oiseaux, se trouvent dans le diluvium, et il a été contemporain de l'homme. Les naturels, dont il était en quelque sorte le bétail, l'ont mangé jusqu'au dernier. On a retrouvé dans une fouille une de leurs cuisines, avec une cargaison d'ossements de ces oiseaux. Nous tenons ce fait de M. Owen lui-même, qui vient de reconstruire un de ces oiseaux en entier. (*D. Elephantopus*).

On cite aux Antilles, vers le 18.e degré de latitude nord, à l'île Sainte-Croix, des couches marines avec coquilles d'espèces récentes, situées à une altitude de 90 à 120 mètres. S'il est

Digitized by Google

reconnu que ces couches ne sont pas des terrasses avec coquilles transportées, l'île Sainte-Croix devra être ajoutée aux quelques régions du globe surélevées que nous avons signalées précédemment.

M. A. d'Orbigny seul, parle de coquilles marines, vues à de grandes hauteurs dans l'Amérique du sud. Ces faits demandent à être vérifiés et étudiés rigoureusement. Quelques coquilles marines, trouvées à une grande altitude, ne prouvent nullement, soit un soulèvement, soit un niveau de mer. Il faut encore qu'il y ait trace de dépôt minéralogique. Il faut observer si ces dépôts ont eu lieu tranquillement, ou si les matières qui les composent ont été entraînées; si les coquilles sont en position normale d'existence ou seulement intactes, ou roulées. Le gonflement des eaux au moment des déluges, peut, comme nous l'avons vu, soulever et déposer des débris de testacés à de grandes hauteurs, et il ne faut pas se hâter de conclure, de la découverte de quelques coquilles, que des niveaux permanents ou des soulèvements excessifs se sont produits.

Quant aux terrains de la période éocène, ils sont noyés sous les eaux depuis le dernier déluge, avec la majeure partie des continents, dont les innombrables îles de l'Océan du sud ne sont que les points culminants. Sur les points correspondants aux terres basses de ces continents, ou aux mers qui baignaient leurs rivages, les profondeurs sont énormes. Dans quatre sondages faits dans les mers australes, et cités par M. D'Archiac, la sonde munie pour le dernier, d'un poids de 400 livres, descendit à 3,142, 3,615, 3,785 et 9,143 mètres, sans atteindre le fonds!

Un des plus grands génies modernes, Georges Cuvier, a embrassé par une sorte de révélation, l'enchaînement de ces grands faits de l'histoire de la terre. Ecoutons un instant sa parole puissante, dont la vérité nous apparaît, aujourd'hui plus éclatante encore.

« Je pense, dit-il, avec MM. Deluc et Dolomieu, que s'il y a quelque chose de constaté en géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une *grande et subite révolution*, dont

Digitized by Google

la date ne peut remonter beaucoup au-delà de 5 à 6,000 ans; que cette révolution a enfoncé et fait disparaître les pays qu'habitaient auparavant les hommes, et les espèces des animaux aujourd'hui les plus connus; qu'elle a au contraire mis à sec le fond de la dernière mer, et en a formé les pays aujourd'hui habités; que c'est depuis cette révolution, que le petit nombre des individus épargnés par elle, se sont répandus et propagés sur les terrains nouvellement mis à sec, et par conséquent, que c'est depuis cette époque seulement, que nos sociétés ont repris une marche progressive, qu'elles ont formé des établissements, élevé des monuments, recueilli des faits naturels et combiné des systèmes scientifiques.

« Mais ces pays aujourd'hui habités, et que la dernière révolution a mis à sec, *avaient déjà été habités auparavant*, sinon par des hommes, du moins par des animaux terrestres: par conséquent une révolution précédente, *au moins*, les avait mis sous les eaux; et si l'on peut en juger par les différents ordres d'animaux dont on y trouve les dépouilles, ils avaient peut-être subi jusqu'à *deux ou trois irruptions de la mer*.

« *Ce sont ces alternatives qui me paraissent maintenant le problème géologique le plus important à résoudre*, ou plutôt à bien définir, à bien circonscrire; car pour le résoudre en entier, *il faudrait découvrir la cause de ces événements*, entreprise d'une toute autre difficulté. [1] »

Le lecteur jugera, par le corps de preuves que nous accumulons, si cette cause est enfin trouvée.

Les traditions d'un grand déluge, conservées par les peuples européens, asiatiques et américains et jusque dans l'océan pacifique, aux îles Sandwich, prouvent que l'homme a vu ce terrible événement. Le déluge d'Yao qui eut lieu 24 siècles avant J.-C. suivant les annales historiques de la Chine, coïncide avec celui de la Genèse. Les terres australes, la nouvelle Zélande, la terre van

[1] Discours sur les révolutions de la surface du globe, p. 282.

Digitized by Google

Diemen, la nouvelle Calédonie, l'île Chatam, l'île Tonga, les îles Pomotou, les nouvelles Hébrides, les îles des Navigateurs, l'Archipel de Cook et l'Australie elle-même, ne sont vraisemblablement que les terres élevées d'un vaste continent, peut être grand comme l'Asie, dont toutes les basses terres ont été immergées. Quelques individus, réfugiés sur les plus hautes sommités, auront pu échapper au désastre, et leur isolement les aura fait retomber dans l'état sauvage. Telle serait l'explication naturelle de cet éparpillement, inexpliqué jusqu'ici, de la race humaine sur tant d'îles, souvent distantes de plusieurs centaines de lieues de toute terre. Des traces d'une ancienne civilisation, découvertes dans l'Australie, viendraient appuyer notre opinion. Nous sommes loin de vouloir résoudre ici une aussi grave question ethnographiqne, avant un examen plus rigoureux et des études spéciales. Il faudrait d'abord étudier les races qui peuplent ces diverses terres et en comparer les types. Si même on y trouve des types divers, ce ne serait point une raison pour rejeter notre opinion, car l'Asie ne nous présente-t-elle pas aujourd'hui plusieurs races juxtaposées et parfaitement distinctes ?

Le niveau de l'océan austral, croissant toujours en altitude en s'approchant du pôle, les terres cessent presqu'entièrement au-delà du 40.e degré de latitude sud, excepté la terre van Diemen, une partie de la Zélande et la pointe de l'Amérique. Les terres reconnues sous les confins de la grande glacière australe, vers le 65.e degré, représentent nos terres boréales antédiluviennes qui étaient situées sous une altitude analogue, telles que la Scandinavie, l'Oural, l'Islande, etc. Plus vers le pôle, dans une échancrure de l'immense coupole de glaces, s'élève au-dessus des eaux, un volcan colossal, le mont Erèbe, dont les feux souterrains entretiennent dans ce continent glacé, un golfe toujours ouvert.

Nous n'avons pas à examiner ici les hypothèses ou opinions diverses, émises sur les causes du dernier déluge. Nous croyons les connaître toutes, et aucune n'est de nature à supporter un examen sérieux. Nous n'exceptons point la théorie des soulève-

Digitized by Google

ments bien entendu; et nous allons voir si la logique des faits nous autorise à la rejetter, comme nous l'avons fait déjà pour les déluges antérieurs. M. Élie de Beaumont assigne pour cause au cataclysme *subapennin*, c'est-à-dire à l'avant-dernier, le soulèvement de la chaîne principale des Alpes, dont la direction est de l'O. 16° S., à l'E. 16° N. Quant à l'origine du dernier déluge, il est question, d'une manière plus ou moins dubitative, de la chaîne des Andes. M. A. d'Orbigny, lui, après avoir constaté en Patagonie un soulèvement *brusque* de 10 mètres, ce qui concorde avec notre opinion sur les mouvements successifs, et aurait dû le mettre en méfiance, M. d'Orbigny donne pour cause au déluge *subapennin*, un grand soulèvement brusque de la même chaîne des Andes, qu'il nomme *système chilien*. Après cela, il ne lui reste plus de système de montagnes pour le déluge biblique, et il se contente d'en reconnaître l'existence, sans en rechercher la cause directe. Le système le plus récent, celui du Ténare, est de l'aveu de M. Beudant, trop peu important pour avoir produit un grand déluge.

Ainsi, pour le dernier cataclysme, qui, géologiquement, date d'hier, les partisans de la théorie des soulèvements ne sont même pas d'accord, et ne peuvent s'entendre sur le système de montagnes qui l'aurait produit, ni sur la question de savoir, si ces montagnes ont été soulevées en Europe ou dans l'Amérique du sud. Mais admettons pour un instant, que le soulèvement brusque de la grande chaîne des Andes ne date que de 4,000 ans, et a produit le déluge dit de Noé, et examinons quels ont du être les effets d'une telle cause. L'axe de relèvement des Andes est dirigé dans le sens des méridiens, ou N.-S. Que produirait l'élévation subite au-dessus des eaux, d'une telle chaîne ? Evidemment un grand mouvement des eaux perpendiculaire à la direction de la chaîne, c'est-à-dire dans le sens des parallèles du globe, ou E.-O. et O.-E. Or, nous demandons comment un grand mouvement des eaux dans le sens des parallèles, aurait pu produire des transports et des érosions dans la direction des méridiens, et comment le soulèvement d'une chaîne, dans l'Amérique du sud, aurait

Digitized by Google

surtout laissé les traces les mieux marquées de ses effets vers le pôle nord?

Si l'on se rejette sur le cataclysme subapennin pour expliquer les phénomènes erratiques et diluviens, on arrive à la même impossibilité : nous rappellerons que la direction de la chaîne des Alpes principales se rapproche de la ligne O.-S.-O. à E.-N.-E., ce qui aurait du produire, pour nos contrées, des courants *marchant vers le nord*, et *dirigés du S.-S.-E. au N.-N.-O.*, tandis que ces courants *sont venus du N. et du N.-E.* Nous savons bien que les partisans de la théorie de M. Elie de Beaumont nous objecteront que nous amoindrissons cette théorie, que nous parlons d'une chaîne, tandis qu'il s'agit d'un système de chaînes, soulevées sur différents points du globe. D'abord le parallélisme des chaînes étant une des bases du système, le nombre des lignes soulevées ne changerait rien aux directions que nous venons d'indiquer pour les mouvements des eaux. Ensuite, nous nous sommes expliqués déjà sur l'invraisemblance des soulèvements instantanés des grandes chaînes, et la simultanéité de l'apparition des chaînes parallèles. Nous n'avons pas à nous répéter à cet égard.

Tout indique d'une manière palpable, que le dernier déluge a été produit par la grande débâcle de la glacière du nord, et le passage des eaux océaniques dans l'hémisphère sud. Le gonflement de la masse fluide, au moment du paroxisme de ce phénomène, a balayé la majeure partie des terres des continents américain, européen et asiatique, dévastant tout sur son passage. L'homme et une partie des animaux de cette époque, ont échappé au désastre sur les plateaux élevés de l'Inde et de la Chine, d'où ils se sont répandus depuis sur l'Europe émergée. La race humaine a-t-elle alors été détruite en Europe? C'est là une grande question que nous n'avons pas à examiner ici. Nous ferons seulement remarquer, que si l'Inde n'a pas été le berceau du genre humain, comme on l'a dit si souvent, cette région, la plus élevée de notre hémisphère, a été au moins la terre de refuge et le salut de notre race dans le nord.

Il serait difficile de préciser, pour un grand nombre d'animaux

Digitized by Google

éteints, si leur destruction totale date du dernier ou de l'avant-dernier déluge. Le cheval habitait, pendant la période campinienne, l'ancien et le nouveau monde. Il a survécu au dernier cataclysme sur nos continents, mais il a été entièrement détruit, à la même époque, dans les deux Amériques. Nous n'oserions dire que le colossal megatherium (*M. Cuvieri*), a existé jusqu'au dernier déluge, mais nous pouvons affirmer que la famille des mégatherides vivait encore dans l'Amérique du sud vers cette époque, ainsi qu'une espèce éteinte de la tribu des Canides, le *speothos* (*S. pacivora*). Un véritable chronomètre géologique a été découvert au Brésil par M. Claussen, le compagnon de M. Lund. Voici quelques détails que nous tenons de M. Claussen lui-même, sur ce fait si plein d'intérêt, détails que nous avons publiés il y a quelques années, et qu'on nous permettra de rappeler ici, comme une nouvelle preuve à l'appui de notre opinion.

« Au mois de mai 1837, M. Claussen explorait la caverne qui porte le nom de *Lappa nova de salitre*, province de Minas Geraës [1]. Il avait déjà rencontré dans une galerie, quelques débris de *scelidotherium*, lorsque, poursuivant ses recherches, il découvrit une large crevasse verticale de plus de 100 pieds de hauteur, le fond de cette fente était rempli de stalagmites, de fragments anguleux détachés des parois, et d'ossements de divers animaux qui s'étaient introduits dans la caverne, et par suite de l'obscurité, avaient culbuté dans la fente comme dans une fosse aux loups. M. Claussen reconnut que les ossements gisants vers la partie supérieure, appartenaient à des espèces vivantes; mais il fit la réflexion, que si les animaux venaient de nos jours culbuter dans cette fente, il avait dû en être de même à l'époque des races éteintes, si toutefois la caverne existait alors dans les

[1] Cette province du Brésil est très haute et présente des altitudes de 8 à 900 mètres. Elle est dans l'hémisphère sud, ce que le Thibet est dans l'hémisphère nord, car il ne faut pas perdre de vue que la masse des eaux est vers le pôle austral. La caverne de *Lappa nova* est très élevée. Il est à regretter que M. Claussen n'en ait pas déterminé l'altitude.

Digitized by Google

mêmes conditions qu'aujourd'hui. Il commença donc à creuser; mais, manquant alors de bras et d'instruments, il abandonna le trou commencé, se promettant d'y revenir pour y faire des fouilles plus profondes.

Sur ces entrefaites, M. Claussen dut partir pour l'Europe, et ce ne fut que 6 ans après qu'il fut de retour au Brésil. Il n'avait pas oublié le *Lappa nova*, et il s'y rendit avec le personnel et les instruments nécessaires. Le trou, de quelques, pieds ouvert en 1837, était béant; mais son fond se trouvait recouvert d'une légère couche de stalagmite, qui attira tout d'abord son attention. Ayant enlevé cette couche, il s'aperçut qu'elle était composée de petites couches de calcaire et de petites couches d'argile, alternant régulièrement. Il y en avait exactement 6 calcaires blanches et 6 argileuses jaunes, correspondant évidemment avec les 6 années qui s'étaient écoulées pendant le voyage de M. Claussen en Europe. Il creusa successivement à des profondeurs plus grandes, et trouva la même disposition de couches alternantes. Il n'eut pas de peine, après avoir examiné la caverne, et connaissant la température du Brésil, à trouver la cause de ce phénomène intéressant. Dans la saison des sécheresses, la caverne, très sèche, dépose sur son fond, un peu de poussière ocreuse. Dans la saison des pluies, au contraire, des infiltrations se produisent, et il suinte du toit ou des parois, une petite quantité d'eau chargée de sels calcaires, qui produisent la croûte mince de stalagmites. Or, il y avait 45 pieds de ces petites couches dans cette espèce de puits, et chaque pouce renfermait, terme moyen, 30 couches doubles ou 30 années. Il a donc fallu, pour produire les 45 pieds de dépôts, une série de 16,200 années.

Au fond, se trouvait le lit d'un ancien courant semé de cailloux.

M. Claussen fut curieux de constater l'ancienneté des dernières races éteintes; il les rencontra à 12 pieds de profondeur. C'étaient le *spéothos* et le *scelidotherium*. Ces animaux vivaient donc encore il y a environ 4,300 ans, et ont, par conséquent, été contemporains de la race humaine. Je manque malheureu-

Digitized by Google

sement de renseignements sur la profondeur où furent trouvées les autres espèces éteintes. Ces espèces appartenaient aux genres *Dycotyles*, *Cervus*, *Equus*, *Glyptodon*, *Coclegenus*, *Chlamydoterium*, *Felis*, *Lepus*, un quadrumane, quelques petits rongeurs et quelques oiseaux. Il y avait des ossements aux diverses profondeurs, jusqu'au fond. Si nous connaissions les noms de ceux trouvés sur le lit de l'ancien courant, nous pourrions, avec une sorte de certitude, fixer leur âge à 16,000 ans environ.

On peut tirer de cette découverte de nombreuses conséquences. D'abord, l'Amérique méridionale existait il y a 160 siècles, sinon dans sa circonscription actuelle, au moins à l'état de grand continent, ce qu'on peut hardiment conjecturer, du nombre des genres et de l'importance de certaines grandes espèces d'animaux trouvés dans le *Lappa nova de salitre*. La température et les saisons devaient, de plus, avoir alors une grande similitude avec les saisons et la température actuelles. La terre du Brésil aurait aussi été exempte de grands cataclysmes ou de déluges pendant cette longue série de siècles... »

Voilà ce que nous écrivions, il y a une dizaine d'années, avant de connaître la théorie de M. Adhémar. Nous ignorions alors la variation de température des deux hémisphères, mais cette variation ne détruit pas l'ordre des *saisons*, et les parties élevées du Brésil ont bien été préservées, comme le plateau du Thibet pour le nord, des atteintes du dernier déluge et vraisemblablement de l'avant-dernier. Le lit de l'ancien courant, qui sert de base aux couches ossifères dans le *Lappa nova*, indique, qu'au-delà d'une antiquité de 16,000 ans, les montagnes de la province de Minas Geraës étaient plus basses qu'aujourd'hui et à portée de l'atteinte des hautes eaux des déluges, et que des surélévations postérieures ont exhaussé ces montagnes. Ce sera un fait bien important à rechercher, pour les diverses latitudes, que le maximum d'altitude qu'atteignent les eaux, au moment de leur passage d'un hémisphère sur l'autre, si toutefois ce phénomène n'éprouve pas des irrégularités et des variations plus ou moins considérables. Suivant M. Hitchcock, le phénomène erratique, (qui

Digitized by Google

indique le niveau des eaux, quand toutefois il n'y a pas surélévation postérieure de montagnes), a laissé des traces de son action jusqu'à 1,220 mètres au-dessus du niveau actuel de la mer, (mont Katahdin), tandis que les sommets des montagnes blanches, qui atteignent 1,900 mètres, ont été préservés. Il faudra aussi, dans ces recherches, ne pas perdre de vue que le gonflement des eaux est plus considérable dans l'hémisphère où a lieu la grande débâcle polaire, que dans l'hémisphère opposé.

Revenons à notre contemporanéïté de l'homme avec certaines races éteintes. Il paraît évident que, de même que pour l'Asie, l'espèce humaine habitait le nouveau monde lors du dernier déluge, au moins la partie sud. Nous venons de voir que deux espèces perdues vivaient encore il y a 4,300 ans. Voici un autre fait rapporté par M. Claussen.

« Je n'ai trouvé qu'une fois, entre les ossements d'un animal d'espèce éteinte, (*Platyonyx cuvieri*), des fragments de poterie qui étaient couverts d'une couche mince de stalagmite. Le terrain ne paraissait nullement remué. L'animal était si bien conservé que même les ongles d'un pied de devant étaient encore entiers. Les morceaux de poterie se trouvaient sous et entre les ossements [1]. »

Des ossements humains ont été découverts dans six cavernes du Brésil, avec des débris d'animaux d'espèces vivantes et éteintes, mais le désordre qui règne presque toujours dans ces dépôts ossifères, ne permet pas d'établir l'âge relatif des êtres dont ils contiennent les débris. MM. Lund et Claussen n'ont pas trouvé dans ces ossements humains de différence appréciable avec ceux du type moderne des mêmes contrées.

On a trouvé des ossements humains dans les cavernes de l'Autriche et de la Belgique. Les crânes présentent une grande analogie avec ceux de la race nègre. Une tête entière (moins les

[1] Notes géologiques sur la province de Minas Geraës. Bull. de l'acad. de Bruxelles, t. VIII.

Digitized by Google

mâchoires inférieures), trouvée dans une tourbière des Flandres avec des ossements de castor, et faisant partie du cabinet de M. Verhelst, à Gand, se rapproche également davantage de la race Ethiopique que de la race blanche. Ce fait est étrange, et la théorie que nous exposons est peut-être appelée à donner la solution de questions graves et obscures. Il n'est guère possible que la race nègre ait vécu sous nos latitudes, à une époque plus froide qu'aujourd'hui, à l'époque glacière, puisqu'on l'a ainsi nommée. La Belgique et l'Autriche sont situées sur les méridiens du continent africain, la véritable patrie de la race nègre. Les courants venant du sud, n'ont-ils pas pu apporter vers le nord des cadavres d'hommes et d'animaux? on sait que par l'effet de la fermentation putride, quelques jours suffisent pour que les corps flottent à la surface des eaux. Les rares débris de lions trouvés dans les cavernes de Belgique, où le grand ours (*U. spelœus*) est si commun, ne feraient-ils pas penser que les félides, pas plus que les nègres, n'ont vécu en Belgique, et ne s'y trouvent que par l'effet d'un transport? Nous sommes loin de rien affirmer, nous soulevons une grande question sans la résoudre. Nous ferons seulement observer, que si le fait que nous soupçonnons pouvait être constaté, il faudrait faire remonter l'antiquité de la race éthiopique, sur le continent d'Afrique, à 15,000 ans au moins. Cette circonstance ne serait pas pour nous une impossibilité, car dans notre croyance, la race nègre a apparu sur la terre avant les autres races, de même qu'elle disparaîtra avant ces dernières, si tel est le sort de l'homme dans les mystères de l'avenir.

Il serait bien difficile d'affirmer, si l'homme habitait les quelques terres émergées de l'Europe, avant le déluge biblique. Ces terres étaient séparées de l'Asie par la mer. Dans les siècles qui suivirent la retraite des eaux, les populations pressées de la Tartarie et de l'Inde, envahirent les nouvelles terres de l'Orient de l'Europe, qu'ils trouvèrent ouvertes et vraisemblablement désertes. La race caucasique s'étendit aussi vers l'Occident. La Scandinavie, l'Espagne, les hautes terres de l'Allemagne étaient-elles habitées par des Aborigènes échappés au dernier déluge? C'est

Digitized by Google

là une question sur laquelle des études et des découvertes ultérieures, apporteront peut être quelques lumières.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir ici, combien la théorie de M. Adhémar concorde avec le phénomène du creusement des roches, et des transports périodiques, dans les cavernes, des matières limoneuses et des débris d'animaux, dont un grand nombre sont roulés et usés, ce qui démontre qu'ils sont venus de loin. Les couches successives et alternantes, d'ossements et de stalagmites, n'avaient pas été expliquées jusqu'ici. Il est évident que tous les 10,500 ans, il se produit un transport et un dépôt de limon et d'ossements, lequel est recouvert pendant la période de tranquillité, d'une couche de stalagmite. M. Claussen a compté, dans une caverne du Brésil, jusqu'à sept couches d'ossements, séparées par autant de couches de stalagmites, ce qui fait remonter l'antiquité de ces dépôts jusqu'à la période tongrienne inclusivement. Des observations analogues ont été faites par M. Schmerling dans certaines cavernes de la province de Liége. Dans une note sur la caverne à ossements de Pontil, (Hérault) M. Marcel de Serres insiste sur cette remarque, « que dans cette caverne, la superposition des différentes couches de terrains d'alluvion qui recouvrent le sol, sur une épaisseur de 21 mètres, prouvent mieux que partout ailleurs ce fait *qui parait général*, savoir, que le remplissage des cavernes ossifères n'a pas eu lieu d'une manière instantanée, mais s'est opéré comme la plupart des phénomènes physiques qui se sont passés à la surface du globe, c'est-à-dire *graduellement, à des intervalles plus ou moins éloignés.* »[1]

Que l'on se garde de croire, du reste, que nous attribuons le remplissage de toutes les cavernes ossifères à une cause unique. Des causes nombreuses y ont contribué. Dans quelques cavernes, les animaux qu'on y trouve semblent y avoir vécu; dans d'autres ils doivent y avoir été entraînés par des animaux carnassiers; dans d'autres encore, comme nous l'avons vu, les animaux y sont

[1] L'Institut, 30 décembre 1857.

Digitized by Google

tombés par accident; mais il n'en reste pas moins évident, que la cause dominante est le transport par les eaux.

Nous avons maintenant à examiner cette *époque glacière*, et ce *phénomène erratique*, sur lesquels on a tant écrit sans parvenir à s'entendre. Ces faits, si controversés, sont la conséquence naturelle et forcée de la théorie que nous développons. Remarquons d'abord que l'époque glacière des géologues, se rapporte généralement à la présence des glaces transportées sur la France et le nord de l'Allemagne, et ne coïncide pas avec le maximum du froid pour notre hémisphère. Ce maximum de froid remonte à 11,100 ans, et ce n'est qu'après 7,100 ans d'accroissement lent de la température, que la grande débâcle eut lieu, c'est-à-dire il y a environ 4,000 ans. [1] Remarquons encore, que malgré cet accroissement graduel de chaleur, il faisait plus froid il y a 4,000 ans qu'aujourd'hui, et qu'il faut arriver jusqu'au septième siècle de notre ère, pour trouver une température égale à la température actuelle, puisque l'an 1248 indique l'époque la plus chaude pour l'hémisphère nord. Les faits prouvent que pendant la période campinienne, le froid était, dans nos contrées, plus intense qu'aujourd'hui. Le caractère arctique des testacés fossiles du Danemarck, de l'Angleterre, de l'Amérique du nord, etc., l'indique, et l'ensemble des faits le démontre. « En Écosse, en Irlande et au Canada, dit M. Lyell, on a remarqué que plusieurs dépôts des plus modernes, dont presque toutes et même quelquefois toutes les coquilles fossiles appartiennent à des espèces récentes, indiquent un climat plus froid que celui qui règne aujourd'hui dans les latitudes correspondantes des deux côtés de l'atlantique. » [2]

Il résulte des savantes recherches de MM. Agassiz, Martins, Desor, Decharpentier, etc., que les glaciers auraient eu, dans les

[1] Suivant les livres hébreux, le déluge remonterait à 4,200 ans. Pour éviter la confusion, nous avons conservé le chiffre de 4,000 ans, adopté par M. Adhémar. Cette différence de deux siècles ne change absolument rien aux bases premières de la théorie.

[2] Principes de Géol., t. I, p. 348.

Digitized by Google

Alpes, une extension bien plus considérable que de nos jours, et auraient même existé sur les Vosges. Pourtant, M. Élie de Beaumont déclare, qu'on ne connait dans les Alpes aucun glacier, qui, sur l'étendue d'une lieue, se meuve sur une pente inférieure à 3°. Or, un glacier partant du Mont-Blanc et s'étendant jusqu'au Jura, aurait à peine une inclinaison de 2°. M. Decharpentier a cherché à établir la prolongation des glaciers actuels des Alpes jusqu'au Jura, remplissant ainsi toute la vallée de la Suisse. « Il est impossible, dit M. Beudant, de voir des faits mieux coordonnés, plus clairement exposés, et l'on est conduit à en admettre les conséquences pour les Alpes, malgré l'énormité d'un glacier de 600 à 1,000 mètres d'épaisseur, 60 lieues de longueur, d'une surface de plus de 2,000 lieues carrées, et envoyant des branches dans toutes les vallées latérales. »

Il n'est pas besoin de recourir à de tels glaciers pour expliquer les faits. Oui les glaciers des Alpes ont été plus étendus qu'aujourd'hui, mais les eaux qui, à l'époque campinienne, baignaient les flancs des Alpes et du Jura, et occupaient la vallée de la Suisse et la vallée du Rhin jusqu'à Bâle, ont été l'agent qui a transporté les glaces dans les grandes vallées de cette partie de l'Europe, et ainsi s'explique sans efforts, la hauteur où gisent aujourd'hui les blocs erratiques provenant des Alpes.

Mais laissons ce phénomène erratique local, pour nous occuper du transport des blocs venant des régions arctiques, suivant les méridiens de la terre, et couvrant tout le nord de l'ancien et du nouveau monde.

En Europe, le terrain appelé *erratique*, ondule autour du 52e parallèle, s'arrêtant sur la pente septentrionale des terres élevées. Ainsi, d'après les savantes et laborieuses recherches de MM. de Verneuil et Murchison, en Russie, la limite de la zône erratique part, en Europe, de l'extrémité de l'Oural, contourne au nord le plateau de Waldaï, rentre par Smolensk dans une partie du grand bassin central, longe la chaîne des Carpathes, les montagnes de Silésie, de la Saxe, et du Harz; elle pénètre ensuite dans la vallée du Rhin, contourne les Ardennes au nord, et

Digitized by Google

s'arrête, pour l'occident de l'Europe, au bord élevé des bassins crétacé et jurrassique d'Angleterre. Dans l'Amérique septentrionale, les glaces trouvant un passage par l'immense vallée centrale, ont transporté les blocs erratiques jusqu'à l'Ohio, vers le 38.e degré. De même que les blocs, arrachés au nord du lac Onéga, ont traversé l'emplacement de ce lac actuel pour se déposer sur les hauteurs de ces rives méridionales, de même, dans le nouveau monde, on voit, sur les côtes méridionales du golfe Saint-Laurent, des roches erratiques et des détritus venus du Labrador et de Terre-Neuve. La nouvelle Écosse porte également des blocs de grès rouge de l'Ile du prince Édouard, située plus au nord. Cette grande ligne est donc écrite en traits palpables et continus : elle prouve que les hauteurs ont partout arrêté les débris flottants de la grande glacière du nord, qui ont transporté les blocs enchâssés dans leur base. Les terres ouvertes et basses ont laissé passer les glaces : on ne rencontre pas un seul bloc erratique sur les vastes plaines de sable du duché de Posen, et pour en trouver il faut atteindre la frontière la plus élevée de la Pologne.

La puissante cause de ce vaste phénomène, nous venons déjà de l'indiquer. Avant de la développer, examinons succinctement l'opinion des géologues.

M. Agassiz croit qu'à une époque antérieure à la nôtre, la température de nos contrées était plus froide qu'aujourd'hui, et que le pôle était le centre d'un immense glacier. « Qu'un manteau de glace aurait recouvert, à la faveur de ce refroidissement général, toutes les régions boréales de la terre, et que cet immense glacier envoyait des blocs partout où nous les retrouvons aujourd'hui, polissant et striant les roches de la Scandinavie et de l'Amérique du nord, couvrant de vastes moraines, les plaines de la Russie, celles du nord de l'Allemagne, du Canada, des État-Unis [1]. »

[1] Revue des deux mondes, 1er septembre 1857.

Digitized by Google

On comprend que cette théorie, admissible jusqu'à un certain point pour les Alpes, ne peut plus être soutenue quand il s'agit de l'appliquer à la plus grande partie de notre hémisphère, et de prétendre que les glaces auraient pu parcourir de grands espaces, sur des plaines horizontales émergées. Il est inutile de nous appesantir davantage sur une telle impossibilité matérielle. La théorie de la *dilatation* de M. Agassiz, combattue successivement par MM. Hopkins et Forbes, est du reste abandonnée aujourd'hui.

Pour expliquer le transport des blocs erratiques, il y a, dit M. Beudant, deux théories principales, entre lesquelles se partagent les géologues : l'action des courants, soit simples, soit boueux, et l'action des glaciers, dont chacune a été défendue jusqu'ici avec outrance exclusivement à l'autre. Pour ceux qui n'ont pas pris part à la discussion, il paraît évident qu'*aucune des deux théories ne peut rendre compte à elle seule de tous les faits observés, sans recourir à des suppositions extraordinaires qu'on ne peut justifier,* et que viendra un jour *une théorie unique, où chacune des deux autres aura sa part véritable.* C'est ce que quelques savants ont déjà tenté, mais sans trop de succès, probablement parce qu'on ne connaît pas encore suffisamment les détails, et qu'on ne sait pas même exactement *qu'elles sont les bases* par lesquelles on doit commencer leur étude définitive [1]. »

Ce pressentiment remarquable de M. Beudant s'est-il accompli, et les bases sont-elles demontrées? C'est ce dont le lecteur jugera.

Indépendamment de la cause originelle du transport des blocs erratiques, à l'époque dite *diluvienne*, le niveau considérable des eaux nous sera démontré une fois de plus, par les hauteurs où gisent une partie des blocs. « Les terrains diluviens, dit ailleurs M. Beudant, annoncent fréquemment d'*immenses transports*, des

[1] Géologie. Paris 1854, p. 267.

Digitized by Google

accidents d'érosion dont nos rivières sont aujourd'hui incapables. Ils se trouvent *à des niveaux que les eaux actuelles ne peuvent atteindre*, sur des étendues qu'elles ne peuvent couvrir.... »

Dans le Lothian, on voit des blocs erratiques jusqu'à une hauteur de 400 mètres. Sir J. Hall a estimé que le courant violent qui a entraîné ces blocs devait être à 560 mètres au-dessus du niveau actuel de la mer, et que plus tard les eaux devinrent tranquilles, puis s'abaissèrent, car les sables et les argiles fines sont à une moindre élévation.

Citons ici un passage du rapport de M. Élie de Beaumont, sur le mémoire de M. Durocher, membre de la commission scientifique, envoyée en 1839, dans le nord de l'Europe.

« Ce qu'il y a de certain, c'est que, *quelque conjecturale qu'en soit encore la cause*, un phénomène des plus extraordinaires a sillonné ces contrées septentrionales avant la naissance du genre humain, et que ce phénomène a été immense; peut-être même a-t-il embrassé un champ beaucoup *plus vaste* que celui que nous venons de parcourir, car les traces d'un phénomène tout semblable, peut-être d'une seconde branche du même phénomène s'observent sur la surface du Canada et de la plus grande partie du sol des États-Unis d'Amérique, se dirigeant du *nord au sud* et dérivant par conséquent des régions voisines *du pôle boréal*, ainsi que cela s'observe dans le nord de l'Europe.

« Quant à la manière dont l'impulsion une fois produite aurait donné naissance aux effets observés, M. Durocher conçoit, *qu'une grande masse d'eau*, partie des régions polaires, et *probablement accompagnée de glace*, est venue inonder les contrées septentrionales, depuis le Groenland jusqu'à la chaîne des monts Ourals. Le courant s'est précipité du *nord vers le sud*, envahissant la Norwège, la Suède et la Finlande, démantelant les montagnes et les rochers qu'il trouvait sur son passage, polissant leur surface, et y traçant des sillons et des stries, au moyen des détritus qu'il en arrachait. Les mêmes masses d'eau qui avaient passé sur la Scandinavie et la Finlande, ont dû se répandre sur l'Allemagne, la Pologne et la Russie, et y produire encore des phéno-

Digitized by Google

mènes d'érosions et de transport. L'état parfait de conservation des blocs erratiques, est une preuve incontestable de la présence d'*énormes glaçons* dans le torrent qui traversa notre hémisphère. En effet, dans l'origine, on avait de la peine à comprendre comment il était possible, qu'après avoir parcouru des distances égales quelquefois à plusieurs centaines de lieues, ces blocs eussent conservé la vivacité de leurs arêtes. Leur poids énorme ne permettait pas de supposer qu'ils aient pu rester suspendus dans la masse fluide, et par conséquent ils auraient dû être émoussés et arrondis par le frottement sur la surface des rochers. » [1]

Dans l'Amérique du nord, toutes les stries des roches sont dirigées du N. au S. ou forment des angles très petits avec cette direction. Les blocs erratiques qui atteignent 20 et 30 pieds d'épaisseur, sont déposés partout, le plus souvent à des hauteurs de 50 à 100 mètres et plus. « Comme tous ces fragments, dit M. D'Archiac, se trouvent à présent au Sud et au Sud-Est des roches en place d'où ils proviennent, il ne peut y avoir d'incertitude sur la direction suivie par l'agent qui les a transportés. »

Au sujet des roches polies et sillonnées de l'Amérique du nord, M. J. Hall croit que, « ces effets résulteraient de courants océaniques qui ont traversé le pays, soit avant, soit depuis la dernière élévation du sol, *dont la surface n'a pas d'ailleurs éprouvé de changements notables*. De plus des dépôts de cailloux et de blocs recouverts d'argile, de sable et de limon, constatent qu'il y a eu des courants violents dans des directions opposées, car sur le même point, on rencontre à la fois des blocs de roche venus du nord et d'autres du sud. » [2]

Il ne peut en être autrement, la puissance de transport des mers, revenant du sud, devant être formidable. Les blocs venant du sud, à moins qu'ils n'aient roulé sur des pentes, doivent du reste être de dimensions moindres que ceux arrivés du nord, ce qui pourra être vérifié.

[1] Comptes rendus, 17 janv. 1842, p. 108.
[2] Hist. des Progr. de la Géol., t. II, p. 364.

Digitized by Google

M. Hitchcock fait remarquer, que le phénomène erratique doit être le résultat, d'une ou de plusieurs forces dirigées vers le S. ou le S.-E., et que l'uniformité constatée dans la direction des effets, est la preuve de la *généralité de la cause*. Suivant ce géologue, les effets de la force agissante ont été en décroissant du N. au S., et le niveau du pays n'a pas dû être sensiblement modifié depuis par des mouvements verticaux. Indépendamment des dépôts aqueux, la présence des blocs du Canada, transportés jusqu'au-delà de l'Ohio, à des distances de 4 à 500 milles, oblige l'auteur à recourir à *un second agent qui serait la glace*. Il a constaté, dans la nouvelle Angleterre, des blocs d'un très grand volume, situés à 300 et 450 mètres au-dessus du niveau des roches en place d'où ils proviennent. [1]

D'après M. Shepherd, la direction des stries des côtes du lac supérieur, est généralement N.-S. et on les observe avec les mêmes caractères jusques sur les montagnes Huron, à 250 mètres au-dessus de l'eau, dont le niveau n'a certainement pas changé depuis 6 ou 800 ans, comme l'indique l'âge des arbres qui croissent le long du rivage.

« On remarque, dit M. Rogers, sur le même sujet, dans les comtés du N.-E. de la Pensylvanie et les districts adjacents de l'état de New-York, que les *sillons*, très fréquents sur le sommet de toutes les chaînes de cette partie des Apalaches, sont dirigés presque N.-S., comme l'indiquerait leur trajet à travers la nouvelle Angleterre, et la région des lacs. Ceux qui se trouvent sur les flancs au fond des vallées, suivent avec une grande exactitude les contours de ces vallées, se conformant ainsi à toutes les inflexions d'une masse d'eau en mouvement qui aurait parcouru les sommets et les dépressions de ces chaînes. Les stries résulteraient du frottement des matériaux du *drift*, *venus du nord, sous l'impulsion rapide qu'une ou plusieurs inondations soudaines leur auraient imprimée* [2]. »

[1] Hist. des Progr. de la Géol., t. II, pp. 371 et suiv.
[2] Amér. Journ., vol, IV, p. 282 et vol. XLIII, p. 180.

Digitized by Google

Tous ces faits démontrent bien le gonflement des eaux, au moment de la grande débâcle, par l'excès de vitesse de la marche des eaux arctiques sur celles de l'équateur, et le transport des blocs erratiques par les glaces flottantes, lesquelles, marchant avec les eaux, du nord au sud, sont venues buter contre les montagnes et échouer sur leurs flancs septentrionaux. Les blocs de roches et les débris enchâssés dans leur base, ont buriné les stries et creusé les sillons sur les roches en place qu'ils rasaient dans leur course ; mais toutes ces roches striées et polies, n'ont pu être mises dans cet état par l'effet d'un seul transport, il est évident qu'il a fallu pour cela une série de phénomènes erratiques, périodiquement renouvelés.

Mais le transport des blocs n'est pas le seul phénomène résultant des glaces venues du nord. Un autre fait géologique, qui a été le sujet de longues controverses, et était resté une énigme dont M. Dumont avait entrevu le mot, le *limon Hesbayen*, va trouver dans cette théorie l'explication simple et rationnelle de son existence.

Pour établir son origine, il faut remonter à l'avant-dernier déluge. Quand la masse des eaux revenant du sud, il y a 14,300 ans, se rua sur le pôle-nord, la coupole de glace de ce pôle, qui, comme nous l'avons vu, devait alors atteindre la Laponie, fut recouverte, au moins vers ses confins, par les eaux tumultueuses chargées de troubles. Les matières pesantes ou arénacées furent les premières à se déposer, déjà pendant la marche des eaux vers le pôle, et les molécules limoneuses furent celles qui surnagèrent les dernières dans la masse liquide, et qui se déposèrent sur la glacière à mesure que la tranquillité se rétablissait. Pendant les 3,300 ans de refroidissement qui suivirent, ce limon fut pris dans la glace, et transporté vers le sud lors du dernier déluge, par les énormes fragments de la grande glacière boréale.

Les glaces en fondant lentement, là où elles échouèrent, déposèrent le limon Hesbayen sur le sol. Le limon Hesbayen est donc le dernier de tous les dépôts géologiques, et il n'a subi aucun lavage postérieur, pas même sur les points où les érosions des eaux

Digitized by Google

diluviennes se font le plus puissamment sentir. Ce dépôt n'existe pas seulement en Belgique, au nord du plateau des Ardennes, et des collines de Cassel ; il a pénétré en France, avec les glaces, par la grande trouée entre Maubeuge et le Mont Noir, et on le suit jusque vers la Seine ; on le retrouve aussi au nord des hautes terres de la Bavière. Il a pénétré dans la vallée du Rhin, où, remanié par les crues du fleuve, il a formé le *Loess* ou *Lehm* des Allemands. Il ne contient pas de fossiles, la vie étant impossible sous les glaces où il s'est formé. Si on y rencontre quelques coquilles d'eau douce ou quelques rares ossements, ces fossiles s'y trouvent accidentellement [1].

Dans une visite que nous fit M. Dumont, nous lui demandâmes son avis sur l'origine du limon Hesbayen, si bien décrit par lui, et s'il le croyait un dépôt fluviatile. Après quelques secondes de recueillement, il répondit : le limon Hesbayen n'est pas un dépôt fluviatile, il n'est pas nivelé et n'en porte aucunement les caractères : *il doit avoir été déposé par une couche de glace.* Un médecin de nos amis était présent. Peu de jours après, nous eûmes la douleur d'apprendre la mort de M. Dumont.

Suivant M. Lyell, l'époque glacière coïncida, au moins en partie, avec l'époque de la formation du Loess européen. Ce savant géologue a observé, près de Maestricht, le Loess ou limon Hesbayen, recouvrant des blocs erratiques [2]. Ce dépôt atteint une altitude de plus de 100 mètres.

Avant d'aller plus loin, disons ici quelques mots des *terrasses* observées en différents pays, et indiquant, par leur caractère ou leurs coquilles, d'anciens niveaux de mers.

[1] Nous avons trouvé dans le limon Hesbayen des environs de Bruxelles, vers sa base, un crâne de Ruminant que nous rapportons avec doute au *bos minutus*. Ce crâne est en partie brisé et ne présente plus que les alvéoles des dents.

[2] Mém. sur les terr. tert. de la Belgique et de la Flandre fr., trad. de MM. Toilliez et de Beaulieu, pp. 6 et 7.

Digitized by Google

Il nous semble vraisemblable que la première et principale débâcle d'une glacière polaire n'est pas la seule qui se produit, et que, pendant les siècles qui la suivent, la température toujours croissante, jointe à l'augmentation de la glacière opposée, doivent amener plusieurs autres débâcles secondaires, suffisantes néanmoins pour faire baisser, à plusieurs reprises, le niveau des mers. Cette circonstance donnerait peut être l'explication des déluges de Deucalion, d'Ogygès, etc. Nous avons parlé déjà des *parallèle-road* d'Angleterre. Suivant M. Shepherd il existe sur la côte N.-E. des *Petits-Écrits* en Amérique, des terrasses de plusieurs milles de longueur, parfaitement horizontales et régulières, disposées en gradins, à 60 ou 120 mètres d'élévation, et distantes de deux à trois milles du lac supérieur, dont elles marquent les anciens niveaux successifs [1]. Près du lac Champlain, on a observé à deux niveaux différents, deux couches marines avec coquilles récentes, indiquant une température plus basse qu'aujourd'hui. Enfin, M. Ducatel parle de collines sablonneuses de l'Amérique du nord, formant des bandes dirigées N-E, S-O, s'abaissant vers le sud, et ayant l'aspect de plages produites par le retrait successif de la mer.

Mais si la retraite des eaux a dû produire la plupart des terrasses, les soulèvements ont dû aussi, quelque fois, leur donner naissance. Comme le dit très bien M. Adhémar lui-même, sa théorie ne peut à elle seule rendre compte de tous les faits géologiques. Ainsi, en Patagonie, sept vastes terrasses horizontales, de plus en plus élevées, depuis la côte Atlantique jusqu'aux Cordillères, ont été observées par M. Darwin, qui croit qu'elles sont le résultat de surélévations successives. Nous avons vu que les Cordillières des Andes se soulèvent fréquemment, sans qu'il en résulte le moindre cataclysme. Ces terrasses portent des coquilles d'espèces vivantes, ce qui, comme nous l'avons vu pour celles du Crag, n'est nullement une preuve qu'elles ne remontent pas jusqu'à 25,000 ans et au-delà.

[1] Amér. Journ. vol. IV, p. 282, 2.e série.

Digitized by Google

Maintenant que nous avons parcouru rapidement toutes les époques tertiaires, et que nous sommes arrivés à l'époque moderne, établissons, d'une manière palpable et positive, la *périodicité alternante* des déluges.

Il y a six siècles, la grande coupole de glace australe avait atteint son maximum d'extension. Son diamètre, supposé horizontal, dépassait 1,000 lieues. Les explorations des célèbres navigateurs Fourneaux, Cook, Biscoé, Ross, Dumont d'Urville, etc., ont déterminé, d'une manière certaine, son vaste périmètre. Nous avons dit que son volume, vers le milieu du treizième siècle, devait être huit fois plus considérable que celui de la glacière du nord. Ne se rendant pas bien compte jusqu'ici d'une pareille masse solide, on a supposé, sous ces glaces, un grand continent. Quelques rivages d'îles, découverts sous le pourtour de la glacière, ont donné créance à ce continent imaginaire; mais existât-il, contre toute vraisemblance, la théorie de M. Adhémar n'en serait que plus solidement étayée. Il faut donc reconnaître, sans conteste, l'immense développement de la coupole de glace du pôle sud, et un froid plus intense vers ce pôle que dans les régions hyperboréennes.

D'un autre côté, si nous jetons un regard rétrospectif sur le phénomène erratique du nord, nous sommes obligés d'admettre, par la force et la logique des faits, un développement considérable des glaces du pôle nord et une température plus froide que celle actuelle, vers la dernière époque géologique. En outre, il est incontestable que la température de nos contrées a dû s'élever depuis cette époque.

Reportons nous enfin à l'avant-dernière époque géologique, c'est-à-dire au dernier retour des mers, à la destruction des grands animaux, dont les gisements indiquent de puissants courants du sud au nord. N'avons nous pas vu dans la Patagonie, la Plata, le Paraguay, la Terre de Feu, l'Australie, etc., le même phénomène erratique et limoneux que celui du nord, marchant en sens inverse de celui-ci et l'ayant précédé?

Nous sommes donc en droit de conclure de ces faits matériels

Digitized by Google

et irrécusables, que le phénomène erratique, qui n'est que le résultat des grands déluges, est *périodique, alternatif, et propre aux deux pôles de la terre* [1].

Nous avons terminé la description des déluges tertiaires. Nous aurions pu donner plus de preuves encore de la cause originelle de ces cataclysmes, mais nous avons dû nous restreindre, ne voulant écrire aujourd'hui qu'un simple mémoire. Nous ne jetterons donc sur l'époque moderne qu'un coup-d'œil rapide.

La dernière oscillation des eaux océaniques a donc cessé ses effets dévastateurs. Les glaces transportées et échouées ont fondu lentement et déposé leurs blocs et leur limon; mais les eaux boréales n'ont pas encore atteint leur niveau minimum, et un mouvement vers le sud, de plus en plus lent, marque la fin de leur retraite. Les traces de cet abaissement lent et final se retrouvent pour ainsi dire sur toutes les côtes de notre hémisphère. On peut les observer surtout dans les Anses qui avoisinent Angoulins, près du golfe de Luçon, près de Marans, à Nice, en Sicile, à Monaco, à Figgate-Whins (Écosse). Dans le Cornwall, le Devondshire, etc., certains points peuvent avoir été surélevés par des tremblements de terre, mais ces points sont de rares exceptions et non la cause principale d'un phénomène si général.

Il est à remarquer que la mer resta sur certaines portions des côtes actuelles, comme nous l'avons vu pour Anvers, etc., après

[1] Si l'on veut remonter jusqu'au troisième phénomène erratique, (qui a dû se produire du nord au sud,) on en trouvera les preuves dans les ouvrages de la plupart des géologues. « Il y a eu, dit M. Beudant, un grand phénomène de polissage, de stries, de sillons sur les rochers préexistants qui s'est effectué *avant la formation des matières qui les recouvrent;* c'est ce qu'on voit sur les côtes de Norwège, dans les plaines du Danemarck, en Angleterre, dans l'Amérique septentrionale, etc., où *sous les dépôts diluviens,* on en trouve des traces non équivoques. Mais il paraît aussi que *des phénomènes du même genre auraient eu lieu depuis,* de sorte que ce serait *entre les deux effets* que ces dépôts se seraient formés. (Géol., p. 259). M. Rogers a également constaté, pour le nord, deux phénomènes erratiques séparés par une période de repos.

Digitized by Google

la retraite des mers faluniennes. Ainsi une partie de la Flandre Occidentale resta sous les eaux, et celles-ci y déposèrent leurs derniers troubles, l'*argile d'Ostende*. Vers l'époque de la conquête romaine, une grande partie de cette région était encore immergée à chaque marée. Depuis cette époque, les sables arrachés, par les tempêtes, aux couches parisiennes qui affleurent sous les eaux le long de cette côte, accumulés sur la plage et soulevés par les vents, ont formé les dunes, et avancé le littoral de deux lieues. Pendant les siècles qui suivirent, des tourbières se formèrent sur cette partie émergée de la Belgique.

Les sables de la Campine sont également recouverts, sur certains points, par des tourbières modernes. Sous une épaisse tourbière, en Scanie, on a découvert un squelette de *Bos urus* ou *primigenius*, portant des traces d'un javelot d'un ancien aborigène.

On ne connaît pas de tourbières dans la zône tropicale. Celles observées dans les zônes tempérées des deux hémisphères, ont été produites, aux dernières époques tertiaires, par des causes très diverses, tranquilles ou violentes. On les trouve dans les contrées basses, ou à une altitude de 300 à 600 mètres; dans des creux ou sur des pentes élevées qui ne sont nullement marécageuses, et qui même paraissent ne l'avoir jamais été. On est conduit à voir là, des accumulations de végétaux charriés par le même phénomène qui en a parfois entassé dans la vase de certains lacs.

Comme nous en avons déjà parlé, les lacs ont dû diminuer d'importance et de nombre à chaque période géologique, par le comblement et le nivellement de leurs lits par les matières entraînées, ou par les érosions qui ont creusé et déterminé le cours des fleuves actuels, établissant ainsi de vastes rigoles de déversion pour les relais des mers. Ce dernier phénomène explique comment les grands lacs de l'Espagne ont entièrement disparu de nos jours. Parmi les lacs résultant de la dernière retraite des mers, quelques-uns ont dû se dessécher par des causes diverses, telles que leur altitude relative, le manque

Digitized by Google

d'affluents, etc. M. D'Archiac en cite plusieurs. Une partie de la Brie était occupée, depuis une époque très ancienne, par un grand nombre d'étangs qui sont aujourd'hui desséchés. Ils étaient situés sur l'emplacement du lac éocène, si bien décrit par M. Hébert, et dont ils sembleraient avoir été le dernier vestige.

La géologie de l'Afrique est encore très peu connue. En s'approchant de l'équateur, les véritables dépôts tertiaires tranquilles doivent manquer et être remplacés par des couches de matières minérales entraînées. Les sables du Sahara proviennent principalement des rivages de l'Atlantique, leur marche progressive indiquant qu'ils sont poussés vers l'orient par les vents d'ouest depuis une longue série de siècles.

La salure des sables du Sahara et du Gobi; des sables et limons du bassin de la Caspienne, de la mer Morte; les efflorescences salines des plaines de l'Euphrate et des immenses Llanos et Pampas de l'Amérique du sud; les lacs salés de l'Algérie, de l'Amérique du nord; les marais salans du midi de la France, etc., tout concourt à prouver le séjour ou le passage récent des mers sur toutes les terres basses des deux hémisphères.

Si la théorie qui nous occupe est une vérité, la température de notre hémisphère a du s'abaisser depuis six siècles. Cet abaissement a été démontré par M. Adhémar, et récemment encore, ce fait a été reconnu lors du voyage du prince Napoléon dans les mers du nord. « Il n'est pas permis de douter, dit le comte Clément de Ris, que depuis deux cents ans, le climat des régions arctiques n'ait subi un abaissement considérable de température. Un tronc d'arbre trouvé dans une fouille faite au Groenland, prouve qu'à une certaine époque, une végétation assez vigoureuse pouvait s'y développer. Aujourd'hui toute trace de végétation a en quelque sorte disparu; un arbuste d'un mètre est un phénomène. »[1]

C'est 600 ans qu'il faudrait dire.

[1] Revue contemporaine, t. xxxv.e, 31 décembre 1857. Analyse du voyage dans les mers du nord, etc.

Digitized by Google

Pour terminer ce chapitre, il nous reste à toucher à une grande question que nous abordons avec crainte, celle de l'extinction d'anciennes races et de l'apparition de nouvelles espèces animales ou végétales. La succession et la disparition d'une série de races nombreuses n'est plus depuis longtemps un fait douteux dans la science, bien que M. A. d'Orbigny en ait exagéré la portée. En admettant donc que la création successive et l'extinction graduelle des espèces constituent une loi régulière de l'économie de la nature, il reste à examiner les effets de cette loi depuis le dernier déluge.

La disparition, depuis les temps historiques, d'un certain nombre d'espèces a été constatée, mais il devient bien autrement difficile d'établir qu'une espèce, entièrement nouvelle, a fait son apparition sur la terre à une époque récente. M. de Humboldt regarde cette recherche comme un des mystères que l'étude de l'histoire naturelle ne saurait pénétrer. Quoiqu'il en soit, oserait-on affirmer que les milliers d'espèces que l'on a découvertes, depuis quelques siècles, existaient déjà lorsque le dernier cataclysme à ravagé la terre, et que pendant les 6,000 ans qui s'écouleront avant le prochain déluge, aucune race nouvelle n'apparaîtra sur notre globe? Quant aux extinctions, il est vraisemblable que l'aurochs, l'hippopotame, le rhinoceros, et peut être l'éléphant, ces restes d'une gigantesque création, ne survivront pas à la période actuelle.

Il est, dans l'histoire de notre globe, un fait considérable appelé, peut être, à modifier les lois créatrices de la nature. Ce fait, c'est l'apparition sur la terre de l'être intelligent, de l'homme, sorte de couronnement à la grande œuvre de Dieu. Les mammifères ont atteint à l'époque falunienne leur plus haut degré de développement. Aujourd'hui, ils ont déjà bien perdu de leur ancienne splendeur. Depuis l'apparition de la race humaine, les grandes espèces semblent tendre à s'éteindre successivement, comme pour faire place au roi de la création.

Digitized by Google

OBSERVATIONS DIVERSES.

On comprendra que l'enchaînement d'un si grand nombre de faits offrait quelque difficulté. Nous avons classé ces faits de notre mieux, évitant autant que possible des digressions qui auraient pu apporter de la confusion dans l'exposé que nous en avons présenté. Il nous reste néanmoins quelques observations que nous ne pouvons passer sous silence, parcequelles se rattachent directement à notre sujet.

Il serait téméraire d'affirmer que depuis l'époque des terrains secondaires et surtout des terrains paléozoïques, le phénomène du changement graduel du grand axe de l'orbite terrestre n'a pas subi de variation ou de modification plus ou moins importantes. On est fondé à croire toutefois, que lors des dépôts des terrains secondaires supérieurs, ce phénomène existait dans des conditions fort similaires à celles de nos jours. On présentera peut être comme preuves à l'appui des soulèvements, le grand nombre de points du globe où les couches anciennes sont relevées ou brisées. Certes, c'est une preuve qu'il y a eu beaucoup de soulèvements, mais cela n'établit nullement que ces soulèvements ont été instantanés. Que l'on refléchisse à l'âge probable de la terre. On peut avancer sans crainte aujourd'hui, que l'antiquité des premiers dépôts marins doit approcher d'un million d'années. Pour ce temps énorme, on cite dix-sept systèmes de soulèvements.

Digitized by Google

Chacun de ces systèmes a employé certainement un grand nombre de milliers d'années pour atteindre le maximum d'altitude qu'il présente de nos jours.

On se rappelle les 22 étages que M. A. d'Orbigny dit se trouver encore en place, dans le bassin anglo-parisien, dans la position où la mer les a déposés primitivement. Que l'on jette les yeux sur la carte géologique de la Belgique et d'une partie de la France, par M. Dumont, on verra que toute la partie N-O de la France présente, non pas 22 étages, mais 15 ou 16 déposés les uns dans les autres, comme une pile d'assiettes qui diminueraient graduellement de grandeur. Ce sont les antiques rivages des mers successives, intra-posés et parallèles. Ce n'est point là, à coup sûr, un indice de mouvements et de bouleversements fréquents et considérables dans l'écorce terrestre.

A chaque dépôt marin, l'épaisseur de ce dépôt a du hausser le fond des mers et tendre à rétrécir leurs rivages. C'est l'aspect que présente la carte de M. Dumont pour la région que nous venons d'indiquer. Cette région, qui s'appuie sur les terrains paléozoïques ou volcaniques des Ardennes et du Rhin, semble du reste avoir été un peu exhaussée depuis le dépôt de la craie. 150,000 années sont bien suffisantes pour cela.

Pour prétendre que des couches qui ont une faible inclinaison ont subi un soulèvement, il faudrait établir que les dépôts des mers affectent toujours l'horizontalité, ce qui n'est nullement démontré. Rien ne prouve davantage que les mers déposent toujours et partout. Une foule de circonstances modifient soit l'importance, soit la nature de ces dépôts; et il est évident, qu'à conditions égales, les mers profondes déposent davantage que les mers à fond élevé. Cette circonstance aiderait peut-être à expliquer la puissance énorme de la plupart des dépôts anciens, et pourquoi les couches minces de matières tertiaires, ont été balayées en entier sur la partie orientale de l'Angleterre et de la Bretagne, où la mer avait très peu de profondeur.

Ces vastes oscillations, ou *balancements* périodiques de la masse des eaux qui produisent les grands déluges, ont été pres-

Digitized by Google

sentis par M. D'Archiac, ainsi que la cause réelle de ces grands cataclysmes. Voici les paroles remarquables de ce savant, que l'observation des faits et la force de l'induction conduisent, comme malgré lui, dans la théorie nouvelle.

« Quoiqu'il soit impossible, dit M. D'Archiac, à propos du diluvium, d'apprécier exactement le temps que ces dépôts ont mis à se former, on conçoit cependant qu'il a du être très long, quelle que soit l'hypothèse à laquelle on s'arrête; mais il ne constitue en réalité qu'*une seule oscillation de cet immense et lent balancier qui a compté les innombrables phases de l'histoire de la terre.* [1] »

Et ailleurs, sur le même sujet :

« Si l'on remarque, que la grandeur des effets mécaniques parait en rapport avec la latitude, et *qu'ils sont d'autant plus prononcés qu'on s'éloigne davantage de la zône équatoriale,* où ils semblent avoir été nuls, on sera porté à y voir l'influence prédominante de *causes extérieures, météorologiques ou climatériques,* plutôt que celle des agents internes du globe, qui n'ont donné lieu qu'à *de faibles oscillations de son écorse.* [2] »

M. Eug. Robert a publié un recueil d'observations ou recherches géologiques, tendant à prouver que le niveau de la mer a baissé et baisse encore notablemment dans l'hémisphère nord, ou que les phénomènes de soulèvements des chaînes de montagnes n'a plus continué à se manifester que d'une manière lente et graduelle. L'auteur remarque que *les traces de soulèvements récents s'observent particulièrement dans l'hémisphère nord à mesure qu'on s'avance vers le pôle,* tandis qu'elles sont très rares dans l'hémisphère sud. Il ajoute que c'est dans le nord qu'elles ont acquis leur plus grande hauteur, c'est-à-dire près de 200 mètres [3].

Il résulte de tous ces faits, que pour la dernière époque géolo-

[1] Hist. des progr. de la Géol., t. II, p. 375.
[2] Hist. des progr. de la Géol., t. II, pp. 423, 424 et 429.
[3] Compt. rend., vol. XIX.

Digitized by Google

gique, les conséquences forcées de l'hypothèse des soulèvements, seraient un boursoufflement de l'écorce terrestre sur tout notre hémisphère, avec accroissement régulier du sud au nord, et un affaissement de tout l'hémisphère austral. On arriverait ainsi à l'absurde. L'hypothèse des soulèvements, avec les effets qu'on leur a attribués, n'est plus soutenable. Un quart de siècle a suffi pour la faire vieillir et en montrer l'inanité. Elle est une entrave permanente aux progrès de la géologie.

Une grande question qui est loin d'être complètement élucidée, c'est la différence de la climature actuelle de nos régions avec celle des époques tertiaires en général. M. A. d'Orbigny et plusieurs autres géologues ont voulu établir le fait d'un changement *brusque* de température vers l'époque dite *subapennine*, une climature tropicale ayant, selon eux, régné sur nos contrées jusqu'à cette époque. Nous avouons que les faits ne nous démontrent nullement cette vérité. Les testacés du Crag, pour ses couches inférieures, peuvent remonter à plus de 30,000 ans, et ces couches contiennent, quoiqu'en ait dit M. A. d'Orbigny, un nombre considérable d'espèces encore vivantes. Si à l'époque des mers Tongrienne et même Falunienne, des végétaux des régions chaudes croissaient près des côtes et dans les îles de la France immergée, cela peut s'expliquer tout naturellement par l'influence d'une grande masse d'eau sur la végétation. La prédominence des mers sur les terres exerce une influence considérable sur la flore d'une latitude donnée. Cette influence résulte de l'évaporation et de la force du courant d'air ascendant qui se dirige vers le pôle voisin. Aussi voit-on aujourd'hui des fougères arborescentes au sud de l'équateur jusqu'au 46e et même jusqu'au 53e parallèle, tandis que vers le nord, elles ne dépassent pas le tropique du Cancer. On voit des fougères arborescentes à Hobart-Town, dans la terre de Van Diemen, sous le 43e degré de latitude, par une température moyenne de 9°, c'est-à-dire inférieure à celle de Toulon. La température de Rome ne descend pas, pour l'hiver, au-dessous d'une moyenne de 6°, 5 et pour l'été de 24°. A Hobart-Town, situé à un degré plus près de

Digitized by Google

l'équateur, la température de l'hiver n'est que de 4°, 5 et celle de l'été de 13°, 8. Dans l'Archipel de la Terre de Feu, où s'étale une belle végétation, la température moyenne de l'hiver n'est que de 0°, 4 et celle de l'été de 8° seulement, et ces îles sont à la même distance de l'équateur que Dublin [1].

Nous pourrions multiplier nos citations d'observations thermométriques; celles-ci suffiront pour répondre à ceux qui contestent les conclusions de M. Adhémar, sur la différence considérable de température des régions boréales et australes.

Il faudra prendre en considération, dans les études futures, le fait important d'un maximum et d'un minimum de température pour chaque période géologique; la diminution graduelle des effets de la chaleur centrale; l'influence de la présence ou de l'absence de la masse aqueuse; le transport probable plus vers le pôle, de testacés à l'état de vie, dont une partie a dû, par la force même du hasard, se retrouver à sa zône de profondeur, etc. Rien n'indique d'une manière positive, selon nous, un changement brusque et soudain dans la température de l'Europe à aucune époque; et les circonstances que nous venons de citer sont bien suffisantes pour expliquer les faits, sans recourir à des suppositions extrêmes.

Les faunes n'ont pas péri entièrement à chaque cataclysme, comme l'a pensé M. d'Orbigny. Ce savant géologue à réuni parfois deux étages en un seul, ce qui a contribué à lui faire dépasser les limites du réel. Ses travaux remarquables n'en ont pas moins fait faire un grand pas à la science.

Puisque nous avons parlé d'objections, nous déclarons sincèrement que nous les appelons si elles sont dégagées de tout esprit de système. « Il est, dit M. de Humboldt, dans son *Cosmos*, une disposition d'esprit plus nuisible encore, peut-être, que la crédulité dénuée de toute critique; c'est une arrogante incrédulité qui rejette les faits sans daigner les approfondir. »

[1] De Humboldt, Tableaux de la nature, t. 1, p. 166 et suiv.

Digitized by Google

M. Adhémar déclare qu'il veut mettre la vérité en évidence par toutes les recherches et vérifications possibles, dût-il renoncer à son hypothèse. C'est là le langage d'un amant de la science pour elle-même. C'est avec la même abnégation de sa propre personnalité qu'il faut le combattre si on le juge utile.

Jusqu'ici les explorations et études géologiques ont toujours eu lieu sous l'influence de la préoccupation de la cause présumée : les soulèvements. Il importe aujourd'hui de démêler et de différencier les effets dûs à diverses causes. Ainsi, pour ne citer qu'un fait, on a objecté contre un grand mouvement des eaux du nord au sud, que certaines stries, sur des roches de la Norwège, etc., offraient des directions vers l'E. ou l'O. ou même une disposition rayonnante. Ce sont là des effets naturels, non des glaces charriées par les eaux au moment des déluges, mais *des glaciers*, pendant la période de tranquillité. La théorie que nous venons de développer, n'exclut nullement une foule de phénomènes géologiques, qui ont leur importance relative dans l'histoire de la terre, et qui ne peuvent manquer de produire souvent des discordances apparentes avec la grande théorie de M. Adhémar. Ces phénomènes, qui agissent conjointement avec les grandes oscillations périodiques des mers, sont les épanchements des granits, des basaltes, des trachytes, des pépérines, des laves; la formation des gypses; les dépôts des eaux thermales ou minérales; la sécrétion des bitumes; les îles madréporiques; les alluvions des fleuves, les effets atmosphériques, les éboulements, les inondations, les glaces flottantes, les glaciers des montagnes, le mouvement des dunes, l'érosion des côtes, le simoun, les tourbières, les infusoires haussant certains fonds de mer ainsi que les troubles des fleuves; enfin les effets volcaniques et les tremblements de terre.

Il est un autre grand fait qui a dû se présenter quelque fois; c'est l'épanchement violent ou lent d'un lac sur une contrée voisine située à une moindre altitude, par suite de la rupture ou du creusement des digues de ce lac. Cette rupture peut s'être produite vers l'E. ou l'O., et les effets de transport ont dû pré-

Digitized by Google

senter, en ce cas, une direction perpendiculaire aux méridiens, sans infirmer pour cela la grande direction des déluges suivant ces cercles. On voit qu'il ne faudrait pas se hâter de conclure sur quelques faits isolés. La fameuse couche de boue de l'île de de Portland que nous avons visitée, et qui n'est autre chose qu'une forêt submergée et brisée par une masse d'eau douce, doit probablement son origine à un phénomène de ce genre.

Il faudra prendre aussi en considération, que des débris de mammifères, roulés vers le nord par un déluge, ont dû souvent être charriés vers le sud au déluge suivant.

Si on accepte notre hypothèse de la conservation de la race humaine sur les points culminants de grandes terres disparues dans l'océan austral, et formant aujourd'hui des îles, il faudra admettre, ce qui paraît du reste probable, que le gonflement des eaux a moins d'intensité au pôle d'arrivée qu'au pôle de départ. Il serait à désirer que M. Adhémar publiât de nouvelles recherches plus précises sur cette partie un peu obscure de sa théorie.

Une autre objection qui a été faite, c'est que par le fait de la présence de l'homme sur la terre, notre planète est arrivée à un état de stabilité, et que les grandes catastrophes ne se représenteront plus dans l'avenir. Cette objection n'est pas sérieuse, et nous n'y voyons que le reflet d'un énorme orgueil.

La question des grands courants océaniques acquerra peut-être une importance qu'elle n'a pas encore présentée. Sans oser affirmer que depuis six siècles, un mouvement des eaux se fait déjà sentir du sud au nord, on ne peut cependant s'empêcher de remarquer que ces divers courants proviennent des régions antarctiques, et qu'ils sont déviés de leur direction vers le nord par les continents ou la rotation de la terre vers l'équateur. On a prétendu qu'il s'opérait un affaissement lent du Groenland, de la Scanie, de la Hollande, du nord de l'Allemagne, des côtes de France vers l'océan. Si ces faits étaient prouvés, et si l'Amérique du Nord présentait le même phénomène, on serait en droit de conclure que le niveau des mers s'exhausse lentement en approchant de notre pôle, et que la surélévation actuelle de la Suède

Digitized by Google

est plus considérable qu'on ne l'avait cru. Nous ne faisons ici que soulever une question encore hypothétique.

On sera peut-être étonné que le remarquable ouvrage de M. Adhémar, publié depuis plusieurs années, n'ait pas eu plus de retentissement. En France ce livre est peu connu. L'Académie ne s'en est pas occupée parce qu'il était imprimé; les géologues ne l'ont pas lu parcequ'il est d'un mathématicien, et les mathématiciens ne l'ont pas lu parcequ'il traite de géologie. Il n'en a pas été de même en Allemagne, l'ouvrage de M. Adhémar y fit une profonde sensation, et eut les honneurs de la traduction. Des conférences publiques furent données sur la théorie nouvelle; diverses publications en parlèrent avec éloges, et il y a deux ou trois ans, dans l'assemblée des naturalistes et médecins, qui eut lieu à Vienne, l'ouvrage fut examiné et discuté, et souleva de vifs débats. Comme cela arrive trop souvent, des objections peu mûries s'entrechoquèrent, et chacun voulant faire dominer son opinion, cette grande question si digne d'une profonde étude, se trouva complètement embrouillée. La base seule de cette théorie resta forcément admise parcequ'elle est une vérité. Il ne manquait peut-être, pour frapper et convaincre les esprits, qu'un exposé des preuves géologiques : cette lacune, nous avons tenté de la remplir.

H. Le Hon,

Professeur à l'Ecole militaire de Bruxelles.

Digitized by Google

DELUGES TERTIAIRES.

Chronologie approximative. ANNÉES.	
4 200	HÉMISPHÈRE BORÉAL ÉMERGÉ. *La mer reste sur la Flandre-Occid. marans, aigues-mortes, etc.*
14 700	Dépôt des sables de la Campine, des Flandres, de St.-Omer, des Landes de la Gascogne, des sables marins supérieurs de Montpellier; couches supérieures de Sicile. — Alluvions de la Bresse. — Terrain pampéen de d'Orbigny. — Terrains quaternaires. — Terrain Pliocène de Lyell.
25 200	HÉMISPHÈRE BORÉAL ÉMERGÉ. *La mer reste sur Anvers et le Suffolk; sur Perpignan, Montpellier, Carentan, l'Astésan, partie des duchés de Parme et de Modène, etc.*
35 700	Dépôt des sables de Diest et du Bolderberg. — Mollasses. — Nagelflue. — Faluns de Tours, de Bordeaux et de Dax. — Colline de Turin. — Terrain Miocène supérieur de Lyell.
46 000	HÉMISPHÈRE BORÉAL ÉMERGÉ.
57 000	Dépôt des couches tongriennes et rupéliennes. — Des grès et sables de Fontainebleau. — Dépôt de Blaye, près de Bordeaux. — Couches de l'île de Wight (Headon-Hill, etc.) — Terrain Miocène de Lyell.
67 000	HÉMISPHÈRE BORÉAL ÉMERGÉ.
78 000	Dépôt des sables Laekeniens. — Des couches à nummulites variolaria de Cassel. — Sables de Beauchamps et d'Auvers (supérieurs). — Sables sans fossiles d'Hordwell. — Argile de Barton. — Eocène supérieur de Lyell.

Digitized by Google

Chronologie approximative. ANNÉES.	
88 000	HÉMISPHÈRE BORÉAL ÉMERGÉ.
99 000	Dépôt des couches Bruxelliennes et paniseliennes. — Calcaire grossier. — Sables de Bracklesham et de Bagshot. — Argile de Londres et de Bognor. — Système yprésien de Dumont. — Terrain Eocène moyen de Lyell.
109 000	HÉMISPHÈRE BORÉAL ÉMERGÉ.
120 000	Dépôt de l'argile plastique. — Lignites du Soissonnais. — Sables glauconifères inférieurs. — Système landenien de Dumont. — Terrains nummulitiques de plusieurs auteurs. — Terrain Eocène inférieur de Lyell.
130 000	HÉMISPHÈRE BORÉAL ÉMERGÉ.
140 000	Dépôt des sables du Soissonnais de M. Hébert, (Bracheux, type). — Des sables de Woolwich, etc.

Digitized by Google

ÉLOGE FUNÈBRE

DE

M.r Jean-Baptiste VAN DEN BROECK.

La Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut est encore cruellement éprouvée par la perte d'un homme distingué qu'elle s'honorait de compter dans ses rangs.

Jean-Baptiste Van den Broeck, né à Bruxelles, le 29 juillet 1795, est décédé à Mons, le 15 mars 1858.

Entré de bonne heure au collége de sa ville natale, il y fit ses humanités avec succès. A sa sortie de cet établissement d'instruction, son goût décidé pour le service de santé le porta à suivre les cours des hôpitaux de Bruxelles ; puis, il fut admis, le 10 avril 1813, dans l'armée française en qualité de chirurgien sous-aide. Revenu dans sa patrie, il passa, le 14 mars 1814, en la même qualité, au 4e régiment de ligne des Pays-Bas. Promu, le 1er

Digitized by Google

septembre suivant, au poste de chirurgien de 2e classe au 4e bataillon de ligne, c'est avec ce grade qu'il fit la mémorable campagne de 1815 contre la France. A la réorganisation du service de santé, il conserva sa position et fut successivement attaché à l'hôpital militaire de Tournai, à la 12e division d'infanterie et au 5e bataillon d'artillerie de milice. Après un examen subi en 1825, il fut nommé, par arrêté royal du 18 avril 1828, chirurgien-major à la 12e division. De là, il entra, le 3 novembre 1830, au service de la Belgique. Un arrêté du gouvernement provisoire du 8 janvier 1831 l'appela à remplir les fonctions de médecin de garnison à Liége. Par arrêté du régent, du 17 mai de la même année, il fut nommé médecin principal honoraire et obtint ce titre effectif par un arrêté du 31 mars 1832, qui le désigna pour la 1re division active. Deux ans après il vint à Mons, en cette qualité, occuper des fonctions qu'il a conservées jusqu'au 26 juin 1855, date de sa mise à la retraite.

Rentré trop tôt dans la vie privée, au moment même où son talent, mûri par l'expérience, avait acquis tout son développement et lui permettait de rendre encore bien des services à l'humanité, Van den Broeck ne put s'accoutumer à un repos que l'activité de son esprit et de ses forces physiques ne rendaient certes pas nécessaire : aussi conçut-il de la mesure administrative qui l'atteignit, une douleur qui le conduisit au tombeau, avant l'heure marquée.

Dans sa longue carrière, si remarquable à tous égards, Van den Broeck fit constamment preuve d'un sage patriotisme, d'une probité sévère, d'un profond attachement à ses devoirs et d'une grande aptitude à les remplir. Ces qualités, sa bienveillance envers tous, l'honnêteté de ses procédés, la loyauté et l'aménité de son caractère lui méritèrent la haute considération de ses chefs et l'estime de ses subordonnés.

Placé à la tête de la 1re division d'ambulance, lors du siége de la citadelle d'Anvers, il parvint, par son zèle et son énergie, à organiser ce service d'une manière aussi parfaite que pouvait le permettre le personnel qui lui était adjoint, et y resta jusqu'après l'entière évacuation des blessés. Pendant les épidémies du typhus et du choléra, il se trouva presque en permanence à

Digitized by Google

son poste, et par les soins assidus qu'il prodigua aux malades, il procura une infinité de guérisons inespérées.

Aussi, le roi, juste appréciateur du mérite, crut devoir récompenser Van den Broeck, en le nommant chevalier de son ordre, le 21 juillet 1839, et officier, le 13 septembre 1853. Dans ces derniers temps, Van den Broeck avait reçu la médaille commémorative de Sainte-Hélène.

Notre infatigable confrère n'absorba pas toutes les ressources de son esprit et de son intelligence à l'étude de la médecine. Doué d'une âme vive et aimant ses enfants de toute la tendresse de son cœur, il composa à leur usage, en 1833, un ouvrage qui renferme une foule d'idées ingénieuses et décèle des connaissances solides de la part de l'auteur. Cet ouvrage a pour titre : *Réflexions sur l'instruction, suivies de l'exposition d'un mode d'enseignement méthodique et applicable à toutes les sciences.* Père tendre et dévoué, Van den Broeck fut en même temps l'instituteur et le guide de ses fils à qui il laisse, comme exemple, une vie pure et laborieuse.

Outre plusieurs articles dus à sa plume exercée et publiés dans des journaux de médecine, il fit paraître un travail important sur le traitement de la carie des os, par une méthode qui porte son nom et dont beaucoup de praticiens obtinrent, en la suivant, de précieux résultats.

Sa présence au sein de notre société a toujours été profitable, et si, parfois, les exigences de ses fonctions ne lui ont pas permis d'assister à nos réunions, il ne resta pas moins pour cela attaché à la compagnie par les liens d'une confraternité que le temps n'a fait que resserrer.

Le 18 mars, ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse assistance civile et militaire, les funérailles de celui dont nous déplorons si amèrement la perte, et la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut s'y est trouvée en corps, accompagnant jusqu'au champ du repos les restes inanimés de l'homme de bien si inopinément enlevé à la science, à l'amitié et à une famille dont il était l'idole.

Digitized by Google

Deux discours ont été prononcés sur la tombe de notre érudit confrère ; le premier, par M. Binard, médecin de garnison, à Mons, et le second, par M. Durand, médecin de régiment pensionné, à Bruxelles.

Après cet hommage officiel rendu aux services militaires de Van den Broeck, nous avons, au nom de la société et en notre qualité de vice-président, improvisé quelques mots d'adieu, que nous reproduisons ici :

« La Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut ne peut rester muette devant la tombe qui va se fermer sur la dépouille mortelle de Van den Broeck. Celui de ses membres (M. le professeur Guibal) que ses fonctions et ses relations avec l'homme estimable que nous regrettons, appelaient à se faire entendre dans cette triste circonstance, s'est soudainement trouvé dans la nécessité de s'absenter pour des affaires d'une extrême urgence.

« Je viens donc réclamer votre indulgence pour quelques paroles de cœur que je n'ai pas eu le temps de préparer.

« D'autres bouches vous ont retracé, avec vérité et éloquence, la longue et belle carrière de notre cher collègue, comme médecin, comme savant, comme époux et comme père de famille ; on vous a dit ses éminentes qualités, ses vertus privées, les services qu'il a rendus.

« Il ne me reste qu'à rappeler brièvement qu'entré dans notre compagnie, dès sa venue à Mons, en 1834, Jean-Baptiste Van den Broeck ne cessa, depuis cette époque, d'y tenir la place que son mérite lui assignait parmi nous et de donner des preuves de son dévouement à notre institution.

« Dans toutes les occasions où le concours de ses lumières fut jugé utile, il l'a toujours apporté avec un louable empressement. Ces services, la Société des Sciences ne les oubliera pas, et si, dans ce moment, elle se borne à exprimer en peu de mots ses regrets et sa douleur, elle saura rendre à ce collègue distingué un hommage plus ample et plus durable dans les publications où elle consigne ses travaux et ses sentiments. »

Digitized by Google

Cet engagement que nous prenions dans une aussi triste circonstance, nous venons d'essayer de le remplir. Les manifestations qui ont accompagné notre excellent confrère jusqu'à sa dernière demeure, se sont produites assez haut pour dire hardiment que Van den Broeck n'était pas de ces hommes qui passent sur la terre sans y laisser des traces profondes, et que sa famille peut conserver, avec un légitime orgueil, la mémoire de sa carrière, si noblement remplie.

A. LACROIX.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

dans le Tome 5.me de la 2.me Série des Mémoires & Publications

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT.

1857.

Bibliographie montoise (Suite de la), p. 161. — Laurent Preud'-homme, p. 161. — Pierre Lagrange, p. 169. — Gaspard Migeot (la Veuve), p. 170. — Gaspard Migeot (les Héritiers), p. 174. — Laurent Preud'homme (la Veuve), p. 180. — Jacques Havart, p. 182. — Jean-Nicolas Varret et Laurent Preud'homme (la Veuve), p. 184. — Jean-Nicolas Varret, p. 187. — Mathieu Wilmet, p. 194. — Jean-Nicolas Varret (la Veuve), p. 209. — Jean-Baptiste et Michel Varret, p. 210. — Michel Varret, p. 211. — Jean-Baptiste-Joseph Varret, p. 218. — Léopold-Joseph Varret, p. 231.

Buveur et l'Écho (Le), fable, p. 61.

Carrières du Hainaut (Notice géologique et statistique sur les), p. 25.

Chanson du Berceau (La), p. 63.

CHOTIN (M.r A.-G.), Mémoire sur l'étymologie historique et l'orthographe des noms des villes, bourgs, villages et hameaux de la province de Hainaut (Suite du), p. 65.

CLESSE (M.r Antoine), La Promenade du matin, chanson, p. 24. — La Chanson du Berceau, p. 63.

Compagnies savantes avec lesquelles la Société est en relation, p. LXXVI.

Concours de 1857 - 1858 (Programme du), p. LVII.

Digitized by Google

De Beaulieu (M.r Charles Le Hardy), Rapport sur les concours durant l'année académique 1856-1857, p. LIV.
De Puydt (M.r Émile), Philosophie de l'Horticulture, p. 3.
Étymologie historique et l'orthographe des noms des villes, bourgs, villages et hameaux de la province de Hainaut (Suite du Mémoire sur l'), p. 65.
Chapitre V (Suite du). — Étymologie des noms de village et de hameau de la province de Hainaut :
Arrondissement de Soignies, p. 65.
Idem de Thuin, p. 83.
Idem de Tournai, p. 113.
Additions et modifications, p. 150.
Noms des communes classées d'après leur origine, p. 155.
Grenier (M.r Marcel), Le Buveur et l'Écho, fable, p. 61.
HAVART (Jacques), Imprimeur montois, p. 182.
Illustrations militaires du Hainaut, p. IX.
Image du Christ écrasant le mal (Sur l'), poésie, p. 159.
Journaux littéraires et scientifiques qui échangent leurs publications, p. LXXVIII.
Lacroix (M.r Augustin), Éloge funèbre de Jean-Baptiste Van den Broeck, p. 353.
LAGRANGE (Pierre), Imprimeur montois, p. 169.
Le Hon (M.r H.), Périodicité des grands déluges résultant du mouvement graduel de la ligne des Apsides de la terre, avec une carte des terres européennes avant le déluge de la Genèse, p. 241.
Marsigny (M.r Agathon), Sur l'image du Christ écrasant le mal, poésie, p. 159.
Membres effectifs de la Société, p. LXV.
— correspondants, p. LXVIII.
— décédés, p. LXXIV.
MIGEOT (la Veuve de Gaspard), Imprimeur montois, p. 170.
MIGEOT (les Héritiers de Gaspard), Idem, p. 174.
Périodicité des grands déluges résultant du mouvement graduel de la ligne des Apsides de la Terre, avec une carte des terres européennes avant le déluge de la Genèse, p. 241.

Digitized by Google

Philosophie de l'Horticulture, p. 3.
PREUD'HOMME (Laurent), Imprimeur montois, p. 161.
PREUD'HOMME (la Veuve de Laurent), Idem, 180.
Programme du concours de 1857-1858, p. LVII.
Promenade du matin (La), chanson, p. 24.
Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année académique 1856-1857, p. XLIX.
— sur les concours durant la même période, p. LIV.
— sur les travaux du congrès international de bienfaisance de 1856, p. 52.
ROUSSELLE (M.r Hippolyte), Discours d'ouverture: Les Illustrations Militaires du Hainaut, p. IX. — Notes, p. XXI.
— Suite de la Bibliographie montoise, p. 161.
Séance publique anniversaire (Procès-verbal de la), p. V.
TOILLIEZ (M.r Albert), Procès-verbal de la séance publique du 9 octobre 1857, p. V.
— Rapport sur les travaux de la Société pendant la période académique 1856-1857, p. XLIX.
— Notice géologique et statistique sur les carrières du Hainaut, p. 25.
Travaux de la Société (Rapport sur les) pendant l'année 1856-1857, p. XLIX.
VAN DEN BROECK, Jean-Baptiste (Éloge funèbre de), p. 353.
VARRET (Jean-Nicolas) et PREUD'HOMME (la Veuve de Laurent), Imprimeurs montois, p. 184.
VARRET (Jean-Nicolas), Imprimeur montois, p. 187.
VARRET (la Veuve de Jean-Nicolas), Idem, p. 209.
VARRET (Jean-Baptiste et Michel), Idem, p. 210.
VARRET (Michel), Idem, p. 211.
VARRET (Jean-Baptiste-Joseph), Idem, p. 218.
VARRET (Léopold-Joseph), Idem, p. 231.
WÉRY (M.r Vincent), Rapport sur les travaux du congrès international de bienfaisance de 1856, p. 52.
WILMET (Mathieu), Imprimeur montois, p. 194.

Digitized by Google

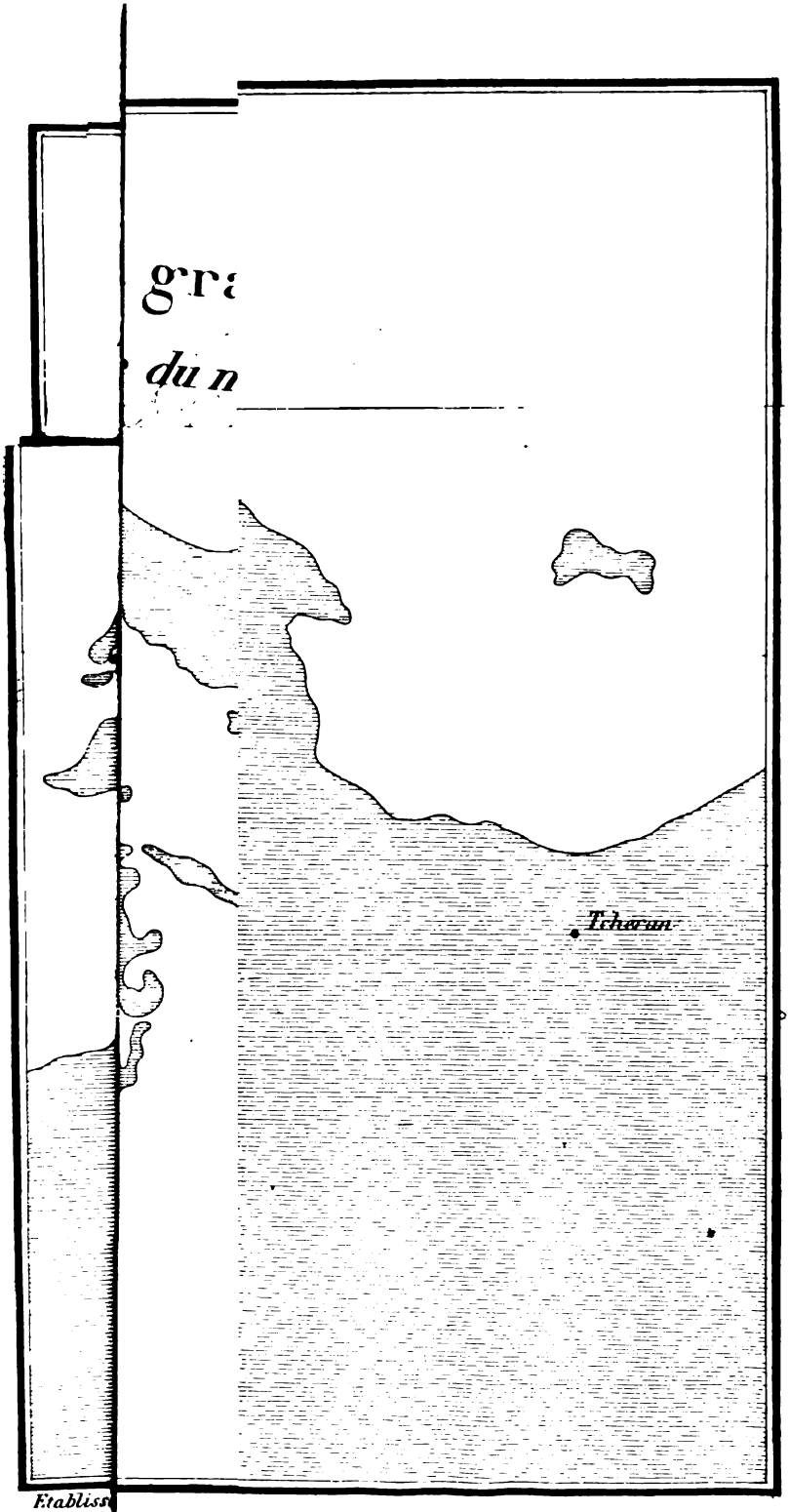

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google